HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

TOURS, IMP. LADEVÈZE.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

PAR

L'abbé L. FOLLIOLEY

PROVISEUR DU LYCÉE DE LAVAL

DEUXIÈME ÉDITION

TOME PREMIER

TOURS

CATTIER, EDITEUR

M DCCC LXXV

A LA MÉMOIRE VÉNÉRÉE

DE

Monseigneur Pierre-Louis PARISIS

ÉVÊQUE D'ARRAS

J'OFFRE CE MODESTE TRAVAIL.

Entrepris par son conseil et publié d'abord sous ses yeux, il a été revu et achevé avec la pensée qu'il ne paraîtrait pas trop indigne d'un aussi glorieux patronage.

Le dix-septième siècle est, dans notre littérature, le siècle par excellence, qui prime et domine tous les autres. Pour la première fois, l'esprit français apparaît avec ses qualités distinctives, dans toute son originalité. Les influences étrangères si puissantes dans les âges précédents et le goût exclusif de l'antiquité s'effacent devant le génie de la nation qui crée sa langue et la parle en perfection. Cette langue nouvelle et admirable a des mérites propres de clarté, de justesse, de précision, de sobriété. On l'a accusée de faiblesse et de pauvreté. Pourtant, comme

elle paraît libre et fière sous la plume de Corneille et de Bossuet, comme elle est riche dans Racine et Fénelon, combien délicate et fine avec La Bruyère, mordante et passionnée avec Pascal! Elle n'a pas redouté, ce semble, de prendre tous les tons, de s'attaquer à tous les sujets et elle a fourni aux grands écrivains, en tous les genres, l'instrument d'un chef-d'œuvre. Chefs-d'œuvre en poésie et en prose, chefs-d'œuvre sur le théâtre, chefs-d'œuvre dans l'éloquence, l'histoire et la philosophie; telle est la riche moisson que présente un siècle dont la fécondité puissante n'a jamais été égalée.

Que si l'on cherche le principe d'où germèrent tant de productions étonnantes et qui fait comme le fond de l'esprit français, Boileau le découvre dans un vers célèbre :

> Aimez donc la *raison;* que toujours vos écrits
> Empruntent d'elle *seule* et leur lustre et leur prix.

La *raison*, ou pour l'appeler d'un nom plus modeste et moins compromis, le bon sens, c'est-à-dire l'amour du simple, du beau et du vrai, la pureté du goût, et, dans les moindres choses, la recherche du fini et du parfait. Ainsi entendue, — et Boileau a donné par ses œuvres le commentaire de son vers, — la raison condamne et rejette ce qui est obscur, laid ou faux; elle a horreur de l'exagération; elle ne croit pas permis de faire même à de brillantes beautés le sacrifice de la plus légère convenance, et il lui faut, pour les approuver, des chefs-d'œuvre bien entiers et tout d'une venue.

Mais la raison n'est point étroite, exclusive, tyrannique; elle ne coupe pas les ailes à l'imagination et n'arrête pas l'essor du génie. Dans la vaste carrière qu'elle trace et dont elle recule au loin les bornes, infranchissables pourtant, l'imagination la plus riche et l'esprit le plus hardi peuvent se mouvoir à l'aise. Il y a place

pour toutes les fictions, pour toutes les créations avouées par le *goût,* ce juge souverain des choses de l'esprit qui a retrouvé chez nous l'empire qu'il exerçait autrefois à Athènes et à Rome. Quel est l'écrivain du siècle de Louis XIV dont la raison a gêné l'allure ou ralenti la marche? Est-ce Corneille, lui qui a pu tirer de son génie et créer ces types de la grandeur romaine et de l'héroïsme chrétien, si admirés de son temps et encore tout vivants de nos jours? Est-ce Pascal, dont la logique irrésistible a emporté l'esprit humain à des hauteurs inconnues et l'a plongé dans des profondeurs encore inexplorées? Est-ce Bossuet, le maître des maîtres, également puissant, magnifique et sublime sur tous les sujets et dans tous les genres d'éloquence?

Le goût n'eut pas seul empire sur l'esprit français, pour en déterminer le caractère et en régler l'expression. Deux autres puissances intervinrent : elles ont exercé une action plus

sérieuse, non plus bornée à la forme et aux dehors, mais qui allait au fond des choses, et les atteignait jusque dans leurs racines. Ces deux puissances sont la Royauté et l'Église. Au début du siècle, la France, lasse des discordes civiles et religieuses, accepta comme un repos et un bienfait la domination de Richelieu et l'extension singulière qu'il donna au pouvoir royal. Puis vint la Fronde et toutes ses intrigues misérables ou ridicules. Au sortir de ces désordres, la nation n'en fut que plus disposée à s'éprendre d'enthousiasme pour un jeune roi de vingt-trois ans, beau, aimable, fier, amoureux de plaisirs, de magnificence, de poésie, et très-jaloux de payer avec de la gloire la soumission de son peuple. Aussi quand, d'après une anecdote plus vraisemblable qu'elle n'est vraie peut-être, le jeune souverain, plein de confiance dans sa destinée, parut au Parlement en habit de chasse et la cravache à la main,

et qu'il osa s'écrier : *L'État, c'est moi !* séduite par une orgueilleuse admiration, la nation entière répéta : Le Roi, c'est moi ! Un demi-siècle plus tard, le règne commencé par les victoires et les fêtes s'achevait dans le deuil et les revers. C'est alors que le vieux roi, se redressant sous la mauvaise fortune qui lui prenait ses armées et ses fils, en même temps qu'il ordonnait à Villars de livrer sa dernière bataille, jura d'aller lui-même à l'ennemi et de sauver l'État ou de mourir. A ces fières paroles, incontestées celles-là, tous les cœurs tressaillirent, et dans ce jour d'épreuve, plus encore qu'au moment des splendeurs et des triomphes, la France entière c'était encore Louis XIV.

En même temps, l'Église gouvernait en maîtresse souveraine, les intelligences et les cœurs. Le règne de Louis XIII et la régence d'Anne d'Autriche virent éclore toute une moisson de saints personnages illustres par la piété, par

les vertus, par l'héroïsme chrétien. C'est l'époque de saint François de Sales, de saint Vincent de Paul, du cardinal de Bérulle, de M. Olier, de sainte Jeanne de Chantal. Le gouvernement personnel de Louis XIV fut le temps des grands évêques et des grands orateurs sacrés. Alors, parurent Mascaron, Fléchier, Bourdaloue, Fénelon et, au-dessus de tous, Bossuet. Guidée par de tels exemples, et instruite par d'aussi éclatantes lumières, toute la société polie était alors chrétienne. La foi était au fond de toutes les âmes, réglait les mœurs et fixait les intelligences. Les gens de lettres eux-mêmes, cette partie toujours remuante et troublée de la nation, pratiquaient hautement la piété et les bonnes œuvres, et ceux que les passions avaient égarés revenaient tôt ou tard aux sentiments religieux et à la pénitence.

Et l'auteur de *Joconde* est armé d'un cilice.

Tels sont en raccourci les traits principaux qui composent la gloire du dix-septième siècle, si justement nommé le *Grand Siècle.* Raison droite et sûre, embellie par l'imagination, fécondée par le génie, réglée par le goût, disciplinée à la fois, par les convictions monarchiques et par les croyances religieuses.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

LIVRE PREMIER

FORMATION DE LA LANGUE

CHAPITRE PREMIER

Malherbe et la Réforme dans la poésie.

Le dix-septième siècle, à son début, rompit avec le passé, et la littérature prit une route nouvelle très- différente de celle qui avait été suivie jusqu'alors. Mais ces sortes de révolutions, qui portent sur les idées et sur le langage, ne se produisent et ne s'achèvent pas en un jour; on ne peut déterminer au juste quand elles ont commencé, encore moins quand elles triomphent. C'est dire que le *Grand Siècle*, comme on l'a bien nommé, ne s'ouvre pas à une date précise, et simultanément, dans tous les genres d'écrire. L'âge précédent se prolonge encore de quelques années; forcé de céder assez vite dans la poésie lyrique, d'où le chasse Malherbe, et au théâtre, que lui enlève

Corneille, il garde plus longtemps position dans la prose, et il faut Bossuet pour lui fermer à tout jamais la chaire chrétienne.

Pendant tout le commencement du siècle, il y eut un travail de réforme dans la langue, préparation nécessaire des grandes œuvres à venir. Le seizième siècle avait été marqué par une abondance de productions littéraires; il avait été l'époque des essais audacieux, l'époque de l'érudition et de l'imitation. La langue française n'était point éclose. On écrivait tout à la fois à la façon de Rome, d'Athènes, de l'Italie et de l'Espagne, et aussi un peu à la façon des idiomes de nos anciennes provinces.

Malherbe et Balzac, l'un dans les vers et l'autre dans la prose, eurent l'heureuse pensée de rechercher la langue nationale, au milieu de cette invasion des langues étrangères et des patois provinciaux; en la recherchant, ils la créèrent et la fixèrent. Ils ont ainsi mérité d'être comptés comme les deux premiers écrivains du dix-septième siècle.

I.

François de Malherbe, naquit à Caen en 1555, d'une famille noble qui prétendait remonter au temps de Guillaume le Conquérant. Son père avait été réduit par des revers de fortune à accepter la place de simple conseiller au présidial de Caen. D'après ce que Malherbe a raconté lui-même, rien ne fut négligé pour son éducation, qui se fit en partie à Caen, en partie à Paris, et qui s'acheva à l'étranger, dans les universités de Heidelberg et de Bâle.

Tous les biographes prétendent que le père de Malherbe embrassa, sur ses vieux jours, la Réforme, et ils ajoutent que le chagrin qu'en ressentit son fils le décida à quitter la Normandie et à suivre la carrière des armes, sous la conduite de Henri, duc d'Angoulême, grand prieur de France. Rien n'est moins démontré que l'abandon de la foi catholique par le vieux magistrat : ce qui est certain, c'est que le jeune Malherbe, d'humeur tout à la fois poétique et guerrière, peu disposé à prendre la robe comme son père, accompagna en qualité de secrétaire, le duc d'Angoulême en Provence. Il se maria à Aix avec Madeleine de Carriolis, fille d'un président au Parlement. Fixé en Provence, Malherbe n'en sortit que pour faire deux voyages en Normandie jusqu'au moment longtemps attendu et désiré où la fortune lui souriant enfin, l'attacha définitivement à la cour du roi Henri IV.

Racan, son disciple et son biographe, a raconté en quelles circonstances le nom de Malherbe avait été prononcé, pour la première fois, devant Henri IV. C'était en 1601 : le roi demandait au cardinal du Perron, alors évêque d'Évreux, s'il faisait encore des vers, et le prélat n'hésita pas à lui répondre : « Qu'il ne fallait plus que « personne s'en mêlât après M. de Malherbe, gentilhomme « de Normandie; qu'il avait porté la poésie française à un « si haut point que personne n'en pouvait jamais appro- « cher (1). » Henri IV garda le souvenir de celui que du Perron avait loué si magnifiquement, et, en 1605, il pro-

(1) *Mémoires pour la vie de Malherbe*, par Racan.

fita d'un voyage de Malherbe à Paris pour l'attacher à la maison du duc de Bellegarde, son grand écuyer, qui lui assura une pension de mille livres, le logea chez lui, l'admit à sa table, et lui entretint un domestique et un cheval.

A partir de 1605, Malherbe habita le plus ordinairement Paris. Il y mit sa poésie au service de la royauté qui n'eut pas de plus chaud partisan. Ses éloges ne manquèrent ni à Henri IV, ni à Marie de Médicis, ni à Richelieu ; ils furent prodigués même à Louis XIII (1). Presque toutes ses pièces sont de circonstance, composées en mémoire de quelque grande fête ou d'un événement politique. Son dévouement ne fut d'ailleurs pas sans récompense, il eut souvent part aux libéralités princières, et demeura jusqu'à sa mort, le poète en faveur à la cour.

Malherbe eut trois enfants : aucun ne lui survécut. Il perdit d'abord un fils au berceau ; plus tard, une fille âgée de huit ans, et, sur ses vieux jours, un fils déjà mûr, et qui allait être nommé conseiller au parlement d'Aix. Cette dernière douleur fut si vive que, malgré ses soixante-treize ans, le vieux père voulait se battre en duel contre le chevalier de Piles, soupçonné d'avoir été le meurtrier. Après qu'on l'en eut détourné, non sans peine, il alla exprès, de Paris à la Rochelle, demander justice au roi Louis XIII. C'est pendant ce voyage qu'il gagna le mal dont il revint mourir à Paris en 1628.

Il n'est que trop avéré que la vie de Malherbe n'a pas

(1) Malherbe, s'adressant à ce pauvre prince, lors de son entrée à Aix en 1622, ose lui dire :

Grand fils du *grand* Henri, *grand* chef-d'œuvre des Cieux.

été sans reproches, et qu'il participa aux dérèglements de la société corrompue au milieu de laquelle il vécut. Le poète, sur ce point, ne fut pas moins répréhensible que l'homme. A côté de vers qui célèbrent dignement les exploits de Henri IV, s'en trouvent d'autres où il se fait le complice des liaisons adultères du prince. Pourtant, Malherbe avait des sentiments religieux : ce qu'on lui a quelquefois entendu dire de déplacé, relativement aux préceptes de l'Église, n'était que manière de parler pour produire de l'effet, et n'avait point de conséquences fâcheuses dans la conduite. Il allait à la messe toutes les fêtes et tous les dimanches, et il se confessait et communiait à Pâques. Il était très-soumis aux lois du jeûne et de l'abstinence, qu'il a fidèlement observées, même fort avancé en âge. Racan atteste qu'il parlait de Dieu et des choses saintes avec respect ; et un de ses amis rapporte qu'il avait une fois fait vœu, durant la maladie de sa femme, d'aller, si elle guérissait, d'Aix à la Sainte-Baume, à pied et tête nue. Enfin, sa mort a bien prouvé qu'il était plus libre de paroles que de convictions : il appela un prêtre à ses derniers moments, et confessa ses fautes avec foi et avec repentir.

Le caractère et le tour d'esprit de Malherbe convenaient admirablement à la mission de réformateur qu'il se donna, et à l'espèce de dictature littéraire qu'il exerça pendant vingt ans. Il eut au plus haut degré l'amour de soi et de ses œuvres, ainsi que le sentiment profond de sa supériorité. La princesse de Conti lui disait un jour : « Je vous veux montrer les plus beaux vers du monde, que vous n'avez point vus. » Et il répondit aussitôt, avec une vanité

confiante et naïve : « Pardonnez-moi, Madame, je les ai « vus, car, puisqu'ils sont les plus beaux du monde, il faut « nécessairement que ce soit moi qui les aie faits. » Dans une lettre adressée à Balzac, il écrit : « Je ne crois pas qu'il y ait de quoi m'accuser de présomption, quand je dirai qu'il faudrait qu'un homme vînt de l'autre monde, pour ne savoir pas qui je suis (1). » Plusieurs de ses lettres sont pleines de semblables explosions d'amour-propre, et il n'est pas plus modeste en vers qu'en prose. Les endroits où il parle ainsi de lui-même, sont généralement les mieux venus, ceux qui ont plus de vigueur et de verve.

Il ose dire :

> Je suis vaincu du temps; je cède à ses outrages;
> Mon esprit seulement exempt de sa rigueur
> A de quoi témoigner en ses derniers ouvrages
> Sa première vigueur.
>
> Les *puissantes* faveurs dont Parnasse m'honore,
> Non loin de mon berceau commencèrent leurs cours ;
> Je les possédai *jeune* (2) et les possède encore
> A la fin de mes jours (3).

(1) La lettre est entière sur ce ton. Citons encore un ou deux passages : « Le siècle connaît mon nom, et le connaît pour un de ceux qui y ont quelque relief pardessus le commun Et néanmoins ne sais-je pas qu'il y a de certains chats-huants à qui ma lumière donne des inquiétudes.... Écrive contre moi qui voudra; si les colporteurs du Pont-Neuf n'ont rien à vendre que les réponses que je ferai, ils peuvent bien prendre des crochets, ou se résoudre à mourir de faim. On pensera peut-être que je crains les antagonistes. Non fais. Je me moque d'eux, et n'en excepte pas un, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope. »

(2) Le vieux poète se faisait illusion. Ses premiers vers, aujourd'hui perdus, étaient pitoyables et ne sont pas à regretter, au témoignage de Tallemant des Réaux qui les avait lus.

(3) *Ode pour le roi Louis XIII, allant combattre les Rochelois révoltés.*

Et ailleurs, avec une fierté non moins présomptueuse :

> Apollon à portes ouvertes
> Laisse indifféremment cueillir
> Les belles feuilles toujours vertes
> Qui gardent les noms de vieillir ;
> Mais l'art d'en faire les couronnes
> N'est pas su de toutes personnes ;
> Et trois ou quatre seulement,
> Au nombre desquels on me range,
> Peuvent donner une louange
> Qui demeure éternellement (1).

Enfin, rassemblant en deux vers toute la bonne opinion qu'il a de son mérite, il affirme :

> Les ouvrages communs vivent quelques années ;
> *Ce que Malherbe écrit dure éternellement* (2).

De cette confiance tranquille en son génie naissait un dédain absolu pour toute critique. « Le mépris que le « public aura fait de mon ouvrage, dit-il, je le ferai de « son jugement. » Et il agissait comme il l'annonçait. Desportes et toute l'école de Ronsard le poursuivirent en vain de leurs critiques. Il se borna à répondre « que s'il

Cette pièce est de 1627. Malherbe avait près de soixante-treize ans quand il la composa : elle fut pour lui le chant du cygne.

Toutes nos citations de Malherbe sont collationnées sur l'édition récente (1862) de M. Ludovic Lalanne, qui fait partie de la collection des *Grands Écrivains de la France*. C'est un travail de patiente et judicieuse érudition et qui, pour la pureté du texte, ne laisse rien à désirer.

(1) *Ode à la reine Marie de Médicis, sur les heureux succès de sa régence* (1611).

(2) *Sonnet au roi Louis XIII* (1624?)

s'y mettait, il ferait de leurs fautes un livre plus gros que leurs livres mêmes. » Il s'y mit une fois, et l'on a encore un exemplaire de Desportes annoté de sa main (1). Malherbe n'y va pas de main timide : « Cette sottise est non pareille, » dit-il d'un passage. Au bas de quelques stances, il ajoute cette note : « Toute cette pièce est si niaise et si écolière, qu'elle ne vaut pas la peine de la censure. » Il juge ainsi une phrase : « Ceci est dit sans jugement. » Et une autre : « Sot et lourd. » *Étrange oisonnerie*, *niaiserie*, *pédanterie*, *mal*, *très-mal*, *impertinent ;* telles sont les critiques d'assez mauvais goût, mais le plus souvent justes, qui remplissent le volume.

Et ce ne fut pas le livre seul qui eut à subir les boutades de Malherbe. Desportes avait un jour invité notre poète à dîner. Avant de se mettre à table, il voulut courtoisement aller chercher un exemplaire de sa traduction des *Psaumes* pour l'offrir à son hôte ; mais le potage était servi : « Ne vous dérangez pas, dit brusquement Malherbe, votre soupe vaut mieux que vos *Psaumes.* » Les traits semblables abondent, et il serait trop long de les rapporter tous. C'est un malencontreux provincial qui vient à la porte du cabinet de Malherbe demander le président Maynard, — ce poète était président au présidial d'Aurillac, — et qui obtient du maître du logis cette réponse pleine de hauteur : « Quel président demandez-vous ? Il n'y a pas ici d'autre président que moi. » C'est enfin le grand prieur lui-même qui lui fait

(1) A la bibliothèque de la rue Richelieu, à Paris.

montrer, sous le nom d'un autre, une pièce de sa façon et qui reçoit, lui aussi, un compliment peu flatteur : « Ce sonnet est tout comme si c'était Monsieur le grand prieur qui l'eût fait. »

Malherbe n'a pas composé beaucoup de vers. Il n'avait point un génie fécond : la méditation et l'art l'ont fait poète. Il lui fallait du temps pour mettre une pièce en état de paraître. On dit qu'il employa trois ans à composer une ode pour le premier président de Verdun sur la mort de sa femme, et que le président était remarié avant d'avoir reçu les vers. « Le bonhomme Malherbe, écrit Balzac, m'a dit plusieurs fois qu'après avoir fait un poème de cent vers ou un discours de trois feuilles, il fallait se reposer dix ans tout entiers (1). » Et Balzac raconte ailleurs que Malherbe barbouilla une demi-rame de papier pour corriger une seule stance.

Un des premiers ouvrages de Malherbe est imité d'un poème italien dont l'auteur, Le Tansille, était presque son contemporain. Il a pour titre : *les Larmes de saint Pierre*, et le titre suffit à indiquer le sujet. Catherine de Médicis avait introduit en France et mis à la mode Pétrarque et toutes ses fadeurs, ses pointes, ses jeux d'esprit. L'ouvrage de Malherbe atteste qu'à cette époque, le poète en était encore, comme ses contemporains, à admirer l'ingénieuse subtilité des sonnets italiens. Cette œuvre de jeunesse est un tissu d'antithèses et d'hyperboles. On cite partout, comme exemple d'enflure et de mau-

(1) *Lettre à Conrart*, 25 juillet 1650.

vais goût, ces vers sur les marques de repentir de l'apôtre :

> C'est alors que ses cris en tonnerre s'éclatent,
> Ses soupirs se font vents qui les chênes combattent,
> Et ses pleurs, qui tantôt descendaient mollement,
> Ressemblent un torrent qui des hautes montagnes
> Ravageant et noyant les voisines campagnes,
> Veut que tout l'univers ne soit qu'un élément (1).

L'excès est ici manifeste, et on le pardonne à Malherbe qui débutait. Mais on est étonné de voir une enflure presque aussi choquante se reproduire à bien des années de distance. Il s'agit de la douleur de la reine Marie de Médicis après la mort de Henri IV.

L'image de ses pleurs,

> C'est la Seine en fureur qui déborde son onde
> Sur les quais de Paris (2).

On trouve pourtant dans *les Larmes de saint Pierre,* quelques vers bien frappés, d'une vigueur mâle ou même d'une gracieuse poésie. C'est là que, dans une strophe charmante, apparaît l'aimable troupe des saints Innocents, victimes de la cruauté aveugle d'Hérode. Ces enfants, semblables à des fleurs ravies à la terre, avant de s'y

(1) *Les Larmes de saint Pierre.* 1587. Ce méchant poème est adressé au roi Henri III, qui en paya 500 écus la dédicace Le poète ne garda pas une reconnaissance durable de la libéralité royale et il se dédommagea cruellement des éloges menteurs qu'elle lui avait imposés. Ce fut toutefois après la mort du prince, alors que Malherbe pouvait, sans péril, donner cours à ses véritables sentiments.

(2) *Vers funèbres sur la mort de Henri le Grand.* 1610 ou 1611.

être épanouies, s'en vont fleurir au ciel et s'y parer d'une éternelle fraîcheur.

> Ce furent de beaux lis, qui mieux que la nature
> Mêlant à leur blancheur l'incarnate peinture
> Que tira de leur sein le couteau criminel,
> Devant que d'un hiver la tempête et l'orage
> A leur teint délicat pussent faire dommage,
> *S'en allèrent fleurir au printemps éternel.*

On sent revivre dans ces beaux vers un souvenir de l'hymne du Bréviaire romain, *Salvete, flores martyrum* (1).

Le principal titre de Malherbe à la gloire poétique, ce sont ses odes. L'ode convenait peu à son génie calme, réfléchi, toujours contenu ; mais, comme le remarque judicieusement M. Nisard, elle était de toutes les formes poétiques, la plus propre à rendre sensibles des réformes dans la langue, rien n'étant lu de plus près, ni avec plus d'attention aux détails. C'est pourquoi il l'adopta en même temps qu'il empruntait au Tasse et à l'Italie les *Stances,* genre encore presque inconnu en France. La stance se compose d'un nombre déterminé de vers formant un sens complet : d'ordinaire, elle n'en a pas moins de quatre, ni plus de dix. La mesure des vers et le mélange des rimes sont laissés au choix du poète ; mais la forme adoptée pour une stance passe nécessairement à toutes les autres

(1) *Salvete, flores martyrum,*
Quos lucis ipso in limine
Christi insecutor sustulit,
Ceu turbo nascentes rosas.

Vos prima Christi victima,
Grex immolatorum tener,
Aram sub ipsam simplices,
Palma et coronis luditis.

de la même pièce. Des sonnets, dont aucun n'est très-remarquable, quelques chansons sans grande verve, trois belles paraphrases de psaumes, complètent le bagage poétique de Malherbe, qui tient facilement en un seul volume. Il y fait preuve d'un talent ferme, vigoureux, sûr de lui-même, qui n'a jamais ni emportements, ni écarts, ni défaillances, mais auquel manquent la facilité, l'abondance et aussi un peu l'éclat. Ce qui lui plaît surtout, et ce qu'il exprime admirablement, ce sont les idées grandes, nobles, élevées, qui demandent de fortes couleurs et des accents énergiques. Aussi la pensée des malheurs et des guerres qui remplirent les règnes de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII, a été la meilleure et la plus féconde de ses inspirations. Il en a tiré une belle opposition entre les fureurs de la discorde et les délices de la paix :

La discorde aux crins de couleuvre,
Peste fatale aux potentats,
Ne finit ses tragiques œuvres
Qu'en la fin même des États;
D'elle naquit la frénésie
De la Grèce contre l'Asie,
Et d'elle prirent le flambeau
Dont ils désolèrent leur terre,
Les deux frères de qui la guerre
Ne cessa point dans le tombeau.

C'est en la paix que toutes choses
Succèdent (1) selon nos désirs ;

(1) Succéder, du temps de Malherbe, signifiait *avoir un heureux succès, réussir*.

Comme au printemps naissent les roses,
En la paix naissent les plaisirs ;
Elle met les pompes aux villes,
Donne aux champs les moissons fertiles,
Et de la majesté des lois
Appuyant les pouvoirs suprêmes,
Fait demeurer les diadèmes
Fermes sur la tête des rois (1).

Il a puisé à la même source une vigoureuse indignation contre la mollesse et les vices de Henri III :

Quand un roi fainéant, la vergogne des princes,
Laissant à ses flatteurs le soin de ses provinces,
Entre les voluptés indignement s'endort,
Quoique l'on dissimule, on n'en fait point d'estime ;
Et si la vérité se peut dire sans crime,
C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort (2).

Et des louanges magnifiques à Henri IV :

Tu nous rendras alors nos douces destinées ;
Nous ne reverrons plus ces fâcheuses années
Qui pour les plus heureux n'ont produit que des pleurs.
Toute sorte de biens comblera nos familles,

(1) *Ode à la reine Marie de Médicis, sur les heureux succès de sa régence.* 1610 ou 1611. — La première des deux strophes citées est un lieu commun mythologique rajeuni par l'expression : mais la seconde est neuve pour le fond et pour la forme ; elle a tout ensemble de la grâce et de l'énergie.

(2) *Prière pour le roi Henri le Grand, allant en Limousin.* 1605. — L'Académie française consacra trois mois (du 9 avril au 6 juillet 1638) à l'examen de cette pièce qui a en tout 226 vers ; encore elle n'acheva pas sa besogne, car elle ne s'occupa point des 24 derniers. Seule, la strophe que nous citons trouva grâce devant l'illustre Compagnie.

La moisson de nos champs lassera les faucilles,
Et les fruits passeront la promesse des fleurs.. (1)

« Cette strophe, dit André Chénier, est pure, harmonieuse, animée, pleine de grâce et de facilité. Je ne sais rien nulle part, où il y ait plus d'imagination, de goût, de vraie poésie, que dans les deux derniers vers. Le dernier surtout est d'une élégance si exquise, qu'il n'a pas été surpassé en français. Il est tout à fait virgilien (2). »

Enfin, c'est encore le souvenir des anciennes guerres de religion qui dicta au poète le début de la pièce à Louis XIII marchant contre les Rochelois révoltés, où La Harpe voyait « un exemple de ce beau feu qui doit animer l'ode. »

Donc, un nouveau labeur à tes armes s'apprête;
Prends *ta foudre*, Louis, et va *comme un lion*
Donner le dernier coup à la dernière tête
De la rébellion.

Il faut avouer que Malherbe exprime rarement des sentiments délicats ou tendres et qu'il n'est point sensible, du moins à la façon de certains poètes. C'était une nature peu accessible aux émotions douces, et un cœur qui ne se troublait point facilement. On a pourtant de lui une pièce célèbre, heureusement inspirée par une douleur vraie. Ce sont les stances adressées à François du Périer, gentilhomme provençal, qui avait perdu sa fille Margue-

(1) Même pièce.

(2) *Commentaire* d'André Chénier *sur Malherbe.*

rite, en 1599, l'année de la mort de la petite Jourdaine, la fille chérie du poète. Dans cette pièce, Malherbe, au souvenir de la jeunesse et de la beauté qu'un moment a éteintes, surtout à la pensée de l'enfant qu'il avait lui-même perdue, rencontre ses vers les plus touchants :

Ta douleur, du Périer, sera donc éternelle,
Et les tristes discours
Que te met en l'esprit l'amitié paternelle
L'augmenteront toujours ?

La Harpe, qui ne conçoit pas une belle pensée exprimée sans un peu d'artifice, fait une observation sur le choix heureux du rhythme : « Ce petit vers, qui tombe régulièrement après le premier, sied à merveille pour peindre l'abattement de la douleur. »

Le malheur de ta fille au tombeau descendue,
Par un commun trépas.
Est-ce quelque dédale, où ta raison perdue
Ne se retrouve pas ?

Je sais de quels appas son enfance était pleine,
Et n'ai pas entrepris,
Injurieux ami, de soulager ta peine
Avecque son mépris.

Mais elle était du monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin ;
Et rose elle a vécu ce que vivent les roses
L'espace d'un matin.

Plus loin, dans la même pièce, se trouvent ces huit vers gravés dans toutes les mémoires :

> La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ;
> On a beau la prier,
> La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,
> Et nous laisse crier,
>
> Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre.
> Est sujet à ses lois ;
> Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
> N'en défend point nos rois (1).

La paraphrase du psaume CXLV, l'emporte sur tout le reste. Il est regrettable que Malherbe n'ait pas essayé plus souvent de reproduire en notre langue la poésie du roi-prophète : il n'avait pas le génie assez puissant, ni assez élevé pour parvenir lui-même à cette hauteur de pensées et d'images, mais il avait assez de goût et assez d'habitude de la langue pour donner une traduction tout à fait digne du texte sacré.

> N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde ;
> Sa lumière est un verre, et sa faveur une onde
> Que toujours quelque vent empêche de calmer.
> Quittons ces vanités, lassons-nous de les suivre ;
> C'est Dieu qui nous fait vivre.
> C'est Dieu qu'il faut aimer.

(1) Souvenir d'Horace :

> Pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
> Regumque turres.
>
> (*Odes*, I, 4.)

En vain pour satisfaire à nos lâches envies
Nous passons près des rois tout le temps de nos vies
A souffrir des mépris et ployer les genoux.
Ce qu'ils peuvent n'est rien ; ils sont comme nous sommes,
Véritablement hommes,
Et meurent comme nous (1).

Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière
Que cette majesté si pompeuse et si fière
Dont l'éclat orgueilleux étonne l'univers ;
Et dans ces grands tombeaux, où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.

Là se perdent ces noms de maîtres de la terre,
D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre ;
Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs ;
Et *tombent avec eux* d'une chute commune (2)
Tous ceux que leur fortune
Faisait leurs serviteurs.

(1) J.-B. Rousseau, dans une ode tirée du psaume XLVIII, s'est souvenu de l'admirable strophe de Malherbe, et il a dit, mais avec moins de chaleur et de poésie :

Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes ;
Quelque élevés qu'ils soient ; *ils sont ce que nous sommes ;*
Si vous êtes mortels, ils le sont comme vous.

Un peu plus loin, dans la même pièce, se retrouve la trace de Malherbe et une réminiscence, plus déguisée, de sa dernière strophe :

Là s'anéantiront ces titres magnifiques,
Ce pouvoir usurpé, ces ressorts politiques
Dont le juste autrefois sentit le poids fatal.

La distance est grande entre les deux poètes et toute à l'avantage de Malherbe.

(2) Dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie*, Fénelon admire beaucoup cette inversion. « Toute notre nation l'a approuvée, dit-il. » Il va jusqu'à la proposer comme modèle de celles qu'il serait facile et souhaitable d'introduire dans notre langue.

Malherbe s'est arrêté là : il s'est abstenu de paraphraser la dernière partie du psaume, craignant, disait-il, de ne pouvoir faire passer dans notre langue tout ce que cette fin avait de sublime (1).

La prose de Malherbe, sans être à la hauteur de ses vers, n'est point du tout méprisable. Elle a des mérites incontestables et tout nouveaux de correction, de pureté, de noblesse; sous ce rapport, Malherbe prépare et annonce Balzac. Outre la traduction très-travaillée, de quelques parties de Tite-Live et de Sénèque, on a conservé des lettres familières en grand nombre. Elles sont presque toutes adressées au savant Peiresc, conseiller au parlement d'Aix, et offrent une chronique sûre et parfaitement authentique de la cour de France, pendant les dernières années de Henri IV et les premières de Louis XIII. Écrites d'un style plus rude et de moins bonne grâce que les traductions, elles ont de l'agrément et comme on aurait dit quelques années plus tard, sentent l'honnête homme. S'il fallait citer, comme pièce justificative, quelque morceau meilleur et presque achevé, nous choisirions volontiers le trop court fragment de lettre du poète à sa femme, sur la mort de la petite Jourdaine. C'est une consolation en prose, d'un accent ému et déjà dans la langue du dix-septième siècle. Voici quelque traits de cette page touchante :

(1) Le psaume CXLV commence ainsi : *Lauda, anima mea, Dominum.* Malherbe n'a paraphrasé, et très-librement, que les trois premiers versets. — On a encore de lui la traduction remarquable de deux autres psaumes, le psaume VIII, *Domine, dominus noster,* et le psaume CXXVIII, *Sæpe expugnaverunt me.*

« Ma chère fille et la vôtre, notre belle Jourdaine n'est plus au monde. Je fonds en larmes en vous écrivant ces paroles; mais il faut que je vous les écrive.... Je possédais cette fille avec une perpétuelle crainte, et m'était avis, si j'étais une heure sans la voir, qu'il y avait un siècle que je ne l'avais vue. Je suis hors de cette appréhension; mais j'en suis sorti d'une façon cruelle et digne de regrets..... Je m'étais proposé de vous consoler; mais comme le ferais-je, étant désolé comme je suis?.... A la nouveauté de cet accident, un de mes plus profonds ennuis, et qui donnait à mon âme des atteintes plus vives et plus sensibles, c'était que vous n'étiez avec moi pour m'aider à pleurer à mon aise, sachant bien que vous seule, qui m'égaliez en intérêt, me pouviez égaler en affliction (1).... »

II.

Si Malherbe est grand comme poète, il est grand surtout comme réformateur et comme législateur. Il réforma et épura la langue poétique, qui avait été corrompue par les

(1) 23 juin 1599.

Nous n'avons pas indiqué tous les écrits en prose de Malherbe auxquels, dans son édition, M. Lalanne a ajouté de curieuses pages restées jusqu'alors inédites. Elles forment une *Instruction à son fils*, écrite au moment du voyage que Malherbe fit à Paris, en 1605. Le sujet de l'ouvrage n'est pas ce que le titre pourrait faire espérer; il s'agit uniquement de la généalogie de la famille et de ses droits aux successions à échoir en Normandie. La plume qui a écrit les odes et les stances y sait prendre les allures précises et méfiantes du style des procureurs. Le père prévoit toutes les contestations éventuelles et enseigne à son fils la bonne façon de défendre son patrimoine. Involontairement, cela fait penser aux vers de Boileau :

> Soutenons bien nos droits, *sot est celui qui donne :*
> C'est ainsi devers Caen que *tout Normand* raisonne;
> Ce sont là les leçons dont un père Manceau
> Instruit son fils novice au sortir du berceau.
>
> (*Ep.* II, 1673).

excès de l'école de Ronsard. Ronsard, pour enrichir, ou plutôt pour créer en France la langue des vers, une langue noble, savante, harmonieuse, avait largement et servilement puisé dans les langues anciennes, et sa muse, « en français, parlant grec et latin », avait méconnu le caractère et les richesses naturelles de l'idiome national. Outre les mots d'origine grecque et latine, il avait fait appel à la technologie des métiers et aux patois provinciaux. « Ne se faut soucier, disait Ronsard, si les *vocables* sont Gascons (1) Poitevins, Normands, Manceaux, Lyonnais ou d'autres pays, pourvu qu'ils soient bons (2). » De là, ce « faste pédantesque, » que lui reproche si justement Boileau et qui fut le trait distinctif d'une poésie ingénieuse, inaccessible au vulgaire, faite pour le petit nombre des lettrés et des érudits.

Malherbe voulut délivrer la langue de cette invasion anti-française, lui rendre son indépendance, son génie, la popularité qu'elle avait perdue, la placer enfin à un niveau qui ne fut, ainsi que l'observe M. Nisard, « ni au-dessous de la délicatesse des classes élevées, ni au-dessus de l'intelligence de la foule. » C'était une œuvre de fusion, de discipline, de goût, qu'il entreprit, au moment même où Henri IV, par l'apaisement des discordes civiles, venait de jeter les premiers fondements de l'unité nationale. « Malherbe, dit avec raison M. Geruzez, fit pour la

(1) Tout naturellement le *Gascon* était fort en honneur. Il était venu en France à la suite de Henri IV. Malherbe réussit, comme il s'en vantait, à *dégasconner* la cour.

(2) Ronsard, *Abrégé de l'Art poétique français.*

langue française ce que son maître, Henri IV, fit pour la France; grâce au roi, les Français furent une nation, et, par Malherbe, le français fut un idiome ; l'un établit et maintint l'indépendance du pays, l'autre celle du langage. Lorsque le Béarnais, maître de Paris, vit défiler devant lui les soldats de l'Espagne, il leur dit : « Bon voyage, messieurs! mais n'y revenez pas. » Malherbe adressa le même compliment aux mots étrangers qui avaient fait invasion sous les auspices de Ronsard. Aux imitations latines et grecques et aux locutions tirées des divers patois, il substitua les expressions de la pure langue française parlée dans le cœur du pays, à Paris. Quand on lui demandait son avis sur quelque mot douteux, il avait coutume de renvoyer par plaisanterie aux crocheteurs du Port-au-Foin, « les maîtres pour le langage, disait-il, tant il était persuadé que la langue du peuple est la plus naturelle et la meilleure. »

Ce serait un tort de croire que Malherbe n'aima et n'imita pas les anciens. Il connaissait et pratiquait leur littérature : Ses traductions en sont des preuves certaines. Il portait continuellement un Horace avec lui et, à vrai dire, c'était peine inutile : car il le savait tout entier de mémoire. Du reste, il préférait les Latins au Grecs, sans doute par esprit de réaction contre le siècle précédent. Mais l'usage qu'il faisait de l'antiquité était sobre et prudent, et il s'en appropriait les beautés par une imitation intelligente et discrète. Ronsard et son école avaient, pour les Grecs et les Latins, une passion telle, qu'ils pillaient leurs pensées plutôt qu'ils ne les choisissaient. C'était une importation di-

recte, entière, des chefs-d'œuvre étrangers. « Les imitations de Malherbe, remarque Balzac, sont bien moins violentes, sont bien plus fines et plus adroites. Il ne gâte point les inventions d'autrui en se les appropriant. Au contraire, ce qui n'était que bon au lieu de son origine, il sait le rendre meilleur par le transport qu'il en fait. Il va presque toujours au delà de son exemple, et, dans une langue inférieure à la latine, son français égale ou surpasse le latin (1). »

Malherbe ne se contenta pas de réformer. Il eut à cœur d'édifier, c'est-à-dire de donner des règles justifiées par une expérience personnelle et couronnées d'un succès meilleur que les nouveautés et les hardiesses de ses prédécesseurs. Tout d'abord, il prescrivit dans la composition beaucoup de lenteur et un soin minutieux des détails. Balzac a dit, en parlant de Ronsard : *Ducentos versus ante cibum et totidem cœnatus scripsisse amabat.* On a vu si Malherbe était loin d'une pareille fécondité. Dans sa longue carrière de soixante-treize ans, c'est à peine si le laborieux écrivain a produit un volume de vers. Il travaillait extrêmement son style et apportait au choix des expressions une attention scrupuleuse. « *Primus,* dit encore Balzac dans la même lettre, *viam vidit qua iretur ad carmen..... docuit quid esse pure et cùm religione scribere.... docuit in vocibus et sententiis delectum, eloquentiæ esse originem. .. Semper sibi constans et sui ubique similis, finxit et emendavit civium suorum ingenia* (1). »

Les changements matériels introduits par Malherbe dans

(1) XXXIe Entretien.

(1) Lettre à M. de Silhon, dont la date n'est point connue.

la versification sont nombreux et importants, et ils ont tous pour objet de rendre l'art plus difficile. Non pas qu'il ait voulu multiplier à plaisir les entraves, mais il n'a reculé devant aucune de celles que l'expérience justifiait. En ce sens, il a été le précurseur de Boileau. Ainsi, il proscrit les rencontres de voyelles ou *hiatus*. C'est déjà la fameuse règle :

> Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée,
> Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Il interdit l'*enjambement*, aux grands applaudissements de Boileau :

> Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.

Tous les grands poètes du dix-septième siècle observèrent cette règle, qui, par la régularité trop uniforme de la coupe, expose leurs vers à la monotonie. En revanche, les poètes modernes semblent avoir suivi la règle contraire.

Malherbe recommande la *césure*, c'est-à-dire le repos à l'hémistiche, et, sur ce point encore, il est d'accord avec l'*Art poétique* :

> Que toujours dans vos vers le sens, coupant les mots,
> Suspende l'hémistiche, en marque le repos.

Mais il défend absolument les consonnances de l'hémistiche avec la fin du vers.

Il recherche la richesse de la rime, et va, sur ce point, presque jusqu'à l'excès. Il voulait qu'on rimât pour les yeux aussi bien que pour les oreilles. Racan se montrait au contraire trop facile, et Malherbe le lui reprochait sévère-

ment. Il le reprenait de rimer le simple et le composé comme *temps* et *printemps, jour* et *séjour*, les mots dérivés d'un même mot, commme *admettre*, *commettre*, *promettre*, les noms propres, par exemple *Thessalie* et *Italie*, etc., etc... On trouve, répétait-il souvent, de plus beaux vers en rapprochant des mots éloignés, et rien ne sent plus son grand poète, que de tenter des rimes difficiles.

> La rime est une esclave et ne doit qu'obéir.

Tous ces points de contact entre deux poètes dont la mission fut semblable expliquent les vers où Boileau salue la venue de Malherbe comme une sorte d'avénement :

> *Enfin Malherbe vint,* et, le premier en France,
> Fit sentir dans les vers une juste cadence,
> D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
> Et réduisit la muse aux règles du devoir.
> Par ce sage écrivain la *langue réparée*
> N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
> Les stances avec grâce apprirent à tomber
> Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
> Tout reconnut ses lois ; et ce guide fidèle
> Aux auteurs de ce temps sert encore de modèle.
> Marchez donc sur ses pas ; aimez sa pureté,
> Et de son tour heureux imitez la clarté (1).

Cette révolution dans la langue poétique trouva des adversaires parmi les poètes du temps, accoutumés à faire rapidement des vers faciles. Régnier (2), le neveu de ce

(1) *Art poétique*, ch. Ier. 1674.

(2) Mathurin Régnier, né en 1573, est mort en 1613. Il avait été lié d'amitié avec Malherbe jusqu'au fameux dîner chez Desportes, qui les brouilla.

Desportes que Malherbe avait si mal traité, autant pour venger une injure qui lui semblait personnelle que pour prendre en main la cause de la poésie chargée d'inutiles entraves, composa sa neuvième satire contre ces rêveurs,

> dont la muse insolente,
> Censurant les plus vieux, arrogamment se vante
> De réformer les vers.

Ils méprisent insolemment les Grecs, les Latins, et prétendent trouver des taches dans le maître lui-même, dans Ronsard. D'après eux,

> Ronsard en son métier n'était qu'un *apprentif.*

Ils défendent à la poésie de s'alimenter aux sources abondantes et pures de la docte antiquité; c'est ailleurs qu'elle doit chercher ses modèles de bien dire et il lui faut

> Parler comme à Saint-Jean parlent les crocheteurs (2).

Que sont-ils donc ces fiers critiques, pour s'arroger le droit de régir le Parnasse?

> ..... Leur savoir ne s'étend seulement
> Qu'à regratter un mot douteux au jugement,
> Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphtongue,
> Épier si des vers la rime est brève ou longue.

Là est toute leur science; d'ailleurs

> Nul aiguillon divin n'élève leur courage,
> *Ils rampent bassement...*

et, dépourvus du feu sacré et de toute inspiration,

> s'ils font quelque chose,
> *C'est proser de la rime, et rimer de la prose.*

(2) La rue Saint-Jean était tout proche de la place de Grève.

A cette vive attaque, Malherbe ne répondit pas. Il fit mieux. Pour assurer la durée de sa réforme et triompher de ses contradicteurs, il tint école et laissa toute une postérité littéraire. Il travailla à former directement plusieurs disciples, auxquels il n'épargna pas les conseils. Racan fut le plus docile et le plus distingué de ces élèves que le maître réunissait tous les soirs dans sa petite chambre de l'hôtel de Bellegarde (1). Le marquis de Racan était une sorte d'épicurien aimable, insouciant et spirituel, qui amusait la société polie par ses incroyables distractions, et qui donnait aux muses tous les loisirs d'une vie inoccupée. Il avait à la vérité du sentiment, de la simplicité et du naturel, et il a excellé à peindre les charmes de la vie des champs. Ses stances sur la *Retraite* sont restées célèbres à ce titre. On y reconnaît un amour sincère de la campagne, chérie, non pas à la manière d'Horace et pour le plaisir de la chanter, mais à la manière de La Fontaine, pour la douceur et l'habitude d'y vivre. Le poète s'adresse à un ami qu'il convie à se retirer du monde :

> Tircis, il faut penser à faire la retraite :
> La course de nos jours est plus qu'à demi-faite.

(1) Le président Maynard (1582-1646) fut aussi l'un des élèves de Malherbe. Les poésies licencieuses qui restent de lui donnent une petite idée de ses mœurs, de son caractère et même de son talent poétique. Il était grand faiseur de sonnets, où il ne réussissait que rarement, s'il faut croire Boileau :

> A peine dans Gombaud, *Maynard* et Malleville,
> En peut-on admirer deux ou trois *(sonnets)* entre mille.
> (*Art poétique*, ch. II).

Lors de la fondation de l'Académie française, Maynard et Racan furent des premiers membres choisis. L'École de Malherbe ne pouvait manquer d'y occuper une place d'honneur.

L'âge insensiblement nous conduit à la mort.
Nous avons assez vu sur la mer de ce monde
Errer au gré des flots notre nef vagabonde;
Il est temps de jouir des délices du port.

Et bientôt, après quelques mots sur l'inconstance de la fortune et la vanité de l'ambition, Racan passe à la description des plaisirs des champs. Ce n'est, si l'on veut, qu'une imitation de l'épode d'Horace : *Beatus ille qui procul negotiis*... mais une imitation à la façon de Malherbe, c'est-à-dire libre, naturelle, originale. Voici le portrait du véritable ami de la campagne :

Il laboure le champ que labourait son père;
Il ne s'informe point de ce qu'on délibère
Dans ces graves conseils d'affaires accablés :
Il voit sans intérêt la mer grosse d'orages,
Et n'observe des vents les sinistres présages
Que pour le soin qu'il a du salut de ses blés.

Roi de ses passions, il a ce qu'il désire,
Son fertile domaine est son petit empire;
Sa cabane est son Louvre et son Fontainebleau;
Ses champs et ses jardins sont autant de provinces,
Et, sans porter envie à la pompe des princes,
Se contente chez lui de les voir en tableau.

Il voit de toutes parts combler d'heur sa famille,
La javelle à plein poing tomber sous la faucille,
Le vendangeur ployer sous le faix des paniers;
Et semble qu'à l'envi les fertiles montagnes,
Les humides vallons et les grasses campagnes
S'efforcent à remplir sa cave et ses greniers.

« Quel heureux mélange de réalité et d'imagination,

remarque très-justement un critique! Qu'on aime à voir apparaître enfin dans la poésie française *ces vendangeurs* qui plient sous le poids de leurs *paniers* et ces *javelles* qui tombent *à plein poing sous la faucille!* Quelle bonne odeur de village et de prairies! »

Sans doute, Boileau se rappelait ces vers, lorsqu'il opposait Racan à Malherbe, dans l'*Art poétique:*

> Malherbe d'un héros peut vanter les exploits;
> Racan, chanter Philis, les bergers et les bois (1).

Et il renouvelait le parallèle, dans une lettre à Maucroix, qui est une excellente page de critique littéraire et sur laquelle il faudra revenir :

« Malherbe croît de réputation à mesure qu'il s'éloigne de son siècle. La vérité est pourtant, et c'était le sentiment de notre cher ami Patru, que la nature ne l'avait pas fait grand poète; mais il corrige ce défaut par son esprit et par son travail : car, personne n'a plus travaillé ses ouvrages que lui, comme il paraît assez par le petit nombre de pièces qu'il a faites. Notre langue veut être extrêmement travaillée. Racan avait plus de génie que lui; mais il est plus négligé, et songe trop à le copier. Il excelle surtout, à mon avis, à dire les petites choses; et c'est en quoi il ressemble mieux aux anciens, que j'admire surtout par cet endroit (2). »

La Fontaine, au début d'une de ses fables, unit aussi la gloire du disciple et la gloire du maître dans ces deux vers où il ne paraît mettre aucune différence entre Malherbe et Racan :

(1) *Art poétique*, ch. I.
(2) 29 avril 1695.

Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa lyre,
Disciples d'Apollon, *nos maîtres,* pour mieux dire (1).

Mais Boileau s'est permis, contre son habitude, une hyperbole de louange, en faveur de Racan, lorsqu'il l'a élevé au rang de poète épique dans sa neuvième satire.

Racan pourrait chanter au défaut d'un Homère (2).

Les qualités de ce poète et les genres qu'il a cultivés, ne confirment point cette appréciation trop favorable. Il ne reste de lui que des odes, des stances dont quelques-unes sont charmantes, grand nombre de paraphrases de psaumes et une espèce de comédie pastorale, intitulée : *Bergeries*, où tous les personnages parlent aux champs un langage de convention, mélange de bel-esprit prétentieux et de fade galanterie.

Quoi qu'il en soit, Racan dut beaucoup à Malherbe, qui exerça sur tous les jeunes écrivains que son talent groupait autour de lui, une domination toujours très-réelle et le plus souvent salutaire. Balzac, qui s'est montré en vingt endroits un juste appréciateur des mérites du réformateur, a tracé de son minutieux despotisme un portrait piquant et curieux. A part le ton, qui est amer, et l'exagération, qui est évidente, il y a de la vérité dans ces quelques lignes :

(1) *La Fontaine*, liv. III, fab. I.

(2) On doit faire ici une observation à la décharge de Boileau. En 1667, au moment où fut composée la IXe satire, Racan vivait encore. L'autorité de son nom était grande et sa réputation n'avait rien perdu de son éclat. Il n'est pas étonnant que Boileau, jeune et à son début, se soit laissé éblouir. Plus tard, en 1695, dans toute la maturité de l'âge et du talent, il donnera une appréciation plus vraie et comme son jugement définitif : c'est l'extrait de la lettre à Maucroix.

« Vous vous souvenez du *vieux pédagogue* de la cour, qu'on appelait autrefois le *tyran des mots et des syllabes*, et qui s'appelait lui-même, lorsqu'il était en belle humeur, *le grammairien à lunettes et en cheveux gris*. N'ayons point dessein d'imiter ce que l'on conte de ridicule de ce vieux docteur. Notre ambition se doit proposer de meilleurs exemples. J'ai pitié d'un homme qui fait de si grandes différences entre *pas* et *point*; qui traite l'affaire des gérondifs et des participes comme si c'était celle de deux peuples voisins l'un de l'autre et jaloux de leurs frontières. Ce docteur en langue vulgaire avait accoutumé de dire que, depuis tant d'années, il travaillait à dégasconner la cour, et qu'il n'en pouvait venir à bout. La mort l'attrapa sur l'arrondissement d'une période, et l'an climatérique l'avait surpris délibérant si *erreur* et *doute* étaient masculins ou féminins. Avec quelle attention voulait-il qu'on l'écoutât, quand il dogmatisait de l'usage et de la vertu des particules (1) ! »

S'il faut en croire Racan, le *vieux pédagogue*, sur son lit de mort, donna raison à Balzac : « On dit qu'une heure avant que de mourir, après avoir été deux heures à l'agonie, il se réveilla comme en sursaut pour reprendre son hôtesse qui lui servait de garde, d'un mot qui n'était pas bien français à son gré ; et comme son confesseur lui en fit réprimande, il lui dit qu'il ne pouvait s'en empêcher, et qu'il voulait, jusqu'à la mort, maintenir la pureté de la langue française (2).

(1) *Socrate chrétien*, discours dixième.

(2) *Mémoires pour la vie de Malherbe.*

CHAPITRE DEUXIÈME

Balzac et la réforme dans la prose.

I.

Comme on reprochait à Malherbe de se montrer trop difficile aux écrivains de son temps et de leur refuser toute louange, il répondit en montrant un volume de lettres qui venait de paraitre : « J'approuve ce qui est bon ; et, pour marque que j'approuve quelque chose, je vous annonce que le jeune homme qui a fait ces lettres sera le *restaurateur de la langue française* (1). » Ce jeune homme, si favorablement apprécié par un juge avare d'éloges, était Balzac, qui exerça, en effet, sur la prose française, une salutaire influence, semblable à celle que Malherbe, à la même époque, exerça sur la poésie.

Jean-Louis Guez, sieur de Balzac, naquit à Angoulême en 1597 (2) : il était fils de Guillaume Guez, gentilhomme de Languedoc. A l'âge de dix-sept ans, Balzac alla en Hollande, probablement pour y compléter ses études, faites

(1) *Mémoires anecdoctes*, dans les *Œuvres* de Segrais.

(2) Et non 1594, comme prétendent plusieurs biographes.

avec succès dans sa ville natale, sous la direction des Jésuites. Pendant son séjour en Hollande, il composa un *Discours politique sur l'état des Provinces Unies,* véritable « composition d'écolier, » et « folie de jeune homme, » ainsi qu'il le déclara vingt-cinq ans plus tard. Peu de temps après, Balzac accompagna dans plusieurs voyages le duc d'Épernon, à qui son père était attaché. Il se donna ensuite à Louis de Nogaret, cardinal de La Valette, et fut envoyé à Rome où il passa deux ans, de 1621 à 1623. On ne sait pas bien quelle espèce de mission il devait y remplir ni comment il s'en acquitta. Lui-même en parle en termes légers dans une lettre assez plaisante qu'il adresse à son protecteur.

« Mais encore, vous veux-je vous informer de quelle façon j'emploie votre argent, et vous rendre compte plus particulièrement des affaires que je fais pour vous à Rome. Premièrement, au mois où nous sommes, je cherche tous les remèdes imaginables contre la violence de la chaleur. J'ai un éventail qui lasse les mains de *quatre valets et fait un vent en ma chambre qui ferait des naufrages en pleine mer.* Je ne dîne point que je noircisse de la neige dans du vin de Naples et que je ne la fasse fondre sous des melons. Je vis la moitié du temps dans l'eau, et l'autre sur terre. Je me lève tous les jours deux fois, et, quand je sors du lit, c'est pour entrer dans un bois d'orangers, où je rêve au bruit de douze fontaines... C'est affaire au vulgaire à sentir les fleurs, j'ai trouvé le moyen de les manger et de les boire; et le printemps est toute l'année chez moi, *ou en eaux ou en conserves...* Outre cela, en qualité de monsieur votre agent, je suis presque toujours en festin, et là, cependant que les autres se chargent de matières et de ce qui pèse le plus, moi, qui n'ai guères d'appétit, je choisis les oiseaux qui sont engraissés de sucre et me nourris de l'âme du fruit et de la viande, qu'on appelle la gelée. Ce sont, Monseigneur,

tous les services que je vous rends au lieu où je suis, et toutes les fonctions de ma résidence auprès de notre Saint-Père (1). »

A son retour d'Italie, n'étant encore âgé que de 28 ans, il se confina presque immédiatement dans sa terre de Balzac, d'où il ne sortit presque plus que pour se montrer cinq ou six fois à Paris. Plusieurs causes le décidèrent à cette retraite prématurée. Le motif avoué fut son état habituel de maladie et de souffrance. Il n'avait pas trente ans que déjà il se plaignait par plaisanterie d'être « plus vieux que son père, et aussi usé qu'un vaisseau qui aurait fait trois fois le voyage des Indes (2). » C'est une des hyperboles qui lui sont familières. Il dit ailleurs, dans un écrit adressé à Chapelain peu de temps avant sa mort : « Si on pouvait séparer de la vie de votre ami les jours que la douleur et la tristesse en ont retranchés, il se trouverait que, depuis qu'il est au monde, il n'a pas vécu un an tout entier (3). » Mais les contemporains ne croyaient pas beaucoup à la maladie éternelle de Balzac, déclarée solennellement au public, et quelques-uns l'en raillaient. « Comment voulez-vous qu'il se porte bien, disait de lui à Richelieu le bel-esprit Bautru : il ne parle que de lui-même et à chaque fois il se découvre ; tout cela l'enrhume. »

On a dit que la perte des bonnes grâces du cardinal Richelieu avait contribué à l'exil volontaire de Balzac plus que le délabrement de sa santé, et les lignes suivantes ont semblé justifier cette assertion :

(1) Lettre au card. de La Valette, 15 juillet 1621.
(2) 28 juillet 1622. Lettre à Mgr le Boutillier, évêque d'Aire.
(3) *Entretien IX.*

« Ce Monsieur de Luçon *(Richelieu)* avait vu je ne sais quoi de votre voisin *(Balzac)*, « qui lui avait, disait-il, *châtouillé l'esprit*, » et qui l'obligea de rechercher son amitié. Ayant apporté d'Avignon un désir passionné de le connaître, il lui fit une infinité de caresses à son arrivée à Angoulême. Il le traita d'illustre; d'homme rare, de personne extraordinaire. Et l'ayant un jour prié à dîner, il dit à force gens de qualité qui étaient à table avec lui : « Voilà un homme (cet homme n'avait alors que vingt et deux ans) à qui il faudra faire du bien, quand nous le pourrons, et il faudra commencer par une abbaye de dix mille livres de rente. »

« N'est-il pas vrai qu'on ne saurait guères voir de plus beaux commencements ? A Rome, on lui eût là-dessus prêté de l'argent; on lui eût fait des gageures sur ces avances de la fortune. Toutefois les choses en sont demeurées là. *Monsieur le Cardinal de Richelieu ne s'est point souvenu de ce qu'avait dit Monsieur l'évêque de Luçon* (1). »

Balzac parlait ainsi dans les derniers temps de sa vie; mais, lorsqu'il quitta Paris et la cour, en 1624, Richelieu se répandait encore en protestations d'amitié, en promesses pour l'avenir et l'assurait « qu'il recevrait bientôt des marques de son affection. » Aussi, vaut-il mieux penser que l'éloignement de l'écrivain précéda et peut-être causa la froideur du ministre. L'âme fière de Balzac, affirme d'Olivet, ne put se résoudre à cette patience et à ces bassesses que l'ambition exige de ceux qui n'ont que du mérite (2). » Il ne voulut point de la condition faite aux poètes et aux écrivains pensionnés, et un mot de mécontentement échappé au cardinal : « Se croit-il assez grand seigneur pour ne pas dédier ses livres ? » prouve qu'il préféra sa liberté aux

(1) *Entretien VIII*, adressé par Balzac à Conrart.

(2) *Histoire de l'Académie française*, notice sur Balzac.

faveurs de Richelieu. S'il faut l'en croire, il aurait fait d'ailleurs un médiocre courtisan, et sa nature indépendante répugnait à ce genre de vie dont il a tracé un portrait piquant :

« Je ne saurais prendre cet accent avec lequel ils *(les courtisans)* donnent de l'autorité à leurs sottises, ni faire d'une nouvelle un mystère, en la disant à l'oreille. Je sais encore moins cacher mes défauts et faire le personnage d'un homme de bien, si je ne le suis pas véritablement. Et quand je pourrais me rendre capable de cette science, il me fâcherait fort, après avoir passé neuf portes et donné des batailles pour en venir là, d'être enfin arrêté à la dixième, et, si on m'y recevait quelquefois, d'entrer en un pays où les chapeaux n'ont point été faits pour couvrir la tête et où tout le monde devient bossu à force de faire des révérences (1). »

De petites déceptions littéraires ne firent pas regretter à Balzac son éloignement de la cour. En 1624, il avait publié un premier recueil de lettres qui avait excité un véritable enthousiasme. « Jusqu'alors, dit d'Olivet, les beaux-esprits avaient formé une république où les dignités se partageaient entre plusieurs ; mais cette république tout à coup devint une monarchie où M. de Balzac fut élevé à la royauté par tous les suffrages. » Boileau, qui jugeait sainement de Balzac et le mettait à sa vraie place, atteste lui-même quel avait été l'engouement public : « On ne parlait pas de Balzac simplement comme du plus éloquent des hommes de son siècle, mais comme du seul éloquent (2). » Un succès si éclatant et si universel fut troublé par le zèle

(1) Lettre de Balzac à Boisrobert, 11 février 1624.
(2) *Réflexion VIII, sur Longin*, 1693.

d'un jeune Feuillant, le P. André de Saint-Denis, qui, prenant au sérieux quelques plaisanteries sur les moines (1), lança contre Balzac un pamphlet très-vif. Les amis de l'écrivain attaqué répliquèrent; le provincial des Feuillants, le P. Goulu vint au secours de son religieux; ce fut une mêlée générale qui dura six ans et à laquelle notre écrivain eut le bon esprit de ne pas prendre part en personne. Il fallut la mort du provincial des Feuillants pour amener enfin entre Balzac et le P. André une réconciliation qui fut l'origine d'une sincère et durable amitié.

Sans se préoccuper outre mesure de ces luttes misérables, Balzac jouissait de son château, de riantes campagnes, de frais ombrages, et surtout des rives agréables de la Charente. Il n'en jouissait pas en égoïste; le plaisir qu'il ressentait lui a inspiré de belles pages, comme on n'en rencontre qu'un petit nombre dans ce siècle où les poètes et les orateurs ont vécu au milieu des richesses et des splendeurs de Versailles. Balzac doit être placé dans la petite troupe de ces écrivains de choix qui ont eu le loisir ou le goût de jeter les regards en dehors de la cour la plus séduisante qui ait jamais été, pour voir le ciel, les champs, les montagnes et en décrire tout le charme. Sans doute il n'occupe pas le même rang que Fénelon, La Fontaine ou

(1) *Qu'il y a quelques petits moines qui sont dans les maisons religieuses comme les rats et les autres animaux imparfaits étaient dedans l'Arche.* La lettre où Balzac parle ainsi est adressée à un moine, au prieur de Chives, le 28 octobre 1624. — L'écrit de Dom André a pour titre : *Conformité de l'éloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent.* On voit d'ici le sujet : c'est toute une grosse accusation de plagiat, avec de prétendues preuves à l'appui.

madame de Sévigné, et l'on sent que sa peinture n'est pas assez simple et qu'elle vise trop à l'effet. Tel qu'il est cependant, il fait bonne figure; et la grâce, la vérité, le sentiment ne lui manquent point.

C'est une assez jolie page, par exemple, que cette description de la Charente :

« Il ne se peut rien voir de plus clair ni de plus agréable que son cours... C'est une fontaine continuée depuis sa naissance jusques à la mer, où elle entre aussi fraîche et aussi pure, après avoir couru trente lieues, que si elle ne faisait que sortir de son origine. Elle cultive généralement tout ce qu'elle arrose : elle laisse l'abondance partout où elle passe ; et, si le même pays est extrêmement maigre et extrêmement fertile, ce sont des effets de son éloignement et de sa présence.

« Au lieu où je m'arrêtais principalement, elle coule au-dessous de plusieurs collines, qui sont vertes de haut en bas d'une forêt qu'elles portent ; et, la pente en étant fort droite, vous diriez que les arbres n'y sont pas plantés, mais qu'on les y a attachés ou qu'ils y grimpent, tant ils y ont apparemment peu de prise. En certains endroits elle est assez large : ailleurs, son canal se resserre tellement que les peupliers qui la bordent de part et d'autre semblent se baiser, et joignent leur branches avec une si belle justesse, que le berceau ne serait pas mieux fait, si l'art et la contrainte les avaient pliées.

« Là, ne pouvant faire ce que faisaient Scipion et Lælius au rivage de la mer, où ils ne faisaient pourtant que compter les vagues et amasser des coquilles, *j'avais le plaisir de regarder au fond de l'eau les choses qui se passaient dedans l'air, et de voir nager tout ce qui volait* (1). C'était l'amusement qui m'entretenait en attendant le coucher du soleil, où je ne manquais jamais de me trouver au milieu

(1) Voilà un trait bien précieux et qui détourne malheureusement l'attention, du tableau sur le peintre.

de la prairie, afin de considérer à mon aise cette riche effusion de couleurs qu'il verse en se retirant, et dans laquelle il semble qu'il tempère ses rayons pour les rendre supportables et qu'il adoucit sa lumière pour épargner notre vue (1). »

Rapprochons de ces lignes une lettre agréable sur l'emploi du temps à la campagne :

« Pour les nouvelles du grand monde que vous m'avez fait savoir, en voici de notre village. Jamais les blés ne furent plus verts, ni les arbres mieux fleuris. Le soleil n'agit pas de toute sa force, comme il fit dès le mois d'avril de l'année passée, quand il brûla les herbes naissantes. Sa chaleur est douce et innocente, supportable aux têtes les plus malades. La fraîcheur et les rosées de la nuit viennent ensuite, et réjouissent ce qui languirait sur la terre sans leur secours ; mais, ayant plutôt abattu la poussière que fait de la boue, il faut avouer qu'elles ne contribuent pas peu aux belles matinées dont nous jouissons. Je n'en perds pas le moindre moment ; et, les commençant justement à quatre heures et demie, je les fais durer jusques à midi. Durant ce temps-là, je me promène sans me lasser, et en des lieux où je puis m'asseoir quand je suis las. Je lis des livres qui n'obligent point à méditer, et je n'apporte à ma lecture qu'une médiocre attention. Car, en même temps je ne laisse pas de donner audience à un nombre infini de rossignols, dont tous nos buissons sont animés (2). »

Dans cette aimable solitude, Balzac passa le reste de ses jours en compagnie de son père et de sa mère, qui ne le précédèrent dans la tombe que de bien peu de temps. Il avait rêvé un moment une haute fortune et songé, dit-on, aux honneurs de l'épiscopat ; mis en demeure par un ami

(1) Extrait du préambule du *Prince*.
(2) Lettre à Chapelain, 12 mai 1838.

influent d'exprimer ses sentiments, il désavoua noblement toutes les démarches qu'on pourrait faire :

« L'affaire de l'évêché pourrait réussir, et les moyens que vous proposez ne sont pas extrêmement difficiles; mais votre ami est résolu de ne se pas même servir des plus faciles moyens. Il connaît trop son indignité, pour être capable de la haute pensée que vous lui voulez mettre dans l'esprit; et il a lu avec trop d'attention les livres que saint Chrysostome a écrits du sacerdoce pour ne pas appréhender un fardeau qui est redoutable aux forces des anges; *il n'oserait dire aux épaules,* comme saint Bernard (1). C'est pourtant un fardeau que les plus faibles désirent porter ; dont il n'y a point de petit docteur qui ne veuille qu'on l'accable ; après lequel courent tant de prêcheurs, et auquel visent tant de sermons Laissons courir les autres et demeurons en repos. N'employons point l'Évangile, ni saint Paul, à solliciter notre fortune; ils méritent un plus digne emploi. *Au lieu de servir Dieu, ne nous servons point de lui. Il vaut mieux être catéchumène toute sa vie et mourir à la porte de l'Église, que d'entrer dans le sanctuaire par la brêche qu'y fait l'ambition* (2). »

Balzac dut borner toute son ambition aux fonctions d'historiographe de France et de conseiller d'État, titres vains, « magnifiques bagatelles, » comme il disait lui-même, qu'accompagnait une pension toujours fort mal payée. A la création de l'Académie, il fut appelé par Richelieu à remplir l'un des premiers fauteuils. Mais il paraîtrait, d'après une lettre à Conrart, qu'il n'aurait accepté qu'avec répugnance, et sur l'invitation formelle du cardinal, l'honneur d'appartenir à la compagnie naissante. Cet académicien *malgré lui*, ne parut qu'une seule fois dans la

(1) Que signifie cette distinction ? Le rhéteur se trahit et montre l'oreille.
(2) Lettre à M. de Saint-Chartres, le 4 août 1639.

docte assemblée, en 1636, et il y lut des fragments de son *Aristippe* inédit. En revanche, Balzac eut l'heureuse pensée de fonder le prix d'éloquence auquel l'Académie n'a pas conservé son premier caractère. Il avait voulu que le sujet fut toujours religieux et que l'orateur terminât son discours par une prière à Jésus-Christ. Il avait, en outre, ordonné que la doctrine en fût soumise au jugement de la faculté de théologie. Il y a longtemps que ces prescriptions formelles du donateur sont tombées en désuétude (1).

Toute la conduite de Balzac fut conforme aux sentiments de foi qui éclatent dans ses œuvres. La retraite lui avait donné le goût de Dieu, qu'il cherchait dans la prière, dans les saintes méditations, dans la lecture de l'Écriture sainte et des Pères. Parmi les savants interprètes des choses célestes, il s'était attaché surtout à saint Jean Chrysostome, dont il s'était fait le disciple enthousiaste. Sa piété se marquait au dehors par la charité. Il dépensa de son vivant huit mille écus tournois en œuvres pies. Enfin il prouva combien sa religion était sincère par la générosité qu'il montra envers ses adversaires. Vaniteux par nature et très-amoureux de ses œuvres, il sut pardonner à tous ceux

(1) D'Olivet nous apprend que, par suite de divers obstacles, la volonté du fondateur ne put être mise à exécution qu'en 1671. « Et comme son fonds avait profité jusqu'alors, ce prix, qu'il avait fixé à deux cents livres, fut porté à trois cents. C'est une médaille d'or qui, d'un côté, représente saint Louis, et de l'autre, une couronne de lauriers avec ce mot : A L'IMMORTALITÉ, qui est la devise de l'Académie. »

Le premier sujet, désigné par Balzac lui-même, était : *Que la gloire appartient à Dieu seul.* Mlle de Scudéry le traita et mérita d'être couronnée. Elle avait pourtant passé l'âge des concours académiques : elle avait soixante-quatre ans.

qui avaient blessé son amour-propre par des critiques acerbes et injustes. Il termina sa vie au mois de février 1654, comme il l'avait passée, en parfait chrétien. Depuis longtemps la maladie l'avait familiarisé avec la mort et, pour s'y mieux préparer, il avait fait bâtir deux chambres chez les capucins d'Angoulême, où il allait se recueillir plusieurs fois l'année. *Christus et pauperes mihi hæredes sunto :* Jésus-Christ et les pauvres, voilà les héritiers que Balzac réunit dans un même testament; il partagea toute sa fortune, qui était considérable, entre des fondations pieuses et des œuvres de charité. Quant à son corps, il ordonna qu'on l'enterrât à Angoulême, dans la chapelle de l'hôpital Notre-Dame des Anges, « *aux pieds des pauvres qui y étaient déjà inhumés.* » De nos jours, en 1851, ses restes ont été transportés solennellement dans une chapelle nouvelle qui remplace l'ancienne, et Mgr Cousseau, alors évêque d'Angoulême, a prononcé à cette occasion un très-chaleureux et très-éloquent panégyrique.

II.

Balzac n'avait pas la composition plus facile que Malherbe : aussi il n'a laissé qu'un nombre restreint d'ouvrages, très-polis, très-travaillés, dont le style a été souvent revu et retouché. La forme en est achevée et il n'est pas possible de trouver à cette époque une langue aussi harmonieuse, aussi pure et aussi élégante. Sous ce rapport, tout est admirable, tout mérite de vivre. Il faut ajouter

que, dans plusieurs pages, la pensée est à la hauteur de l'expression, et ces pages dureront autant que notre littérature. Mais il n'est pas un seul de ses livres qui soit le fruit d'une idée vraiment nouvelle. Chacun se soutient par de remarquables beautés de détails et tous pèchent par l'ensemble. Balzac est vraiment l'artiste dont parle Horace, qui réussit séparément dans les parties de l'œuvre, mais qui ne sait point en faire un tout. *Infelix operis summa.*

Le premier livre de Balzac parut en 1631. Il avait pour titre: *Le Prince.* C'est la théorie et comme l'idéal du souverain, dont l'auteur trouve la réalisation dans Louis XIII. Le temps était mal choisi pour un pareil sujet, et il fallait plus que de l'audace pour rapporter au monarque, en tutelle volontaire sous un premier ministre, tous les traits caractéristiques de la royauté parfaite. Aussi, malgré quelques beaux endroits à la fois solides et brillants, l'ouvrage n'eut point de succès; et, au moment même de sa publication, on lui reprocha, non sans raison, de manquer d'à-propos et de vérité.

L'Aristippe, qui parut en 1658, quatre ans après la mort de l'auteur, se place naturellement à côté du *Prince.* C'est une théorie de l'homme de cour, comme *le Prince* est une théorie du souverain. Ici Balzac ne songe plus uniquement à louer, et son œuvre n'est point un panégyrique déguisé de Richelieu. *Aristippe* était son travail de prédilection et, comme il disait, « son bien-aimé, les délices de ses yeux et la consolation de sa vieillesse. » Il ajoutait : « Je l'ai fait et refait une douzaine de fois; j'ai employé à le faire toute ma science, toute mon expérience, tout mon esprit, tout

celui des autres. Voilà de grandes paroles ; mais après de si grandes paroles, après tant de veilles et tant de travail, je serais bien attrapé si le monde faisait peu de cas de ces veilles et de ce travail. Le monde est assez malicieux pour cela (1). » Ces dernières paroles sont presque une prédiction. Le monde a, en effet, préféré au *Prince* et à *l'Aristippe*, qui s'inspiraient trop de circonstances accidentelles, le *Socrate chrétien*, plus dégagé de tout intérêt et de toute préoccupation du moment.

Ce dernier ouvrage, publié en 1652, est le chef-d'œuvre de Balzac. Le sujet est une sorte d'apologie du christianisme sous forme de dialogues et de discours. En quelques lignes de l'avant-propos, l'auteur explique le titre et indique lui-même très-nettement l'esprit de son livre : c'est la philosophie païenne éclairée des lumières de la vraie religion et lui prêtant appui, la raison de Socrate au service de la foi de Jésus-Christ.

« Parce que Socrate se défie de son propre sens, il n'assure rien de ce qu'il dit ; mais parce qu'il a soumis son esprit à l'obéissance de la foi, il ne doute de rien de ce que l'Église lui a dicté. Même en enseignant, il fait profession d'ignorance : mais au *Je ne sais rien* du philosophe d'Athènes, il ajoute le *Je sais Jésus-Christ crucifié* de l'Apôtre des Gentils, et il croit que savoir cela, c'est savoir tout. »

Socrate, le principal personnage ou le principal orateur de l'ouvrage, c'est l'écrivain lui-même. Il passe en revue certains sujets de philosophie, de morale et de religion qu'il traite rapidement, mais avec une largeur de vues, une

(1) Lettre à Conrart, 11 décembre 1652.

fermeté de principes et un esprit de foi qui réjouissent les lecteurs chrétiens. Dans les bons passages, c'est un premier reflet de la logique irrésistible de Pascal ou de l'éloquence chaleureuse de Bossuet (1). On peut mettre en parallèle avec les meilleures pages du *Discours sur l'Histoire universelle* le morceau célèbre sur les fléaux de Dieu :

« Il est très-vrai qu'il y a quelque chose de divin, disons davantage, il n'y a rien que de divin dans les maladies qui travaillent les États. Ces dispositions et ces humeurs dont nous venons de parler, cette fièvre chaude de rébellion. cette léthargie de servitude viennent de plus haut qu'on ne s'imagine. Dieu est le poète et les hommes ne sont que les acteurs : ces grandes pièces qui se jouent sur la terre ont été composées dans le ciel, et c'est souvent un faquin qui en doit être l'Atrée ou l'Agamemnon. Quand la Providence a quelque dessein, il ne lui importe guère de quels instruments et de quels moyens elle se serve. Entre ses mains tout est foudre, tout est tempête, tout est déluge, tout est Alexandre, tout est César : elle peut faire par un enfant, par un nain, par un eunuque, ce qu'elle a fait par les géants et par les héros, par les hommes extraordinaires.

« Dieu lui-même dit de ces gens-là *qu'il les envoie en sa colère et qu'ils sont les verges de sa fureur.* Mais ne prenez pas ici l'un pour l'autre. Les verges ne piquent ni ne mordent d'elles-mêmes, ne frap-

(1) Le rapprochement entre Balzac et Bossuet, qui pourrait surprendre et paraître excessif, a été fait d'abord par un juge particulièrement autorisé, M. de Sacy. « Balzac, dit-il, est délicieux à lire par fragments. Détachés du reste, certains morceaux font illusion. On croirait presque entendre Montesquieu ou *Bossuet,* tant à force de manier le langage en tout sens, il finit par rencontrer des pensées ingénieuses et subtiles, ou même grandes et fortes. Est-ce Balzac, l'artiste en phrases, n'est-ce pas plutôt l'auteur du *Discours sur l'histoire Universelle* qui a écrit les lignes suivantes ?.... » Suit précisément notre citation. On sait, du reste, de source sûre, que Bossuet, comme aussi Pascal, a lu Balzac, l'a étudié de près, a profité à son école et, par suite, que l'analogie frappante entre certaines idées n'est pas un accident et l'effet d'un pur hasard.

pent ni ne blessent toutes seules. C'est l'envoi, c'est la colère, c'est la fureur qui rendent les verges terribles et redoutables. Cette main invisible, ce bras qui ne paraît pas, donnent les coups que le monde sent. Il y a bien je ne sais quelle hardiesse qui menace de la part de l'homme, mais la force qui accable est toute de Dieu (1). »

Quelle vérité dans cette personnification des conquérants, qui font l'office de la foudre, de la tempête et du déluge! Comme la part est nettement faite entre ces fléaux de Dieu, « ces bras de chair, » comme dit Bossuet après l'Écriture, et Dieu même qui les envoie !

Les *Entretiens*, qui ne virent le jour qu'en 1657, complètent la liste des ouvrages de Balzac. Ils forment une suite de conversations sur des sujets très-divers, en général moins sérieux que dans le *Socrate chrétien*, et dont l'occasion a été le plus souvent fournie par les discussions littéraires du temps.

On s'est plu souvent à rapprocher Malherbe et Balzac et à les comparer l'un à l'autre; ils diffèrent en bien des points. Le poète avait assurément dans le caractère un amour de la domination, une confiance en lui-même et un dédain des autres que le prosateur ne montra pas au même degré; comme tout auteur, Balzac était disposé favorablement pour ses œuvres, mais il ne semble pas que cette complaisance ait dépassé de beaucoup la mesure ordinaire. Elle était réglée d'ailleurs par un esprit de foi qui le garda des démarches hasardeuses, des calculs intéressés et des entraînements coupables. Il n'est malheureusement pas possible

(1) *Socrate chrétien*, discours huitième.

d'en dire autant de Malherbe qui, chrétien à ses heures — et ces heures étaient rares, — prolongea jusqu'aux dernières limites de la vie des écarts de conduite que l'on ne pardonne pas à la jeunesse. Du moins, si les hommes ne se ressemblent pas, il y a entre les écrivains de nombreux rapports. Ni l'un ni l'autre ne se font remarquer par l'invention ni par la richesse des pensées, ni par la vivacité des sentiments, mais plutôt par le jugement, par le goût, par l'art de bien dire. Ils ont été des réformateurs de la langue et et ils ont eu l'honneur de donner un instrument convenable aux grands maîtres de la littérature française.

Balzac épura la prose, dont le seizième siècle avait altéré le caractère par de nombreux et maladroits emprunts aux langues anciennes et aux patois provinciaux. Il la retrempa à la source de la langue, c'est-à-dire au cœur même du royaume. Tout lui était suspect de gasconisme; sur chaque mot d'un écrivain de province, il consultait l'oreille d'un parisien, et peu s'en fallait, disait-il, que la Touraine, si proche de Paris, ne lui en parût aussi éloignée que le Rouergue. Il essaya de donner du nombre à cette prose ainsi renouvelée. Malherbe ne voulait de l'harmonie que pour les vers, et Racan a dit « qu'il se moquait de ceux qui disaient que la prose avait ses nombres, et qu'il s'était mis dans l'esprit que de faire des périodes nombreuses, c'était faire des vers en prose. » Balzac pensa autrement, et par son propre exemple prouva qu'il avait raison (1).

(1) Sainte-Beuve a dit très-ingénieusement que la langue française a *fait sa rhétorique* sous Balzac.

La pureté et l'harmonie, telles sont les deux excellentes qualités que la prose française doit à l'auteur du *Socrate chrétien*, mais, par un effet bien naturel des choses humaines, ces qualités, fondues pour ainsi dire dans la perfection de la langue, sont entrées dans le trésor de la prose oratoire, et la gloire en a été attribuée aux écrivains de génie qui, les premiers, ont employé cette prose, ainsi réparée et assouplie, à exprimer de grandes et originales conceptions. Ce qui est resté en propre à notre Balzac, c'est l'exagération, c'est l'emphase, c'est la recherche que l'on rencontre par intervalles dans ses ouvrages de longue haleine, mais qui malheureusement déparent presque toutes les pages de ses lettres.

III.

Aux yeux des contemporains de Balzac, ses lettres furent son principal titre à la gloire. Avant d'avoir été publiées, elles avaient déjà illustré leur auteur. Mais lorsqu'elles eurent paru, ce fut un véritable enthousiasme. — « Les conceptions de vos lettres, écrivait Richelieu, sont fortes et aussi éloignées des *imaginations ordinaires* qu'elles sont conformes au sens commun de ceux *qui ont le jugement relevé* (1) » Descartes ne les vantait pas moins. « Quelque

(1) 4 février 1624. Je ne crois pas sans intérêt de prolonger la citation et de transcrire quelques lignes encore ; il y a toujours profit à louer les écrivains de mérite avec les paroles des grands hommes :

« La diction de vos lettres est *pure*, les paroles autant *choisies* qu'elles le peuvent être pour n'avoir *rien d'affecté* (sous l'éloge, on sent percer le

dessein que j'aie en lisant ces lettres, soit que je les lise pour les examiner ou seulement pour me divertir, j'en retire toujours beaucoup de satisfaction; et bien loin d'y trouver quelque chose qui soit digne d'être repris, parmi tant de belles choses que j'y vois, j'ai de la peine à décider quelles sont celles qui méritent le plus de louange (1). » Bientôt on confondit le genre même avec l'écrivain qui y réussissait si bien au goût de son siècle, et Balzac fut appelé l'*Épistolier*, comme La Fontaine sera nommé plus tard le *Fablier*. Ce fut à qui obtiendrait la faveur de recevoir une de ces précieuses pièces d'éloquence. Il est persécuté, s'écrie Balzac, parlant de lui-même, il est assassiné de civilités qui lui viennent des quatre parties du monde et il y avait hier au soir, sur la table de sa chambre, cinquante lettres qui lui demandaient des réponses à être montrées, à être copiées, à être imprimées (2)... » Le patient se com-

reproche), le sens clair et net, et les *périodes accomplies de tous leurs nombres....* Vous seriez responsable devant Dieu si vous laissiez votre plume oisive, et vous la devez employer en de plus graves et de plus importants sujets. »

Richelieu n'a point persisté, on le sait, dans cette estime, fondée pourtant, du grand *Épistolier*, considéré uniquement comme écrivain. Balzac, pour suivre le conseil du ministre, composa le *Prince* et le lui envoya, en glissant par maladresse, dans l'épître dédicatoire, quelques allusions peu voilées aux démêlés de Richelieu et de Marie de Médicis. Le Cardinal se sentit blessé et il dit un jour à son favori Boisrobert, lié aussi d'amitié avec Balzac : « Votre ami est un étourdi. Qui lui a dit que je suis mal avec la reine-mère? Je croyais qu'il eût du sens; mais ce n'est qu'un *fat*.

L'écrivain tombé ainsi en disgrâce ne se releva pas de ce coup, qu'il supporta noblement.

(1) Cette lettre écrite en latin et adressée à Balzac lui-même, est de 1658: elle est tout entière sur le ton de l'éloge. Descartes y décrit sa vie de savant et de philosophe, dans sa retraite d'Amsterdam.

(2) *Entretien VII.*

plaît trop à décrire son supplice pour que ses plaintes soient sincères et l'on sent que son prétendu martyre lui est bien doux. Écrire des lettres, non point pour y mettre une nouvelle, un récit, un sentiment, comme l'ont fait si excellemment Mme de Sévigné et Mme de Maintenon, mais pour faire parade de beau langage, telle fut l'œuvre capitale de la vie de Balzac, celle qui lui a procuré le plus de gloire chez ses contemporains et celle qui lui compte le moins au jugement de la postérité.

Ces trop nombreuses lettres sont de trois espèces. Il y en a de sérieuses, qui sont de véritables dissertations morales et politiques sur les grands événements contemporains. La paix, la guerre, les affaires de religion, les menaces de l'hérésie, la tenue des conclaves, la politique des princes, telles sont les graves questions qui y sont traitées. L'idée en avait été donnée par le cardinal de La Valette « lequel lui avait commandé, écrit Balzac, de ne rien laisser passer dans le monde sans lui en écrire son sentiment et de faire des sujets de lettres de toutes les affaires publiques (1). » Il y a, mais en trop petit nombre, des lettres familières adressées à des écrivains, en particulier à Chapelain et à Conrart, et qui roulent le plus souvent sur la littérature. C'est par ces deux amis, par Chapelain surtout, que *l'ermite de la Charente,* comme on appelait alors Balzac, restait en relations avec les beaux-esprits et la société polie.

Enfin Balzac a excellé dans le talent frivole d'écrire à une personne pour le seul plaisir de lui adresser des choses

(1) 27 septembre 1621.

aimables et flatteuses, et nul n'a tourné plus habilement un nombre plus considérable de compliments. « Jamais, dit M. Nisard, politesse ne fut plus féconde et plus ingénieuse que celle de Balzac; jamais on ne déploya tant de ressources pour ne pas se copier, sans cependant être trop forcé. Il eut le génie de ces formules finales qui terminent toutes les lettres, et ce qu'il dépense d'esprit pour amener, de mille manières différentes et toutes spirituelles, l'inévitable *votre très-humble et très-obéissant serviteur* , est incroyable. » Il pousse à ses dernières limites l'art de dire pompeusement des riens; il rehausse des choses petites et insignifiantes par de grandes expressions, par des paroles magnifiques et il les écrit sérieusement, sans se moquer de ses correspondants, qui acceptent non moins sérieusement ses étonnantes hyperboles.

Il dit au cardinal de La Valette, nouvellement nommé qu'il vient de « *quitter le deuil pour s'habiller de la couleur des roses* (1). Il écrit au grammairien Vaugelas : « Les reines viendront des extrémités du monde pour essayer le plaisir qu'il y a en votre conversation, et vous serez le troisième après Salomon et Alexandre, qui les aurez fait venir au bruit de votre vertu (2)... » Il complimente Godeau, évêque de Grasse, sur une paraphrase des Épîtres de saint Paul : « Il n'y a plus de mérite à être dévot. La dévotion est une chose si agréable dans votre livre, que les profanes mêmes y prennent du goût, et vous avez trouvé l'invention de sauver les âmes par la volupté. Je n'en reçus

(1) 1er février 1621.
(2) 9 octobre 1625.

jamais tant que depuis huit jours que vous me nourrissez des délices de l'ancienne Église, et que je fais festin dans les agapes de votre saint Paul. C'était un homme qui ne m'était pas inconnu : mais je vous avoue que je ne le connaissais que de vue... Votre paraphrase m'a mis dans sa confidence et m'a donné part en ses secrets. J'étais de la basse-cour, je suis à cette heure du cabinet (1), etc., etc..... »

L'évêque d'Angoulême lui avait envoyé des confitures parfumées, et il l'en remercie en ces termes :

« Vous m'avez donné à pleines mains ce qu'on met avec épargne sur les autels, ce que les hommes comptent par grains, et dont il n'y a que le roi de Tunis qui soit aussi mauvais ménager que vous. En effet, cette profusion d'odeurs étrangères, que vous avez jetée dans vos confitures m'oblige de parler de la sorte, et de vous dire que si vous paissiez toutes vos brebis à ce prix là, il n'y en aurait point en votre diocèse qui ne vous coûtât davantage par jour que l'éléphant ne fait à son maître. Je vois donc bien, Monseigneur, que je suis la tête la plus chère que vous ayez sous votre conduite, et je ne recevrais pas de vous une nourriture si délicate et si précieuse que je la reçois, si votre affection ne vous faisait accroire que ma vie vaut plus que celle des autres, et qu'elle mérite, par conséquent, d'être plus soigneusement conservée (2). »

Le penchant de Balzac à l'hyperbole était irrésistible. Bien averti de son défaut, il commence ainsi une de ses lettres à Chapelain : « J'ai renoncé solennellement à l'*hyperbole*. C'est un écueil que je ne regarde qu'en tremblant et que je crains *plus que Scylle et Charybde* (1)... » Après

(1) 5 janvier 1633.
(2) 25 décembre 1626.

cela, espérez encore une conversion. L'hyperbole lui avait joué pourtant plus d'un mauvais tour. Par exemple, elle le mena un jour jusqu'à dire à mademoiselle de Gournay en manière de compliment. « Depuis le temps qu'on vous loue, la chrétienté a changé *dix fois* de face (2). »

Le grand tort des lettres de Balzac est donc de manquer de vérité, de mesure et de naturel. On sent un homme de talent qui écrit pour écrire, pour cueillir sur son passage les antithèses, les comparaisons, les hyperboles et en faire un tout qui sonne agréablement à l'oreille. A ces belles et grandes phrases il manque l'âme, c'est-à-dire une idée élevée, un intérêt sérieux. Boileau, en constatant les qualités ordinaires de la prose de Balzac, n'a pu s'empêcher de relever ce défaut. Le passage est extrait de la septième réflexion sur Longin :

« Dans quelle estime n'ont point été, il y a trente ans, les ouvrages de Balzac !.... Il a effectivement des qualités merveilleuses. On peut dire que personne n'a mieux su sa langue que lui, et n'a mieux entendu la propriété des mots et la juste mesure des périodes ; c'est une louange que tout le monde lui donne encore. Mais on s'est aperçu tout d'un coup que l'art où il s'est employé toute sa vie était l'art qu'il savait le moins, je veux dire l'art de faire une lettre ; car bien que les siennes soient pleines d'esprit et de choses admirablement dites, on y remarque partout les deux vices les plus opposés au genre épistolaire, c'est à savoir l'*affectation* et l'*enflure ;* et on ne peut plus lui pardonner ce soin vicieux qu'il a de dire toutes choses autrement que ne le disent les autres hommes. De sorte que tous les tours on rétorque contre lui ce même vers que Maynard a fait autrefois à sa louange :

(1) 1er juillet 1640.
(2) 30 août 1624.

« Il n'est point de mortel qui parle comme lui. »

Balzac eut Voiture pour rival dans l'art épistolaire. Voiture était né en 1598, à Amiens, dans une condition modeste ; il mourut à Paris, en 1648. Son père était un riche marchand de vins, « homme, dit Pellisson, qui aimait la bonne chère, et fort connu des grands. » Par là le jeune Voiture fut introduit dans la bonne société, dont il prit les manières et où il finit par rester, grâce à ses goûts sobres et à sa faible constitution, qui le firent juger absolument incapable d'exercer la profession paternelle. Il devint bientôt l'arbitre et l'oracle des salons, où son esprit lui tint lieu de naissance, et c'est alors qu'il commença à faire concurrence à Balzac. Ni la nature, ni l'étude ne lui avaient donné un talent d'écrivain comparable à celui du grand Épistolier. Il sut pourtant acquérir une réputation égale. Mais il ne fut point un servile imitateur, et il choisit une manière en tous points opposée. Balzac cherchait le beau, le grand, et en toutes choses visait au sublime ; Voiture essaya d'être enjoué, délicat et tendre. L'un n'abandonnait pas toute sa gravité, même lorsqu'il daignait plaisanter ; l'autre, dans les situations les plus sérieuses, trouva encore à rire. L'un, toujours éloquent, voulait être admiré ; l'autre, toujours spirituel, voulut être aimé. Mais en recherchant à des effets si différents, tous deux se ressemblèrent par le manque de naturel. Voici, par exemple, un remerciement de Voiture où se manifestent, sur un autre ton, les mêmes défauts que dans la lettre de Balzac à l'évêque d'Angoulême. Cette fois il ne s'agit plus de con-

fitures parfumées, mais d'un beau chat envoyé par l'abbesse d'Yères :

« J'étais déjà si fort à vous, *que* je pensais *que* vous deviez croire *qu'il* n'était pas besoin *que* vous me gagnassiez par des présents, ni *que* vous fissiez dessein de me prendre comme un rat, avec un chat. Néanmoins, j'avoue que votre libéralité n'a pas laissé de produire en moi quelque nouvelle affection : et s'il y avait encore quelque chose dans mon esprit qui ne fût pas à vous, le chat que vous m'avez envoyé a achevé de le prendre, et vous l'a gagné entièrement. C'est, sans mentir, le plus beau et le plus agréable qui fut jamais. Les plus beaux chats d'Espagne ne sont que des chats brûlés au prix de lui : et Rominagrobis même (vous savez bien, Madame, que Rominagrobis est prince des chats) ne saurait avoir meilleure mine et ne sentirait pas mieux son bien. J'y trouve seulement à dire : qu'il est de très-difficile garde ; et que, pour un chat nourri en religion, il est fort mal disposé à garder la clôture. Il ne voit point de fenêtre ouverte, qu'il ne s'y veuille jeter. Il aurait déjà vingt fois sauté les murailles, si on l'avait laissé faire ; et il n'y a point de chat séculier qui soit plus libertin ni plus volontaire que lui. J'espère pourtant que je l'arrêterai par le bon traitement que je lui fais. Je ne le nourris que de fromages et de biscuits. Peut-être, Madame, qu'il n'était pas si bien traité chez vous. Car je pense que les dames d'Yères ne laissent pas aller les chats aux fromages, et que l'austérité du couvent ne permet pas que l'on leur fasse si bonne chère. Il commence déjà à s'apprivoiser. Il me pensa hier emporter une main en se jouant. C'est, sans mentir, la plus jolie bête du monde. Il n'y a personne en mon logis qui ne porte de ses marques. Mais quelque aimable qu'il soit de sa personne, ce sera toujours en votre considération que j'en ferai cas ; et je l'aimerai tant, pour l'amour de vous, que j'espère que je ferai changer le proverbe, et que l'on dira dorénavant : *Qui m'aime, aime mon chat.* »

Toutes les lettres de Voiture, ne valent même pas celle-là ; la plupart sont vides et n'apprennent rien ni de leur auteur, ni de la société où il a vécu. Qu'on est loin de madame de Sévigné qui peint au vif les mœurs du temps et les caractères contemporains, de Balzac lui-même, du moins dans ses lettres à des correspondants sur des sujets purement littéraires ! Voiture a voyagé en Espagne et en Afrique, il a vu Londres, Bruxelles, Florence, Rome. Sur ces terres si fécondes en grands souvenirs, sa plume ne trouve que bien rarement une pensée élevée ou une phrase émue. Deux volumes nous restent, tout en compliments, en protestations d'amitié, en regrets d'absence ; à peine si l'on rencontre, à de rares intervalles, un récit agréable ou quelque ingénieuse bagatelle. En lisant ce recueil posthume, on dirait qu'une main trop discrète a fait un triage des lettres de Voiture pour publier seulement celles qui sont les plus insignifiantes et dépourvues de tout intérêt. (1)

Pour être juste, une exception est nécessaire en faveur d'une lettre admirable, à la manière de Balzac, avec plus de simplicité, d'aisance et de naturel. En 1636, après la prise de Corbie, avant l'achèvement de tous les grands

(1) Le premier éditeur de Voiture a été son neveu Martin Pinchesne qui fait assez triste figure dans les vers de Boileau :

> Il n'est point de degrés du médiocre au pire ;
> Boyer est à Pinchesne égal pour le lecteur.
> Le médiocre c'est Boyer et Pinchesne est le pire.

Dans la correspondance de son oncle, Pinchesne a soigneusement effacé tous les noms propres qu'il a remplacés par des étoiles.

desseins que méditait Richelieu, Voiture composa, sous forme épistolaire, une sorte d'apologie du grand homme où il expose avec éloquence les principaux services que le ministre a rendus à la France.

« Ce royaume, dit-il, n'avait que deux sortes d'ennemis qu'il put craindre, les Huguenots et les Espagnols. M. le cardinal, entrant dans les affaires, se mit en l'esprit de ruiner tous les deux. » Et plus loin : « Voyons s'il s'en est fallu de beaucoup qu'il n'ait renversé ce grand arbre de la maison d'Autriche, et s'il n'a pas ébranlé jusqu'aux racines ce tronc qui, de deux branches, couvre le septentrion et le couchant et qui donne de l'ombrage au reste de la terre ? » Pour un favori de Gaston d'Orléans, il y avait quelque mérite à tenir un pareil langage et c'était faire acte d'indépendance autant que de bon sens et de patriotisme. La postérité, qui a recueilli les fruits de la politique de Richelieu, ne l'a pas jugé moins favorablement que Voiture.

Il nous reste un charmant badinage de Boileau. Pour divertir le duc de Vivonne et lui faire un compliment sur son entrée à Messine, le grave auteur de *l'Art poétique* a imaginé de composer deux lettres de félicitation, l'une à la façon de Balzac, et l'autre à la façon de Voiture. Nous les citerons toutes deux, malgré leur étendue, parce qu'elles achèvent de faire connaître deux écrivains célèbres, et aussi parce qu'elles donnent une idée d'un genre d'esprit et d'une sorte de style très à la mode dans la première moitié du siècle.

Les lettres sont datées des Champs-Élysées. « Voici celle

de Balzac, dit Boileau. Vous la reconnaîtrez aisément à son style qui ne saurait dire simplement les choses, ni descendre de sa hauteur. »

« Aux Champs-Élysées, le 2 juin 1675.

« Monseigneur,

« Le bruit de vos actions ressuscite les morts. Il réveille des gens endormis depuis trente années, et condamnés à un sommeil éternel. Il fait parler le silence même. La belle, l'éclatante, la glorieuse conquête que vous avez faite sur les ennemis de la France! Vous avez redonné le pain à une ville qui a accoutumé de le fournir à toutes les autres. Vous avez nourri la mère nourrice de l'Italie. Les tonnerres de cette flotte qui vous fermait les avenues de son port n'ont fait que saluer votre entrée (1). Sa résistance ne vous a pas arrêté plus longtemps qu'une réception un peu trop civile. Bien loin d'empêcher la rapidité de votre course, elle n'a pas seulement interrompu l'ordre de votre marche. Vous avez contraint à sa vue le Sud et le Nord de vous obéir. Sans châtier la mer comme Xercès, vous l'avez rendue disciplinable. Vous avez plus fait encore : Vous avez rendu l'Espagnol humble. Après cela, que ne peut-on point dire de vous? Non, la nature, je dis la nature encore jeune, et du temps qu'elle produisait les Alexandre et les César, n'a rien produit de si grand que sous le règne de Louis quatorzième. Elle a donné aux Français, sur son déclin, ce que Rome n'a pas obtenu d'elle dans sa plus grande maturité. Elle a fait voir au monde, dans votre siècle, en corps et en âme, cette valeur parfaite dont on avait à peine entrevu l'idée dans les romans et dans les poèmes héroïques. N'en déplaise à un de vos poètes (2),

(1) Vivonne était entré dans Messine, malgré la flotte espagnole.

(2) Le poète est Voiture.

> Au delà des bords du Cocyte
> Il n'est plus parlé de mérite.

Épître à Monseigneur le Prince sur son retour d'Allemagne. 1645.

il n'a pas raison d'écrire qu'au delà du Cocyte le mérite n'est plus connu. Le vôtre, Monseigneur, est vanté ici d'une commune voix des deux côtés du Styx. Il fait sans cesse ressouvenir de vous dans le séjour même de l'oubli. Il trouve des partisans zélés dans le pays de l'indifférence. Il met l'Achéron dans les intérêts de la Seine. Disons plus, il n'y a point d'ombre parmi nous, si prévenue des principes du Portique, si endurcie dans l'école de Zénon, si fortifiée contre la joie et contre la douleur, qui n'entende vos louanges avec plaisir, qui ne batte des mains, qui ne crie miracle au moment que l'on vous nomme, et qui ne soit prête de dire avec votre Malherbe.

« A la fin, c'est trop de silence
« En si beau sujet de parler (1). »

« Pour moi, Monseigneur, qui vous conçois encore beaucoup mieux, je vous médite sans cesse dans mon repos ; je m'occupe tout entier de votre idée dans les longues heures de notre loisir ; je crie continuellement ! Le grand personnage ! et si je souhaite de revivre, c'est moins pour revoir la lumière que pour jouir de la souveraine félicité de vous entretenir et de vous dire de bouche avec combien de respect je suis, de toute l'étendue de mon âme,

« Monseigneur,
« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BALZAC.

« Je ne sais, ajoute Boileau à l'adresse de Vivonne, si ces violentes exagérations vous plairont et si vous ne trouverez point que le style de Balzac s'est un peu corrompu dans l'autre monde. Quoiqu'il en soit, jamais, à mon avis, il n'a prodigué ses hyperboles plus à propos.

(1) Ode au duc de Bellegarde, grand-écuyer de France, 1609.

C'est à vous d'en juger, mais auparavant lisez, je vous prie, la lettre de Voiture :

« Monseigneur,

« Bien que nous autres morts ne prenions pas grand intérêt aux affaires des vivants, et ne soyons pas trop portés à rire, je ne saurais pourtant m'empêcher de me réjouir des grandes choses que vous faites au-dessus de notre tête. Sérieusement, votre dernier combat fait un bruit de diable aux enfers ; il s'est fait entendre dans un lieu où l'on n'entend pas Dieu tonner, et a fait connaître votre gloire dans un pays où l'on ne connaît point le soleil. Il est venu ici un bon nombre d'Espagnols qui y étaient, et qui nous en ont appris le détail. Je ne sais pas pourquoi on veut faire passer les gens de leur nation pour fanfarons : ce sont, je vous assure, de fort bonnes gens ; et le roi, depuis quelque temps, nous les envoie ici fort humbles et fort honnêtes. Sans mentir, Monseigneur, vous avez bien fait des vôtres depuis peu. A voir de quel air vous courez la mer Méditerranée. il me semble qu'elle vous appartienne tout entière. Il n'y a pas, à l'heure qu'il est, dans toute son étendue, un seul corsaire en sûreté ; et, pour peu que cela dure, je ne vois pas de quoi vous voulez que Tunis et Alger subsistent. Nous avons ici les César, les Pompée et les Alexandre : ils trouvent tous que vous avez assez attrapé leur air dans votre manière de combattre ; surtout César vous trouve très-César. Il n'y a pas jusqu'aux Alaric, aux Genséric, aux Théodoric et à tous ces autres conquérants en *ic* qui ne parlent fort bien de votre action ; et dans le Tartare même, je ne sais si ce lieu vous est connu, il n'y a point de diable, Monseigneur, qui ne confesse ingénument qu'à la tête d'une armée vous êtes beaucoup plus diable que lui. C'est une vérité dont vos ennemis tombent d'accord. Néanmoins, a voir le bien que vous avez fait à Messine, j'estime pour moi, que vous tenez plus de l'ange que du diable, hors que, les anges ont la taille un peu plus légère que vous, et n'ont point le bras en

écharpe (1). Raillerie à part, l'enfer est extrêmement déchaîné en votre faveur. On ne trouve qu'une chose á redire à votre conduite, c'est le peu de soin que vous prenez quelquefois de votre vie. On vous aime assez en ce pays-ci, pour souhaiter de ne vous y point voir. Croyez-moi, Monseigneur, je l'ai déjà dit en l'autre monde :

> ...... C'est fort peu de chose
> qu'un *demi-dieu* quand il est mort (2);

il n'est rien tel que d'être vivant. Et pour moi qui sais maintenant par expérience, ce que c'est que de ne plus être, je fais ici la meilleure contenance que je puis ; mais, à ne vous rien celer, je meurs d'envie de retourner au monde, ne fût-ce que pour avoir le plaisir de vous y voir. Dans le dessein même que j'ai de faire ce voyage, j'ai déjà envoyé plusieurs fois chercher les parties de mon corps pour les rassembler ; mais je n'ai jamais pu ravoir mon cœur, que j'avais laissé en partant..... Pour mon esprit, à moins que vous ne l'ayez, on m'a assuré qu'il n'était plus dans le monde. A vous dire le vrai, je vous soupçonne un peu d'en avoir au moins l'enjouement ; car on m'a rapporté ici quatre ou cinq mots de votre façon que je voudrais de tout mon cœur avoir dits, et pour lesquels je donnerais volontiers le panégyrique de Pline, et deux de mes meilleures lettres (3). Supposé donc que vous l'ayez, je vous prie de me le renvoyer au plus tôt ; car en vérité, vous ne sauriez croire quelle incommodité c'est de n'avoir pas tout son esprit, surtout lorsqu'on écrit à un homme comme

(1) Le duc de Vivonne était extrêmement gros. Blessé à l'épaule au passage du Rhin, il porta depuis le bras gauche en écharpe.

(2) Épître de Voiture à Condé.

(3) Vivonne était fécond en bons mots. Louis XIV, faisant observer à Vivonne qu'il grossissait à vue d'œil, lui reprochait en présence du duc d'Aumont, dont l'embonpoint était aussi remarquable, de ne se point promener et de ne faire aucun exercice. « Ah ! sire, c'est une médisance, répondit Vivonne, il n'y a pas de jour que je ne fasse au moins trois fois le tour de mon cousin d'Aumont. »

vous. C'est ce qui fait que mon style aujourd'hui est tout changé. Sans cela vous me verriez encore rire comme autrefois avec mon compère le Brochet (1), et je ne serais pas réduit à finir ma lettre trivialement, comme je fais, en vous disant que je suis,

« Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« VOITURE. »

Probablement ni Balzac ni Voiture n'auraient trouvé que leur style « s'était corrompu dans l'autre monde » et ils n'eussent pas désavoué ces lettres. Produites au temps de leur splendeur, et colportées de salon en salon, elles auraient réuni tous les suffrages dans ce salon d'élite que l'on nommait l'hôtel de Rambouillet.

(1) Allusion à une lettre connue de Voiture où, par façon de badinage, il s'adresse, sous le nom de *La Carpe*, au prince de Condé qu'il appelle *son compère le Brochet*. Cette lettre est citée comme modèle d'agréable plaisanterie par Boileau lui-même, dans sa *dissertation sur la Joconde*.

CHAPITRE TROISIÈME.

Sociétés littéraires : l'Hôtel de Rambouillet.

Malherbe et Balzac eurent l'heureuse pensée de rechercher l'idiome national au milieu de l'invasion des langues étrangères et des patois provinciaux. C'est ce que l'un et l'autre entendaient faire, lorsqu'il se vantaient de *dégasconner* la France. Mais ni Malherbe ni Balzac ne furent seuls à l'œuvre. Ils formèrent des disciples : ceux-ci travaillèrent à fixer la langue qui venait de se révéler dans les écrits des maîtres. Ces disciples, laissés dans l'isolement, auraient été trop faibles contre les nombreux admirateurs du passé : ils se groupèrent, se réunirent, formèrent des assemblées littéraires. C'est ainsi que les choses se passent d'habitude : les réformes commencées par les individus se poursuivent, s'achèvent, se maintiennent par les institutions. D'abord les réformateurs, ensuite les assemblées réformatrices. Le zèle pour l'amélioration de la langue trouva promptement un centre dans l'hôtel de Rambouillet dont Malherbe était l'habitué et Balzac le correspondant. Parmi les familiers de cette maison, quelques écrivains, en s'unissant par des relations plus intimes et plus spécialement littéraires, donnèrent naissance à l'Académie. Comme l'Académie eut son berceau à l'hôtel de

Rambouillet, c'est de cette réunion célèbre qu'il convient de s'occuper en premier lieu. Il faut rechercher qu'elle a été son origine, quels furent ses membres, qu'elle a été son influence.

I

Catherine de Vivonne était fille unique de Jean de Vivonne, marquis de Pisani, ambassadeur de France à Rome, et de Julie Savelli, grande dame romaine. Elle naquit en 1588, épousa en 1600 Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, et mourut vers les derniers jours de l'année 1665. La jeune marquise avait apporté à son mari l'hôtel Pisani, à quelques pas du Louvre près de l'emplacement où devait s'élever le Palais-Cardinal (1). Ne le trouvant pas assez beau, elle se résolut à en construire un autre, et, comme aucun architecte ne lui proposait de plan à son gré, elle s'érigea elle-même en architecte, et fit élever un hôtel magnifique sur les dessins tracés de sa main. On ne sait point au juste la date de la construction nouvelle : ce fut certainement de 1610 à 1617. Madame de Rambouillet, choquée de la liberté grossière qui régnait dans les bruyantes assemblées du Louvre, à la cour licencieuse de Henri IV et plus tard de la régente Marie de Médicis, forma le projet de réunir chez elle une société moins nombreuse, mais plus éclairée, plus réservée et plus

(1) La rue Saint-Thomas-du-Louvre où il se trouvait a disparu tout entière, au profit de la place du Carrousel.

polie. Ainsi commença la réunion célèbre de l'hôtel de Rambouillet. Née avant 1620, elle jette le plus grand éclat pendant trente années jusqu'à ce que surviennent presque coup sur coup, comme autant de causes de décadence et de dissolution, le mariage de mademoiselle de Rambouillet avec M. de Montausier, la Fronde, enfin la vieillesse et les infirmités de la Marquise. Le beau temps de l'illustre hôtel, l'époque de sa pleine splendeur, est donc sous Richelieu et dans les premières années de la régence.

Il faut que Madame de Rambouillet ait possédé les plus éminentes qualités pour avoir su rassembler et retenir autour d'elle une compagnie formée de l'élite des grands seigneurs, des dames de qualité et des gens de lettres. Avec un esprit naturel, orné par beaucoup de lecture, elle n'avait aucune prétention personnelle ; à peine si on a pu retrouver d'elle quelques billets et deux quatrains. Elle s'attachait uniquement à produire et à faire briller l'esprit des autres. Son humeur douce et toujours égale mettait à l'aise ses invités et un grand air de dignité les retenait dans les limites de la convenance et du respect. Elle donnait son amitié à tous ceux qui en étaient dignes, sans distinction ni de rang, ni de fortune, ni d'opinions ; les amis de Richelieu comme les mécontents pouvaient également compter sur son gracieux accueil et sur sa discrétion, et, le Cardinal l'ayant priée de lui faire connaître ceux qui parleraient mal de lui, elle répondit par un refus poli, mais formel. Aussi la marquise de Rambouillet a réuni tous les suffrages de son siècle, où elle a été universellement célébrée sous le nom d'*Arthénice*, anagramme de Cathe-

rine. (1) On a remarqué qu'elle avait désarmé Tallemant des Réaux lui-même. Cet écrivain si peu estimable, qui a passé toute sa vie à rechercher avec complaisance les bavardages scandaleux pour en ternir les renommées les plus pures, épargne M[me] de Rambouillet et il en parle avec une profusion de louanges qui ne lui est pas habituelle. Il reconnaît qu'elle était belle, sage et raisonnable. « C'est, dit-il, une personne habile en toutes choses.... il n'y a pas au monde une personne moins intéressée; elle passe bien plus avant que ceux qui disent que donner est un plaisir de roi, car elle dit que c'est un plaisir de Dieu... Il n'y a pas un esprit plus droit.... Jamais il n'y a eu meilleure amie. » Enfin Fléchier, qui, dans sa jeunesse, avait été admis à l'hôtel de Rambouillet, n'a pas craint de louer celle qui y présidait, du haut de la chaire chrètienne. « Souvenez-vous, dit-il dans l'oraison funèbre de M[me] de Montausier, de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant de vénération, où l'esprit se purifiait, où la vertu était révérée sous le nom de *l'incomparable Arthénice*, où se rendaient tant de personnes de qualité et de mérite qui composaient une cour choisie, nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation (2). »

M[me] de Rambouillet eut cinq filles. Des trois qui furent religieuses, deux devinrent successivement abbesses du couvent d'Yères, à quelques lieues de Paris; et la troisième

(1) C'est Malherbe qui, au nom vulgaire de Catherine, substitua l'anagramme plus noble d'Arthénice auquel les contemporains se plaisaient à ajouter l'épithète d'*incomparable*.

(2) 1672. — On verra que Fléchier prit les qualités de l'hôtel de Rambouillet, sans en éviter les défauts.

supérieure de l'abbaye de Saint-Étienne, à Reims. Les deux autres, destinées au monde, étaient Angélique d'Angennes, qui fut la première femme du comte de Grignan, le futur gendre de Mme de Sévigné, et Julie d'Angennes, depuis duchesse de Montausier, gouvernante du Dauphin et première dame d'honneur de Marie-Thérèse.

Julie était l'aînée de la famille. Objet de la prédilection de sa mère et formée par elle, elle hérita de toutes ses qualités, auxquelles elle ajouta le double prestige de la jeunesse et de la beauté Elle fut vraiment la reine de l'hôtel de Rambouillet Aussi Voiture, le poète et l'ami de la maison, l'accabla, en vers et en prose, de ses plus magnifiques hyperboles. Il alla un jour jusqu'à la comparer à la mer: «Il me semble que vous vous ressemblez comme deux gouttes d'eau.... Il y a cette différence que, toute vaste qu'elle est, elle a ses bornes, et vous n'en avez point; et tous ceux qui connaissent votre esprit avouent qu'il n'y a en vous ni fond ni rive (1). » Telle est la mesure des louanges que Mademoiselle de Rambouillet recevait chaque jour et de toute main. Un grand seigneur, le duc de Montausier, la demanda en mariage, mais, désireuse de ne point quitter une réunion qui lui était bien chère, elle ne céda qu'en 1645, après quatorze ans de résistance, et non sans avoir obtenu que M. de Montausier abandonnât l'hérésie protestante où il était né. Son mari lui avait du reste donné bien des preuves d'affection : une surtout est célèbre. Le 1er janvier 1642, Julie trouva sur sa toilette, à son réveil,

(1) 30 mai 1644.

le cadeau à la fois le plus splendide et le plus ingénieux, C'est un bel in-folio, magnifiquement relié en maroquin rouge. Le frontispice représente une guirlande avec ce titre : *la Guirlande de Julie.* Chaque feuille contient une des plus belles fleurs, peinte en miniature par un artiste de talent nommé Robert et accompagnée d'un ou de plusieurs madrigaux composés par les familiers de l'hôtel de Rambouillet. Il y a en tout soixante et une pièces; dix-neuf poètes y ont prêté leur voix à vingt-neuf fleurs. Montausier a lui-même donné l'exemple. En général les poésies sont médiocres, mais la *galanterie*, comme on disait alors, parut de très-bon goût et le souvenir en est resté (1).

Le duc de Montausier était un *honnête homme* dans la force du mot. Il a eu l'honneur d'être choisi par Louis XIV pour gouverneur de son fils, et par Molière comme l'original du *Misanthrope.* Tallemant a laissé de lui un portrait trop chargé, mais qui est agréable et qui achèvera de le faire connaître.

« C'est un homme tout d'une pièce; Madame de Rambouillet dit qu'il est fou à force d'être sage. Jamais il n'y en eut un qui eut plus besoin de sacrifier aux Grâces. Il crie, il est rude, il rompt en visière, et, s'il gronde quelqu'un, il lui remet devant les yeux toutes ses iniquités passées. Jamais homme n'a tant servi à me guérir de

(1) Les principaux auteurs de ces madrigaux sont, avec Montausier, Chapelain, Racan, Scudéry, Godeau et Conrart. Les madrigaux de trois fleurs, la tulipe, l'immortelle blanche, la fleur d'oranger, ont été mal à propos attribués à Corneille; ils sont de Conrart.

L'exemplaire original de la *Guirlande de Julie* existe encore : il a été vendu, en 1784, au prix énorme de 14,500 fr. Il appartenait, il y a peu d'années, au duc d'Uzès.

l'humeur de disputer. Il voulait qu'on fasse deux citadelles à Paris, une au haut et une au bas de la rivière, et dit qu'un roi, pourvu qu'il en use bien, ne saurait être trop absolu, comme si ce *pourvu* était une chose infaillible. Sa femme lui sert furieusement dans la province. Sans elle, la noblesse ne le visiterait guère : il se lève là à onze heures comme ici, et s'enferme quelquefois pour lire, n'aime point la chasse, et n'a rien de populaire. Elle est toute au rebours de lui. Il fait trop le métier de bel-esprit pour un homme de qualité ou du moins il le fait trop sérieusement. Il a fait des traductions; regardez le bel auteur qu'il a choisi : il a mis Perse en vers français. Il ne parle quasi que de livres, et voit plus régulièrement M. Chapelain et M. Conrart que personne. Il s'entête et d'assez méchant goût; il aime mieux Claudien que Virgile. Il lui faut du poivre et de l'épice. Cependant, comme nous le dirons ailleurs, il goûte un poème qui n'a ni sel ni sauge : c'est *la Pucelle*, par cela seulement qu'elle est de Chapelain. »

En 1648, le duc de Montausier quitta Paris pour son gouvernement de l'Angoumois. Il emmenait sa femme avec lui et leur départ fit à l'hôtel de Rambouillet un vide que vint augmenter, cette même année, la mort de Voiture. Du moins, ils firent de leur château une succursale du salon de la marquise et il ne s'élevait pas à Paris de tempête littéraire qui n'eût son contre-coup à Angoulême. Balzac, visiteur assidu du château de Montausier, était le secrétaire né de cette académie improvisée.

Deux des hôtes les plus illustres de l'hôtel de Rambouillet furent le duc d'Enghien, plus tard prince de Condé, et sa sœur Mademoiselle de Bourbon, qui épousa le duc de Longueville. Tous deux y vinrent au moment de la plus grande splendeur; Condé ne fit que paraître, appelé sur un

plus illustre théâtre par le besoin que la France eut de son bras. Il en garda du moins le goût des plaisirs délicats de l'esprit et un penchant pour la société des écrivains et des poètes (1). Ce penchant se manifesta dans la retraite où il passa ses derniers jours; admirateur fidèle de Corneille, dont les vers lui avaient arraché des larmes à la première représentation de *Cinna*, il fut longtemps le protecteur de Molière, il fut toujours l'ami de Bossuet. Condé avait assisté à la première thèse de théologie soutenue en Sorbonne par Bossuet, et même, il avait pensé y prendre part. Sur la fin de sa vie, il recherchait la compagnie et les leçons de l'évêque de Meaux et il a trouvé en lui à la fois l'historien le plus exact et le panégyriste le plus éloquent (2).

La duchesse de Longueville fit à l'hôtel de Rambouillet un séjour plus prolongé que son frère. Elle y tint une place considérable, par la finesse de son esprit, par l'élégance de son langage et le charme de toute sa personne, plus que par la sagesse dans la conduite ou la sûreté du goût. Sa constante admiration et son idéal littéraire fut toujours Voiture (3). On cite pourtant de Mme de Longueville deux

(1) Condé avait fait d'excellentes études au collége des Jésuites de Bourges.

(2) A Corneille, Molière et Bossuet, on pourrait ajouter Bourdaloue, Boileau, La Fontaine, le P. Rapin, qui furent aussi honorés de l'amitié de Condé.

(3) Voiture, du reste, ne se montra pas ingrat : il l'a célébrée en vers et en prose, sur tous les tons et à tout propos. Et, comme il ne recule pas plus que Balzac devant l'hyperbole, c'est toujours à un ange qu'il se plaît à la comparer :

> De perles, d'astres et de fleurs,
> Bourbon, le ciel fit tes couleurs,

ou trois mots heureux qui sont de très-sages jugements. Elle n'avait que douze ans lorsque, démêlant le désir exagéré de plaire dans son cher Voiture, elle disait qu'il *fallait le conserver dans du sucre*. Un peu plus tard, seule de son entourage, elle ne craignit pas de hasarder un doute sur le talent poétique de Chapelain. Éclairée par une sorte d'instinct naturel, elle disait en écoutant les nombreuses lectures du poème de la *Pucelle* dont Chapelain la fatiguait : « Cela est parfaitement beau, mais cela est bien ennuyeux. » Quelque langue indiscrète aura répété le mot à Boileau, qui l'a mis dans la bouche de son campagnard :

> « La *Pucelle* est encore une œuvre bien galante,
> « Et je ne sais pourquoi je baille en la lisant (1). »

Il n'est pas possible de rappeler tous les grands seigneurs et toutes les grandes dames qui ont fréquenté l'hôtel de Rambouillet ; l'énumération comprendrait tous ceux qui ont laissé un renom d'esprit et de politesse. Du moins, il faut citer La Rochefoucauld, Mme de Sévigné et Mme de Lafayette. La Rochefoucauld fut, de bonne heure et longtemps, l'hôte habituel du salon de la marquise ; il y parut dès 1630, et la Fronde seule l'en arracha. Mme de Sévigné et Mme de Lafayette étaient beaucoup plus jeunes et elles n'ont pas vu, celle-ci surtout, les premiers commencements

> Et mit dedans tout ce mélange,
> *L'esprit d'un ange !*

Cela est extrait d'une chanson dont la date présumée est 1639.

(1) Sat. III. 1665.

ni même la pleine splendeur de l'hôtel de Rambouillet. Il est permis de croire que là fut cependant le berceau de cette amitié solide et fidèle entre ces trois esprits d'élite, qui sut triompher de l'absence et défier tous les changements de la fortune.

II.

Les gens de qualité et les écrivains sans naissance se rencontrèrent à l'hôtel de Rambouillet et il s'opéra une sorte de fusion. L'esprit commença à devenir une noblesse, non moins prisée que la noblesse du sang. Pour la première fois, les fils des plus grandes familles, les princes mêmes ne dédaignèrent point la société de poètes que le talent, l'imagination, et d'autres qualités charmantes relevaient au-dessus de leur condition médiocre. On vit le descendant des Condé donner son amitié à Voiture, le fils d'un marchand de vin; et le duc de Longueville, de la première noblesse du royaume, accorder sa confiance au petit bourgeois Jean Chapelain, dont le père était un notaire sans grand renom. Ce spectacle inusité devait se renouveler dans le XVIIe siècle et on retrouve un semblable mélange des classes à l'Académie même dans les antichambres de Versailles, par la volonté du roi Louis XIV. Mais le principal mérite de ces relations nouvelles entre les grands seigneurs et les gens de lettres n'en demeure pas moins au salon qui, le premier, les avait réunis sur le pied d'une parfaite égalité.

Les plus estimables, les seuls estimables parmi les écrivains de cette époque, furent de l'hôtel de Rambouillet. Ceux qui, avec quelque talent, n'y entrèrent point, avaient, pour s'abstenir ou être tenus à l'écart, des raisons peu avouables. Malherbe y parut, mais la date de sa mort indique assez qu'il ne fit qu'y paraître; son disciple Racan, qu'il avait introduit, resta jusqu'à la fin un des plus assidus visiteurs. Balzac, du fond de son château, regrettait surtout de ne pouvoir jouir des charmes de la société polie. Il se plaignait d'être aux *antipodes*, d'avoir *plus de dix journées à faire pour trouver un homme*, et il enviait le bonheur de Conrart, qui pouvait *fréquenter souvent le temple des Muses, de l'honneur et de la vertu.* « Je n'écris point à madame la marquise de Rambouillet, disait-il, mais je ne laisse pas d'être toujours un de ses dévots, et d'*avoir pour elle la vénération que les hommes doivent aux choses divines* (1). » Voiture a été toute sa vie le favori de l'hôtel de Rambouillet, et sa mort, en 1648, annonça le déclin de ce salon, théâtre de sa gloire. Personne, mieux que lui, n'avait su divertir la société charmante dont il

(1) *Lettre à Conrart*, 5 août 1652. — Quatre lettres de Balzac sont adressées à la marquise de Rambouillet. Elles sont fort étendues, ont la forme et portent le titre de *Dissertations politiques*. Sous des aspects divers, l'auteur considère le développement et la grandeur du caractère romain, que Balzac et la marquise faisaient également profession d'admirer. La gravité d'un pareil sujet indique la nature et le ton des conversations que tenait volontiers la maîtresse de la maison, à l'hôtel de Rambouillet.

Ces lettres de Balzac, qui comptent parmi ses meilleurs écrits, ne sont point datées, même dans l'édition complète des œuvres de l'auteur, publiée en 1665, après sa mort, par Conrart.

était l'âme. Il avait toujours vu, dit Tallemant, des choses que les autres n'avaient point vues, et il les contait si agréablement que tout l'auditoire était ravi. Aussi, dès qu'il arrivait, on faisait silence et on s'assemblait pour l'écouter. Alors il affectait de composer sur le champ, imaginait quelque ingénieuse surprise ou se faisait le héros de quelque petit jeu, de quelque spirituel badinage. Si on veut savoir jusqu'à quel point il poussait la complaisance et de quels supplices on punissait parfois la stérilité accidentelle de son esprit, il suffit de lire le début d'une lettre écrite à Mlle de Bourbon.

» Mademoiselle,

« Je fus berné vendredi après-dîner, parce que je ne vous avais pas fait rire dans le temps que l'on m'avait donné pour cela, et Madame de Rambouillet en donna l'arrêt, à la requête de Mademoiselle sa fille, et de Mademoiselle Paulet. Elles en avaient remis l'exécution au retour de Madame la Princesse et de vous. Mais elles s'avisèrent depuis, de ne pas différer plus longtemps, et qu'il ne fallait pas remettre des supplices à une saison qui devait être toute destinée à la joie. J'eus beau crier et me défendre : la couverture fut apportée, et quatre des plus forts hommes du monde furent choisis pour cela. Ce que je puis vous dire, Mademoiselle, c'est que jamais personne ne fut si haut que moi, et que je ne croyais pas que la fortune me dût jamais tant élever. A tous coups, ils me perdaient de vue et m'envoyaient plus haut que les aigles ne peuvent monter. Je vis les montagnes abaissées au-dessous de moi ; je vis les vents et les nuées cheminer dessous mes pieds ; je découvris des pays que je n'avais jamais vus, et des mers que je n'avais point imaginées. Il n'y a rien de plus divertissant que de voir tant de choses à la fois, et de découvrir d'une seule vue la moitié de la terre. Mais je vous assure, Mademoiselle, que l'on ne voit tout cela qu'avec inquiétude, lorsque l'on est en l'air, et que

l'on est assuré d'aller retomber. Une des choses qui m'effrayaient autant, était que, lorsque j'étais bien haut et que je regardais en bas, la couverture me paraissait si petite, qu'il me semblait impossible que je retombasse dedans : et je vous avoue que cela me donnait quelque émotion (1)... »

Voiture était poète, mais lorsqu'on lit le petit nombre de pièces qu'il a laissées, épîtres, chansons, élégies, on a peine à s'expliquer l'engouement qu'il excita. Cet engouement fut tel, qu'il trompa Boileau lui-même. Non content d'avoir présenté Voiture, dans sa troisième satire, comme le mets des délicats, par la sotte question de son provincial,

> « Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture. »

il l'élève dans la satire neuvième au rang d'Horace!

> « Phébus a-t-il pour vous aplani la Parnasse?
> Et ne savez-vous pas que, sur ce mont sacré,
> Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré ;
> *Et qu'à moins d'être au rang d'Horace ou de Voiture,*
> On rampe dans la fange avec l'abbé de Pure (2).

Une autre réputation moins justifiée encore fut aussi l'œuvre de l'hôtel de Rambouillet. Il s'agit de Chapelain célèbre à la fois comme le plus judicieux des critiques et le mieux inspiré des poètes. Celui-là est resté trop fameux, grâce à Boileau, et l'opinion du temps lui a fait jouer un

(1) M[lle] de Bourbon n'avait pas encore douze ans. Peut-être Voiture n'a-t-il écrit sa lettre que pour amuser un enfant, et son aventure n'est-elle qu'une pure imagination, un *conte en l'air ?*

(2) Les vers cités sont de 1665 et de 1667, c'est-à-dire qu'ils sont presque de vingt ans postérieurs à la mort de Voiture. C'est seulement dans la satire

rôle trop important, pour qu'il ne soit pas utile d'en parler avec quelques détails.

Jean Chapelain était de Paris : il naquit en 1595 et mourut en 1674. On a très-bien dit qu'il faut faire deux parts de sa carrière ; avant et après la publication de la *Pucelle*. Avant, il est réputé à bon droit comme un excellent grammairien, très-versé dans les littératures grecque, latine, italienne, espagnole, d'une érudition solide et presque universelle (1). On le regarde, et avec raison, comme l'un des fondateurs de l'Académie. Il est succesivement en crédit auprès de Richelieu et de Mazarin, et auprès de toutes les assemblées littéraires. Dans les choses de l'esprit et du goût, son autorité fait loi. Il est vanté par avance comme un poète de génie qui va donner enfin à la France l'épopée nationale qui lui manque. Après la *Pucelle*, la réaction fut excessive, et on brûla sans pitié l'idole, longtemps honorée d'un pur encens. Boileau lui-même a été entraîné par le mouvement, et il a immolé Chapelain avec

douzième, qui est de l'extrême vieillesse de Boileau (1705), qu'il apporta des restrictions à ses éloges. Il s'adresse à l'*Équivoque* et il dit en assez pauvres vers :

> Le lecteur ne sait plus admirer dans Voiture
> De ton froid jeu de mots l'insipide figure :
> C'est à regret qu'on voit cet auteur si charmant,
> Et pour mille beaux traits vanté si justement,
> Chez toi toujours cherchant quelque finesse aigue
> Présenter au lecteur sa pensée ambigue
> Et souvent du faux sens d'un proverbe affecté,
> Faire de son discours la piquante beauté.

(1) La prose de Chapelain n'est point à dédaigner. Elle se recommande par une concision èt une fermeté peu communes. D'ordinaire, elle a une simplicité qui contraste avec le style prétentieux et maniéré alors à la mode.

> Il se tue à rimer ; que n'écrit-il en prose ?

une justice vraiment impitoyable. Une erreur qui n'est point rare avait égaré le docte écrivain. Parce qu'il était un critique habile, il se crut un artiste, et, armé de toutes les poétiques passées et de la sienne, il entreprit avec confiance un grand poème.

Le choix du sujet était heureux. Toutes les conditions de l'épopée s'y rencontraient. L'action était grande ; il s'agissait du salut de la France, mise en péril de destruction complète. L'action était merveilleuse : elle s'accomplissait par l'intervention divine, rendue sensible dans une vierge pure, aimable, populaire. Et puis, autour de la sainte, tout le moyen âge pouvait revivre : le village de Lorraine et la cour féodale, le siége d'Orléans et la cathédrale de Reims, les apparitions, les combats, les cérémonies saintes et enfin le bûcher de Rouen. C'était et c'est encore le sujet le plus épique de notre histoire. A l'annonce d'un tel poème, l'enthousiasme fut universel. Le duc de Longueville, qui descendait de Dunois, se hâta d'assurer à l'auteur une pension de deux mille livres qui durerait autant que la composition de l'ouvrage. En 1656, après plus de vingt ans de travail, parurent les douze premiers chants. L'accueil qu'ils reçurent dispensa de publier les douze derniers (1). Tout le monde se tourna contre la *Pucelle* et répéta le couplet du chansonnier Linière :

> Depuis vingt ans on parle d'elle ;
> Dans six mois on n'en dira rien.

Seul le duc de Longueville resta fidèle *quand même* : il

(1) Ils sont conservés manuscrits à la bibliothèque de la rue Richelieu.

doubla la pension. L'opinion publique avait pourtant raison, et l'œuvre péchait, par tous les endroits. Le plan est froidement conçu, et l'action, tout en gardant une certaine unité, se perd en descriptions, en incidents, en détails infinis. Le caractère de Jeanne d'Arc est indignement travesti. Elle est devenue une lourde amazone, ne se remuant qu'avec effort dans sa gothique armure et sa gauche majesté; trop semblable enfin au portrait que trace Boileau dans son *Dialogue sur les héros de roman.* Et de peur qu'il manque un seul ridicule à son héroïne, Chapelain lui donne de l'esprit, et quel esprit! Dans un tête à tête assez invraisemblable avec Agnès Sorel, Jeanne l'apostrophe ainsi :

> Beauté funeste à tous, à toi-même funeste,
> Éloigne de ce camp ton *agréable peste* (1).

Le style du poème, les vers surtout sont détestables, et ils justifient tous les sarcasmes de Boileau.

> « Chapelain veut rimer, et c'est là sa folie.
> Mais bien que ses durs vers, d'épithètes enflés,
> Soient des moindres grimauds chez Ménage sifflés,
> Lui-même il s'applaudit, et, d'un esprit tranquille,
> Prend le pas au Parnasse au-dessus de Virgile.
> Que ferait-il, hélas! si quelque audacieux
> Allait pour son malheur lui dessiller les yeux,
> Lui faisant voir ces vers et sans force et sans grâce
> Montés sur deux grands mots comme sur deux échasses;
> Ces termes sans raison l'un de l'autre écartés,
> Et ces froids ornements à la ligne plantés ?

(1) Livre VI.

Qu'il maudirait le jour où son âme insensée
Perdit l'heureuse erreur qui charmait sa pensée (1) ! »

Il ne serait pas difficile d'appuyer par de nombreuses citations les jugements du poète satirique et de trouver de ces vers où l'on voit un monosyllabe précédé et suivi de deux grands mots, qui remplissent presque seuls chaque hémistiche. Boileau lui-même donnait pour exemple :

De ce sourcilleux *roc* l'inébranlable cîme,

où le mot *roc*, soulevé au milieu du vers, semble soutenu, comme sur deux échasses, par *sourcilleux* et par *inébranlable.* On pourrait aussi rappeler quelques-unes de ces comparaisons commençant par *ainsi*, *comme*, *tel*, qui reviennent presque régulièrement comme « *de froids ornements à la ligne plantés.* » Surtout on rencontrerait en abondance de ces « *durs vers d'épithètes enflés.* » assurément plus nombreux dans la *Pucelle* que dans aucun poème.

Roger, frère d'Agnès Sorel, expliquant à de saints évêques les tableaux de la galerie de Fontainebleau, fait le geste indiqué par ces deux vers d'une si étrange harmonie :

Roger lève la canne et la voix à la fois :
L'œil s'attache à la canne et l'oreille à la voix (2).

Ailleurs, Charles VII offre à Agnès Sorel un fruit qui doit l'empoisonner. C'était

« Une pomme incarnate, entre cent la plus belle,
Qu'en langage fruitier *Calleville* on appelle. »

(1) Sat. IV. 1664.
(2) Livre VIII.

Il ne l'offre point toutefois en son état naturel,

> « Mais de sucre en poussière un nuage y répand (1). »

Le même Chapelain a écrit sérieusement ces vers, où il dit de Jeanne d'Arc :

> « L'Anglais sur elle tonne, et tonne à grands éclats ;
> Mais pour tonner sur elle, il ne l'étonne pas (2). »

Est-il bien surprenant, après cela, que Boileau se soit donné le plaisir de composer l'épigramme connue ?

> « Maudit soit l'auteur dur, dont l'âpre et rude verve,
> Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve ;
> Et, de son lourd marteau martelant le bon sens,
> A fait de méchants vers douze fois douze cents (3) ! »

Dans Chapelain, l'homme valait mieux que le poète. Les contemporains ont généralement rendu témoignage de sa probité, de sa droiture, de la douceur de ses mœurs. Boileau n'y contredit pas et il semble même reconnaître toutes ces qualités.

> « En blâmant ses écrits, ai-je d'un style affreux
> Distillé sur sa vie un venin dangereux ?
> Ma Muse en l'attaquant, charitable et discrète,
> Sait de l'homme d'honneur distinguer le poète.
> Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité ;
> Qu'on prise sa candeur et sa civilité :

(1) Livre XIX.

(2) Livre III.

(3) Cette épigramme est de 1677, vingt ans après la publication de la *Pucelle*. La rancune de Boileau restait entière et s'exhale toute vive dans dans ces vers dont la facture et l'harmonie rappellent assez fidèlement ceux de Chapelain.

Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère :
On le veut, j'y souscris, et suis prêt de me taire (1). »

Il est vrai que cet hommage ressemble beaucoup à une concession oratoire, car il est immédiatement suivi d'une nouvelle attaque :

« Mais que pour un modèle on montre ses écrits ;
Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux esprits (2);
Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire :
Ma bile alors s'échauffe et je brûle d'écrire ;
Et, s'il ne m'est permis de le dire au papier,
J'irai creuser la terre, et, comme ce barbier,
Faire dire aux roseaux par un nouvel organe :
« Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne (3). »

Chapelain n'était pas sans défauts. Et Balzac, son ami, Balzac qui

En fait l'éloge en cent endroits divers,

l'appelait le « circonspectissime, » donnant à entendre qu'il ne savait pas prendre franchement son parti dans les occasions où il convient à un homme de cœur de se mon-

(1) A l'époque où Boileau écrivait cette satire, et même longtemps après, on confondait très-souvent *prêt* avec *près* et les questions de régime n'étaient pas encore bien nettement résolues entre *à* et *de*. Joas, pour affirmer sa fidélité à servir Dieu, s'écrie :

Je me sens *prêt*, s'il veut, *de* lui donner ma vie.

(*Athalie*, acte IV, sc. 2.)

(2) « Chapelain avait, de divers endroits, 8,000 livres de pension (note de Boileau). »

(3) Sat IX, 1667.

trer. Sa vanité opiniâtre et incorrigible ressemblait assez à celle de Malherbe, avec cette différence que le talent ne la légitimait point. Lorsqu'en 1663, il fut chargé par Colbert de distribuer des pensions aux gens de lettres, il s'adjugea lui-même trois mille livres comme au « plus grand poète français qui ait jamais été et du plus solide jugement. » Après l'échec de la *Pucelle,* il travailla à une préface apologétique qui ne vit pas le jour. « Je ne prends pas moins, disait-il, que l'univers pour théâtre et l'éternité pour spectatrice. » Mais ni les petits calculs intéressés de Chapelain, ni sa vanité présomptueuse, n'égalaient son avarice.

Cette avarice était excessive, et elle a donné lieu aux contes les plus réjouissants. On pense bien que Tallemant, à l'affût de tous les ridicules, s'en est donné à cœur-joie sur le compte du pauvre Chapelain. Voici quelques-unes de ses méchancetés :

« Il fut introduit à l'hôtel de Rambouillet vers le siége de La Rochelle. Mme de Rambouillet m'a dit qu'il avait un habit comme on en portait il y avait dix ans. Il avait toujours les plus ridicules bottes du monde et les plus ridicules bas à ses bottes. Je pense qu'il n'a jamais rien eu de neuf.... Quelque vieille que soit sa perruque et son chapeau, il en a pourtant encore une plus vieille pour la chambre, et un chapeau encore plus vieux. On lui a vu un justaucorps de taffetas noir moucheté ; je pense que c'était d'un vieux cotillon de sa sœur avec qui il demeure. On meurt de froid dans sa chambre : il ne fait quasi point de feu. »

Aussi Ménage, retournant chez lui, après un commerce interrompu de douze ans, prétendit avoir reconnu dans

la cheminée les mêmes tisons. Quoique malade et déjà vieux, il n'avait ni carrosse ni chaise. Il lui en coûta la vie. Un jour qu'il allait à l'Académie, il fut surpris par un orage. Arrivé dans la rue Saint-Honoré, il trouve le ruisseau si large qu'il ne peut le traverser ; une planche lui est offerte pour servir de passage ; mais il faudrait payer : Chapelain aime mieux attendre que l'eau soit écoulée. Cependant l'heure approche ; encore quelques minutes et le jeton de présence sera perdu. Chapelain se jette à l'eau et arrive tout mouillé à l'Académie, cachant soigneusement sa mésaventure. La fièvre le prend et il meurt quelques jours plus tard. Il laissait trois ou quatre cent mille livres !

Un poète qui n'a eu ni les éclatants succès ni les tristes revers de Chapelain, Godeau, évêque de Grasse, puis évêque de Vence, fréquenta aussi le salon d'*Arthénice*. Il était né en 1605, d'une honnête famille de Dreux ; et enclin qu'il était à la poésie et aux plaisirs de l'esprit, il vint à Paris et se fit admettre à l'hôtel de Rambouillet. Comme il était très-aimable, Mlle de Rambouillet lui marqua des préférences qui lui valurent, avec sa petite taille, un surnom qu'il a gardé dans l'histoire : on l'appelait le *Nain de Julie*. En 1636, il fit une paraphrase du cantique *Benedicite omnia opera Domni*, qui fut particulièrement goûtée de Richelieu. Le cardinal en prit occasion de lui annoncer sa nomination à l'évêché de Grasse, par un de ces jeux de mots qui lui étaient familiers : « Monsieur l'abbé, dit-il à Godeau qui venait de lui présenter sa pièce, vous me donnez *Benedicite* et moi je vous donne *Grasse*. » Ce fut

un prélat mondain, ami du bel esprit, de la bonne compagnie et de la galanterie, d'ailleurs très-réglé dans ses mœurs. Aussitôt qu'il fut entré dans les ordres, il prit pour règle de ne plus composer de vers que sur des sujets religieux. Godeau était sans génie; le souffle, l'énergie et le travail lui manquaient, mais il avait de l'esprit, de l'élégance et de la douceur. Boileau, dans la lettre à Maucroix, l'apprécie équitablement: « M. Godeau est un poète fort estimable. Il me semble pourtant qu'on peut dire de lui ce que Longin dit d'Hypéride, qu'il est toujours à jeun, et qu'il n'a rien qui remue ni qui échauffe; en un mot, qu'il n'a point cette force de style et cette vivacité d'expression qu'on cherche dans les ouvrages, et qui les font durer. Je ne sais point s'il passera à la postérité; mais il faudra pour cela qu'il ressuscite, puisqu'on peut dire qu'il est déjà mort, n'étant presque plus maintenant lu de personne. » Godeau, mort depuis 1672, n'a pu lire ces lignes que Boileau écrivait en 1695.

Le protestant Conrart, qui a eu l'honneur d'abriter dans sa maison l'Académie naissante, les deux Scudéry, la sœur Madeleine et le frère Georges, l'érudit Ménage, dont Mme de Sévigné fut l'élève, étaient encore des visiteurs de l'hôtel de Rambouillet. Corneille, malgré sa timidité et son amour de la retraite, y paraissait à de rares intervalles pour lire ses pièces. Le salon d'*Arthénice* fut charmé par le *Cid* et prit courageusement parti pour la pièce nouvelle contre Richelieu tout-puissant. Mais il ne comprit pas *Polyeucte* et le condamna absolument. Voiture,

chargé de signifier l'arrêt à Corneille, l'engagea à retirer sa pièce, en lui disant que le *christianisme surtout avait extrêmement déplu.* Par ce motif, le chef-d'œuvre des lettres chrétiennes en notre langue ne fut pas goûté de l'élite de la société française à cette époque. Le dix-huitième siècle transforma cette indifférence en mépris ; le nôtre a été sur ce point plus clairvoyant et plus juste.

Enfin, pour compléter la liste de toutes les illustrations qui parurent chez la marquise de Rambouillet, ajoutons qu'en 1643 Bossuet lui fut conduit un soir et qu'on le fit prêcher, après une courte préparation, sur un sujet choisi par l'auditoire. Il se tira de cette épreuve difficile aux applaudissements de tout le monde. Ce fut pour Voiture l'occasion d'un bon mot. Il allait être minuit lorsque le jeune orateur termina son discours : notre poète déclara, tout en le complimentant, que « jamais il n'avait entendu prêcher ni si tôt, ni si tard. »

III.

Cette société brillante et spirituelle, dont les noms les plus marquants ont passé sous nos yeux, se réunissait tous les soirs dans la fameuse *Chambre bleue*, ainsi appelée parce qu'elle était tapissée de velours bleu, encadré dans des bordures brochées en or. De larges fenêtres, s'ouvrant dans toute la hauteur, depuis le plafond jusqu'au plancher,

laissaient entrer abondamment l'air et la lumière et donnaient la vue d'un très-vaste et très-beau jardin. Au milieu de cette grande chambre, il y en avait une autre beaucoup plus petite, et que l'on nommait alcôve. La marquise, souvent malade, recevait couchée sur un lit placé dans l'alcôve. Ce lit, relevé sur une estrade, faisait face aux fenêtres, le chevet adossé au mur, et laissait de chaque côté un espace libre, où se tenaient les habitués, et que l'on nommait ruelle. Une balustrade séparait le lit et son estrade du reste de la chambre. C'est sur ce modèle que furent bientôt les nombreux salons de Paris et de la province qui se piquaient de bel-esprit, et ils eurent tous *alcôve* et *ruelles*. Ce dernier mot même devint synonyme de cercle, d'assemblée littéraire, d'académie : Boileau l'a employé avec cette signification.

On faisait un peu de tout dans les réunions quotidiennes de l'hôtel de Rambouillet, mais surtout on y continuait le travail de Balzac et de Malherbe. Les deux réformateurs avaient donné à notre idiome la force, la noblesse, l'harmonie; les continuateurs ajoutèrent à ces précieuses qualités l'élégance et la délicatesse. Cependant, la pureté de la langue augmentait : chaque expression était successivement passée au crible, et plus d'une fut rejetée. D'autres naissaient pour remplacer les anciennes, condamnées à périr. Ainsi Balzac créait le mot *Urbanité*, et des mains inconnues mettoient pour la première fois en circulation ces alliances heureuses de mots qui n'ont point vieilli : « N'avoir que le masque de la vertu, » pour désigner l'hypocrisie ; et : « Sobre dans ses discours, » pour expri-

mer la réserve dans les paroles (1). Ainsi encore Voiture plaidait ingénieusement la cause de la conjonction *Car*, menacée de suppression, et la gagnait par une lettre agréable adressée à M[lle] de Rambouillet.

« Mademoiselle, *Car* étant d'une si grande considération dans notre langue, j'approuve extrêmement le ressentiment que vous avez du tort qu'on lui veut faire; et je ne puis bien espérer de l'Académie dont vous me parlez, voyant qu'elle se veut établir par une si grande violence. Je ne vois rien si digne de pitié, que quand je vois faire le procès à un mot qui s'est toujours montré bon Français.... Je ne sais pour quel intérêt ils tâchent d'ôter à *Car* ce qui lui appartient, pour le donner à *Pour ce que;* ni pourquoi ils veulent dire avec trois mots ce qu'ils peuvent dire avec trois lettres. Ce qui est le plus à craindre, Mademoiselle, c'est qu'après cette injustice, on en entreprendra d'autres. On ne fera point de difficulté d'attaquer *Mais*, et je ne sais si *Si* demeurera en sûreté. De sorte qu'après nous avoir ôté toutes les paroles qui lient les autres, les beaux esprits nous voudrons réduire au langage des anges, ou, si cela ne se peut, ils nous obligeront au moins à ne parler que par signes. Certes, j'avoue qu'il est vrai ce que vous dites, qu'on ne peut mieux connaître par aucun autre exemple l'incertitude des choses humaines. Qui m'eût dit, il y a quelques années que j'eusse dû vivre plus longtemps que *Car*, j'eusse crû qu'il m'eût promis une vie plus longue que celle des patriarches. Cependant, il se trouve qu'après avoir vécu onze cents ans plein de force et de crédit, après avoir été employé dans les plus importants traités et assisté toujours honorablement dans le conseil de nos rois, il tombe tout d'un coup en disgrâce et est menacé d'une fin violente... Je sais

(1) Il serait facile de multiplier les exemples. *Châtier son style. — Il a le sens droit. — Tour de visage. — Faire des avances. — Pousser les gens à bout. — Faire figure dans le monde,* — sont autant de formes naturelles, hardies et neuves qui datent de l'hôtel de Rambouillet.

que si l'on consulte là-dessus un des plus beaux esprits de notre siècle, et que j'aime extrêmement, il dira qu'il faut condamner cette nouveauté; qu'il faut user du *Car* de nos pères, aussi bien que de leur terre et de leur soleil; et qu'on ne doit point chasser un mot qui a été dans la bouche de Charlemagne et de saint Louis. Mais c'est vous principalement, Mademoiselle, qui êtes obligée d'en prendre la protection (1). »

L'hôtel de Rambouillet n'a pas créé beaucoup de mots, et, le petit nombre dont il a doté la langue, il les a tirés de sources auxquelles on n'avait pas encore puisé. Point d'emprunt forcé au grec ni au latin; point d'archaïsme ni de patois provinciaux. Lorsque le besoin du temps et le progrès des mœurs réclament une expression nouvelle, on recourt volontiers à l'italien et à l'espagnol, alors dans tout leur éclat, et que les reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche, les ministres Richelieu et Mazarin, avaient mis en honneur. Du reste, le souci principal des habitués de la *Chambre bleue* était bien moins d'enrichir la langue que de l'ennoblir, de l'épurer, et, comme ils disaient eux-mêmes, de la *dévulgariser*.

Ce soin extrême du langage dégénéra bientôt; il se forma des partis pour et contre les mots. On cabalait en faveur de celui-ci, au détriment de celui-là. L'usage, qui

(1) Balzac eut connaissance de cette lettre de Voiture, et il écrivit à Chapelain :

« Le *Car* de notre ami est une fort jolie chose, et il faut avouer qu'il a le génie de la belle et noble raillerie. Je voudrais seulement qu'il travaillât un peu à *purifier* son style. Dans ses écrits, la construction est souvent embarassée, et ni les choses ni les paroles ne sont pas toujours en leur juste place. » — 28 octobre 1637.

doit être une habitude prise sans contrainte et où l'on incline insensiblement, était devenu une sorte de caprice qui s'imposait du jour au lendemain, par le crédit d'une délibération féminine. Tel fut, dans la langue, l'excès qui donna naissance aux *Précieuses*.

Les *Précieuses* faisaient profession de parler plus purement que le commun des mortels et de n'employer jamais que des termes choisis, délicats, relevés. Elles se piquaient en même temps de penser et d'agir autrement que le vulgaire, par des motifs plus nobles, plus désintéressés et plus grands. Le *Cid*, et les sentiments héroïques qui y sont exprimés, était leur code de morale et toutes visaient, du moins en paroles, à l'héroïsme de Chimène.

Les *Précieuses* devinrent *ridicules;* elles inventèrent tout un monde allégorique à leur usage, toute une classification et comme une généalogie des sentiments, des manières, des façons de parler, une langue à part. Leur nombre fut si considérable que l'énumération de celles qui figuraient dans les différents cercles remplit tout un volume, œuvre d'un écrivain nommé Somaize (1) et qui a pour titre le *Dictionnaire des Précieuses*. Mais le véritable hôtel de Rambouillet n'a déjà plus rien de commun avec tout ce monde qui marque sa décadence et sa fin. Molière, qui, par une charmante comédie, a immortalisé les fausses précieuses, prend bien soin de dire dans sa préface « que les plus excellentes choses sont sujettes à être copiées par de

(1) Il ne faut pas confondre le Somaize des *Précieuses* avec le Saumaise de Boileau qui était un commentateur très-érudit, également versé dans la théologie, la littérature et les sciences.

mauvais singes qui méritent d'être bernés... et qu'ainsi les *véritables* précieuses auraient tort de se piquer lorsqu'on joue les *ridicules* qui les imitent mal. » Faute d'avoir fait cette distinction entre le salon d'*Arthénice* et tous les cercles formés à son imitation, mais qui ne surent point aussi heureusement se garder du mauvais goût, La Bruyère a été trop sévère et même injuste.

« L'on a vu, il n'y a pas longtemps, dit-il, un cercle de personnes des deux sexes, liées ensemble par la conversation et par un commerce d'esprit. Ils laissaient au vulgaire l'art de parler d'une manière intelligible ; une chose dite entre eux peu clairement en entraînait une autre encore plus obscure, sur laquelle on enchérissait par de vraies énigmes, toujours suivies de longs applaudissements : par tout ce qu'ils appelaient délicatesse, sentiments, tour et finesse d'expression, ils étaient enfin parvenus à n'être plus entendus et à ne s'entendre pas eux-mêmes. Il ne fallait, pour fournir à ces entretiens, ni bon sens, ni jugement, ni mémoire, ni la moindre capacité : il fallait de l'esprit, non pas du meilleur, mais de celui qui est faux, et où l'imagination a trop de part (1). »

C'est là, si l'on veut, la peinture fidèle de certains cercles de pédants et de dames plus spirituelles qu'aimables. On peut y reconnaître les *Samedis* de Mlle de Scudéry, les *Mercredis* de Ménage, les réunions de *Mademoiselle*, où brilla l'abbé Cotin, mais ce n'est point l'hôtel de Rambouillet.

Il est un mérite capital de cette réunion célèbre, qui doit lui concilier l'estime et la reconnaissance des hon-

(1) *Caractères :* de la Société et de la Conversation.

nêtes gens. La littérature qui en sortit fut sans doute légère, frivole même, et son éclat ne dura point. L'influence qu'elle a exercée sur la langue, généralement salutaire, n'a pas été sans quelques inconvénients, et une épuration trop systématique a menacé de conduire à un appauvrissement aussi dangereux que l'abondance mal acquise du siècle précédent. Mais le service rendu aux bonnes mœurs dans cette société d'élite restera tout entier. Absolument intacte de la cynique grossièreté du siècle précédent, elle a mis à la mode la délicatesse des sentiments et la politesse des manières autant que l'élégance du langage et toutes les grâces de l'expression. C'est là que naquit réellement la *Conversation,* cet art charmant dont les règles ne peuvent se dire, qui arriva alors à sa perfection et que les soucis tumultueux des affaires aussi bien que les préoccupations de la politique ont détruit de nos jours. N'est-ce point chose merveilleuse que jamais un mot qui put blesser les mœurs n'ait été prononcé devant la marquise de Rambouillet ? Par son influence autant que par son exemple, elle a rendu chastes, au moins en paroles, les écrivains qu'elle a reçus. Elle leur a appris à rechercher cette sage contrainte et ce respect de soi-même qui sont la plus sûre garantie de la vertu ; à fuir toute fausseté et toute perfidie ; à ne point trahir l'amitié et à faire prédominer l'esprit sur les sens. En un mot, elle leur a enseigné les règles du devoir et de l'honneur. A son école, s'est formée la première génération du Grand Siècle, si ferme dans ses croyances, si grande dans ses sentiments, si généreuse dans toute la conduite de sa vie. Le sceptique Bayle

appelle l'hôtel de Rambouillet un « véritable palais d'honneur. » Saint-Simon se départit, pour le louer, de la mesure qu'il sait toujours garder dans l'éloge : « Cette assemblée était le rendez-vous de tout ce qui était le plus distingué en condition et en mérite, un tribunal avec lequel il fallait compter, et dont la décision avait un grand poids dans le monde sur la conduite et sur la réputation des personnes de la cour et du grand monde (1). »

(1) L'Hôtel de Rambouillet a tenté de nos jours les amateurs de belle littérature et les études abondent sur ce sujet intéressant. Trois d'entre elles peuvent être consultée avec fruit. Pour l'histoire même et la sûreté des informations, rien n'égale la notice solide et substantielle que M. Livet a mise en tête de son livre intitulé *Précieux et Précieuses*. Le rôle du salon de la marquise est favorablement apprécié et un peu surfait dans le *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie* qui a pour auteur Rœderer, l'ancien conventionnel. Il est assez piquant de lire, sous une telle plume, l'apologie de toutes les réunions littéraires du siècle, formées à l'imitation de l'hôtel de Rambouillet. Mais le livre de Rœderer n'a été imprimé qu'à petit nombre, pour ses seuls amis, et il n'est pas facile à trouver. Une source plus sûre et plus à la portée de tout lecteur, c'est la *Société Française au* XVII[e] *siècle,* par Cousin. Cousin est un autre critique que Rœderer et beaucoup plus scrupuleux observateur de la vérité historique. Pourtant, il écrit de parti pris et la société dont il se complaît à faire l'éloge, vue au travers du *Grand Cyrus*, n'est pas celle de la chambre bleue : elle se réunit plus volontiers au marais, près de la place Royale, dans l'appartement de M[lle] de Scudéry.

CHAPITRE QUATRIÈME

Sociétés littéraires : l'Académie.

L'Académie est née dans la petite chambre de Malherbe. Personne ne peut mettre en doute que les entretiens du poète réformateur avec ses amis n'eussent pour principal sujet l'art d'écrire. Ils ne se bornaient pas à un vain échange de compliments ou à de fastueuses théories, mais les principes, délibérés et admis en commun, étaient sévèrement appliqués aux ouvrages de tous, même à ceux du maître. Ainsi se montrait déjà cet esprit de choix, de discipline et de règle, qui devait être la marque distinctive du génie français au dix-septième siècle et le trait caractéristique de l'Académie naissante. Malherbe mourut en 1628 : l'année suivante, en 1629, la petite réunion qu'il présidait avec une autorité souveraine, se reforma chez Conrart.

Valentin Conrart naquit à Paris, en 1603, d'une honnête famille, originaire de Valenciennes. Quoique dans l'aisance, son père était un bourgeois austère, qui ne lui permettait pas de porter de jarretières, ni des roses de souliers, et qui lui faisait couper les cheveux au-dessus de l'oreille.

« Mais Valentin, dit Tallemant, avait des jarretières et des roses qu'il mettait et ôtait au coin de la rue. Une fois qu'il s'ajustait ainsi, il rencontre son père tête pour tête ; il y eut bien du bruit au logis. Son père mort, il voulut récompenser le temps perdu. » Tallemant ajoute que ce brave père, destinant son fils à un modeste emploi de finances, ne jugea pas à propos de le faire étudier et que par suite Conrart ne sut jamais ni le latin ni le grec. Chose difficile à croire, du moins pour le latin, puisqu'il reste sous son nom des dissertations critiques sur certains textes de Cicéron et d'Horace.

Quoi qu'il en soit, Conrart aspira à la gloire littéraire. Tout ce que les autres faisaient par génie, assure Tallemant, il voulut le faire par imitation. « A-t-on fait des rondeaux et des énigmes ? il en a fait; a-t-on fait des paraphrases ? en voilà aussitôt de sa façon ; du burlesque, des madrigaux, des satires même, quoi qu'il n'y ait chose au monde à laquelle il faille tant être né. » Il eut du moins la sage pensée de publier très-peu de chose, et le « *silence prudent* » qu'il garda sur ses propres œuvres et dont le loue Boileau, le sauva probablement d'une renommée semblable à celle de son ami Chapelain.

Le meilleur ouvrage de Conrart est la riche collection de pièces manuscrites de tout genre, surtout littéraires, qu'il avait rassemblées avec une ardeur infatigable et dont une assez grande partie est parvenue jusqu'à nous. Cette collection est conservée à Paris, à la bibliothèque de l'Arsenal. Elle ne forme pas moins de dix-huit volumes in-folio et de vingt-quatre in-4°. Comme il était en même temps

pris de la passion des livres, et que la fortune dont il jouissait lui permettait de satisfaire son goût, il ramassa un fort grand nombre d'ouvrages bien choisis, tous français, espagnols ou italiens. Grâce à sa bibliothèque et à sa bourse également bien garnies et qu'il ouvrait facilement à ses amis, grâce à sa charmante maison d'Athis, à quelques lieues de Paris, sur les bords de la Seine, où il se plaisait à recevoir les écrivains connus, Conrart devint un personnage important, très en renom dans le monde des lettres. Il fut le correspondant de Balzac, qui ne lui marchandait pas l'éloge. Godeau, dont il était quelque peu parent, et Mlle de Scudéry lui donnèrent toute leur confiance ; Chapelain ne dédaigna point de partager avec lui sa royauté littéraire. Par le caractère, Conrart ressemblait à l'auteur de la *Pucelle*, mais en beau : sans avoir son avarice et avec une vanité mieux réglée, il possédait, au même degré, toutes les vertus de société. Il mourut, en 1675, dans l'hérésie calviniste où il était né, malgré les efforts de l'évêque de Grasse qui s'employa vainement à le ramener à l'Église catholique.

La réunion qui fut le berceau de l'Académie se composait d'un petit groupe d'écrivains ou d'amateurs de la belle littérature. On y voyait Conrart et Chapelain, déjà célèbre, Godeau, tout fraîchement arrivé de province et non encore ecclésiastique ; Gombauld et Malleville, les deux intrépides faiseurs de sonnets dont parle Boileau. La maison de Conrart avait été choisie comme lieu des assemblées, parce qu'elle était la plus vaste et que, située dans la rue Saint-Martin, au cœur de Paris, elle se

trouvait à distance égale du logis de chacun. Les habitués venaient dans l'après-midi, à cause du peu de sûreté des rues abandonnées le soir aux ténèbres et aux voleurs. « Là, dit Pellisson, dans son *Histoire de l'Académie*, ils s'entretenaient familièrement, comme ils eussent fait en une visite ordinaire, et de toutes sortes de choses, d'affaires, de nouvelles, de belles lettres. Que si quelqu'un de la compagnie avait fait un ouvrage, comme il arrivait souvent, il le communiquait volontiers à tous les autres, qui lui en disaient librement leur avis ; et leurs conférences étaient suivies tantôt d'une promenade, tantôt d'une collation qu'ils faisaient ensemble. Ils continuèrent ainsi trois ou quatre ans, et comme j'ai ouï dire à plusieurs d'entre eux, c'était avec un plaisir extrême et un profit incroyable ; de sorte que, quand ils parlent encore aujourd'hui de ce temps-là, et de ce premier âge de l'Académie, ils en parlent comme d'un *âge d'or*, durant lequel avec toute l'innocence et la liberté des premiers siècles, sans bruit et sans pompe, et sans autres lois que celles de l'amitié, ils goûtaient ensemble tout ce que la société des esprits et la vie raisonnable ont de plus doux et de plus charmant. »

Les hôtes de Conrart s'étaient promis le secret. Malleville fut le premier à y manquer. Il en parla au prosateur Faret, qui doit à la désinence de son nom, rime très-riche à *cabaret*, le renom immérité d'ivrognerie, dont l'a gratifié Boileau. Faret en parla à d'autres, parmi lesquels était le poète Boisrobert, grand favori de Richelieu et son grand amuseur. Un jour qu'il passait en revue les nouvelles de la cour et de la ville pour divertir son maître, il lui révéla l'assem-

blée de la rue Saint-Martin. Le Cardinal, qui pressentait le pouvoir que les gens de lettres allaient bientôt acquérir dans l'État, démêla aussitôt quel parti il pourrait tirer de la compagnie nouvelle. C'était une excellente occasion d'établir sa domination sur l'aristocratie lettrée, en même temps qu'il se soumettait l'aristocratie de naissance. Vers le commencement de l'année 1634, il chargea donc Boisrobert de demander à la petite société si elle ne consentirait pas à former un corps régulier, légalement institué, et honoré de sa protection toute-puissante.

Les offres du ministre furent accueillies sans enthousiasme, et, dit Pellisson, « à peine y eut-il aucun de ces Messieurs qui n'en témoignât du déplaisir. » Pourtant ils n'osèrent refuser et, d'après l'avis du prudent et circonspect Chapelain, il fut arrêté, malgré toutes les répugnances, « que M. de Boisrobert serait prié de remercier très-humblement M. le Cardinal de l'honneur qu'il leur faisait, et de l'assurer qu'encore qu'ils n'eussent jamais eu une si haute pensée, et qu'ils fussent fort surpris du dessein de Son Éminence, ils étaient tous résolus de suivre ses volontés. » M. le Cardinal, enchanté de cette docilité sur laquelle il avait compté, leur fit répondre, toujours par Boisrobert, « qu'ils s'assemblassent comme de coutume, et qu'augmentant leur compagnie, ainsi qu'ils le jugeraient à propos, ils avisassent entre eux quelles formes et quelles lois il serait bon de lui donner à l'avenir. »

L'Académie était fondée. Ses premiers membres s'occupèrent d'abord d'accroître leur nombre. Ils n'eurent pas à chercher : on vint à eux. Tous ceux qui approchaient du

Cardinal et qui étaient en réputation d'esprit, voulurent être admis dans une société dont il se déclarait le protecteur et le père. Pourtant le nombre de quarante auquel on s'était arrêté, ne fut rempli pour la première fois qu'en 1639. La raison en est que la Compagnie ne voulut point accepter tous ceux qui se présentaient à elle, mais choisir même entre les plus dignes. Et, pour que personne ne pût jamais lui faire l'affront de décliner l'honneur de ce choix, elle prit la résolution de ne recevoir aucun écrivain qui ne l'eût demandé; cette résolution passa en règle; elle s'observe encore de nos jours. Balzac, par une exception qui a été unique, fut dispensé de cette démarche. Honneur singulier, qui s'explique par la réputation de Balzac et par son mérite réel : des quarante premiers académiciens, il fut, en effet, le plus considérable.

Pour donner quelque ordre et quelque forme aux assemblées, on créa trois officiers; un *directeur* président et un *chancelier* garde des sceaux et chargé de sceller tous les actes de la société, tous deux désignés par le sort, pour trois mois seulement; un *secrétaire perpétuel* élu par les suffrages des membres, dont la fonction est de tenir les registres, de conserver les archives et d'expédier la correspondance. Conrart, d'un consentement unanime, fut nommé secrétaire perpétuel.

Restait à donner un nom à la compagnie ainsi organisée. Les flatteurs voulurent l'appeler l'*Académie Éminente*, par allusion à la dignité du fondateur. D'autres proposaient des dénominations fastueuses, telles qu'aimaient à les prendre

les Académies d'Espagne et d'Italie. Richelieu eut le bon sens de rejeter l'hommage des uns et les prétentions des autres, pour faire prévaloir le titre d'*Académie française*, qui, au mérite d'exprimer un fait incontestable, joignait celui de la simplicité et de la modestie. L'Académie reçut, le 29 janvier 1635, les lettres patentes de sa fondation.

L'Académie française s'occupa aussitôt de déterminer précisément quelles seraient ses fonctions. Faret fut chargé de composer un discours qui renfermât comme le projet de l'institution nouvelle et servît de préface à ses statuts. Dans cette pièce remarquable, l'Académie détermine ses fonctions par l'idée même qu'elle se fait de la langue française, laquelle, « plus parfaite déjà que pas une des autres vivantes, pourrait bien enfin succéder à la latine, comme la latine à la grecque, si on prenait plus de soin qu'on n'avait fait jusqu'ici de l'élocution, qui n'était pas à la vérité toute l'éloquence, mais qui en faisait une fort bonne et fort considérable partie. » Quand aux fonctions, elles devaient se renfermer dans le perfectionnement de la langue ; et, comme les Académiciens le disent avec une naïveté énergique, ils se donnaient charge « de nettoyer la langue des ordures qu'elle avait contractées, ou dans la bouche du peuple, ou dans la foule du palais et dans les impuretés de la chicane, ou par les mauvais usages des courtisans ignorants, ou par l'abus de ceux qui la corrompent en l'écrivant, etc., etc.... » L'Académie, comme but principal, se proposait donc d'affermir et de continuer l'œuvre de Malherbe et de Balzac.

Conrart fut ensuite chargé de rédiger les statuts. Ils

étaient en cinquante articles. Richelieu, à qui ils furent soumis, effaça le cinquième, qui était une lourde flatterie à son adresse. Il portait « que chacun des académiciens promettait de révérer la vertu et la mémoire de Monseigneur leur protecteur. » L'égalité des Académiciens fut posée en principe et inscrite en termes formels dans l'article quinzième. Les prélats, les ducs, les maréchaux, les ministres devaient, pour être de la Compagnie, affronter l'épreuve de l'élection, et, s'ils étaient reçus, ils siégeaient au même titre que les écrivains, sans qu'il leur fut accordé aucun privilége particulier, *aucun honneur distinctif*, aucune préséance. Grande nouveauté assurément en 1635[1], mais nouveauté préparée et déjà pratiquée par l'hôtel de Rambouillet.

Lorsqu'il s'agit de donner une existence légale à l'Académie, le ministre rencontra une résistance inusitée. Le Parlement n'enregistra les lettres-patentes de fondation que le 10 juillet 1637, après un délai de deux ans et demi, et avec cette clause qui marquait ses défiances : « A la charge que ceux de la dite Assemblée et Académie ne connaîtront que de l'*ornement*, *embellissement* et *augmentation* de la *langue française*, et des livres qui seront par eux faits et par autres personnes qui le désireront et voudront. »

L'Académie n'eut pas d'abord de résidence fixe, et le Cardinal mourut sans lui avoir donné l'habitation magnifique qu'il lui préparait, dit-on. Après Richelieu, elle se choisit pour protecteur le chancelier Séguier et désormais elle se réunit à son hôtel. « Quand je considère, dit poéti-

quement Pellisson, les différentes retraites qu'eut cette Compagnie durant près de dix ans, tantôt à une extrémité de la ville, tantôt à l'autre, jusqu'au temps de ce nouveau protecteur, il me semble que je vois cette île de Délos des poètes, errante et flottante, jusques à la naissance de son Apollon (1). » Apollon désigne ici Louis XIV qui, à la mort de Séguier, en 1672, devint le protecteur de l'Académie. Il la logea au Louvre même, dans l'appartement qu'elle a toujours occupé jusqu'à sa translation au palais actuel de l'Institut.

Le but déterminé de l'Académie était de perfectionner la langue : elle régla ses occupations en conséquence. Elle se décida à publier successivement un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique. On chargea du dictionnaire Chapelain et le grammairien Vaugelas.

Claude Vaugelas était un savant, plein de bonté, d'honnêteté, de douceur et tout entier occupé de beau langage. Gentilhomme ordinaire et plus tard chambellan du duc d'Orléans, il avait vécu quarante ans à la cour, non pour s'y mêler d'intrigues politiques, mais pour y être plus au centre du bien dire. Un travail précieux qu'il intitula modestement *Remarques sur la langue française*, où il notait la valeur et la force de tous les mots, et une traduction de

(1) « Il ne se peut rien assurément de plus élégant, dit Sainte-Beuve, pour dire que les séances se tenaient, çà et là, tantôt chez M. Desmaretz, rue *Cloche-perce*, tantôt chez Chapelain, rue des *Cinq-Diamants,* et encore ailleurs. »

Quinte-Curce furent ses seuls ouvrages (1). Voiture, qui était fort de ses amis, raillait Vaugelas de ses scrupules de langage et de la lenteur avec laquelle il rédigeait ses remarques. Il le défiait de jamais achever. L'usage changeait, remarquait-il, dans le moment même que Vaugelas cherchait à le constater. Il le comparait à l'Eutrapelus de Martial, ce barbier qui rase si lentement Lupercus, que tandis qu'il passe le rasoir d'un côté, la barbe repousse de l'autre.

> Eutrapelus tonsor, dum circuit ora Luperci
> Expungitque genas, altera barba subit.

Voiture disait : Altera *lingua* subit.

Vaugelas était bien l'homme qui convenait au travail du dictionnaire. Mais il était pauvre et il dut attendre longtemps une pension de deux mille livres. « Eh bien, Monsion, dit le Cardinal, lorsqu'il la lui accorda enfin, vous n'oublierez pas du moins dans le dictionnaire le mot de *pension*. — Non, Monseigneur, répondit l'écrivain avec plus de délicatesse, et encore moins celui de *reconnaissance.* » Vaugelas se mit aussitôt à l'œuvre. Malheureusement il mourut et tous ses manuscrits furent saisis par

(1) Celte traduction de Quinte-Curce fut trente ans sur le métier. Elle était enfin achevée lorsque parurent les traductions de M. d'Ablancourt. Vaugelas en goûta tellement le style et la méthode, qu'il recommença tout son travail. « L'Alexandre de Philippe, disait pompeusement Balzac, était invincible et celui de Vaugelas est inimitable » — Lettre à Vaugelas, 26 février 1636.

ses créanciers (1). Il fallut plaider deux ans pour en obtenir la restitution. L'historien Mézeray lui fut alors donné pour successeur : il travailla trente ans et ne put finir. Le dictionnaire ne parut qu'en 1694, à cette époque de splendeur littéraire, où tous les genres avaient été marqués par des chefs-d'œuvre. Cette lenteur dans la composition d'un ouvrage aussi important s'explique sans peine. C'était le premier travail semblable, et il a servi dans la suite de modèle et de règle à tous les dictionnaires. L'Académie, du reste, ne se dissimula pas les imperfections de son œuvre, puisqu'elle s'employa presqu'immédiatement à la refaire et que, dès l'année 1700, elle préparait une nouvelle édition. Mais le dictionnaire de 1694 est manifestement le plus méritoire : il suffit de le parcourir pour être certain qu'il émane d'un corps savant, sérieux et d'une assemblée chrétienne. Les éditions successives ont fait disparaître peut-être des fautes et comblé des lacunes ; mais elles ont surtout diminué de plus en plus le profond respect que les premiers auteurs avaient montré pour la Religion et pour l'Église catholiques (2).

(1) Vaugelas, né en 1585 à Meximieux, en Savoie, mourut en 1649. Les *Remarques* parurent en 1647.

(2) Le dictionnaire a eu six éditions. La seconde a paru dès 1718. Les autres se sont succédé en 1740, en 1762, en 1813, jusqu'à la sixième, publiée en 1835, avec une préface de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie. Une septième édition est depuis longtemps en préparation.

A côté de ce dictionnaire de l'usage, l'Académie a entrepris un grand *Dictionnaire historique de la Langue française*, qui doit indiquer les

Après le dictionnaire, l'Académie songea à la grammaire. L'ouvrage fut encore plus longtemps à voir le jour; il ne parut qu'en 1705. Le principal auteur était l'abbé Regnier Desmarais, secrétaire perpétuel d'alors. Son livre ne comprend que le détail des parties du discours ; la syntaxe manque absolument et devait être traitée à part. Cette grammaire n'a pas été complétée ni réimprimée, et de nos jours elle est tout à fait oubliée.

Quant à la rhétorique et à la poétique, elles ont toujours été sur le métier, mais jamais achevées. Un académicien des plus connus, Patru, s'occupa du premier de ces deux ouvrages, et déjà on ne parlait guère moins de cette rhétorique à venir que de *la Pucelle* inédite. On décernait d'avance à l'auteur, qui était homme de goût et excellent humaniste, le titre de Quintilien français (1). Mais le soin

diverses phases subies par tous les mots, depuis leur formation jusqu'à notre temps. Après quinze ans de travail, la docte compagnie a mis au jour, en 1858, un premier fascicule. Il comprend une partie seulement de la lettre A et occupe 368 pages. On a pu calculer que l'ouvrage entier, continué sur ses bases, en demanderait 76,000. Il est permis de prédire qu'il ne sera jamais achevé.

(1) Boileau se bornait à comparer Patru à Quintilius, l'ami d'Horace à qui le poète lisait ses vers, et qui n'en laissait passer aucun de faible ni de languissant. Patru fut en effet pour le satirique français un juge et un censeur inexorable : « Feu M. Patru, mon illustre ami, écrit Boileau à Brossette, était non-seulement un critique très-habile, mais un très-violent hypercritique, et en réputation de si grande rigidité, qu'il me souvient que lorsque M. Racine me faisait sur des endroits de mes ouvrages quelque observation un peu trop subtile, comme cela lui arrivait quelquefois, au lieu de lui dire le proverbe latin : *Ne sis patruus mihi, n'ayez point pour moi la sévérité d'un oncle,* je lui disais : *Ne sis Patru mihi, n'ayez point pour moi la sévérité de Patru.* » (Lettre du 2 août 1703.)

excessif que Patru apportait à la correction de ses ouvrages, et qui, au dire de d'Olivet, « lui donnait le temps de vieillir sur une période, » empêcha sa rhétorique de paraître. En revanche, Patru donna occasion à un usage de l'Académie, qui est encore suivi. A sa réception, en 1640, il prononça un remercîment dont tout le monde fut tellement satisfait, que l'habitude de remercier la Compagnie s'introduisit alors et passa en règle. Ce fut l'origine des discours de réception, qui, d'abord peu étendus, devinrent par la suite des pièces considérables d'éloquence où le nouveau venu ne se bornait plus au compliment ordinaire, mais appréciait le mérite et les œuvres de son prédécesseur (1).

Tels furent les commencements de l'Académie et nous avons dit l'essentiel sur son origine, sa constitution intérieure et ses premières occupations. Elle eut la bonne fortune de trouver bientôt un historien digne d'elle. Ce fut Pélisson. Né à Béziers, en 1624, dans le protestantisme, il l'abandonna à l'âge de quarante-six ans, après de très-

(1) Olivier Patru, né en 1604, mourut en 1681. Il avait toujours été assez libre de croyance et peu réglé dans sa conduite. Après une vie donnée au monde et au plaisir, il fit une fin édifiante et chrétienne. Un Jésuite très-instruit et très-aimable, le Père Bouhours, l'assista à ses derniers moments. « Les malheurs d'autrui, a écrit le religieux, le touchaient plus que les siens propres ; et sa charité envers les pauvres, qu'il ne pouvait voir sans les soulager, lors même qu'il n'était pas trop en état de le faire, lui a peut-être obtenu du ciel la grâce d'une longue maladie, pendant laquelle il s'est tourné tout à fait vers Dieu. Car après avoir vécu en honnête homme, et un peu en philosophe, il est mort en bon chrétien, dans la participation des sacrements de l'Église et avec les sentiments d'une sincère pénitence. »

sérieuses études, pour embrasser la religion catholique et entrer dans les ordres. Il était venu de bonne heure à Paris, où Conrart, alors son coreligionnaire, le fit connaître aux premiers académiciens. En 1652, il composa une histoire de la compagnie en forme de lettre adressée à un de ses parents. Les académiciens, ayant entendu la lecture de son ouvrage, nommèrent d'avance Pellisson à la première place vacante, et l'autorisèrent dès lors à assister aux assemblées, mais en décidant que semblable faveur ne serait plus faite à personne. Pellisson fut, du reste, élu d'une manière définitive, l'année suivante. Fénelon, qui lui succéda, a fait son éloge dans son discours de réception.

L'*Histoire de l'Académie,* dit-il, passa pour son chef-d'œuvre. Il y montra son caractère, qui était la facilité, l'invention, l'élégance, l'insinuation, la justesse, le tour ingénieux. Il osait heureusement, pour parler comme Horace. Ses mains faisaient naître les fleurs de tous côtés; tout ce qu'il touchait était embelli. Des plus viles herbes des champs, il savait faire des couronnes pour les héros ; et la règle si nécessaire aux autres de ne toucher jamais que ce qu'on peut orner ne semblait pas faite pour lui.

Le livre n'était pas au-dessous de ces louanges magnifiques. Il est resté l'une des productions remarquables du dix-septième siècle ; il a été continué dans le siècle suivant par un érudit, l'abbé d'Olivet, mais la continuation est

loin de valoir l'ouvrage principal. Pellisson est mort en 1693 (1).

Tous les résultats immédiats de l'institution de l'Académie ne furent pas également bons. Là, comme à l'hôtel de Rambouillet, il y eut excès et abus. De même que le *précieux* était né d'une recherche prétentieuse des sentiments et des pensées, le soin trop scrupuleux et trop minutieux de la forme engendra le *purisme*. Ce fut une maladie dangereuse sans doute, mais passagère et qui n'at-

(1) Remarquons, avant d'abandonner l'Académie, que presque tous les grands écrivains du dix-septième siècle en furent membres. On ne peut guère compter que cinq exceptions : Pascal, Descartes, le *Grand Arnauld*, Molière et Bourdaloue.

Pascal est mort à trente-neuf ans, avant la publication et le plein achèvement des *Pensées*, et il n'avait de son vivant d'autre titre que les *Provinciales*. De notre temps, on trouvera que c'était bien assez. Mais est-il étonnant que les contemporains aient pensé autrement ?

Descartes vivait à l'étranger, dans une ville de Hollande, et il ne parut que rarement à Paris.

Le *Grand Arnauld* aurait été reçu, s'il en avait manifesté le désir et s'il n'eût tenu qu'aux Académiciens, mais on savait bien que le protecteur, c'est-à-dire Louis XIV, n'eût pas ratifié le choix. Arnauld était d'ailleurs plus savant qu'homme de goût et plus théologien qu'écrivain.

Molière ne pouvait pas être de l'Académie. Elle n'aurait jamais permis qu'un des siens s'exposât chaque soir aux sifflets, dans l'exercice d'une profession regardée alors par l'opinion publique, comme infamante. Depuis, les choses ont bien changé et la Compagnie a regretté au dix-huitième siècle les scrupules de ses premiers membres. Elle a fait placer le buste de Molière dans la salle de ses séances avec ce vers :

Rien ne manque à sa gloire : il manquait à la nôtre.

Bourdaloue était jésuite et religieux. Aucun religieux n'a reçu la glorieuse distinction d'un titre académique, que semblent réprouver ses vœux d'humilité. Seul, de nos jours, le P. Lacordaire a fait exception.

teignit qu'un petit nombre d'esprits lents et timides. Les écrivains d'un vrai talent n'en furent pas entravés dans leur marche et, pendant que certains académiciens pesaient encore les mots et discutaient sur la légitimité de leur emploi, Corneille et Pascal, maîtres de cette langue si laborieusement formée, la fixaient par des œuvres de génie.

Dans la plus jolie scène de sa *Comédie des Académistes,* publiée en 1650, Saint-Évremont, un esprit libre et délicat, se moque du soin excessif donné à la forme et de toutes ces misérables galanteries servilement imitées des Espagnols, et qui furent pour un temps, nous le verrons, le lieu-commun universel de la poésie. Il nous présente l'auteur de *la Pucelle,* tournant un madrigal, et sacrifiant à cette mode agréablement décrite par Boileau :

> Faudra-t-il de sens froid et sans être amoureux,
> Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux ;
> Lui prodiguer les noms de Soleil et d'Aurore,
> Et, toujours bien mangeant, mourir par métaphore (1) ?

Chapelain montre bien le « sens froid » dont parle le satirique. Le fond de ses vers ne le touche guère, mais l'expression absorbe toute son attention et tout son travail. Voici la scène :

(1) Sat. IX.

CHAPELAIN *seul, composant des vers avec un soin ridicule et peu de génie.*

Tandis que je suis seul, il faut que je compose
Quelque ouvrage excellent, soit en vers, soit en prose.
La prose est trop facile, et son bas naturel
N'a rien qui puisse rendre un auteur immortel...
Je quitte donc la prose et la simple nature,
Pour composer des vers où règne la figure.

Qui vit jamais rien de si beau...
Il me faudra choisir pour la rime *flambeau.*
Que les beaux yeux de la comtesse...
Je voudrais bien aussi mettre en rime *déesse.*

Qui vit jamais rien de si beau
Que les beaux yeux de la comtesse?
Je ne crois point qu'une déesse
Nous éclairât d'un tel flambeau.

Aussi peut-on trouver une âme
Qui ne ressente point la flamme
Qu'allume cet œil radieux?

Radieux me plaît fort : un œil plein de lumière
Et qui fait sur nos cœurs l'impression première
D'où se forment enfin les tendresses d'amour.
Radieux! j'en veux faire un terme de la cour.

Sa clarté, qu'on voit sans seconde,
Éclairant peu à peu le monde,
Luira même un jour pour les Dieux.

Je ne suis pas assez maître de mon génie.
J'ai fait sans y penser une cacophonie :
Qui me soupçonnerait d'avoir mis *peu à peu?*
Ce désordre me vient pour avoir trop de feu.

Aussi peut-on trouver une âme
Qui ne ressente point la flamme
Qu'allume cet œil radieux?
Sa clarté qu'on voit sans seconde
S'épand enfin sur tout le monde
Et luira bientôt pour les Dieux.

Voilà ce qui s'appelle écrire avec justesse !
Et, ce qui m'en plaît plus, tout est fait sans rudesse.
Car tout ouvrage fort a de la dureté,
Si par un art soigneux il n'est pas ajusté.

Chacun admire deux leils
Qui luisent dans ce beau visage,
Et croit la nature peu sage
Que le ciel n'ait pas leurs pareils.

Que voilà de beaux vers, la belle poésie !
Phébus, éclaire encore un peu ma fantaisie !
Divin père du jour, grand œil de l'univers,
Donne-moi cet ardeur qui fait faire des vers !

Et Chapelain continue. La pièce finie, il s'applaudit lui-même de l'art qu'il a déployé :

Je n'ai fait que vingt vers, mais tous vers raisonnés,
Magnifiques, pompeux, justes et bien tournés.

Par un secret de l'art, d'une grande déesse
J'oppose les appas à ceux de ma comtesse;
Et des charmes divins, dans l'opposition,
Je fais voir la confusion.

Quant à l'autre couplet, j'y reprends la nature,
Qui des corps azurés a formé la structure,
De n'avoir su placer à ce haut firmament
Qu'un *soleil* seulement.

La comtesse en a deux : c'est au *ciel* une honte
Qu'un *visage* ici-bas en *soleils* le surmonte.
J'achève heureusement : il me fallait finir,
Aussi bien nos auteurs commencent à venir (1).

Toutes les scènes ne sont pas de ce tour heureux et sur ce ton agréable. Celle-ci est charmante et méritoire puisqu'elle s'attaque au Chapelain d'avant la *Pucelle*, en pleine possession de l'autorité et de la gloire. Pour en bien sentir le prix, il convient de ne pas oublier qu'on est loin encore des *Satires* de Boileau et des *Femmes savantes* de Molière, de cette admirable comédie qui n'est pas moins dirigée contre l'excès académique que contre le travers des Précieuses et où le grand poëte, s'il se montre impitoyable à l'abbé Cotin, n'épargne guère Ménage et Vaugelas.

(1) Act. II, sc. 1.

CHAPITRE CINQUIÈME

Port-Royal.

Port-Royal a été, de toutes les institutions qui ont influé sur la formation de la langue au dix-septième siècle, la moins puissante, la moins féconde, et cependant la plus célèbre et la plus louée. Cette renommée, hors de proportion avec les services rendus et le mérite réel, mais soigneusement entretenue par les contemporains et renouvelée tout récemment de nos jours (1), oblige à faire à Port-Royal, dans l'histoire des idées et de la littérature, une place tout à fait à part et à s'arrèter avec quelque détail sur les hommes et sur les œuvres.

La puissance d'un corps littéraire se marque par les

(1) Sainte-Beuve a publié sous le titre : *Port-Royal*, six forts volumes qui comptent plus de trois mille pages. Il y a là une longue apologie du jansénisme, avec toutes sortes d'échappées sur l'histoire religieuse, politique et littéraire du dix-septième siècle. L'auteur, qui est homme d'infiniment d'esprit et qui se plaît aux occasions de le faire briller, révèle souvent, par malice, bien des misères à la charge de ses héros. Personne assurément ne trouvera mauvais que nous ayons profité des aveux de Sainte-Beuve.

grands principes auxquels il donne jour, et sa fécondité apparaît dans les écrivains formés à son école et dans les ouvrages sortis de leurs mains. Port-Royal n'a rien ajouté au dépôt des traditions du siècle, formé par Malherbe et Balzac, enrichi par l'hôtel de Rambouillet et par l'Académie. A proprement parler, ce ne fut point une société, avec des doctrines et des règles propres, surtout avec un esprit général; mais seulement une réunion d'esprits particuliers rassemblés pour un dessein qui touchait beaucoup plus aux choses de la Religion et à la conduite de l'État, qu'aux choses de l'esprit et à la perfection du langage. Joseph de Maistre, qui n'a jamais été plus original ni plus vrai que dans ses chapitres sur Port-Royal, a démêlé cette absence de tout lien littéraire.

« Quand on dit que Port-Royal a *produit* de grands talents, écrit l'auteur de l'*Église Gallicane*, on ne s'entend pas bien. Port-Royal n'était point une institution, C'était une espèce de club théologique, un lieu de rassemblement, *quatre murailles* enfin, et rien de plus. Lorsque je dis au contraire que l'ordre des Bénédictins, des Jésuites, des Oratoriens, etc., a *produit* de grands talents, de grande vertus, je m'exprime avec exactitude, car je vois ici un instituteur, une institution, un ordre enfin, un esprit vital qui a *produit* le sujet; mais le talent de Pascal, de Nicole, d'Arnauld, etc., n'appartient qu'à eux, et nullement à Port-Royal, qui ne les forma point; ils portèrent leurs connaissances et leurs talents dans cette solitude. Ils y furent ce qu'ils étaient avant d'y entrer. Ils se touchent sans se pénétrer, ils ne

forment point d'unité morale : je vois bien des *abeilles* mais point de *ruche.* »

Il manque donc à Port-Royal une inspiration commune. Les hommes y furent féconds, trop féconds pour leur gloire ; le grand Arnauld a produit plus de cent volumes ; on les consulte encore, mais il y a longtemps que personne ne les lit plus. La maison même resta stérile en œuvres de premier mérite : on ne peut lui attribuer que les *Provinciales*, fruit malheureux du génie de Pascal qui, à vrai dire, n'était pas de Port-Royal.

Pourtant, il n'est point de société qui ait été l'objet de louanges aussi magnifiques et d'un enthousiasme aussi soutenu. Le jansénisme, au XVII[e] siècle, est partout : à la cour, à la ville, dans les assemblées du clergé ; au Parlement non moins qu'à la Sorbonne même, et surtout dans les cercles les plus mondains. « On ne parlait que de saint Augustin dans les *ruelles*, raconte le P. Rapin (1). » La liste complète des admirateurs de Port-Royal, comprendrait, à quelques noms près, toutes les célébrités du temps. Il faudrait y inscrire Gaston d'Orléans, M[lle] de Montpensier, la duchesse de Longueville et Fouquet. A côté de ces hauts personnages viendraient bon nombre d'autres, de condition moins élevée, mais qui ne sont pas moins illustres : la marquise de Sévigné, M[me] de

(1) *Mémoires* publiés pour la première fois, en 1865, par M. Léon Aubineau, d'après le manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque Richelieu. Ce curieux ouvrage renferme de précieuses indications sur Port-Royal et fournit un moyen assuré de contrôler les trop nombreux mémoires jansénistes.

Lafayette, Saint-Simon, La Bruyère, Racine et Boileau lui-même, qu'emporte et aveugle sa passion pour les Arnauld. On aurait même le regret d'ajouter quelques évêques, parmi lesquels deux ont donné de tristes scandales : Paul de Gondi, cardinal de Retz, et Gondrin, archevêque de Sens, l'ennemi implacable des Jésuites.

Les principales causes de cette réputation usurpée ne furent pas littéraires. Il y eut des causes religieuses : Port-Royal détestait les Jésuites, n'obéissait pas au Saint-Siége et soutenait tout un ordre d'idées contraires à la foi : par là il gagna bien des alliés dans une nation à peine guérie de la Réforme et des guerres de religion. Il y eut des causes politiques : Port-Royal était toujours de l'opposition et tenait pour les mécontents, partisan de Gaston d'Orléans sous Richelieu, de la Fronde sous Mazarin. Ce fut un moyen de se faire des appuis à une époque où l'autorité monarchique se maintenait avec peine. Enfin, il y eut aussi des causes littéraires.

Tout d'abord, il serait injuste de ne pas noter le mérite des écrivains qui formèrent cette réunion. Puisque Pascal ne fut de Port-Royal que par accident, on n'y compte pas un seul homme de génie, mais une foule de moralistes, de grammairiens, de biographes, de traducteurs, de savants estimables. Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, a dit des hommes de Port-Royal que, « par le tour d'esprit *mâle*, *vigoureux* et *animé* qui faisait le caractère de leurs livres et de *leurs entretiens*, ils ne contribuèrent pas peu à répandre en France le bon goût et la véritable éloquence. » —

« Je déclare sur mon honneur, répond de Maistre, n'avoir jamais parlé à ces messieurs, ainsi, je ne puis juger de ce qu'ils étaient *dans leurs entretiens;* mais j'ai beaucoup feuilleté leurs livres, et je déclare avec la même sincérité que, non-seulement, il ne serait pas en mon pouvoir de citer une page de Port-Royal, Pascal excepté, écrite d'un style *mâle, vigoureux* et *animé*, mais que le style *mâle, vigoureux* et *animé* est ce qui m'a paru manquer constamment et éminemment aux écrivains de Port-Royal. » De Maistre a raison: Leur style n'a point l'originalité, ni la vie de la langue des maîtres, mais au-dessous d'eux, et en seconde ligne, il ne fait pas mauvaise figure et se recommande par la précision, la clarté et la pureté.

Ces qualités remarquables, les écrivains de Port-Royal ont été les premiers à les montrer dans une littérature qui, à part Balzac et Descartes, leurs contemporains, n'avait pas eu de prosateurs. Après avoir devancé leur époque, ils se trouvèrent bientôt en arrière; cependant, grâce à la secte qui ne les abandonna point, et dont les héritiers les soutiennent encore aujourd'hui, ils n'en conservèrent pas moins leur réputation. « Mais, dit J. de Maistre, rien n'augmenta leur puissance sur l'opinion publique, comme l'usage exclusif qu'ils firent de la langue française dans tous leurs écrits. » Ce fut la première fois, en effet, qu'on vit écrire en français, par des docteurs qui se prétendaient orthodoxes, des ouvrages de philosophie, de théologie et de polémique religieuse. L'Église put ne pas s'applaudir de cette nouveauté et y trouver une confor-

mité de plus avec les Calvinistes; la popularité des auteurs et la diffusion de la langue y gagnèrent.

Pour se rendre bien compte de la valeur réelle qu'eut Port-Royal et de l'importance, infiniment plus grande, qui lui a été donnée, il est utile de suivre, dès l'origine, le développement du jansénisme en France. C'est seulement après ce rapide résumé historique qu'il semble possible d'aborder les personnages les plus célèbres de la secte et de jeter un coup d'œil sur leurs principaux écrits.

I.

L'abbaye de Port-Royal était située à six lieues de Paris, entre Versailles et Chevreuse (1). Fondée au commencement du XIIIe siècle, elle fut en 1602 donnée par Henri IV à Angélique Arnauld, fille d'un célèbre avocat, qui s'était fait un certain renom par des plaidoyers contre les Jésuites (2). La *Mère Angélique*, comme on l'appela plus tard,

(1) Le monastère s'élevait dans le creux le plus étroit d'un vallon dominé par des collines boisées. J'ai visité ce lieu célèbre et le peu de ruines qui restent encore. La seule construction intacte est le colombier de l'abbaye. Au dehors, on montre la fontaine de la Mère Angélique et un énorme noyer qui fut, dit-on, planté par Pascal.

Des fouilles récentes, en mettant au jour quelques parties de l'ancienne église, ont permis d'en déterminer l'étendue, les limites, le dessein général et de s'en faire une idée assez complète. Sur l'emplacement du chevet de l'église, a été construit une sorte de petit oratoire où les propriétaires actuels se sont plû à réunir certains souvenirs de l'ancien Port-Royal. J'y ai vu un plan en relief de l'abbaye, de précieux autographes et les portraits des plus grands hommes de la secte : Saint-Cyran, le grand Arnauld, la mère Angélique, Pascal.

(2) Pour faciliter l'intelligence de ce chapitre, il est nécessaire de donner

n'avait alors que onze ans, et il y avait peu d'apparence

le tableau de la famille des Arnauld. Nous nous bornerons aux principaux membres, marquant de la parenthèse (P. R.) ceux qui furent de Port-Royal.

- Antoine Arnauld, né 1560 + 1619. Il eut vingt enfants.
  - Robert Arnauld d'Andilly, 1589 + 1674. (P. R. 1645).
    - Antoine Arnauld, abbé de Chaumes.
    - Simon Arnauld Marquis de Pomponne, 1618 + 1699.
    - Henri Arnauld de Luzancy, 1623 + 1684. (P. R. 1642).
    - Angélique Arnauld de Saint-Jean, *La seconde Angélique*, 1624 + 1684 (P. R. 1644).
  - Henri Arnauld, év. d'Angers.
  - Antoine Arnauld, *Le grand Arnauld*, 1612 + 1694. (P. R. 1643).
  - Angélique Arnauld, *La mère Angélique*, 1591 + 1661. (P. R. 1602).
  - Jeanne-Catherine Arnauld, *La mère Agnès*, 1593 + 1671. (P. R. 1612).
  - Catherine Arnauld, ép. M. Le Maître, morte religieuse à P. R.
    - Antoine Le Maître, 1608 + 1658 (P. R. 1637).
    - *Isaac* Le Maître de Saci, 1613 + 1684 (P. R. 1637).

qu'une fille faite abbesse à cet âge eût été choisie de Dieu pour rétablir la règle dans une abbaye tombée dans un grand relâchement. C'est pourtant ce qui arriva : Angélique réussit à faire adopter par ses filles toutes les austérités de la règle de saint Benoît, qu'elle pratiqua elle-même avec la dernière rigueur. Les religieuses affluèrent bientôt dans la maison ainsi renouvelée et, en 1626, on en comptait plus de quatre-vingts. La communauté, se trouvant trop à l'étroit, fit l'acquisition d'une vaste maison du faubourg Saint-Jacques, qui prit le nom de Port-Royal de Paris. Toutes choses continuèrent à aller bien jusqu'à l'époque où Jean du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, pénétra dans le monastère.

Saint-Cyran importa le jansénisme en France. Il avait été le condisciple de Jansénius à l'université de Louvain et il avait étudié avec lui les matières de la grâce. Avide de prosélytisme, il chercha partout des partisans aux doctrines nouvelles que professait son ami ; et, comme il était ardent, opiniâtre et habile, ses efforts ne furent point sans succès. Il avait bien compris que son entreprise ne pouvait être durable qu'autant qu'il l'appuierait sur un corps religieux. Ce n'est que dans un institut, régulièrement organisé, qu'il peut y avoir tradition et perpétuité d'enseignement. Au lieu de fonder une congrégation nouvelle, Saint-Cyran crut qu'il valait mieux s'adresser aux sociétés déjà existantes. Il frappa à bien des portes. Saint Vincent de Paul, qu'il essaya de gagner, rompit avec lui, après avoir perdu tout espoir de le ramener, et lui ferma

l'accès de la société de Saint-Lazare dont il était le fondateur. Le cardinal de Bérulle se laissa prendre et, malgré la résistance énergique du P. de Condren son successeur, la congrégation de l'Oratoire fut acquise au jansénisme. C'est par l'Oratoire que l'hérésie infectera les Pays-Bas ; c'est dans les Pays-Bas que se réfugieront les écrivains exilés de France et qu'ils feront imprimer les livres du parti.

Saint-Cyran avait voulu faire de l'abbaye de Port-Royal, située dans la capitale, patronée par de puissants personnages et en grand renom de vertu et de sainteté, comme sa place d'armes et le centre de son action. Il y avait été introduit par la famille des Arnauld, par Arnauld d'Andilly surtout, et, à force d'intrigues, il était parvenu à se substituer, comme directeur spirituel, à l'évêque de Langres, Sébastien Zamet. En 1636, il avait gagné la confiance de la mère Angélique, de sa sœur, la mère Agnès, de toutes les religieuses, et il était maître absolu dans le monastère. Il eut alors un autre dessein. Il comptait sur l'influence de Port-Royal de Paris et des pieuses filles qui l'habitaient, pour séduire les femmes du monde qui devaient ensuite porter la doctrine du parti dans les hautes classes et parmi les gens de cour ; il voulut restaurer Port-Royal-des-Champs et y créer une société de *Solitaires*, à la fois contemplative et militante, partagée entre la retraite et l'étude, qui aurait la difficile mission de convaincre les gens de lettres et les savants. Le premier solitaire fut l'avocat Antoine Le Maître, neveu de

la mère Angélique, qui, à l'âge de vingt-neuf ans, renonça au barreau et à tous les succès que son éloquence pouvait y prétendre. Il fut bientôt rejoint par Isaac Le Maître de Saci, son frère. Antoine Le Maître resta laïque ; Saci fut prêtre. Leur exemple attira cinq ou six personnages moins connus ; et enfin, en 1643 et en 1645, Antoine Arnauld et Arnauld d'Andilly.

Les témoignages abondent sur la vie pieuse, recueillie, édifiante des solitaires. Voici l'un des plus singuliers ; il est tiré de Mlle de Montpensier, chaude admiratrice de Port-Royal. Elle s'y peint au naturel, c'est-à-dire avec sa promptitude à juger d'un coup et les hommes et les choses, et à prendre parti dans les questions où elle est obligée de se reconnaître incompétente.

« Ces messieurs que j'ai nommés se retirèrent au dehors ; à leur exemple, beaucoup de personnes qui voulaient abandonner le monde y allèrent. Ils se mirent à écrire et firent des traductions admirables ; travaillaient à leurs jardins, assistaient les pauvres des environs ; enfin, menaient une vie qui n'est pas ordinaire. Dans leurs œuvres, ils y portaient la pénitence plus loin pour les gens du monde que ne font d'ordinaire les *religieux, qui en ont plus affaire que ces messieurs-là, et qui par là ménagent quelquefois plus leurs intérêts que les consciences de leur prochain.* Cela déchaîna particulièrement les Jésuites contre eux ; qui les nommèrent les *Jansénistes*, comme on dirait les *Calvinistes*, pour que ce nom, qui se rapporte à l'autre, effrayât d'eux et les fît passer pour hérétiques.

« Comme ce sont questions de théologie, et qu'il *n'appartient pas*

aux femmes d'en parler, ni même à beaucoup d'hommes, c'est à ceux à qui Dieu a donné le pouvoir et le caractère d'en connaître, à les décider. Mais pour leurs mœurs, ce sont des gens admirables ; ils prêchent et ils écrivent avec la plus belle éloquence, font des ouvrages merveilleux à la gloire de l'Église et des Saints. Ils ont fait cette année une traduction de l'office que l'Église fait du Saint-Sacrement, qu'on dit qu'il n'y a rien qui doive plus convaincre les huguenots, et prouver par raisons fortes et évidentes les vérités de notre religion à ceux qui seraient assez malheureux pour manquer de foi. Leur dévotion est sincère ; retirés du commerce du monde, désintéressés des biens, des honneurs, charitables au dernier point. Si leur doctrine est mauvaise, il faut espérer qu'avec de si bonnes mœurs ils obtiendront par leurs prières les lumières nécessaires pour le connaître et pour la changer (1). »

« Ce Port-Royal, écrivait beaucoup plus tard Mme de Sévigné, est une Thébaïde ; c'est le Paradis ; c'est un désert où toute la dévotion du christianisme s'est rangée (2). »

Au moment même où renaissait Port-Royal-des-Champs, au mois de mai 1638, Saint-Cyran fut arrêté et conduit au château de Vincennes par ordre du roi, c'est-à-dire de Richelieu. On a longuement disputé des motifs réels de cet emprisonnement. La vérité est que le Cardinal avait deviné la nature de la secte nouvelle et pressenti les embarras qu'elle donnerait un jour au gouvernement du roi ; il voulut l'étouffer dans son berceau. « Cet homme, disait-il

(1) *Mémoires de Mlle de Montpensier*, année 1657.

(2) *Lettre à Mme de Grignan*, 26 janvier 1674.

en parlant de Saint-Cyran, est plus dangereux que dix armées ; si l'on se fût également assuré de Luther et de Calvin, des torrents de sang n'eussent pas inondé la France et l'Allemagne durant cinquante ans. » Saint-Cyran continua à diriger de Vincennes le parti janséniste, que ces premières apparences de persécution grandissaient. Cependant, paraissait en 1640 le fameux *Augustinus*, où Jansénius prétendait avoir résumé la doctrine de saint Augustin sur la grâce. L'auteur était mort avant la publication de l'ouvrage, qu'il avait soumis par testament au jugement de Rome. Saint-Cyran se fit le champion intrépide du livre. Il sortit de prison au mois de février 1643, deux mois après la mort de Richelieu, et presque immédiatement il reçut la bulle du Pape Urbain VIII, qui condamnait l'*Augustinus*. Après l'avoir lue, le sectaire, « ayant peine, raconte le janséniste Lancelot dans ses *Mémoires*, à digérer ce procédé de la Cour de Rome, *qu'il savait fort bien distinguer de l'Église Romaine,* ne put retenir son zèle pour la vérité et il dit, *par un certain mouvement intérieur, qui ne semblait venir que de Dieu :* Ils en font trop ; il faudra leur montrer leur devoir. » Ainsi commençaient, dans la personne du chef de la secte, et ces « *distinctions,* » et ces « *mouvements intérieurs* » qui ont toujours aidé les jansénistes à éluder ou à combattre les volontés de l'Église. Cette fois le « *mouvement intérieur* » poussa Saint-Cyran à mettre dans les mains d'Antoine Arnauld une plume contre la décision du Souverain-Pontife. Cette même année il mourut. Il avait recommandé qu'on ne manquât

pas de lui faire recevoir les Sacrements dès qu'il serait malade, de peur que ses ennemis ne l'accusassent d'être « mort en huguenot ; » mais ses amis ne pouvaient rien contre la mort subite. Il fut frappé d'apoplexie ; on se hâta d'appeler un prêtre : Saint-Cyran expira aux premières onctions.

Ce furent Arnauld d'Andilly et son frère Antoine Arnauld qui prirent alors le gouvernement de Port-Royal. Quelques jours avant la mort de Saint-Cyran, Antoine Arnauld avait publié le livre *De* (ou plutôt *Contre) la Fréquente Communion* (1). L'ouvrage était dirigé contre les Jésuites, coupables d'enseigner des doctrines opposées à l'*Augustinus* et aussi d'exercer une influence que le parti janséniste n'eût pas été fâché de détourner à son profit. Son objet apparent était de montrer les abus de l'absolution facilement accordée aux pécheurs et les dangers des communions fréquentes. L'effet en fut désastreux, d'abord pour les religieuses de Port-Royal. Elles se montrèrent fidèles aux leçons d'Arnauld ; la *grande* Angélique elle-même passa jusqu'à cinq mois sans communier, et une fois

(1) Le titre du livre est bien ambitieux. *De la Fréquente Communion, ou les Sentiments des Pères, des Papes et des Conciles touchant l'usage des sacrements de pénitence et d'eucharistie.* Suit une épigraphe plus solennelle encore et qui laisse entrevoir toute la sévérité de la doctrine : *Sancta Sanctis !* Les sacrements doivent être réservés aux seuls parfaits et c'est pour les saints que sont faites les choses saintes. Les mondains se le tinrent pour dit. « Il dut y avoir, alors et depuis, dit Sainte-Beuve, des gens du monde qui ne se piquèrent d'être jansénistes qu'en un point, la sobriété ou l'abstinence des sacrements. »

le jour de Pâques. « Il y a de nos sœurs, écrit la mère Agnès, qui ne se sont point confessées depuis quinze mois ; c'est de quoi étonner un confesseur qui ne demande que des paroles et non pas des dispositions. » Le mal se répandit en dehors du monastère et produisit dans les classes élevées et chez les personnes pieuses, la tiédeur, le découragement et l'abandon des sacrements.

C'est le résultat que saint Vincent de Paul constatait avec tristesse, dans une lettre adressée en 1643 à l'abbé D'Horgny et qui se termine par un passage où l'indignation, longtemps contenue, se fait jour et éclate :

« ... Et pour moi je vous avoue franchement que, si je faisais autant d'état du livre de M. Arnauld que vous en faites, non-seulement je renoncerais pour toujours à la messe et à la communion par esprit d'humilité, mais même *j'aurais de l'horreur du Sacrement,* étant véritable qu'il le représente, à l'égard de ceux qui communient avec les dispositions ordinaires que l'Église approuve, comme un piége de Satan et comme un venin qui empoisonne les âmes, et qu'il ne traite rien moins ceux qui en approchent en cet état, que de chiens, de pourceaux et d'antechrists. Et quand on fermerait les yeux à toute autre considération, pour remarquer seulement ce qu'il dit en plusieurs endroits des dispositions admirables sans lesquelles il ne veut pas qu'on communie, se trouvera-t-il un homme sur la terre qui eût si bonne opinion de sa vertu, qu'il se crût en état de communier dignement ? Cela n'appartient qu'à M. Arnauld qui, après avoir mis ces dispositions à un si haut point qu'un saint Paul eût appréhendé de communier, ne laisse pas de se vanter par plusieurs fois dans son apologie qu'il dit la messe tous les jours, en quoi son humilité est autant admirable qu'on doit

estimer sa charité et la bonne opinion qu'il a de tant de sages directeurs, tant séculiers que réguliers, et de tant de vertueux pénitents qui pratiquent la dévotion, dont les uns et les autres servent de sujet à ses invectives ordinaires. »

« Dans toute la correspondance du bon saint Vincent de Paul, dit M. l'abbé Maynard, son nouvel historien, on ne retrouverait pas un autre exemple de cette vivacité, de ce mouvement ironique (1). »

Une femme de bon sens et d'esprit, Mme de Choisy, écrivait à propos de l'indifférence toute nouvelle que les gens de cour montraient pour les sacrements : « ..... Avant toutes ces questions-ci, quand Pâques arrivaient, ils étaient étonnés comme des fondeurs de cloches, ne sachant où se fourrer et ayant de grands scrupules. Présentement ils sont gaillards et ne songent plus à se confesser, disant : *Ce qui est écrit est écrit.* Voilà ce que les Jansénistes ont opéré à l'égard des mondains (2). » Il existe plusieurs lettres de

(1) M. Maynard est un littérateur distingué, très-versé dans les études d'histoire littéraire. Il a publié sur les commencements du dix-septième siècle trois ouvrages remarquables, auxquels nous avons beaucoup emprunté. Voici leurs titres : *Pascal, sa vie, son caractère, ses écrits et son génie; — Les Provinciales et leur réfutation ; — Saint Vincent de Paul, sa vie, son temps, ses œuvres, son influence.*

(2) Décembre 1655. — La lettre très-curieuse de Mme de Choisy a été pour la première fois tirée des manuscrits de Conrart et publiée en 1852 par M. Léon Aubineau. On y lit cet autre passage intéressant à l'adresse de Mme de Sablé, précieuse de haut rang, qui, après beaucoup d'aventures, s'était jetée dans la dévotion de Port-Royal.

« Elle trouve donc mauvais que j'aie prononcé une sentence de rigueur contre M. Arnauld. Qu'elle quitte sa passion comme je fais la mienne, et voyons s'il est juste qu'un particulier, sans ordre du roi, sans bref du Pape,

M[me] de Sévigné, où elle reproche ses communions multipliées à M[me] de Grignan sa fille, et l'engage à ne pas se montrer « plus dévote que saint Louis, qui ne communiait que cinq fois l'année (1). Plus tard, Bossuet fera écho aux paroles de saint Vincent de Paul en se plaignant « de ces nouvelles maximes sur la communion, qui ne font que resserrer les cœurs, troubler les bonnes consciences et aliéner des sacrements (2) ; » et, en écrivant à une religieuse de Jouarre, à propos de confesseurs qui éloignaient des sacrements les âmes les plus fidèles : « Je remédierai à ce désordre, et je ne permettrai pas qu'on établisse là-dessus de fausses et excessives rigueurs. Ceux qui ramassent avec tant de soins les sentences rigoureuses des Pères, seraient bien étonnés en voyant celles où ils disent que la multiplicité des péchés, ce qui s'entend des véniels, loin d'être un obstacle à la communion, est une raison pour s'en approcher (3). »

La *Fréquente Communion* aida à un point tel à la diffusion et au progrès du jansénisme que l'Église s'alarma et qu'elle résolut bientôt d'intervenir.

sans caractère d'évêque ni de curé, se mêle d'écrire incessamment pour réformer la religion et exciter par ce procédé-là des embarras dans les esprits, qui ne font autre effet que celui de faire des libertins et des impies. »

(1) Lettres du 9 mars et du 22 juin 1689. — M[me] de Sévigné paraît avoir aimé beaucoup le livre *De la Fréquente Communion*. Elle le donnait à lire aux filles de Sainte-Marie, ses religieuses de prédilection. « Je leur ai fait prêter un livre dont elles sont charmées, écrit-elle à M[me] de Grignan : c'est *la Fréquente* ; mais c'est le plus grand secret du monde. » (25 mai 1680).

(2) 6 septembre 1697. Lettre à M[me] Cornuau.

(3) 2 janvier 1698. *Réponses aux consultations de M[me] du Mans.*

Au mois de juillet 1649, Nicolas Cornet, docteur de Navarre et maître de Bossuet, syndic de la Faculté de théologie, dénonça cinq propositions qu'il regardait comme le résumé de toutes les erreurs de l'*Augustinus*. Les cinq propositions furent déférées par l'assemblée du clergé de France au jugement du Saint-Siége. Rome examina la cause avec la lenteur, le sérieux et la sagesse qu'elle apporte à toutes les affaires : Elle prononça, le 9 juin 1653, par la bulle *Cum occasione*, où le Pape Innocent X condamnait les propositions comme hérétiques. Cette même année 1653, les évêques de France, présidés par le cardinal Mazarin, adhérèrent à la censure pontificale.

Les jansénistes ne pouvaient plus, à moins de se constituer en dehors de l'Église, soutenir directement la doctrine des cinq propositions. Ils eurent recours alors à un subterfuge et inventèrent la distinction du *fait* et du *droit*. Les cinq propositions étaient bien légitimement condamnées et contenaient une doctrine hérétique, ils en convenaient; mais elles n'avaient pas été censurées dans le sens de Jansénius et ne se trouvaient pas dans son livre. Ils paraissaient ainsi respecter la bulle d'Innocent X, sans abandonner la doctrine de l'*Augustinus*. Car, s'ils se croyaient obligés d'accepter les décisions pontificales sur un point de *droit* et de dogme, ils n'étaient pas tenus, disaient-ils, d'avoir la même soumission sur un point de *fait*, comme le sens d'un auteur et le contenu d'un livre.

« Sans doute, dit très-bien M. Maynard, l'Église n'est pas infaillible sur les faits purement profanes ou purement

personnels; mais il en est autrement des faits *dogmatiques*, c'est-à-dire inséparablement liés à une question de foi. Admettez la faillibilité de l'Église en pareil cas, et aussitôt la foi et la tradition chrétiennes se trouveront compromises. Évidemment, l'inspiration et l'autorité de l'Église deviendraient illusoires, si Elle ne pouvait condamner que des erreurs abstraites, sans avoir le droit de décider jamais que ces erreurs appartiennent à tel homme, à tel livre. Tous les hérétiques échapperaient à ses anathèmes, se moqueraient d'Elle et de ses décisions. » Telle était l'espérance de parti janséniste qui voulait, sous l'autorité nominale du Pape, vivre dans une entière indépendance et rester dans l'Église, tout en Lui désobéissant. « Les jansénistes, avoue Sainte-Beuve, ont toujours été dans l'usage de savoir les intentions des papes mieux que les papes eux-mêmes. »

L'Église poursuivit les hérétiques sur le nouveau terrain où ils se plaçaient. Les évêques de France, en 1654, et le successeur d'Innocent X, Alexandre VII, en 1656, prononcèrent successivement que les cinq propositions avaient été condamnées dans le sens de Jansénius. Pour arrêter les progrès de l'erreur et rendre inutiles par avance tous les prétextes, les deux assemblées du clergé de France, en 1657 et 1661, proposèrent un *formulaire* de foi qui embrassait la question de droit et la question de fait. Toutes ces déclarations solennelles n'amenèrent pas les Jansénistes à se soumettre. Pendant qu'ils exploitaient le génie de Pascal pour déverser le ridicule sur les Jésuites, leurs adver-

saires les plus infatigables, les chefs du parti obtenaient des vicaires généraux de Paris, administrateurs du diocèse pour le cardinal de Retz, exilé, un mandement dans lequel ils insinuaient qu'un *silence respectueux* était suffisant pour la question de fait. Ce mandement fut condamné en Cour de Rome et Alexandre VII prescrivit, en 1665, un formulaire analogue à celui qui avait déjà été rédigé en France. Ce formulaire devait être signé par tout le clergé régulier et séculier du royaume, même par les religieuses. Tous les évêques souscrivirent purement et simplement au formulaire. Il n'y eut que quatre opposants : Pavillon, évêque d'Aleth; Caulet, évêque de Pamiers; Chouart de Buzenval, évêque de Beauvais, et Henri Arnauld, évêque d'Angers. Tous quatre déclaraient sur la question de fait s'en tenir au *silence respectueux*. Clément IX, successeur d'Alexandre VII, fut offensé de cette obstination, et voulut exiger des opposants la révocation de leurs mandements. On lui fit craindre une résistance qui pouvait conduire au schisme. L'excellent Pontife se contenta de lettres qui lui furent écrites, en 1669, et dans lesquelles les évêques professaient une soumission entière, tandis qu'en réalité ils faisaient ou plutôt renouvelaient leurs réserves. C'est ce qu'on appela, en langage un peu emphatique, la *paix de l'Église* ou la *paix de Clément IX* (1).

(1) Le doyen des professeurs d'histoire de l'Université, le respectable M. Gaillardin, qui occupe depuis plus de quarante ans la chaire du lycée Louis le Grand, publie une *Histoire du règne de Louis XIV* dont les quatre premiers volumes ont déjà paru. Le trait distinctif de ce travail est

Port-Royal avait refusé de signer le formulaire. Les religieuses de Paris et celles qui, en 1648, étaient retournées dans la maison des Champs, agrandie et bientôt abandonnée par les Solitaires, montrèrent une obstination qui finit par attirer sur elles la colère de Louis XIV. De premières mesures sévères avaient été prises. On leur avait enlevé leurs pensionnaires, on leur avait défendu provisoirement de recevoir des novices, enfin on avait éloigné les confesseurs jansénistes, et en particulier M. Singlin, qui dirigeait les consciences depuis la mort de Saint-Cyran. Tant que le cardinal de Retz garda le titre d'archevêque de Paris, elles ne furent pourtant pas sérieusement menacées. Son successeur, Hardouin de Péréfixe, voulut enfin triompher de l'opposition. Il fit une première visite dans le monastère de Paris et y montra une grande douceur, au témoignage de la Mère Agnès elle-même, se bornant à faire entendre qu'il serait obligé de traiter comme personnes présomptueuses et téméraires les sœurs qui résisteraient plus longtemps à l'autorité de l'Église. Sa démarche toute paternelle fut inutile et il fallut

que l'état et le progrès des mœurs, les événements littéraires, les discussions religieuses n'y tiennent pas une place moindre que les guerres ou les institutions. C'est un tableau complet de la vie du siècle, très-varié, très-intéressant, qui ne manque ni de relief ni de couleur. Port-Royal touche par trop de côtés à l'histoire générale pour ne point avoir attiré l'attention de M. Gaillardin. Il lui a consacré trois ou quatre chapitres qui comptent parmi les meilleurs. J'y renvoie le lecteur curieux de lire un exposé véridique et impartial de toutes les résistances ouvertes ou déguisées de Port-Royal aux sentiments des évêques et aux jugements du Saint-Siége, tout spécialement pendant cette première période militante du jansénisme.

qu'il se résignât, bien qu'avec douleur, à faire acte d'autorité. Le 26 août 1664, l'archevêque revint à Port-Royal, accompagné d'un nombreux clergé et avec une escorte de soldats. Il assembla la Communauté et annonça qu'il avait résolu de disperser en différents monastères douze des principales religieuses. La Mère Angélique était morte en 1661; sa sœur, la Mère Agnès, âgée de soixante-onze ans et accablée d'infirmités, fut comprise au nombre des sœurs exilées, ainsi que trois filles d'Arnauld d'Andilly, parmi lesquelles se trouvait la *Seconde Angélique*, alors abbesse. Pour les remplacer, le prélat avait fait venir six religieuses de la Visitation et il remit entre leurs mains le gouvernement de la maison. La principale était la Mère Louise-Eugénie de Fontaines, l'une des plus anciennes et des plus éclairées de son ordre. L'historien de la vie de cette sainte fille rapporte que le prélat parla aux religieuses de Port-Royal avec l'onction de saint François de Sales. Mais les sœurs rebelles ne furent pas touchées et elles se montrèrent « si prévenues, que rien n'est plus terrible que ce que l'on vit, et rien ne prouve tant que l'Esprit de Dieu ne les conduisait pas. On faisait des protestations, on appelait comme d'abus, on se récriait, on ne voulait pas recevoir la mère Eugénie. » Ce ne furent point les seules scènes de désordre qui eurent lieu à Port-Royal. La reine Anne d'Autriche, étant allée voir la Mère Eugénie, reçut les religieuses qui s'étaient rangées à leur devoir, mais elle ne voulait pas voir les désobéissantes : « Il ne fut pas possible de les empêcher de se présenter devant elle, dit

le biographe déjà cité ; elles se mirent dans un endroit où elle devait passer, criant si tumultueusement que la reine ne put se retenir de leur témoigner son sentiment. — Cela fait horreur, s'écria-t-elle, de voir des religieuses désobéir à leur évêque et même au Pape ! » La Mère Eugénie ne put réussir à ramener qu'un très-petit nombre de filles placées sous sa direction. En 1665, toutes les récalcitrantes furent laissées libres de se rendre à Port-Royal des Champs et il fut résolu que les deux maisons seraient désormais séparées. Cette séparation devint définitive en 1669, après la *paix de l'Église*, et les biens furent partagés. Le roi se réserva le droit de nommer lui-même l'abbesse du monastère de Paris, qui, complétement pacifié, échappa pour toujours à l'hérésie. Port-Royal des Champs persévéra dans sa révolte jusqu'au moment où Louis XIV en obtint la suppression du pape Clément IX. C'était en 1708, juste un siècle après la nomination de la mère Angélique comme abbesse.

Les solitaires avaient été dispersés ou s'étaient dispersés de plein gré, quelques années avant la séparation des monastères. Leur longue retraite avait été marquée par de savants ouvrages et aussi par l'institution des *Petites Écoles*. On appelait Petites Écoles, en ce temps-là, celles où l'on se bornait à donner aux enfants des principes de religion, et à leur apprendre à lire et à écrire. Messieurs de Port-Royal avaient habilement masqué, sous ce titre modeste, leur véritable dessein qui était de faire concurrence aux Jésuites, de leur disputer l'éducation de la

jeunesse et de leur arracher, s'il était possible, les nouvelles générations.

Les *Petites Écoles* subirent des vicissitudes très-diverses. La première idée en vint à Saint-Cyran, qui mourut sans l'avoir réalisée. Il y eut aussitôt après sa mort des tentatives isolées à la maison des Champs. Vers 1646, un premier établissement régulier fut fondé à Paris même, près de la maison de la ville. Dispersé en 1650, après quelques années de prospérité, cette sorte de collége refleurit de 1653 à 1656, non plus à Paris, mais aux Champs, en trois endroits différents : les Granges, le Chesnai et les Trous, châteaux voisins du monastère. En 1656, il y eut une nouvelle dispersion, point absolument complète encore. Elle laissa subsister un reste qui disparut à jamais dans l'année 1660. Les *Petites Écoles* avaient duré environ quinze ans.

Dans le cours de ces quinze années d'une existence toujours précaire et souvent interrompue, les *Petites Écoles* ne comptèrent jamais beaucoup d'élèves. Il serait impossible d'en fixer bien exactement le chiffre ; mais en évaluant au plus haut, il est douteux que le nombre total des différents groupes, même au temps de la pleine prospérité, ait dépassé cinquante à la fois. Il est vrai que Port-Royal gagnait en qualité ce qu'il perdait du côté du nombre. Beaucoup des jeunes gens élevés par ses soins ont marqué plus tard dans le monde et quelques-uns ont fait le plus grand honneur à leurs maîtres. On citerait les deux Messieurs Bignon, l'un conseiller d'État, l'autre, premier pré-

sident du grand Conseil ; M. de Bagnols, aussi conseiller d'État ; M. de Harlay, l'un des signataires de la paix de Ryswick ; Du Fossé et Lenain de Tillemont, qui furent solitaires de Port-Royal.

« C'est du collége de Port-Royal, a dit quelque part La Harpe, que sont sortis et Pascal et Racine. » — Pour Pascal, la chose est fausse ; il ne connut pas d'autre éducation que celle de la famille, et c'est tout à fait à l'âge d'homme, qu'il mit sa plume au service de la secte. Quant à Racine, il perfectionna ses études à Port-Royal et n'y resta qu'un très-petit nombre d'années, insuffisantes pour influer notablement sur la formation et le développement de son esprit (1). Et, quand même Pascal et Racine auraient parcouru là le cercle entier de leurs études, on ne pourrait point encore prétendre, dans le sens de La Harpe, qu'ils sont sortis de Port-Royal.

« Celui qui dirait, remarque de Maistre, que le grand Condé apprit chez les Jésuites à gagner la bataille de *Senef,* serait tout aussi philosophe que La Harpe l'est dans cette occasion. Le génie ne *sort* d'aucune école ; il ne s'acquiert nulle part et se développe partout ; comme il ne reconnaît point de maître, il ne doit remercier que la Providence. »

« Ceux qui présentent ces grands hommes comme des productions de Port-Royal, se doutent peu qu'ils lui font

(1) Racine ne fit jamais partie des *Petites Écoles* de Paris. C'est aux Granges qu'il était et il y demeura seulement de 1655 à 1658. Cette agréable maison des Granges, située sur une colline, dominait Port-Royal des Champs.

un tort mortel aux yeux des hommes clairvoyants : on ne lui cherche de grands noms que parce qu'il en manque. Quel ami des Jésuites a jamais imaginé de dire, pour exalter ces pères : C'est de leur école que sont sortis Descartes, Bossuet et le prince de Condé ? »

Bien des innovations précieuses dans la marche et la méthode des études datent de Port-Royal. Auparavant, on s'obstinait à faire épeler les enfants sur du latin, c'est-à-dire sur une langue qu'ils ne connaissaient aucunement. Les solitaires enseignèrent à lire sur du français, et, dans le français, sur les mots de l'usage le plus commun. Dans les colléges du temps, le latin prenait les élèves à *a*, *b*, *c*, et ne les quittait plus ; c'est en latin qu'étaient écrits tous les livres d'études, grammaire, prosodie, dictionnaire, poétique, etc. « Les malheureux enfants, dit Sainte-Beuve, avaient toujours affaire à l'inintelligible pour se diriger vers l'inconnu. » Aux *Petites Écoles*, on exerça d'abord les jeunes gens au français, qu'on leur faisait lire et parler beaucoup avant de les livrer au latin. Et ce latin même était enseigné dans la seule langue qui leur fut intelligible et familière, c'est-à-dire encore en français où, comme nous verrons, furent écrits les livres d'enseignement de Port-Royal. Enfin, l'étude du grec était très-négligée au début du siècle, à peine effleurée dans les classes et toujours à travers le latin. Messieurs de Port-Royal voulurent qu'on s'appliquât davantage à la langue d'Homère, de Démosthène et de saint Jean Chrysostome. Un des leurs, Lancelot, qui était un helléniste distingué, forma d'excellents

élèves, parmi lesquels Racine. Lancelot mettait de bonne heure les élèves aux prises avec le grec, qu'il leur enseignait directement, sans l'intermédiaire du latin, qui en diffère beaucoup plus que le français. Bossuet, dans la *Lettre* au pape Innocent XI *sur l'éducation du Dauphin*, l'abbé Fleury et Rollin lui-même, dans leurs excellents *Traités des Études*, ne feront autre chose, plus tard, qu'appliquer et développer les réformes dans l'enseignement commencées et établies à Port-Royal (1).

II.

Les Arnauld furent le centre et l'âme de tout Port-Royal. Cette famille formait une véritable tribu. Le chef de la race, Antoine Arnauld, fut père de vingt enfants ; son fils aîné, Arnauld d'Andilly, en eut quinze. La plupart, hommes et femmes, finirent par se retirer à la maison de Paris ou à la maison des Champs ; ceux qui restèrent dans

(1) Mlle de Montpensier a parlé aussi des *Petites Écoles* pour les louer. « Il y avait à Port-Royal des Champs un petit collége où on recevait des pensionnaires, qui étaient parfaitement bien élevés, non-seulement à la crainte de Dieu et à l'étude, mais on leur apprenait mille sciences nécessaires au monde et à bien vivre ; de sorte que (au contraire) des écoliers qui, d'ordinaire, lorsqu'ils sortent des colléges sont sots et pédants, et à qui il faut du temps premier que de parvenir à la société des honnêtes gens, ceux-là sortant de leurs études, avaient la même politesse que s'ils avaient été nourris dans la cour et le grand monde. (*Mémoires*, année 1657.) »

le monde se rattachèrent par leurs affections, par leurs démarches, par leurs intrigues, à la secte que dirigeaient leurs parents. Mais tous, hommes de cour, solitaires ou religieuses, se distinguent par un orgueil intraitable et opiniâtre, qui est comme le patrimoine héréditaire de la famille. L'archevêque de Paris disait des religieuses rebelles : « Elles sont pures comme des anges, mais orgueilleuses comme des démons. » Le mot est vrai de tous les Arnauld, surtout dans sa seconde partie. Ils firent preuve de qualités peu communes d'esprit et de caractère, et ils surent commander aux passions grossières et triompher des piéges des sens; mais l'orgueil vicia et tous ces talents et toutes ces vertus. L'orgueil des Arnauld se manifeste dans la vie ordinaire par une vanité qui souffre et qui appelle tous les éloges : « Surtout, disait Racine dans sa deuxième lettre à Nicole, louez vos Messieurs et ne les louez pas avec retenue. Vous les placez justement après David et Salomon; ce n'est pas assez : mettez-les devant, vous ferez un peu souffrir leur humilité; mais ne craignez rien, ils sont accoutumés à bénir ceux qui les font souffrir (1). » Entre parents, ils ne se ménageaient point les compliments et s'accordaient volontiers tous les genres de mérites. Angélique de Saint-Jean ne pouvait s'empêcher de reconnaître la *facilité* qu'avaient les siens *à produire tout ce qu'ils faisaient, et à se donner des*

(1) *Lettre aux deux apologistes de l'auteur des* Hérésies imaginaires. 10 mai 1666.

louanges. Si le docteur Antoine Arnauld écrivait si bien, c'est, disait d'Andilly, *qu'il parlait simplement la langue de sa maison*, et le docteur, pour ne pas être en reste, répondait que *l'éloquence était à son frère un bien comme héréditaire*. Il faut aller chercher des preuves plus abondantes dans les *Mémoires* laissés par les chefs de la famille. Les matériaux de ce travail ont été rassemblés, il y a trente ans, par M. Varin, savant, honnête et impartial, et ils forment un livre curieux : *La Vérité sur les Arnauld*, que nous sommes heureux de prendre pour guide.

Arnauld d'Andilly fut, après Saint-Cyran, l'homme d'action du parti janséniste, comme son frère, le grand Arnauld, en a été le principal écrivain. Il montra un instant les goûts du monde et un certain attachement à ses plaisirs ; on le vit souvent à l'hôtel de Rambouillet, et la *Guirlande de Julie* compte un madrigal de sa composition. Mais bientôt l'ambition s'éveilla et il s'adonna tout entier aux affaires et au soin de sa fortune. Lui-même donne la mesure de l'étendue de ses désirs. Il avoue franchement dans ses *Mémoires* « que nulle autre fortune ne peut rendre un homme véritablement heureux, selon le monde, que celle des souverains. » Et dans une lettre à M[me] de Sablé : « Vous me pardonnerez la pensée qui m'a toujours empêché de pouvoir comprendre qu'il y ait une autre condition fort souhaitable selon le monde sinon celle d'être roi (1). » Ne pouvant être roi lui-même,

(1) Lettre inédite du 26 juin 1664, conservée à la Bibliothèque Richelieu.

Arnauld d'Andilly voulut former un roi ou tout au moins un prince. Ce fut le but de toute la première partie de sa vie. C'est pourquoi il fit à Gaston d'Orléans, longtemps héritier présomptif du trône, une cour qui fut si assidue. Malheureusement Gaston n'eut point de fils et il en naquit un à Louis XIII.

Aussitôt Arnaud d'Andilly se montra très-empressé auprès d'Anne d'Autriche, qui lui avait promis, s'il faut l'en croire, de lui confier le Dauphin *pour l'élever comme il voudrait.* A la mort de sa femme, en 1637, il avait résolu de se retirer du monde. Six années s'écoulèrent sans qu'il se décidât à exécuter son dessein. Saint-Cyran mourut en 1643 et lui légua son cœur, à la condition qu'il effectuerait enfin sa retraite à Port-Royal. Il ne se décida pas encore. Tout à coup, après la nomination d'Hardouin de Péréfixe comme précepteur du jeune Louis XIV, il se renferma à Port-Royal où il devint, disent ses biographes, surintendant des jardins. Mais le soin des fleurs et des fruits ne l'absorba point tout entier. Du fond de sa solitude, il resta le grand négociateur de toutes les affaires. Né courtisan et avec un talent peu ordinaire pour l'intrigue, il flattait toutes les puissances, pour le plus grand intérêt de la famille et du parti. Ainsi, il réussit d'abord à gagner au jansénisme le maréchal Fabert et il eut, quelque temps, toute la confiance de l'abbé de Rancé, le vénérable réformateur de la Trappe. Mais Fabert et Rancé se refroidirent bientôt et lui échappèrent. Ainsi, il se ménagea longtemps auprès d'Anne d'Autriche le crédit dont il n'avait pas pu user pour lui-

même et qu'il espérait tourner au profit de son fils Pomponne, futur ministre. Du reste, il ne cherchait pas seulement l'amitié des grands, mais il avait pour principe de *se faire des amis de toutes conditions*, à la cour, à l'armée, au parlement, dans toutes les communautés religieuses, parmi les écrivains surtout. Il avait pour gagner ces derniers une méthode sûre peut-être, mais assurément originale : « Je me souviendrai toujours, dit le grand Arnauld, de ce que m'a dit autrefois M. d'Andilly, que quand on lui faisait présent de quelque livre, et qu'il craignait qu'il ne fût pas trop bon, il en faisait le remerciement dès qu'il l'avait reçu, avant que d'avoir eu le temps d'en pouvoir rien lire, afin de ne pas être obligé de dire ce qu'il en pensait... » Il est bien entendu qu'il ne montrait pareille condescendance que pour les seuls amis de Port-Royal; pour les autres il était intraitable, et il ne pardonnait à personne de ne point partager les erreurs et les passions jansénistes (1). « Je crois fermement, dit Mme de Choisy dans sa lettre, que si M d'Andilly savait que j'eusse l'audace de n'approuver pas

(1) C'était la tactique du parti. Racine nous apprend qu'on mettait une petite condition à l'estime et aux éloges à distribuer aux savants : c'est qu'ils fussent partisans de l'*Augustinus*. « Ce n'était pas assez, pour être savant, d'avoir étudié toute sa vie, d'avoir lu tous les auteurs; il fallait avoir lu Jansénius, et n'y avoir point lu les propositions. » Et cette complaisance n'était pas seulement littéraire : « Qu'une femme fût dans le désordre, dit encore Racine, qu'un homme fût dans la débauche, s'ils se disaient de vos amis, vous espériez toujours de leur salut; s'ils vous étaient peu favorables, quelque vertueux qu'ils fussent, vous appréhendiez toujours le jugement de Dieu pour eux. » — *Lettre à l'auteur des* Hérésies imaginaires *et des deux* Visionnaires. 1666.

les Jansénistes, il me donnerait un bon soufflet. » Et pourtant Mme de Choisy était l'une de ses plus vieilles amies et de ses plus chères dirigées.

Arnauld d'Andilly a laissé des *Mémoires*.

L'emportement et l'opiniâtreté d'Arnauld d'Andilly furent dépassées par son plus jeune frère, Antoine Arnauld, le docteur en Sorbonne, que son siècle s'est plu à nommer *le grand Arnauld*. D'Andilly se serait prêté quelquefois à des accommodements et aurait consenti à des concessions; le grand Arnauld fut toujours intraitable. La lutte était comme un besoin de sa nature; elle a rempli toute sa vie. A quatre-vingts ans, il ne voulait point consentir à prendre un repos nécessaire : *N'aurez-vous donc pas l'éternité pour vous reposer?* répondait-il à son ami Nicole, qui lui conseillait le calme et la retraite.

On peut distinguer trois périodes dans la vie d'Antoine Arnauld, toutes trois également militantes. La première va de la *Fréquente Communion* jusqu'à la *Paix de l'Église*. Le docteur commence à y mettre en pratique les derniers conseils de sa mère, qui, sur son lit de mort, l'avait engagé à *se donner tout entier à la défense de la vérité, quand il irait de la perte de mille vies*. C'est le temps du plus grand éclat de Port-Royal des Champs, où Antoine Arnauld s'était retiré en 1643. C'est le temps de ses *Lettres à un duc et pair* où il justifiait Jansénius, et qui le firent solennellement rayer de la liste des docteurs de Sorbonne; c'est enfin le temps des *Lettres Provinciales*, écrites sur son conseil et sous son inspiration.

La deuxième période commence à la *paix de l'Église,* et elle dure à peine quelques années. Arnauld tourne contre les calvinistes l'ardeur impétueuse de sa controverse, et il publie son plus grand et son plus bel ouvrage : *La Perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie.* Ce livre eut l'honneur d'être loué par un grand nombre d'évêques et approuvé successivement par les papes Clément IX, Clément X et Innocent XI. L'auteur, présenté à Louis XIV, fut comblé de marques de distinction. On songea sérieusement à lui donner le chapeau de cardinal, mais la tranquillité ne fut pas longue : Arnauld recommença ses publications jansénistes ; de là, nouvelle disgrâce. Cette fois, il fut obligé de s'enfuir dans les Pays-Bas. C'est alors, en 1679, que commence la troisième période, celle de l'exil.

Arnauld passa les quinze dernières années de sa vie, en terre étrangère, occupé tout à la fois et de la guerre qu'il continuait à faire aux calvinistes, d'une polémique contre le philosophe Malebranche et surtout des libelles dont il ne cessa d'inonder la France. Il mourut, en 1694, à Bruxelles, plus entêté d'hérésie que jamais, et le cœur toujours enflammé de haine contre les Jésuites. Sentant approcher sa dernière heure, il aima mieux recevoir les sacrements de Quesnel, son disciple, que d'appeler un prêtre approuvé de l'Ordinaire. Rancé, qui avait été lié avec Antoine Arnauld et lui avait prodigué des éloges, annonce sa mort en ces termes : « Enfin, voilà M. Arnauld mort ! Après avoir poussé sa carrière le plus loin qu'il a

pu, il a fallu qu'elle se soit terminée. Quoi qu'on en dise, voilà bien des questions finies. Son érudition et son autorité étaient d'un grand poids pour le parti. Heureux qui n'en a point d'autre que celui de Jésus-Christ (1)! » C'est la réflexion qu'inspire naturellement à des esprits raisonnables et chrétiens, le spectacle d'une telle activité d'intelligence, d'une ardeur et d'une générosité si peu communes, de tant de qualités précieuses et du cœur et de l'esprit tournées à l'avantage de l'erreur et, pendant tout le cours d'une longue vie, dépensées avec si peu de profit pour la vérité.

Antoine Arnauld fut l'idole de son siècle, Racine, dans son *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, a tracé de lui un portrait fort élogieux où bien des réserves seraient nécessaires et dont certains traits paraissent singuliers. Tel qu'il est, nous le reproduisons ; car, il exprime l'opinion générale des contemporains sur le grand Arnauld et il renferme des aveux instructifs.

« Tout le monde sait que c'était un génie admirable pour les lettres, et sans bornes dans l'étendue de ses connaissances ; mais tout le monde ne sait pas, ce qui est pourtant très-véritable, que cet homme si merveilleux était aussi l'homme *le plus simple, le plus incapable de finesse et de dissimulation, et le moins propre,* en un mot, *à former ni à conduire un parti ;* qu'il n'avait en vue que la vérité, et qu'il ne gardait sur cela aucunes mesures, prêt à contredire ses amis lorsqu'ils avaient tort, et à défendre ses ennemis, s'il lui

(1) Lettre à l'abbé Nicaise, 2 septembre 1694.

paraissait qu'ils eussent raison ; qu'au reste, jamais théologien n'eut des opinions si saines et si pures sur la soumission qu'on doit au roi et aux puissances ; que non-seulement il était persuadé, comme nous l'avons déjà dit, qu'un sujet, pour quelque occasion que ce soit, ne peut point s'élever contre son prince, mais qu'il ne croyait pas même que dans la persécution il pût murmurer.

« Toute la conduite de sa vie a bien fait voir qu'il était dans ces sentiments. En effet, pendant plus de quarante ans qu'on a abusé, pour le perdre, du nom et de l'autorité du roi, a-t-il manqué une occasion de faire éclater et son amour pour sa personne, et son admiration pour les grandes qualités qu'il reconnaissait en lui ?....

« Oserai-je parler ici des épreuves extraordinaires où l'on a mis son amour inébranlable pour la vérité ? De grands cardinaux, très-instruits des intentions de la cour de Rome, n'ont point caché qu'il n'a tenu qu'à lui d'être revêtu de la pourpre de cardinal, et que, pour parvenir à une dignité qui aurait si glorieusement lavé tous les reproches d'hérésie que ses ennemis lui ont osé faire, il ne lui *en aurait coûté que d'écrire contre les Propositions du clergé de France touchant l'autorité du Pape*. Bien loin d'accepter ces offres, il écrivit même contre un docteur flamand, qui avait traité d'hérétiques ces Propositions (1). Un des ministres du roi, qui lut cet écrit, charmé de la force de ses raisonnements, proposa de le faire imprimer au Louvre ; mais la jalousie des ennemis de M. Arnauld l'emporta et sur la fidélité du ministre et sur l'intérêt du roi même. Voilà quel était cet homme qu'on a toujours dépeint comme si dangereux pour l'État.

Racine écrit pour être lu de Louis XIV, et pour lui

(1) Les Propositions n'étaient autre chose que les quatre célèbres articles de 1682.

plaire. Il loue le grand Arnauld en courtisan. Mais, parmi les compliments du poète, il en est plus d'un que n'aurait pas accepté l'inflexible vieillard, trop opiniâtre dans ses idées pour sacrifier la moindre chose à personne, pas même au roi (1).

Boileau professait pour Arnauld un véritable enthousiasme. Tout joyeux de voir sa dixième satire défendue contre Perrault par l'illustre docteur, il lui écrit une lettre de remerciement, dont plusieurs détails sont piquants :

« Il y a des Jésuites qui me font l'honneur de m'estimer, ét que j'estime et honore aussi beaucoup. Ils me viennent voir dans ma solitude d'Auteuil, et ils y séjournent même quelquefois. Je les reçois du mieux que je puis ; mais la première convention que je fais avec eux, c'est qu'il me sera permis dans nos entretiens de vous louer à outrance. J'abuse souvent de cette permission, et l'écho des murailles de mon jardin a retenti plus d'une fois de nos contestations sur votre sujet. La vérité est pourtant qu'ils tombent sans peine d'accord de la grandeur de votre génie et de l'étendue de vos connaissances ; mais je leur soutiens, moi, que ce sont là vos moindres qualités, et que ce qu'il y a de plus estimable en vous, c'est la droiture de votre esprit, la candeur de votre âme et la pureté de vos intentions. C'est alors que se font les grands cris ; car je ne démords point sur cet article, non plus que sur celui des *Lettres au Provincial,* que, *sans examiner qui des deux partis au fond a droit ou tort,* je leur vante toujours comme le

(1) Dans l'affaire de la Régale, Arnauld avait soutenu intrépidement les droits de Rome contre les prétentions de la couronne. Au contraire, sur les *Quatre articles,* on vient de voir qu'il tint, avec l'assemblée de 1682, contre le Saint-Siége.

plus parfait ouvrage de prose qui soit en notre langue. Nous en venons quelquefois à des paroles assez aigres. A la fin néanmoins tout se tourne en plaisanterie : *Ridendo dicere verum quid vetat?* Ou, quand je les vois trop fâchés, je me jette sur les louanges du R. P. de La Chaise, que je révère de bonne foi (1), etc., etc.... »

Boileau revient dans l'*Épître à mes vers* sur la bonne fortune qui lui a donné Arnauld pour défenseur.

> Mais des heureux regards de mon astre étonnant
> Marquez bien cet effet encore plus surprenant,
> Qui dans mon souvenir aura toujours sa place :
> Que *de tant d'écrivains de l'école d'Ignace*
> *Étant comme je suis, ami si déclaré,*
> Ce docteur toutefois si craint, si révéré,
> Qui contre eux de sa plume épuisa l'énergie,
> Arnauld, le grand Arnauld, fit mon apologie (2).

La présidente de Lamoignon avait envoyé au poète le portrait du P. Bourdaloue. Il l'en remercia par quelques vers où il déclarait :

> Enfin, après Arnauld, ce fut l'illustre en France
> Que j'admirai le plus et qui m'aima le mieux (3).

(1) Juin 1694. — « On remarquera, au milieu des louanges *à outrance* pour Arnauld, le très-habile mélange de jésuites qui y intervient, et la neutralité qui y est professée sur le fond des matières des *Provinciales*. Boileau se fait plus neutre qu'il ne l'est ; mais sa lettre peut courir, et il est prudent. » *(Note de Sainte-Beuve.)*

(2) Ép. x, 1695. — « Toujours un mélange de jésuites, par manière de correctif à son jansénisme. » *(Sainte-Beuve).*

(3) 1704.

Boileau voulut faire lui-même l'épitaphe d'Arnauld. C'était *peut-être* un acte de courage (1) ; mais ce fut assurément une pièce longue, froide, et de tous points médiocre.

Au pied de cet autel de structure grossière.
Gît sans pompe, enfermé dans une vile bière,
Le plus savant mortel qui jamais ait écrit ;
Arnauld, qui, sur la Grâce instruit par Jésus-Christ,
Combattant pour l'Église, a, dans l'Église même,
Souffert plus d'un outrage et plus d'un anathème.
Plein du feu qu'en son cœur souffla l'Esprit divin,
Il terrassa Pélage, il foudroya Calvin,
De tous les faux docteurs confondit la morale.
Mais, pour fruit de son zèle, on l'a vu rebuté,
En cent lieux opprimé par leur noire cabale,
Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté ;
Et même par sa mort leur fureur mal éteinte
N'aurait jamais laissé ses cendres en repos,
Si Dieu lui-même, ici, de son ouaille sainte
A ces loups dévorants n'avait caché les os (2).

Bourdaloue qui, du haut de la chaire, faisait aux hommes de son temps l'application des grandes vérités qu'il

(1) Nous disons *peut-être*, car Boileau tint l'épigraphe soigneusement en portefeuille. Brossette, après avoir mentionné dans son *Journal* le lieu de la sépulture d'Arnauld, que Boileau lui a révélé sous le plus grand secret, ajoute : « Il m'a dit avec plus de mystère encore, qu'il avait fait une épitaphe pour M. Arnauld, mais qu'elle était si forte et si marquée, qu'il ne voulait point qu'elle parût avant sa mort, de peur que les Jésuites ne lui fissent des affaires fâcheuses à se sujet. »

(2) 1694. — Racine aussi a fait l'épitaphe d'Arnauld, mais, au dire de Boileau, *il avait molli et elle ne disait rien.*

leur prêchait, a jeté dans son admirable sermon *sur la Sévérité Chrétienne* un tableau de la secte janséniste dont les traits principaux s'appliquent à Arnauld et le peignent au naturel. Sans doute le portrait n'est pas flatté, mais il est ressemblant. C'est comme la contre-partie de celui de Racine.

« On est sévère, mais en même temps on porte dans le fond de l'âme une aigreur que rien ne peut adoucir ; on y conserve un poison mortel, des haines implacables, des inimitiés dont on ne revient jamais ; on est sévère, mais en même temps on entretient des partis contre ceux qu'on ne croit pas favorables; on leur suscite des affaires on les poursuit avec chaleur, on ne leur passe rien, et tout ce qui vient de leur part, on le rend odieux par les plus fausses interprétations ; on est sévère, mais en même temps on ne manque pas une occasion de déchirer le prochain et de déclamer contre lui. La loi de Dieu nous défend d'attaquer même la réputation d'un particulier; mais, par un secret que l'Évangile ne nous a point appris, on prétend, sans se départir de l'étroite morale qu'on professe, *avoir droit de s'élever contre des corps entiers, de leur imputer des intentions, des vues, des sentiments qu'ils n'ont jamais eus ; de les faire passer pour ce qu'ils ne sont point, et de ne vouloir jamais les connaître pour ce qu'ils sont ;* de recueillir de toutes parts tout ce qu'il peut y avoir de mémoires scandaleux qui les déshonorent, et de les mettre sous les yeux du public avc des *altérations,* des *explications,* des *exagérations* qui changent tous les faits et les présentent sous d'affreuses images (1). On est sévère, mais en même temps on est délicat sur le point

(1) Évidemment, il s'agit des *Provinciales.*

(2) *Peut-être*, dit Cousin, en parlant de Port-Royal, le don céleste de l'humilité lui a-t-il *un peu* manqué, et a-t-il porté le courage jusqu'à l'opiniâtreté et la passion. » (Avant-propos de *Jacqueline Pascal.*)

d'honneur jusqu'à l'excès ; *on cherche l'éclat et l'ostentation dans les plus saintes œuvres* (2), et l'on y affecte une singularité qui distingue ; *on est possédé d'une ambition qui vise à tout*, et qui n'oublie rien pour y parvenir; on est bizarre dans ses volontés, chagrin dans ses humeurs, piquant dans ses paroles, *impitoyable dans ses arrêts*, impérieux dans ses ordres, emporté dans ses colères, fâcheux et importun dans toute sa conduite. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'en cela souvent *on croit rendre service à Dieu et à son Église, comme si l'on était expressément envoyé dans ces derniers siècles pour faire revivre les premiers*, pour corriger des abus imaginaires qui se sont glissés dans la direction des consciences, et pour séparer l'ivraie du bon grain (1). »

Les occupations d'une vie entière donnée à la polémique ne permirent pas au grand Arnauld d'écrire des *Mémoires* proprement dits, mais on a de lui neuf volumes de lettres pleines de révélations sur sa famille et sur la secte janséniste.

A côté de ses deux frères, Henri Arnauld, évêque d'Angers, fait petite figure. C'était une âme plus faible et un esprit moins vigoureusement trempé. Aussi, quoi qu'en aient dit les panégyristes de Port-Royal, qui ont essayé d'en faire un Père de l'Église, l'existence de Henri ne fut qu'une existence secondaire, subordonnée à la direction de d'Andilly et de l'illustre docteur. Mme de Sévigné, facilement enthousiaste et toujours suspecte lorsqu'il s'agit

(1) A mesure que Bourdaloue avance, l'application devient plus précise et plus particulière et les derniers traits évidemment conviennent au seul Antoine Arnauld.

de son cher Port-Royal, a rendu hommage à ses vertus épiscopales :

« J'ai dîné, écrivait-elle, avec ce saint prélat : sa sainteté et sa vigilance pastorale est une chose qui ne se peut comprendre ; c'est un homme de quatre-vingt-sept ans, qui n'est plus soutenu dans les fatigues continuelles qu'il prend que par l'amour de Dieu et du prochain. J'ai causé une heure en particulier avec lui ; j'ai trouvé dans sa conversation toute la vivacité de l'esprit de ses frères ; c'est un *prodige*; je suis ravie de l'avoir vu de mes yeux (1).

Mais la première vertu d'un évêque est la soumission au Saint-Siége. L'évêque d'Angers resta le dernier des quatre opposants et il mourut sans s'être rétracté.

Henri Arnauld a laissé des *Mémoires.*

Les Arnauld de la seconde génération n'eurent pas l'éclat de leurs devanciers. L'aîné des fils de d'Andilly, le pauvre abbé Arnauld, était un esprit léger, inconstant, plus enclin au monde qu'à la vie religieuse et très-insouciant du jansénisme. Aussi, il fut déshérité de toutes les tendresses paternelles, et dut renoncer à sa part d'héritage en faveur de son frère Simon, marquis de Pomponne. Pomponne, l'objet de toutes les prédilections de d'Andilly, se préoccupa d'assurer sa fortune plutôt que de servir les intérêts de la secte. Il fut secrétaire d'État aux affaires étrangères, c'est-à-dire ministre ; puis disgracié, enfin il rentra en faveur, et obtint pour son gendre, le marquis de

(1) Lettre à Mme de Grignan, 21 septembre 1684.

Torcy, son ancien portefeuille. Luzancy fut, parmi les fils de d'Andilly le seul véritable disciple de Port-Royal. A l'âge de dix-neuf ans, il se retira dans la solitude, pour n'en plus sortir. Trois fois chassé de cette maison des Champs, il y revint alors qu'elle avait été pour toujours abandonnée de tous. Seul de toute la famille, il fut humble dans son dévouement infatigable. Né avec des qualités d'esprit qui lui assignaient un autre rôle, il se borna aux fonctions les plus obscures, aux plus infimes détails de la vie matérielle. « Au milieu de toutes ces gloires qui faisaient l'auréole de Port-Royal, dit M. Varin, gloires de l'épée et de la plume, de la noblesse et du génie, près du duc de Luynes et de la duchesse de Longueville, près de Le Maître, de Saci, de Pascal et du grand Arnauld, Boileau et Racine le virent sans doute plus d'une fois tel que nous le représentent ses biographes, *faisant le ménage de tous;* et, le ménage intérieur accompli, montant un petit cheval pour aller veiller au ménage extérieur ; gourmandant les valets dans les champs, aidant les moissonneurs sous le soleil, et revenant vers le soir en récitant le long des chemins ses prières et son chapelet. »

L'abbé Arnauld et Pomponne ont laissé des *Mémoires;* Luzancy, plus modeste, n'a rien écrit.

Antoine Le Maître était fils de Catherine Arnauld, sœur de d'Andilly, qui mourut religieuse à Port-Royal. Il avait embrassé la profession d'avocat et promettait d'y réussir, lorsqu'en 1637, à peine âgé de trente ans, il renonça au barreau, se retira à Port-Royal et vécut dans la pénitence.

« Il travaillait de ses mains, dit Tallemant, bêchait la terre, portait la hotte en habit de bure, gros chapeau et gros souliers, et faisait aussi les affaires de la maison. » Mais cette vie dure, presque grossière, n'était point sans de fréquents retours de vanité. Sous ce rapport, il était bien de la famille.

« On n'a pas ouï dire peut-être depuis un siècle, écrivait Le Maître à Singlin, qu'un homme, au lieu et dans l'état où j'étais, dans la corruption du palais, dans la fleur de son âge, dans les avantages de sa naissance et dans la vanité de l'éloquence, lorsque sa réputation était le mieux établie, son bien plus grand, sa profession plus honorable, sa fortune plus avancée et ses espérances plus légitimes, ait laissé tout d'un coup ces liens, et ait brisé toutes ces *chaînes* qui retiennent tous les hommes *enchaînés;* qu'il se soit rendu pauvre, au lieu qu'il travaillait à acquérir des richesses; qu'il soit entré dans les austérités de la pénitence, au lieu qu'il était dans les délices; qu'il ait embrassé la solitude, au lieu qu'il était assiégé de personnes et d'affaires;... qu'il se soit condamné à un silence perpétuel, au lieu qu'il parlait toujours avec assez d'applaudissements. Cependant, quoique ce miracle soit plus grand et plus rare que celui de rendre la vue aux aveugles et la parole aux muets,... notre siècle est si peu spirituel, qu'on a seulement considéré comme une chose extraordinaire ce qu'on devait révérer comme une chose sainte ; et l'on connaît si peu Dieu en ce temps que l'on n'a pas reconnu un de ses plus illustres ouvrages. »

« Après vingt ans de solitude, dit M. Maynard, Le Maître songea à publier ses plaidoyers. Quelques libraires en avaient donné une édition incorrecte. Tremblant alors

que sa réputation n'arrivât tout estropiée avec son œuvre à la postérité, il mit une ardeur incroyable à prévenir cet immense malheur. Quelques personnes se scandalisaient de ce retour vers le monde et vers la gloire, et Singlin, son directeur, n'était pas loin de lancer son *veto* sur la publication. Désespéré de cette opposition, il tombe malade, et, pour le guérir, il faut enfin permettre que l'enfant chéri soit présenté à l'admiration de l'univers, paré par les mains de son père. »

Les plaidoyers de Le Maître, sans justifier la haute estime des contemporains, dénotent un rare talent d'écrivain. Formé à l'école des anciens, qu'il cite à la manière du seizième siècle, hors de propos et sans mesure, il les imite souvent avec bonheur. Il reproduit l'ampleur majestueuse de leurs périodes, l'opposition saisissante de leurs contrastes et tous les effets savamment calculés de leur style. Il y avait en lui du Balzac, mais le goût lui fait défaut plus encore qu'à Balzac. Même après la révision lente et attentive de la solitude, les meilleurs discours sont déparés par l'emphase, l'abus de l'antithèse, une véhémence déclamatoire sans vraie chaleur, surtout par une érudition indigeste qui s'étale en citations des Pères et des écrivains profanes (1).

(1) Aucune qualité ne manque plus à Le Maître que l'accent chaleureux de la conviction personnelle, c'est-à-dire la sincérité. Il semble croire que l'avocat peut à son gré plaider le *pour* ou le *contre* d'une même cause, et le recueil de ses discours en présente une preuve singulière. Après son premier plaidoyer *contre une fille déshéritée par son père*, on en trouve un second

La vraie gloire des Arnauld est dans les femmes : la Mère Angélique, la Mère Agnès, la seconde Angélique, et d'autres moins connues. Peut-être les femmes ont-elles été les grands hommes de la famille ? Elles souffrirent pour Jansénius avec toute l'obstination que nous savons ; mais elles subissaient l'influence des Solitaires et la responsabilité de leur désobéissance remonte à ceux qui les ont conduites et trompées. En même temps, elles ont pratiqué les plus austères vertus, avec humilité d'abord, avec ostentation plus tard, mais du moins sans mélange d'espérances humaines ni calcul d'ambition. La Mère Angélique et la Mère Agnès avaient des dons différents. La première était une femme héroïque, portée aux résolutions extrêmes ; elle avait toute la fougue et toute la promptitude du grand Arnauld. L'autre montra un courage plus prudent, des affections plus mesurées, des sentiments d'ordinaire contenus et réglés ; elle était capable d'admettre certains ménagements, et, sur ce point, elle ressemblait à Arnauld d'Andilly. Angélique de Saint-Jean, en qui brillèrent, mais affaiblies, les vertus des deux tantes, nous signale ces différences dans ses *Mémoires :*

de la même main en faveur de la même fille et contre le testament. Là, *Damoiselle Magdelaine de Poissy* « a violé l'honnêteté publique, la révérence paternelle et la discipline de l'Église ; elle a déshonoré sa maison, flétri la noblesse de sa naissance, et mérité l'exhérédation la plus rigoureuse. » Ici, elle devient « une pauvre fille qu'on attaque avec d'autant plus de hardiesse qu'elle a moins de liberté de défense, et qui, bien qu'elle ait rendu à son père toutes sortes de respects, semble ne pouvoir parler aujourd'hui sans blesser cette vérité. »

« Dans la Mère Angélique, dit-elle, il paraissait une charité ardente, vigoureuse et tendre, qui savait s'abaisser et s'élever à propos, qui se faisait craindre et se faisait aimer, qui avait le secret de tout renverser par sa force et de tout relever par sa bonté. Dans la Mère Agnès, au contraire, on voyait une égalité toujours uniforme, une sagesse toujours la même, une gravité accompagnée de douceur, qui inspirait la confiance et le respect, et qui instruisait autant par son silence que par ses paroles. » Au fond, Angélique et Agnès avaient mêmes sentiments et elles ne différaient qu'à la surface. Deux traits achèveront de peindre ces deux grandes religieuses et aussi toute leur race. L'un est plaisant et regarde la Mère Angélique : c'est Racine qui le raconte dans ses deux lettres contre les Jansénistes. L'autre est sérieux et triste, et il prouve jusqu'où la Mère Agnès poussait la fermeté et la soumission presque stoïque à la volonté de Dieu.

« Un jour, dit Racine, deux capucins arrivèrent à Port-Royal, et y demandèrent l'hospitalité. On les reçut d'abord assez froidement, comme tous les religieux y étaient reçus. Mais enfin il était tard, et on ne put pas se dispenser de les recevoir. On les mit tous deux dans une chambre, et on leur porta à souper. Comme ils étaient à table, le diable, qui ne voulait pas que ces bons Pères soupassent à leur aise, mit dans la tête de quelqu'un de vos Messieurs que l'un de ces capucins était un certain P. Maillard qui s'était depuis peu signalé à Rome en sollicitant la bulle du Pape contre Jansénius. Ce bruit vint aux oreilles de la Mère Angélique. Elle accourut au parloir avec précipitation, et demande qu'est-ce

qu'on a servi aux capucins, quel pain et quel vin on leur a donné? La tourière lui répond qu'on leur a donné du pain blanc et du vin des Messieurs. Cette supérieure zélée commande qu'on le leur ôte, et que l'on mette devant eux du pain des valets et du cidre. L'ordre s'exécute. Ces bons Pères, qui avaient bu chacun un coup, sont bien étonnés de ce changement. Ils prennent pourtant la chose en patience, et se couchent, non sans admirer le soin qu'on prenait de leur faire faire pénitence. Le lendemain ils demandèrent à dire la Messe, ce qu'on ne put pas leur refuser. Comme ils la disaient, M. de Bagnols entre dans l'église, et fut bien surpris de trouver le visage d'un capucin de ses parents dans celui que l'on prenait pour le P. Maillard. M. de Bagnols avertit la Mère Angélique de son erreur, et l'assura que ce Père était un fort bon religieux, et même dans le cœur assez ami de la vérité. Que fit la Mère Angélique? Elle donna des ordres tout contraires à ceux du jour de devant. Les capucins furent conduits avec honneur de l'église dans le réfectoire, où ils trouvèrent un bon déjeûner qui les attendait, et qu'ils mangèrent de fort bon cœur, bénissant Dieu, qui ne leur avait pas fait manger leur pain blanc le premier (1). »

L'histoire est jolie et elle peint, au naturel, Port-Royal, où l'esprit de parti dicte tous les jugements, règle toutes les démarches et décide de toutes les amitiés. On aimerait seulement que d'Andilly ou Le Maître fussent les héros de l'aventure, plutôt que la Mère Angélique.

Voici le second fait. La mère des Arnauld, entrée en religion sous la conduite de sa fille, était devenue sœur Catherine de Sainte-Félicité. En 1641, elle tomba grave-

(1) *Lettre à l'auteur des* Hérésies imaginaires *et des deux Visionnaires.*

ment malade ; elle en vint bientôt à l'extrémité, et le 28 février, sur le soir, toute la communauté avait été appelée pour assister à son agonie. Mais l'agonie se prolongeant, l'heure était venue d'aller aux matines. Agnès, comme abbesse, s'y rendit avec ses religieuses. Seulement elle pria celles qui veillaient, de frapper contre la voûte boisée du chœur, au-dessus duquel gisait la mourante, pour la prévenir lorsque approcherait l'instant fatal. Bientôt le signal retentit. Agnès sortit seule, ferma les yeux de sa mère, et, avant la fin de l'office, elle était rentrée. La communauté croyait à une fausse alarme et elle y crut bien plus encore lorsqu'elle entendit l'abbesse réciter tout haut, comme à l'ordinaire, l'oraison dominicale. Mais après avoir prononcé ces paroles : *Que votre volonté soit faite*, soudain l'abbesse se tut, et la fille éclata en sanglots.

Les deux Angélique ont laissé des *Mémoires ;* il reste de la Mère Agnès des lettres toujours du meilleur style, et qui s'élèvent quelquefois à la plus haute éloquence (1). Elles ont été récemment publiées avec grand soin par M. Prosper Faugère et forment un recueil qui, outre le

(1) Combien de *Mémoires* ont été écrits en l'honneur de Port-Royal, par d'autres plumes que celles des Arnauld ! Sur l'origine et le berceau, on a les *Mémoires touchant la vie de monsieur de Saint-Cyran* par Lancelot ; c'est un livre très-exact, composé par un témoin et un acteur. Pour la suite et le développement des faits, il nous reste les *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, par du Fossé, qui fut élève des *Petites-Écoles*, et encore, sous le même titre, les *Mémoires* de Fontaine, l'un des solitaires, qui possédait à un degré estimable les qualités de l'écrivain et de l'historien.

profit historique et l'abondance des renseignements, est intéressant en soi et mérite d'être lu.

III.

Il n'y a guère eu à Port-Royal que deux écrivains, le grand Arnauld et Nicole.

La langue française doit assurément beaucoup à Arnauld, qui en étendit l'usage aux matières les plus sérieuses, et qui la parla et l'écrivit lui-même mieux que la plupart de ses devanciers. A sa date et douze ans avant les *Provinciales*, la *Fréquente communion* a des mérites encore nouveaux de justesse, de fermeté et de précision. Et Arnauld n'était pas, comme Balzac, un artiste en phrases qui se donnait le temps de polir et de limer ses ouvrages ; sa plume, étonnamment féconde, n'a pas connu le repos ; elle a produit d'innombrables écrits qui attestent une force d'esprit, une étendue de connaissances, une facilité et une puissance de travail merveilleuses. Avec tout cela, Arnauld n'est pas un écrivain ; il excelle à remuer des propositions, à établir des preuves ou à déduire des conséquences. Sous l'appareil trop visible d'une sèche dialectique, on ne sent aucun souffle ému, et la conviction qui s'impose à l'esprit n'enflamme point le cœur et le laisse glacé. Pascal, Bossuet, Bourdaloue sauront être également clairs, logiques, solides ; mais, en s'affranchissant de formes géométriques

et d'une logique abstraite à l'excès, ils trouveront de ces grandes images et de ces traits brûlants qui transportent et échauffent les âmes. Là sera le cachet distinctif de leur génie et la marque de leur supériorité sur les simples théologiens ou les polémistes, de si grande valeur qu'ils soient. Aussi, tandis que leur renommée et leur influence restent entières et sont renouvelées sans cesse par l'admiration de la postérité, le témoignage de l'histoire garde seul de l'oubli le nom du grand Arnauld, dont les ouvrages demeurent ensevelis dans la poussière des bibliothèques. Sainte-Beuve lui-même le reconnaît et en donne, en termes excellents, la raison qui est une règle de goût vérifiée par l'expérience. « La vérité, dit-il, si haute qu'elle soit, a besoin de se faire *homme* pour toucher les hommes. »

Les principaux titres d'Arnauld aujourd'hui sont la *Grammaire générale* et la *Logique*.

La *Grammaire générale* n'est pas l'œuvre du seul Arnauld ; plusieurs des solitaires de Port-Royal y travaillèrent, et en particulier Lancelot, qui la rédigea. Elle parut, en 1654, deux ans avant les *Provinciales*. Le but était de donner comme une théorie générale de l'*Art de parler*, et l'on avait d'abord choisi ce titre. Il s'agissait de poser les lois universelles du langage, de les rechercher dans une étude comparée des langues et d'en donner comme une exposition complète. Le plan était vaste, et il témoignait d'un esprit puissant. Des juges compétents ont pensé qu'il avait été rempli, malgré certaines lacunes et certaines har-

diesses impossibles à éviter dans un livre qui créait, pour ainsi dire, une science nouvelle.

La *Logique* est aussi une œuvre commune de Port-Royal, mais l'honneur de l'inspiration, et en très-grande partie de l'exécution, revient à Arnauld et à Nicole (1). Elle ne parut qu'en 1662. On la composa pour le jeune duc de Chevreuse, élève de Port-Royal, et ce fut le premier modèle de ces ouvrages d'éducation qui, dans les mains de Bossuet et de Fénelon, allaient devenir des chefs-d'œuvre de littérature. La *Logique* a été aussi nommée l'*Art de penser*. Elle se proposait, en effet, de donner les règles et les lois du raisonnement. Ici Arnauld avait eu des devanciers et des modèles. Il avait pu s'aider puissamment de la logique d'Aristote et des procédés de la Scolastique, et tout le livre, à le regarder de près, était l'application usuelle et développée des règles provisoires que se pose Descartes dans le *Discours sur la Méthode*, publié depuis 1637.

Nicole, le confident et l'ami du fougueux Arnauld, montra un caractère tout opposé. Villemain loue sa douceur et l'appelle « le Mélanchton de cette *réforme orthodoxe.* » Passe pour la douceur qui était le fond de sa nature, passe encore pour le rôle de Mélanchton qui rappelle combien, par certains côtés, Arnauld ressemble à Luther, mais il n'est pas facile d'imaginer ce que peut être une *réforme*

(1) Arnauld eut l'idée de l'ouvrage et en composa la plus grande partie ; la préface et les deux discours préliminaires sont de Nicole.

orthodoxe, en dehors de l'Église et contre Elle. Les Jansénistes furent tout aussi peu *orthodoxes* que les Luthériens, les Calvinistes et tous les réformateurs des siècles précédents.

Pierre Nicole naquit à Chartres en 1625 et mourut en 1695. Au sortir de très-fortes études, il entra en relations avec les Solitaires et, tout jeune, n'ayant pas encore vingt-cinq ans, il fut l'un des maîtres des *Petites Écoles*. Après leur dispersion, il se retira à la maison des Champs et dès lors eut une grande part à tous les écrits d'Arnauld. Enveloppé dans les poursuites dont les Jansénistes furent l'objet, il fut obligé de quitter la France en 1679, vécut quelques mois à Bruxelles et à Liége, et obtint, par l'intermédiaire de M. de Harlay, archevêque de Paris, l'autorisation de mettre un terme à son exil et de revenir à Paris. Ce fut fini : le doux et timide Nicole s'abstint de toute part active à la polémique religieuse. Sans partager toutes les erreurs de la secte, Nicole l'avait servie avec zèle et avec talent, pourtant sans passion. Tout en combattant pour la cause commune, il parlait sans cesse de paix et de repos. Les *Essais de Morale* furent son œuvre capitale : ils commencèrent à paraître en 1671. C'est une suite de discours où les vérités morales sont établies sur les saints Évangiles et sur les écrits des Pères et des Docteurs. Mais le petit traité des *Moyens de conserver la paix avec les hommes* est, de tous ses nombreux ouvrages, celui qui lui est le plus propre et porte davantage la marque de son caractère. C'est en même temps un excellent livre, géné-

ralement regardé comme un chef-d'œuvre. De Maistre lui-même le déclare et, quand il loue un janséniste, on peut l'en croire.

Mme de Sévigné a rempli toute sa correspondance de l'admiration que lui inspirait Nicole. Les *Essais de Morale* étaient un des livres qu'elle lisait le plus, et c'est à ce sujet qu'elle écrivait : « Je poursuis cette *Morale* de Nicole que je trouve *délicieuse* (1). » Et une autre fois : « Ne vous avais-je pas dit que *c'était de la même étoffe que Pascal* (2) ? » Le petit traité sur les *Moyens de conserver la paix avec les hommes* ne la charmait pas moins. Elle eut voulu en « faire un bouillon et l'avaler (3). » Elle écrivait à propos du même ouvrage : « Je lis M. Nicole avec un plaisir qui m'enlève... Lisez-le, je vous prie, avec attention, et voyez comme il fait voir nettement le cœur humain, et comme chacun s'y trouve, et philosophes, et jansénistes, et molinistes, et tout le monde enfin. Ce qui s'appelle chercher dans le fond du cœur avec une lanterne, c'est ce qu'il fait (4). » Il y a de l'exagération et du parti pris dans l'enthousiasme de Mme de Sévigné. Nicole ne procure pas à ses lecteurs un *plaisir qui enlève*, et peu de gens trouveront qu'il soit jamais *délicieux*. Surtout l'*étoffe de Pascal* est d'un tissu plus serré et d'une plus vive couleur ! Nicole est un esprit très-sage, très-clairvoyant et très-juste ; on peut le suivre

(1) Lettre à Mme de Grignan, 23 septembre 1671.
(2) 19 août 1671.
(3) 4 novembre 1671.
(4) 30 septembre 1671.

en toute sûreté dans les analyses les plus délicates des passions humaines aussi bien que dans la recherche des vérités de l'ordre le plus élevé. Par surcroît, il a un certain don de persuasion qui naît d'un accent de conviction honnête, d'une modeste et tranquille douceur et d'une onction véritablement pénétrante. Il lui manque, autant qu'au grand Arnauld, l'attrait d'un style original. Sa langue, c'est la langue générale écrite avec une correction et une pureté qui étaient encore de précieuses nouveautés. Mais enfin, c'est un peu la langue de tout le monde au dix-septième siècle, et, si Nicole l'a employée un des premiers, elle n'est pas plus restée son bien propre que celui de Balzac, son prédécesseur.

Après Nicole et les *Essais de Morale,* et à un rang certainement inférieur, il est juste de citer Lancelot et ses savants ouvrages. Claude Lancelot est né à Paris en 1615. Il eut la pensée d'entrer chez les Jésuites, mais il préféra se mettre sous la direction de Saint-Cyran, et il fut un des premiers solitaires. Il enseigna, aux *Petites Écoles*, le grec et les mathématiques, comme Nicole professait les belles-lettres et la philosophie. Lorsque les élèves de Port-Royal eurent été définitivement dispersés, il devint successivement précepteur du duc de Chevreuse et des fils de la princesse de Conti. On a prétendu qu'il s'était démis de l'éducation qui lui avait été confiée par un louable scrupule, pour ne point conduire ses élèves à la comédie. Quoi qu'il en soit, il se fit bénédictin et vint résider à l'abbaye de Quimperlé, en Basse-Bretagne, où il mourut quelques

mois après le grand Arnauld, en 1695. Il n'avait jamais voulu recevoir le sacerdoce et n'était que sous-diacre. C'était encore plus que Nicole, qui fut seulement clerc tonsuré.

On doit à Lancelot des grammaires grecque, latine, italienne, espagnole et le *Jardin des Racines grecques* (1). Les grammaires étaient écrites en français et c'était une très-heureuse innovation; elles offraient, surtout la grammaire grecque, tous les mérites essentiels qu'on attend d'ouvrages de ce genre : la clarté, l'ordre naturel, le choix judicieux des exemples, une science sûre et discrète qui ne descend pas aux détails de l'érudition. Les racines grecques avaient été ingénieusement distribuées en plus de deux mille vers de huit syllabes. Sacy aurait droit à une mention pour ses traductions de l'*Ancien* et du *Nouveau*

(1) *Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue latine,* 1644. Cette méthode latine avait été dédiée au jeune roi Louis XIV et fut en effet mise entre les mains du royal enfant par son précepteur Hardouin de Péréfixe.

Nouvelle méthode pour apprendre facilement la langue grecque, 1655.

Le jardin des racines grecques mises en vers français, 1657. Titre bien riant pour une matière aride.

Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue italienne, 1660.

Nouvelle méthode pour apprendre facilment et en peu de temps la langue espagnole, 1660.

Les solitaires, on le voit, ne dédaignent pas d'attirer les lecteurs par des titres chargés de promesses. Il est vrai que ces promesses n'étaient point vaines. Si on excepte le *Jardin des racines grecques*, qui a été justement abandonné, les autres ouvrages simplifiaient et facilitaient l'enseignement des langues. On pensait, à Port-Royal, qu'il faut tellement aider les écoliers, qu'on leur rende l'étude même, s'il est possible, aussi agréable que le jeu et les divertissements.

Testament. Cette dernière, à laquelle avaient collaboré Arnauld, Nicole et Antoine Le Maistre, fut condamnée par le pape Clément IX. Enfin on devrait nommer un élève de Port-Royal, Le Nain de Tillemont, laborieux auteur d'ouvrages historiques importants (1) et dont l'on a surtout vanté l'exactitude. « C'est le mulet des Alpes, a dit l'anglais Gibbon, il pose le pied sûrement et ne bronche point. » Hélas! pour peu que les Papes soient en cause ou qu'il soit question de jansénisme, le mulet s'emporte et fait fausse route! Mais il faut nous borner et clore ici un chapitre déjà bien long. Les figures principales, celles qui ont formé et dirigé la secte, ressortent suffisamment, et il importe peu que certains personnages secondaires restent dans l'ombre ou soient seulement indiqués.

Port-Royal est connu pour nous; il est démontré par son histoire qu'il s'est déclaré en révolte contre l'Église et qu'il a persévéré dans sa rébellion; par ses héros, qu'il n'a pas suivi, pour se développer et grandir, les voies droites et simples de la vérité et de l'humilité; enfin, par ses œuvres, qu'il ne faut lui rapporter ni un écrivain ni un livre de génie, mais seulement des travaux estimables, écrits dans la plus pure langue des honnêtes gens au dix-septième siècle.

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, 16 vol. in-4°, 1693.
Histoire des Empereurs, 6 vol. in-4°, 1690.
Vie de saint Louis.

LIVRE DEUXIÈME

PREMIERS CHEFS-D'ŒUVRE

CHAPITRE PREMIER

Le Cid.

Les réformateurs et les institutions réformatrices remplissent le commencement de XVIIe siècle. Leur influence fut promptement féconde, car aussitôt naissent de grands écrivains : Corneille, Descartes, Pascal, La Rochefoucauld, Retz. A la période de formation succède donc une période de production et les premiers chefs-d'œuvre paraissent. C'est le *Cid*, c'est *Polyeucte*, c'est le *Discours sur la méthode*, ce sont les *Pensées* et les *Maximes*.

Le *Cid* est le premier en date, il est de 1636. Postérieur de huit ans à la mort de Malherbe, il fut loué par Balzac, défendu contre ses détracteurs par l'hôtel de Rambouillet alors florissant, et jugé par l'Académie naissante. Corneille, son auteur, n'en était point à son coup d'essai, et il avait déjà composé plusieurs pièces. Mais elles furent

toutes dépassées par le *Cid*, d'autant qu'elles dépassaient elles-mêmes les productions restées inconnues des devanciers de Corneille. Avant eux il y avait eu en France un théâtre national et religieux, laissé justement dans l'oubli, puisque la langue et les poètes lui ont manqué, au-dessus cependant du mépris qu'on lui a prodigué, par ignorance ou par préjugé. Bien que cette première littérature dramatique appartienne au moyen âge, et qu'elle diffère essentiellement de tout ce qui a suivi, il est utile de ne pas la passer ici complétement sous silence et d'indiquer quels furent ses principaux caractères. Nous glisserons ensuite sur les prédécesseurs immédiats et sur les premiers essais de Corneille, pour nous arrêter davantage à l'examen du *Cid*.

I.

Boileau établit ainsi les origines de la tragédie moderne :

> Chez nos dévots aïeux le théâtre abhorré
> Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré.
> De pèlerins, dit-on, une troupe grossière
> En public à Paris y monta la première ;
> Et, sottement zélée en sa simplicité,
> Joua les Saints, la Vierge, et Dieu, par piété.
> Le savoir, à la fin dissipant l'ignorance,
> Fit voir de ce projet la dévote imprudence.

On chassa ces docteurs prêchant sans mission;
On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion (1).

Le fond de cet historique est vrai; mais certains détails sont inexacts et plusieurs opinions hasardées. Chez *nos dévots aïeux*, le théâtre n'avait été ni *ignoré*, ni *abhorré ;* et longtemps avant cette *troupe grossière de pèlerins*, on avait vu des représentations scéniques. Même on peut dire que l'apparition des *pèlerins* marque la fin de tout un système dramatique. Sur les origines du théâtre français, il convient donc de ne point accepter de confiance les assertions de Boileau, qui ignore ou se trompe avec tout son siècle. De récents travaux de lettrés et d'érudits ont réuni tout un ensemble d'œuvres et de documents inconnus au dix-septième siècle et permettent de redresser le grand critique, dans une des très-rares défaillances de son savoir et de son goût (2).

La religion chrétienne, en se substituant au paganisme, n'avait pas songé à extirper du cœur des peuples le goût des spectacles, mais à le tourner au profit de ses divins enseignements. Elle avait voulu que la liturgie devînt

(1) *Art poétique*, ch. III.

(2) Au premier rang des savants qui ont étudié, de nos jours, les commencements du théâtre, il faut citer M. Ch. Magnin, membre de l'Institut, dont le curieux ouvrage *Origines du théâtre moderne* est resté malheureusement incomplet et n'a eu qu'un premier volume. Sur le point qui nous intéresse particulièrement, sur les *mystères*, toutes les recherches et les découvertes les plus récentes ont été résumées et présentées, avec quelques vues originales, par le P. Cahour dans les *Études de théologie, de philosophie et d'histoire* des Pères Jésuites (septembre 1859, mars et juin 1860).

le plus imposant et le plus magnifique des spectacles, et elle avait permis que, pour édifier les fidèles, on mit sous forme de drame les faits principaux de l'Ancien, du Nouveau-Testament et les légendes des Saints. Ces pièces, appelées *mystères,* étaient comme un cours populaire d'histoire sainte où la foule, sans lettres, sans livres, s'instruisait par les yeux aussi sûrement que par des récits faits en chaire. Ainsi, le théâtre proscrit par l'Église, au dire de Boileau, reparut dans l'Église même. La représentation des mystères était en quelque sorte un complément de la prière publique. Le drame tout entier n'était que la traduction vivante de ce que la peinture, la statuaire et l'architecture avaient retracé à l'envi aux portails et sur les vitraux des cathédrales. La Bible fournissait les sujets; les sacristies, leurs plus riches ornements; et, lorsque l'action ne se déroulait point sous les voûtes mêmes des temples, le clergé avançait ou retardait l'heure des offices, pour qu'il fût possible au peuple de jouir également des cérémonies religieuses et des jeux de la scène. Après avoir été tout latins, les mystères admirent assez tôt un mélange de la langue sacrée et de la langue vulgaire, et finirent par être composés d'un bout à l'autre en français.

Ainsi les choses se passèrent pendant tout le moyen âge et c'est seulement au quinzième siècle, en 1402, que des bourgeois de Paris qui avaient distrait la folie de Charles VI, obtinrent du malheureux roi l'autorisation de se constituer en troupe régulière. Ce sont problement les *pèlerins*

dont parle le poète, bien qu'ils ne semblent pas avoir jamais quitté les environs de la capitale ; ils se donnèrent à eux-mêmes le nom pieux de *Confrères de la Passion*. Avec eux, le drame sort de l'enceinte de l'église et les laïques s'en emparent. Sécularisé par le lieu de la scène et par le choix des acteurs, les sujets qu'il tire uniquement de l'histoire religieuse le rattachent et le soumettent encore à l'Église.

Boileau adresse de très-durs reproches aux *Confrères de la Passion*, qu'il accuse tout à la fois d'imprudence, de simplicité et de sottise. Mais des préférences trop exclusives pour l'antiquité païenne aveuglent et égarent le critique. Il n'ose croire que dans une société nouvelle où tout a changé, et les mœurs, et les habitudes, et les croyances, il soit possible de faire autrement et mieux que dans les sociétés anciennes de la Grèce et de Rome. Il blâme les mystères par le même scrupule classique qui le conduira à proscrire le merveilleux chrétien (1). Les mystères étaient en somme une voie nouvelle ouverte à l'inspiration, et, de ces essais informes, il n'était pas impossible d'arriver à un théâtre national fondé sur l'histoire et la religion. La France sauvée par Jeanne d'Arc, n'était-ce point un beau sujet de drame, bien capable d'enflammer un poète, et de lui communiquer ce souffle puissant qui anime Eschyle lorsqu'il célèbre, lui aussi, la délivrance et le triomphe de la pa-

(1) Ne serait-ce pas aussi chez Boileau un peu de cette rigidité janséniste qui proscrivait, dans les choses religieuses, la pompe, les cérémonies, les spectacles ?

trie (1)? Qui empêchait que les Croisades devinssent pour nous ce que la guerre de Troie avait été pour les Grecs, une mine inépuisable de poésie dramatique? A coup sûr, en puisant ses sujets à ces sources vives et fécondes, l'art dramatique au dix-septième siècle eut trouvé un élément d'intérêt puissant et populaire qui manque à sa perfection.

Un écrivain moderne, non moins épris que Boileau de la belle antiquité, Villemain, s'est montré plus clairvoyant, et, tout en avouant qu'il avait manqué aux *Confrères de la Passion* un homme de génie, il a reconnu que la matière sur laquelle ils travaillaient était admirable : « Concevez un théâtre qui serait, dans la foi des peuples, le supplément du culte même; concevez la religion mise en scène, avec la sublimité de ses dogmes, devant des spectateurs convaincus; puis, un poète d'une forte imagination pouvant user librement de toutes ces grandes choses, non pas réduit à nous dérober quelques pleurs pour de feintes aventures, mais frappant nos âmes avec l'autorité d'un apôtre et la magie passionnée d'un artiste, s'adressant à ce que nous croyons, à ce que nous sentons, et nous faisant verser de vraies larmes sur des sujets qui nous paraissent

(1) Le *Mystère du siége d'Orléans* a été composé vers 1450, par Jacques Millet, étudiant de l'Université d'Orléans, et représenté dans cette ville même. Quelles conditions favorables pour un drame que d'être ainsi écrit au lendemain des événements et joué sur le lieu même où ils se sont accomplis, sous l'influence du patriotisme local! Ce curieux ouvrage existe en manuscrit à la bibliothèque du Vatican et il a été publié récemment, en 1862.

non-seulement vrais, mais divins. Certes, rien n'aurait été plus grand que cette poésie. Au lieu de cette curiosité à demi-indifférente qui, dans notre siècle, conduit au théâtre des spectateurs distraits par mille soins, supposez une assemblée attentive, ardente, pieusement émue par le sujet seul, indépendamment des inventions du poète; mettez ces hommes en présence des plus grands souvenirs qui aient formé leurs croyances; ayez un poète, surtout un poète

.... Cui mens divinior atque os
Magna sonaturum.

Faites-lui réciter, décrire, dialoguer ce drame sublime et tout fait de la Passion ; qu'il vous montre la persécution et les douleurs du fils de Dieu ; la trahison du faux disciple, les hésitations de Pilate; le juge qui se lave les mains du crime qu'il laisse commettre; ces prêtres et ce peuple égaré qui se saisissent du criminel qu'on leur abandonne et l'achèvent; toutes les tristesses de la Passion, le reniement de saint Pierre, les douleurs de la Mère au pied de la Croix : pouvait-il exister jamais tragédie plus déchirante (1)? »

On ne peut mieux dire, ni réfuter plus fortement Boileau. L'auteur de l'*Art poétique* n'a donc pas compris la grande pensée qui a favorisé les mystères; il n'a pas compris davantage la pensée malheureuse qui les a proscrits

(1) *Tableau de la littérature au moyen âge*, xxe leçon.

vers le milieu du seizième siècle. Quand la Réforme s'attaqua aux croyances catholiques et répandit partout l'esprit de doute, les mêmes pièces qui avaient excité le pieux enthousiasme de nos ancêtres, semblèrent une parodie de leur culte. Ainsi ce ne fut pas le *savoir*, mais l'hérésie qui dévoila l'*imprudence* d'un usage, longtemps suivi, sans péril, dans les siècles de foi. L'ordonnance qui interdisait la représentation des mystères parut en 1548, à la mort de François Ier et au début des guerres de religion.

Les *Confrères de la Passion* avaient eu libre carrière pendant un siècle et demi. Établis à Paris, ils jouirent d'une vogue extraordinaire, due uniquement au choix de sujets à la fois connus, vénérés et aimés des peuples. Leur mise en scène était des plus simples et tout à fait primitive. A l'extrémité d'une vaste salle se dressait un immense théâtre divisé en trois compartiments : au-dessus était le ciel, le monde au milieu et au-dessous l'enfer. Dieu siégeait au ciel sur un trône, qu'entouraient les neuf chœurs des anges. L'enfer était fait en manière de grande gueule qui se fermait et s'ouvrait selon le besoin, pour laisser entrer et sortir les démons. L'action se déroulait dans le monde, dans le compartiment du milieu ; elle avait un dénouement au ciel ou dans l'enfer, dans l'un des deux compartiments extrêmes. Quand aux coulisses, il n'y en avait point : des banquettes placées à droite et à gauche de la scène recevaient tous les personnages, quand ils avaient fini ou suspendu leur rôle. Le dialogue n'était le plus souvent qu'une sorte de glose du texte sacré et n'avait de poétique que la

rime. Voilà quels furent les modestes commencements de la tragédie française, et pourtant, grâce à l'attrait naturel des spectacles, grâce surtout à l'étroite union de l'Église et du théâtre, le zèle des spectateurs ne se ralentissait jamais. Le plus souvent, des journées entières ne suffisaient point à la représentation du mystère. La nuit venue, on coupait l'action, n'importe à quel endroit, et on se donnait rendez-vous au dimanche suivant. Nul ne manquait à l'heure dite, et on continuait quelquefois tout un mois sans fatigue, sans lassitude.

La plus remarquable, la plus célèbre, la plus étendue des compositions de ce genre, est le *Mystère de la Passion*. Elle est l'œuvre des frères Gréban, date du milieu du quinzième siècle et a été revue et amplifiée par Jean Michel, qui fut, dit-on, évêque d'Angers sous Louis XI. Pour des chrétiens convaincus, il n'était pas de sujet capable d'émouvoir davantage. Aussi il avait été traité sur de vastes proportions, renfermait les scènes principales de la vie de Jésus et ne comptait pas moins de soixante mille vers. Plusieurs semaines et, chaque jour, de bien longues séances étaient nécessaires pour conduire le spectateur de la Crèche au Calvaire.

La Mère du Sauveur était l'un des personnages les plus importants, celui que la pieuse imagination des auteurs s'était plû à embellir, à présenter dans tout l'éclat de ses merveilleuses prérogatives et de son incomparable pureté. La foi les avait heureusement inspirés et les seuls passages du drame sacré qui méritent de vivre, sont en

l'honneur de la sainte Vierge. N'est-ce pas, en effet, une forme originale d'éloge, que d'avoir placé dans la bouche de Satan, avec l'accent du désespoir et de la colère, ces louanges de Marie?

> Elle est plus belle que Lucresse,
> Plus que Sara dévote et saige,
> C'est une Judic en couraige,
> Une Hesther en humilité,
> Et Rachel en honnesteté.
> C'est la non-pareille qui soit,
> Et suppose que Dieu pensoit
> Racheter tout l'humain lignaige
> Quand il la fist.

Est-il rien de plus simple et de plus touchant que les paroles suivantes entre Marie encore enfant et un vieillard de ses parents?

> « Que voulez-vous? — Vivre en simplesse. —
> Et l'estat mondain? — Je le laisse. —
> Que souhaitez-vous? — Dieu servir. —
> Après? — Sa grâce desservir *(mériter)*. —
> Voulez-vous pompeux habit? — Non. —
> Quelle parure? — Bon renom. »

Enfin, peut-on ne pas trouver d'une vivacité poignante la scène où la Vierge Marie, voyant que la mort de Jésus est inévitable, le supplie d'adoucir, au moins pour les yeux d'une Mère, les horreurs de ce douloureux spectacle?

Les questions, les répliques s'entrecroisent ; c'est un vrai dialogue, à la manière de Corneille, rapide, ému, saisissant. Jésus ne craint pas d'enfoncer coup sur coup, de retourner le glaive dans le cœur de Marie :

> Au moins veuillez de vostre grâce,
> Mourir de mort briefve et légère. —
> Je mourrai de mort très-amère. —
> Doncques bien loin, s'il est permis ? —
> Au milieu de tous mes amys. —
> Soit doncques de nuyt, je vous pry. —
> Mais en pleine heure de midy. —
> Mourez donc comme les barons. —
> Je mourrai entre deux larrons. —
> Que ce soit sur terre et sans voix. —
> Ce sera hault pendu en croix. —
> Attendez l'âge de vieillesse. —
> En la force de ma jeunesse. —
> Ne soit vostre sang répandu. —
> Je serai tiré et pendu,
> Et me feront playes très-grandes. —
> A mes maternelles demandes
> Ne donnez que responses dures. —
> Accomplir fault les Escriptures.

Les mystères donnèrent naissance à la tragédie. En même temps la comédie s'annonçait par des pièces d'une liberté voisine de la licence et qui tenaient beaucoup de la satire. Ces pièces, nommées *soties*, étaient jouées par une corporation de fils de famille, amis de l'esprit et du

plaisir et très-justement nommés les *Enfants sans souci*. Le chef s'appelait le *Prince des sots* et il s'était arrogé droit de royauté sur le genre humain tout entier. Vie privée, vie publique, politique, religion même ; rien n'était à l'abri des soties. Elles présentaient sous le voile d'allégories très-transparentes les personnages ridicules de l'époque. Le Seigneur *Abus* était, selon le cas, prélat, prince, ministre ou le roi lui-même. Nés sous Charles VI, les *Enfants sans souci* durent se taire sous Louis XI, qui les menaça de la corde, eurent pour protecteur Louis XII et furent définitivement proscrits par François Ier. Clément Marot avait été de leur bande.

Enfin il existait une troisième espèce de pièces, intermédiaires entre les mystères et les soties, et que l'on appelait *moralités*. Le privilége de jouer les moralités appartenait exclusivement aux clercs de procureurs qui, comme toute profession au moyen âge, formaient une corporation. Créée par Philippe le Bel vers l'an 1303, sous le nom de *Clercs de la Basoche*, elle avait de nombreuses prérogatives, un *roi* portant une toque pareille à celle du roi de France, toute une hiérarchie de chefs, un drapeau, des couleurs, des fêtes spéciales et enfin des représentations dramatiques. Les vices et les vertus dans les moralités recevaient une existence d'emprunt et s'y présentaient comme de véritables personnages qui parlent et qui agissent ; mais ils ne pouvaient paraître en scène que sous la forme allégorique. Aussi ces pièces furent tout d'abord atteintes de la froideur inhérente aux abstractions

personnifiées. Elles purent satisfaire les classes élevées, mais le peuple n'y prit pas goût, trouvant un bien autre intérêt aux vivantes leçons des mystères ou aux malicieuses critiques des soties.

Pour donner une idée du genre, voici, d'après un critique, le sujet d'une moralité qui a pour titre la *Condamnation de Banquet* et qui est destinée à enseigner la sobriété : « Une troupe de joyeux compères, qui ont « pour noms : *Mange-tout*, *la Soif*, *Bois-à-vous*, *Sans-Eau*, « sont invités un beau jour d'une façon fort civile par « *Gros-Banquet*. Quelques dames sont de la partie, entre « autres : *Friandise*, *Gourmandise* et *Luxure*. On se met à « table et tout est pour le mieux chez le meilleur des « amphitryons ; mais voilà bien une autre fête : une troupe « d'ennemis viennent envahir la salle : *la Colique*, *la Goutte*, « *la Jaunisse*, *Esquinancie*, *Hydropisie*, vous saisissent les « convives à la gorge, à la jambe ou ailleurs. Les uns « restent sur le carreau ; les autres tout effrayés se jettent « dans les bras de *Sobriété*, qui appelle *Remède* à son « secours. *Gros-Banquet* traduit en jugement devant *Expé-« rience*, est condamné à mort : la *Diète* est chargée des « fonctions de bourreau. » Cette pièce est du médecin Nicole de la Chesnaye et a été représentée en 1511.

Il en fut des clercs de la Basoche comme des Enfants sans souci ; ils furent contraints de disparaître sous le règne de François I[er]. L'arrêt qui interdit la représentation des mystères est de 1548. On voit que le théâtre du

moyen âge finit à peu près à la même date, sous ses trois formes principales.

Il n'y aurait rien à dire d'un quatrième genre, la *farce*, s'il n'avait produit un chef-d'œuvre. Il n'est resté de tout le théâtre avant Corneille qu'une pièce excellente : c'est la farce de *Maistre Pierre Pathelin*. La farce n'est autre chose qu'un conte badin mis en action. Elle naquit au quinzième siècle, probablement sous la plume des *Clercs de la Basoche*, qui la firent gaie, spirituelle, mais trop souvent grossière et licencieuse jusqu'à l'obscénité.

Pathelin est une véritable comédie, naturelle, vivante, pleine d'observations fines, de traits de caractère et de situations plaisantes. On en lira avec plaisir une courte analyse, coupée de quelques citations.

La pièce débute par une conversation entre l'avocat Pathelin et Guillemette sa femme. Guillemette reproche à son mari de ne plus rien gagner. Pathelin se défend comme il peut et répond qu'il va aller à la foire et en rapporter un habit neuf.

> Je m'en vueil aller à la foire.
> — A la foire?... — Par sainct Jehan! voire (1):
> A la foire, gentil'marchande (2),
> Vous desplaît-il se je marchande
> Du drap, ou quelque autre suffrage (3)
> Qui soit bon à nostre mesnage?

(1) *Voire*, même.
(2) *Gentil'marchande*, c'est Guillemette qu'il appelle ainsi.
(3) *Suffrage*, marchandise.

Nous n'avons robe qui rien vaille.
— Vous n'avez ne denier ne maille ;
Que ferez-vous ? — Vous ne sçavez.
Belle dame, se vous n'avez
De drap, pour nous deux largement,
Si me desmentez hardiment.
Quel' couleur vous semble plus belle ?
D'ung gris vert ? d'ung drap de Brucelle ?
Ou d'autre ? Il me le faut sçavoir.
— Tel que vous le pourrez avoir :
Qui empruncte ne choisit mye (1).
— Pour vous, deux aulnes et demye ;
Et, pour moi, trois, voire bien quatre,
Ce sont... — Vous comptez sans rabattre;
Quy dyable vous les prestera ?
— Que vous en chault qui ce sera ?
On me les prestera vrayement
A rendre au jour du Jugement.

Pathelin va donc trouver un marchand : c'est monsieur Guillaume, vrai badaud. Pour en venir au drap, il prend un détour ; il lui fait mille contes, il lui parle de son père :

Ha ! qu'estoit ung homme sçavant !
Je requier Dieu, qu'il en ait l'ame...
Qu'estoit-ce ung bon marchand et saige !
Vous luy ressemblez de visaige.

(1) *Mye*, point.

Il lui rappelle sa tante :

> ... Que la vy-je belle,
> Et grande, et droicte, et gracieuse !
> Par la Mère-Dieu précieuse,
> Vous luy ressemblez de corsaige.

Monsieur Guillaume, gagné par des procédés si aimables, comble de politesses Pathelin, qui arrive comme par hasard à toucher une pièce de drap. Le rusé compère ne peut s'empêcher d'en faire remarquer l'excellente qualité :

> Que ce drap icy est bien faict !
> Qu'est-il souëf, doulx et traictis (1) !

Il avoue qu'il se laisse prendre et ne peut résister à la tentation de posséder une si belle étoffe :

> Or, vrayement, j'en suis attrapé ;
> Car je n'avoye intention
> D'avoir drap, par la Passion
> De Nostre-Seigneur quand je vins.
> J'avoye mis à part quatre-vingts
> Escus, pour retraire une rente (2) :
> Mais vous en aurez vingt ou trente,
> Je le voy bien, car la couleur
> M'en plaist très-tant que c'est douleur.

(1) *Souëf*, Suavis en latin. — *Traictis*, souple, doux au toucher.
(2) *Retraire une rente*, retirer un titre de rente.

On marchande, on convient du prix, on mesure. L'avocat laisse à monsieur Guillaume le choix entre l'or ou la monnaie ; il l'invite, ou plutôt le contraint à venir chez lui chercher son paiement et son dîner :

> Et si (1), mangerez de mon oye,
> Par Dieu ! que ma femme rostit.

Suit la scène où Guillaume vient chercher son argent. Pathelin feint d'être malade et d'avoir le délire, prend le drapier pour le médecin, lui débite mille folies et lui parle toutes les langues. Ce n'est pas le seul malheur de l'infortuné marchand ; il va ce jour-là même à l'audience du juge pour avoir justice du berger Aignelet, qui lui dérobe ses moutons. Aignelet a pris pour avocat Pathelin, que Guillaume reconnaît au moment d'exposer sa plainte. La présence de ses deux voleurs lui trouble l'esprit et il mêle et confond dans son discours, de la façon la plus plaisante, et son étoffe et ses bêtes. Le juge a beau lui répéter le mot devenu proverbe : *Sus, revenons à nos moutons*, le marchand ne continue pas moins à s'embrouiller de plus en plus.

> Sus, revenons à ces moutons :
> Qu'en fut-il ? — Il en prit six aulnes
> De neuf francs.

« Le juge, dit Villemain, représente un véritable bailli

(1) *Et si*, Et aussi.

« de village du vieux temps. Il se creuse la tête pour voir « comment on peut tirer le drap des moutons, et les mou- « tons du drap. » A la fin il croit maître Guillaume fou et refuse de l'entendre plus longtemps.

Vient la morale : c'est qu'un fripon, fût-il très-habile avocat, peut être fort bien trompé par le fripon qu'il a défendu. Pathelin a ordonné à son Aignelet de se défendre comme un mouton, de dire *bée* pour toute réponse et le stratagème n'a pas moins servi la cause du berger que le trouble de Guillaume. L'affaire jugée et le procès gagné, Pathelin félicite Aignelet de sa docilité et se vante lui-même de l'heureux succès de sa ruse.

> Dy, Aignelet. — Bée !.. — Vien ça, vien,
> Ta besogne est-elle bien faicte ?
> — Bée !.. — Ta partie est retraicte (1) :
> Ne dy plus *Bée*, il n'y a force (2),
> Luy ay-je baillé belle estorse (3) ?
> Tay-je point conseillé à poinct ?
> — Bée !.. Il est jà temps que je m'en aille
> Paye-Moy ? — Bée...

Le dialogue se poursuit ainsi entre l'avocat qui demande, supplie, se fâche, et le client qui bêle. A la fin, Pathelin se voyant joué, jure qu'il va chercher les sergents ; mais Aignelet ne les attend pas et retourne à ses moutons (4).

(1) *Retraicte*, retirée.
(2) *Il n'y a force*, il n'y a plus nécessité.
(3) *Estorse*, entorse.
(4) La pièce originale de *Pathelin* est du milieu du quinzième siècle et

II.

Le retour du seizième siècle vers l'antiquité ne pouvait manquer d'entraîner aussi le théâtre. Après les pièces religieuses et populaires, il y eut les pièces classiques et savantes. *On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion.* Ronsard se croyait fermement tout à la fois l'Homère et le Pindare de la France; il voulut que Jodelle, son disciple et son ami, en devînt le Sophocle et le Térence. Jodelle imita ou plutôt traduisit, des anciens et surtout des Grecs, bon nombre de tragédies et de comédies. A la vérité, il n'est sorti de sa plume rien de remarquable, et ce poète trop fécond fit preuve seulement d'une facilité déplorable et d'une précipitation téméraire. Pourtant il eut, en 1552, un jour de grand triomphe. A vingt ans, Jodelle composa en quelques semaines une tragédie dans le goût des anciens, *Cléopâtre,* et une comédie licencieuse, *la Rencontre.* Henri II, toute la cour et les savants les plus illustres du temps, honorèrent de leur présence et de leurs applaudissements, la représentation donnée pendant le carnaval, en mémoire

son auteur inconnu l'a certainement écrite sous le règne de Louis XI Tout le monde sait qu'au commencement du dix-huitième siècle, en 1706. elle fut arrangée au goût moderne par l'abbé Brueys. C'est dans cet état qu'elle est restée au répertoire du Théâtre Français jusqu'en 1873 où un lettré, M. Édouard Fournier. a essayé. non sans succès, de la restituer à la scène, à peu près telle qu'elle avait été d'abord composée.

des fêtes de Bacchus. Le succès fut grand devant cet auditoire d'élite : l'auteur et ses amis en perdirent un peu la tête. Au sortir du théâtre, ils coururent à Arcueil célébrer leur triomphe dans un joyeux festin; là ils amenèrent un bouc couronné de lierre et de fleurs, Ronsard improvisa un dithyrambe et ils firent, dit-on, un sacrifice à la mode des anciens. La *Cléopâtre* ne méritait pas tous ces honneurs ni toutes ces folies : c'était un calque inanimé de la tragédie grecque. L'imitation extérieure et pour ainsi dire matérielle de l'art antique y était complète, mais les caractères, l'expression, la vie manquaient. Toutes les pièces de Jodelle sont ainsi : « Que ce soit une *Cléopâtre*, une *Didon*, une *Médée*, un *Agamemnon*, un *César*, dit Sainte-Beuve, voici ce qu'on y remarque constamment : nulle invention dans les caractères, les situations et la conduite de la pièce ; une reproduction scrupuleuse, une contrefaçon parfaite des formes grecques. » A Jodelle succéda Garnier. Il continua cette imitation du théâtre antique, mais avec un goût prononcé pour Sénèque.

Les tragédies de Jodelle et de Garnier, bonnes pour les érudits, ne pouvaient satisfaire le peuple qui ne les comprenait point. Aussi elles furent vite remplacées par des pièces d'une intelligence plus facile. Aux premières années du dix-septième siècle s'établit au Marais une troupe régulière, composée d'acteurs de profession auxquels un improvisateur infatigable fournissait, au jour le jour, des compositions dramatiques. Cet écrivain, d'une fécondité incroyable se nommait Alexandre Hardy : on lui attribue douze cents

pièces, applaudies en leur temps et dont pas une ligne ne mérite de vivre. Hardy rendit le service d'affranchir la tragédie de l'imitation servile de l'antiquité ; en revanche, il lui donna les défauts des théâtres espagnol et italien dont il s'inspira trop souvent. La complication des événements, multipliés à plaisir, devint pour le poète et pour ses nombreux successeurs le principal mérite d'une action faite plutôt pour frapper et étonner les yeux que pour charmer l'esprit ou toucher le cœur. On vit sur la scène un entassement ridicule d'aventures romanesques : combats, travestissements, enlèvements, reconnaissances, infidélités, rien n'était épargné pour étourdir le spectateur. Tout cela se présentait dans un style toujours négligé et quelquefois avec les plus ridicules exagérations de sentiments et de langage. Un des tragiques les plus en vogue après Hardy et avant Corneille fut Théophile. Il avait composé une *Pyrame et Thisbé* qui fut longtemps estimée. Thisbé y disait à Pyrame dans le monologue d'ouverture :

Il m'est ici permis de te nommer, Pyrame,
Il m'est permis de t'appeler mon âme.
Mon âme ? qu'ai-je dit ? c'est fort mal discourir,
Car l'âme nous fait vivre et tu me fais mourir.
Il est vrai que la mort que ton amour me livre
Est aussi seulement ce que j'appelle vivre (1).....

A quoi Pyrame répondait pour ne pas rester en arrière :

Ma maîtresse m'attend ; afin de me complaire,
L'autre soleil s'en va quand celui-ci m'éclaire (2).

(1) Acte I, scène 1.
(2) Acte II, sc. 1

Thisbé apercevant le poignard dont Pyrame vient de se percer, s'écriait :

> Ah! voici le poignard qui du sang de son maître
> S'est souillé lâchement : il *en rougit,* le traître (1)!

Georges de Scudéry, autre tragique, de l'école de Hardy, et dont le *Lygdamon* n'était point accueilli moins favorablement que *Pyrame et Thisbé,* ne se lassait point d'exprimer l'admiration qu'il éprouvait pour la pièce de Théophile et il disait de cet incomparable chef-d'œuvre : « Il n'est mauvais qu'en ce qu'il est trop bon ; car excepté ceux qui n'ont point de mémoire, il ne se trouve personne qui ne le sache par cœur ; de sorte que sa rareté empêche qu'il ne soit rare. »

Il faut ajouter que, dans toutes les pièces de l'école de Hardy, la morale n'était pas plus respectée que le bon goût, et l'une des plus grandes obligations que l'on ait à Corneille est d'avoir purifié le théâtre de toutes les trivialités de langage et de toutes les libertés indécentes que se permettaient ses prédécesseurs.

Pierre Corneille naquit à Rouen, en 1606. Son père, homme d'un caractère énergique et de mœurs pures, était avocat du roi à la Table de marbre de Normandie (2). Aîné de six frères, Pierre fut placé de bonne heure au collége des

(2) Acte V, sc. 2.

(2) On appelait ainsi des juridictions dont les membres siégeaient primitivement autour d'une grande table de marbre, située dans le palais de justice de Rouen.

Jésuites de Rouen; il y fit des progrès rapides et fixa l'attention de ses maîtres par des traductions en vers de Lucain, qui resta son poète favori. On le destinait au barreau; il fut, en effet, inscrit dès 1624 sur le tableau des avocats de Rouen, mais il ne paraît pas avoir beaucoup exercé cette profession, et il donna bientôt tout son temps à la poésie dramatique.

La première pièce de Corneille fut une comédie, *Mélite*, que l'on représenta à Paris en 1629. Elle manifesta des mérites inconnus : un plus grand respect de toutes les convenances, et une noblesse et une fermeté de style qui se rapprochait de la conversation la plus polie des honnêtes gens. C'était comme une première lueur de vérité, de bon sens et de bon goût.

Pourtant *Mélite* n'est point une comédie véritable; il lui manque l'observation des mœurs et la peinture des caractères. En revanche, les traits d'esprit dans le goût répandu alors y abondent. Pour en donner un exemple qui soit caractéristique, voici comment l'un des personnages, Philandre, marque sa tendresse à Cloris :

« Regarde dans mes yeux, et reconnais qu'en moi
On peut voir quelque chose aussi parfait que toi. —
C'est sans difficulté, m'y voyant exprimée. —
Quitte ce vain orgueil dont ta vue est charmée.
Tu n'y vois que mon cœur, qui n'a plus un seul trait
Que ceux qu'il a reçus de ton charmant portrait,

> Et qui tout aussitôt que tu t'es fait paraître
> Afin de te mieux voir s'est mis à la fenêtre. —
> Le trait n'est pas mauvais (1).

Cloris n'est pas difficile. Ce *cœur* qui *s'est mis à la fenêtre* est le comble du ridicule.

Corneille vint à Paris pour jouir du succès extraordinaire qu'eut *Mélite;* et là, il apprit qu'on reprochait à sa pièce de n'être pas dans les vingt-quatre heures, de manquer de mouvement et d'être écrite d'un style trop familier et trop naturel. « Pour la justifier, dit-il, contre cette censure par une espèce de bravade, et montrer que ce genre de pièces avait les vraies beautés de théâtre, j'entrepris d'en faire une régulière, c'est-à-dire dans les vingt et quatre heures, pleine d'incidents, et d'un style plus élevé, mais qui ne vaudrait rien du tout : en quoi je réussis parfaitement (2). » Cette pièce, c'est *Clitandre* ou l'*Innocence délivrée*, dont l'intrigue ou plutôt les intrigues sont tellement embrouillées, qu'une seule représentation ne suffisait pas, de l'aveu même de Corneille, pour faire comprendre l'enchaînement des faits. *Clitandre* est de 1632 et fut suivi de cinq comédies : la *Veuve*, la *Galerie du Palais*, la *Suivante*, la *Place Royale*, l'*Illusion comique*, et d'une tragédie, *Médée*, qui sou-

(1) Acte I, sc. 4. — Toutes les citations de Corneille ont été collationnées sur le texte des *Grands Écrivains de France*. C'est M. Marty-Laveaux qui a été chargé de donner ses soins à cette édition excellente et qui lui fait le plus grand honneur.

(2) *Examen de Clitandre.*

tinrent Corneille à la hauteur où il s'était placé dès son début, mais sans l'élever davantage.

Enfin le *Cid* parut en 1636. L'admiration publique éclata aussitôt. Le plus célèbre acteur du temps, Mondory, écrivait à Balzac : « Je vous souhaiterais ici, pour y goûter, entre autres plaisirs, celui des belles comédies qu'on y représente, et particulièrement d'un *Cid* qui a charmé tout Paris... On a vu seoir en corps, aux bancs des loges du théâtre public, ceux qu'on ne voit d'ordinaire que dans la Chambre dorée et sur le siége des fleurs de lys (1). La foule a été si grande à nos portes, et notre lieu s'est trouvé si petit, que les recoins du théâtre qui servaient les autres fois comme de niches aux pages, ont été des places de faveur pour des cordons bleus, et la scène y a été d'ordinaire parée de croix de chevaliers de l'ordre (2). » — « Il est malaisé dit Pellisson, de s'imaginer avec quelle approbation cette pièce fut reçue de la cour et du public. On ne pouvait se lasser de la voir, on n'entendait autre chose dans les compagnies, chacun en savait quelque partie par cœur, on la faisait apprendre aux enfants, et en plusieurs endroits de la France, il était passé en proverbe de dire : *Cela est beau comme le Cid.* »

(1) On appelait *Chambre dorée* la grand'chambre du Parlement , à cause de son plafond doré. — *Être assis sur les fleurs de lys* se disait de ceux qui exerçaient quelque charge de judicature royale et surtout dans une cour supérieure, parce que leurs siéges étaient couverts de fleurs de lys.

(2) 18 janvier 1637.

III.

Le sujet historique du *Cid* est tiré de l'histoire d'Espagne, et la tragédie même de Corneille est un heureux emprunt fait au théâtre espagnol. « Le génie de Corneille, dit M. Nisard, avait quelque chose d'espagnol. Les Grecs, qu'il connut plus tard et plus mal, ne le frappèrent pas aussi vivement que les Espagnols ; et quant aux Latins, qui lui furent plus familiers, ceux qu'il goûta le plus furent les latins de sang espagnol, Lucain, Sénèque le tragique, qu'il appelle le grand Sénèque. »

Corneille visitait quelquefois un ancien secrétaire de Marie de Médicis, M. de Chalon, qui vivait retiré à Rouen. Il en reçut le conseil de lire une pièce encore récente de Guillem de Castro, intitulée *la Jeunesse du Cid*, et de la mettre sur notre théâtre (1). L'ouvrage plut tellement au jeune poète, qu'il se mit aussitôt au travail, et produisit son premier chef-d'œuvre.

Voltaire, procédant avec sa légèreté habituelle, n'a pas craint d'avancer que ce n'est pas seulement Guillem de Castro, mais encore un nommé J.-B. Diamante, qui fut imité par Corneille. Cette assertion, répétée par la foule des éditeurs et des commentateurs, a longtemps fait autorité en histoire littéraire. Elle était d'autant plus compro-

(1) On croit que *la Jeunesse du Cid* parut de 1615 à 1620.

mettante pour l'honneur de notre grand tragique, que l'œuvre de Diamante reproduisait à peu près textuellement *le Cid*, et, par suite, qu'elle transformait le poète français en impudent plagiaire. Heureusement, il a été démontré dans ces dernières années que Diamante était de beaucoup postérieur à Corneille, et que la pièce où Voltaire avait découvert l'inspiration directe et principale du *Cid* n'en était qu'une très-médiocre traduction (1).

La pièce repose sur l'amour de Don Rodrigue ou le Cid et de Chimène. Cet amour est traversé par la querelle de Don Diègue, père de Rodrigue, et de Don Gomès, comte de Gormas, père de Chimène. Le comte de Gormas meurt dans un duel contre Rodrigue. La situation violente de Chimène, entre son amour et son devoir, et les péripéties qui en découlent remplissent et composent toute la pièce.

On ne peut nier que l'action ainsi présentée ne soit tragique, féconde en situations dramatiques et d'un intérêt qui se soutient et grandit sans cesse. Il y a là, pour la première fois sur la scène française, la peinture attachante de la lutte entre la passion et le devoir. Cette lutte n'est point seulement le sujet du *Cid*, elle remplit le théâtre entier de Corneille. Le poète n'a créé tant de divers caractères que pour saisir les principales circonstances du débat incomparable dont la conscience humaine est incessamment le théâtre. L'amour contre les scrupules de la piété filiale, les affections de la famille contre les rigueurs du patriotisme,

(1) La pièce de Diamante a pour titre : *Le Vengeur de l'honneur de son père.* Il est certain qu'elle ne parut pas avant 1650.

la clémence contre la colère, l'enthousiasme religieux contre l'amour conjugal, tels sont les adversaires que Corneille oppose et met aux prises. Dans le temps où Descartes travaillait à résoudre cette redoutable question : *Que suis-je ?* chaque personnage de Corneille n'entrait en scène que pour se poser le décisif problème : *Que ferai-je ?*

Là est l'intérêt suprême de cet admirable théâtre. Toute la vie morale n'est que la lutte prolongée entre le devoir et les passions. Cette ressemblance avec la vie est précisément ce qui charme le spectateur. Il se reconnaît dans le tableau de ce combat où les plus parfaits eux-mêmes doivent acheter leur victoire par d'héroïques efforts. Il se retrouve, non sans un certain plaisir, même dans les incertitudes et les hésitations qui précèdent les résolutions les plus énergiques et les plus généreuses. C'est la mise en pratique de la règle prescrite au dix-septième siècle pour tous les genres de poèmes :

> Toutefois aux grands cœurs, donnez quelques faiblesses...
> A ces petits défauts marqués dans la peinture
> L'esprit avec plaisir reconnaît la nature (1).

La passion dont il s'agit ici est celle qui remplit presque toutes les compositions dramatiques, celle qui les faisait juger essentiellement répréhensibles par Bourdaloue et par Bossuet, c'est l'amour. Le devoir, c'est le point d'honneur tel que l'entendait alors le préjugé commun.

(1) *Art poétique*, ch. III.

C'est la mission qui incombe aux enfants de poursuivre la vengeance de leurs parents, aux dépens de leur bonheur, de leur vie et par tous les moyens possibles, même par le duel (1). Il faut donc l'avouer, le *Cid*, malgré ses beautés supérieures et qui font illusion, est une des pièces où l'on sent le mieux combien l'esprit et les maximes du théâtre s'accordent peu avec les principes de la vie chrétienne et même avec les règles de la morale naturelle.

Sans doute le sujet du *Cid* présente ce mérite particulier que les deux héros sont combattus par le même devoir et la même passion. Il s'en suit que Chimène et Rodrigue excitent

(1) On trouvait dans le *Cid* une apologie exaltée de ces maximes du point d'honneur, qui, malgré les édits toujours plus sévères, multipliaient les duels dans une effrayante proportion. Elles étaient résumées dans le refus de Don Gormas de faire des réparations à Don Diègue :

> Ces satisfactions n'apaisent point une âme :
> Qui les reçoit n'a rien, qui les fait se diffame,
> Et de pareils accords l'effet le plus commun
> Est de perdre d'honneur deux hommes au lieu d'un. (Acte II, sc. 1.)

Or, il y avait quelques années à peine que Boutteville, coupable de vingt duels restés impunis, après s'être battu une dernière fois, en plein jour, sur la place Royale, avait été exécuté par ordre de Richelieu. Le Cardinal contraignit Corneille à retrancher ces vers, mais ils restèrent dans toutes les mémoires. On sent courir dans toute cette pièce du *Cid* où la royauté fait si petite figure et s'efface devant une noblesse si hautaine et si fière, un souffle d'indépendance et même de rebellion qui n'a peut-être pas été étranger aux répugnances et à l'hostilité de Richelieu. Don Gormas, Don Diègue, Rodrigue même ne sont-ils pas un peu de la famille de ces grands seigneurs que le ministre trouva devant lui comme adversaires et qu'il dut sacrifier à l'affermissement de l'autorité royale? Quand le comte, tout plein de son importance, s'écriait :

> Un jour seul ne perd pas un homme tel que moi (Acte II, sc. 1.)

on croyait entendre le propos d'un Montmorency.

tout à la fois l'admiration et la pitié : l'admiration, parce qu'ils sacrifient leur amour au soin de leur honneur; la pitié, parce que si nobles, si purs, si dignes l'un de l'autre, ils sont séparés par une rigoureuse et impitoyable nécessité. Mais l'admiration et la pitié redoubleraient si le sacrifice héroïquement commencé se soutenait jusqu'à la fin et si le dénouement ne laissait prévoir l'union probable de Rodrigue et de Chimène. Or, cette union est impossible parce qu'elle est contraire aux plus vulgaires bienséances.

Le meurtre de Don Gormas par Rodrigue, rompt à jamais son mariage avec Chimène et rien au monde ne peut le renouer. Il n'y a aucune raison assez puissante pour autoriser une fille à donner sa main à l'homme qui vient de tuer son père. Le sens moral se soulève contre l'idée d'une telle union : elle blesserait toutes les convenances, elle serait souverainement scandaleuse. Pour la rendre supportable, il faudrait que, dans la circonstance présente, on pût invoquer en faveur du mariage projeté, un devoir supérieur au respect filial. Mais ce devoir n'existe pas. Et quant à la volonté du roi, elle n'oblige pas Chimène en pareille matière et on sent qu'elle ne deviendra point coupable à lui désobéir.

C'est ce que l'Académie avait bien compris et elle avait condamné absolument le sujet du *Cid* :

« Nous disons que le sujet du *Cid* est défectueux en sa plus essentielle partie : car la bienséance des mœurs d'une fille introduite comme vertueuse, n'y est pas gardée par le poète, lorsqu'elle se résout à épouser celui qui a tué son père... Nous avouons bien que la

vérité de cette aventure combat en faveur du poète, et le rend plus excusable que si c'était un sujet inventé. Mais nous maintenons que toutes les vérités ne sont pas bonnes pour le théâtre. »

Corneille avait compris et il découvre lui-même le faible de son sujet dans l'*Examen du Cid :*

« Il faut se contenter de tirer Rodrigue de péril, *sans le pousser jusqu'à son mariage avec Chimène*. Il est historique, et a plû en son temps; *mais bien sûrement il déplairait au nôtre ;* et j'ai peine à voir que Chimène y consente chez l'auteur espagnol, bien qu'il donne plus de trois ans de durée à la comédie qu'il en a faite. Pour ne pas contredire l'histoire, j'ai cru ne me pouvoir dispenser d'en jeter *quelque idée,* mais avec *incertitude de l'effet;* et ce n'était que par là que je pouvais accorder la bienséance du théâtre avec la vérité de l'événement. »

Le poète reconnaît donc que, pour sauver les apparences, il s'est borné à faire entendre que le mariage *pourrait* avoir lieu un peu plus tard.

Prends un an, si tu veux, pour essuyer tes larmes (1)

dit le roi à Chimène, pour concilier la satisfaction de son amour et le respect des bienséances. Mais ni pour le présent, ni pour l'avenir, ni jamais, ce mariage n'est possible. Que pourrait répondre Chimène à ses fils, le jour où ils lui demanderaient quelle main a terminé la vie de leur grand-père?

Dans l'examen des caractères, ce qui frappe tout d'abord,

(1) Acte V, sc. 8.

c'est un air de grandeur extraordinaire. On sent que l'on n'a point affaire à des âmes vulgaires, retenues dans les entraves de l'intérêt, du plaisir, de l'ambition, mais à des âmes fières, élevées, héroïques. On pourrait leur reprocher d'être quelque peu glorieuses et de faire parade de leurs grands sentiments. Cela, du reste, n'est qu'une qualité et une vraisemblance de plus; la couleur locale y gagne et on n'est pas fâché de voir tous les personnages affecter une certaine fanfaronnade castillane. Le comte de Gormas, celui de tous en qui se trouvent au plus haut degré la fierté et la jactance espagnole, s'écrie avec une véritable explosion de forfanterie :

> Tout l'État périra, s'il faut que je périsse (1).

Et Rodrigue, généralement plus modeste, répond au comte :

> Je suis jeune, il est vrai ; mais aux âmes bien nées
> La valeur n'attend point le nombre des années (2).

Don Diègue, l'Infante, Chimène se laissent aller, sans trop de peine, à de semblables aveux de leur propre mérite.

Trois caractères sont dignes d'une attention spéciale : ceux de Rodrigue, de Chimène et de Don Diègue.

Rodrigue et Chimène se ressemblent en tous points : ils ont même tendresse, même générosité et mêmes malheurs. De cette parfaite conformité d'idées et de senti-

(1) Acte II, sc. 1.
(2) Acte II, sc. 2.

ments résulte une position singulière. Séparés pendant toute l'action par le malheur de leur destinée, ils restent intimement unis de cœur. Aussi, lorsqu'ils se causent l'un à l'autre les plus mortels déplaisirs, ils ne cessent point de s'encourager à demeurer fermes dans le devoir et de s'approuver mutuellement. Par là se trouvent atténuée et quelque peu dissimulée l'inconvenance manifeste de la situation d'une fille qui reçoit chez elle le meurtrier de son père, et, au lieu de l'éviter avec horreur, lui exprime une tendresse qu'elle devrait se cacher à elle-même.

Chimène dit à Rodrigue qu'elle revoit teint du sang de son père et qui semble s'excuser d'avoir vengé son honneur aux dépens de son amour :

> Tu n'as fait le devoir que d'un homme de bien ;
> Mais aussi, le faisant, tu m'as appris le mien (1).

Lorsqu'un moment d'oubli arrache à Chimène l'aveu de sa passion :

> Va, je ne te hais point.

Rodrigue lui répond, en la rappelant au devoir :

> Tu le dois (2).

C'est le trait vraiment original de ces deux personnages.

(1) Acte III, sc. 4.
(2) Acte III, sc. 4.

Il les élève bien au-dessus de toutes les préoccupations personnelles et égoïstes de l'amour tel qu'il est généralement entendu et représenté au théâtre.

Don Diègue est une des plus heureuses créations de Corneille. Saint-Marc Girardin, dans son *Cours de littérature dramatique,* a très-habilement fait ressortir toutes les beautés de ce caractère où l'amour paternel, si vif pourtant, est sacrifié au sentiment de l'honneur. « Don Diègue aime son fils ; mais, quand l'honneur de sa maison est compromis par l'insulte du comte, il n'hésite pas à risquer la vie de son fils, il n'hésite pas à lui dire ces terribles paroles : *Meurs ou tue !* » Caché tant que la vengeance n'a point lavé l'outrage, le père reparaît alors pour jouir à son aise de la victoire et laisser éclater librement tout son amour.

> Appui de ma vieillesse, et comble de mon heur,
> Touche ces cheveux blancs à qui tu rends l'honneur,
> Viens baiser cette joue, et reconnais la place
> Où fut empreint l'affront que ton courage efface (1).

Pour se faire une idée complète des mérites du *Cid,* à l'intérêt de l'action, à la grandeur et à l'originalité des

(1) Acte III, sc. 6. — Une romance espagnole exprime dans une scène pathétique le désespoir de Don Diègue avant la vengeance et sa joie après. Depuis son affront, le vieillard n'a pas quitté sa maison ; en larmes, toujours en larmes, il est assis devant une table, et il ne touche pas aux mets qui la couvrent. Rodrigue arrive silencieux et fier devant son père, tenant d'une main son épée et de l'autre la tête de son ennemi. Sa présence tire Don Diègue de son douloureux accablement : il croit rêver, mais enfin il comprend, sa joie éclate, il embrasse son fils, et le fait asseoir à la place d'honneur.

caractères, il faut joindre la vivacité du dialogue et la noblesse d'une langue toujours à la hauteur des pensées et des sentiments. Rien jusqu'alors n'avait donné l'idée de ces dialogues énergiques et concis, admirablement imités de la scène grecque et dans lesquels, au jugement de Chateaubriand « la franchise de la répartie, la rapidité du tour et la hauteur des sentiments ne manquent jamais de ravir le spectateur. » Les exemples abondent : on pourrait citer l'entretien entre les deux pères malheureusement terminé par le soufflet à Don Diègue ; les quelques paroles si brusques et si senties par lesquelles le vieillard outragé aborde son fils et l'excite à la vengeance ; enfin le défi noble et fier de Rodrigue à Don Gormas.

M. Nisard relève très-justement les qualités du style de Corneille :

« Quelle nouveauté, dit-il, même après Malherbe, que ces vers si pleins, si nerveux, où la rime fortifie le sens, et cette propriété, cette force, au milieu de la fadeur romanesque des poésies du temps ! Quel plaisir profond dut faire à nos pères ce langage si bien approprié à la diversité des sentiments qu'il exprime, si haut et si fier dans les scènes d'explication et de défi, si naïf et si fin dans les scènes d'amour combattu, si poétique dans les épisodes ! »

Est-ce à dire que l'on ne trouve pas dans le *Cid* des traces fréquentes de mauvais goût, un abus de l'emphase espagnole ou des traits d'esprit qui manquent de naturel et de mesure ?

L'Infante quitte sa suivante Léonor sur ce vers que l'Académie trouve beau et protége contre les critiques de Scudéry :

> Ma plus douce espérance est de perdre l'espoir (1).

Lorsque Chimène vient demander justice au roi contre Rodrigue, elle se laisse aller à des hyberpoles poétiques et à de froides répétitions, tout à fait déplacées en un pareil moment :

> Sire, mon père est mort; mes yeux on vu son sang
> Couler à gros bouillons de son généreux flanc;
> Ce sang qui tant de fois garantit vos murailles,
> Ce sang qui tant de fois vous gagna des batailles,
> Ce sang *qui tout sorti fume encore de courroux...*

Un peu plus loin, elle revient encore au sang de son père :

(1) Acte I. sc. 2. — A propos de ce vers, je trouve, dans une édition classique, la note suivante qui est une bonne leçon de goût :

« Le point de départ de ces antithèses si fréquentes de l'espérance et du désespoir est dans Virgile :

> Una salus victis nullam sperare salutem.

Vers admirable, parce que l'expression en est frappante et la pensée juste et naturelle. En effet, le désespoir donne des forces qui peuvent ramener la victoire. Le vers de Corneille est subtil et maniéré, dans le goût italien. C'est comme un acheminement à la pointe d'Oronte :

> Belle Philis, on désespère
> Alors qu'on espère toujours. »

Son sang sur la poussière écrivait mon devoir (1).

Ces passages et d'autres encore sont empreints des défauts du temps, et il serait injuste de les reprocher trop sévèrement à Corneille. Ce qui lui est tout à fait propre, c'est la langue noble, hardie, animée, qu'il a trouvée et comme créée pour son œuvre.

Le *Cid* a été l'objet de bien des critiques. La Harpe a résumé celles qui lui paraissaient fondées : elles n'ont qu'une importance secondaire.

« On peut, dit-il, reprocher justement à Corneille :

« Le rôle de l'Infante, qui a le double inconvénient d'être absolument inutile, et de venir se mêler mal à propos aux situations les plus intéressantes. »

La Harpe a raison : il y aurait du reste peu à faire pour supprimer l'Infante.

« 2° L'imprudence du roi de Castille, qui ne prend aucune mesure pour prévenir la descente des Maures, quoiqu'il en soit instruit à temps, et qui, par conséquent, joue un rôle peu digne de la royauté. »

Le critique aurait pu faire au roi un reproche plus général. Moins inutile que l'Infante à la conduite de l'action, il fait aussi petite figure et n'ennuie pas moins.

« 3° L'invraisemblance de la scène où Don Sanche apporte son épée à Chimène, qui se persuade que Rodrigue est mort, et persiste dans une méprise beau-

(1) Acte II, sc. 8.

coup trop prolongée, et dont un seul mot pouvait la tirer. »

C'est, en effet, un moyen de comédie transporté dans une pièce sérieuse et, s'il faut en croire le critique Geoffroy, la scène excitait de son temps les murmures du public.

« 4° La violation fréquente de cette règle essentielle qui défend de laisser jamais la scène vide, et que les acteurs entrent et sortent sans se parler et sans se voir. »

« 5° La monotonie qui se fait sentir dans toutes les scènes entre Chimène et Rodrigue, où ce dernier offre continuellement de mourir. »

Le Cid n'eut pas affaire seulement à des critiques ordinaires ; les envieux se déchaînèrent contre Corneille avec une violence d'autant plus grande qu'ils servaient la rancune de Richelieu, le ministre tout-puissant. Querelle mémorable et qui tient dans l'histoire de la tragédie française une place importante ; il est donc intéressant d'en rappeler rapidement les principaux traits.

Le Cardinal était passionné pour les plaisirs de la scène. Il réussit à établir dans son palais une sorte d'officine dramatique, où il faisait travailler à ses gages et sous sa direction les *cinq auteurs*. C'étaient le normand Rotrou, honnête homme et auteur de *Venceslas* et de *Saint Genest ;* le joyeux Boisrobert, ecclésiastique peu édifiant et diseur de bons mots ; le misérable Colletet, père de cet

autre misérable que Boileau nous représente *crotté jusqu'à l'échine* et mendiant *son pain de cuisine en cuisine;* l'Estoile, resté inconnu ; et enfin le grand Corneille, très-déplacé en pareille compagnie. Et non-seulement Richelieu taillait de le besogne à ses faiseurs, mais il mettait lui-même la main à l'œuvre et on a conservé les noms de trois ou quatre comédies auxquelles il ne fut point étranger. Il y eut entre autres une pièce des *Thuilleries* dont Son Éminence avait conçu le plan et qui fut pour le pauvre Corneille une source de déboires et de persécutions. Lui aussi y avait collaboré. Mais, plus docile à son génie qu'à son maître, il eut la malheureuse idée de changer quelque chose au plan du troisième acte qui lui était échu : le Cardinal fut irrité. Il congédia le poète sur ces dures paroles : « Dans votre position, il faut avoir *un esprit de suite.* » Ceci se passait en 1635 : l'année suivante paraissait *le Cid.*

Richelieu ne sembla pas d'abord avoir conservé du ressentiment. Il alla même jusqu'à faire représenter deux fois *le Cid* au Palais-Cardinal. Mais la renommée toujours croissante de la pièce finit par exciter son dépit. Il ne put supporter qu'un auteur indépendant laissât si loin derrière lui tous les beaux esprits mercenaires dont il disposait. Aussi, raconte Tallemant, eut-il une *jalousie enragée* contre *le Cid.* Pour le contenter, Boisrobert, son amuseur en titre, fit jouer devant lui par des laquais et des marmitons une parodie grossière. En même temps il excita contre Corneille les auteurs dramatiques, blessés de son

éclatant succès. Le plus animé de tous fut Georges Scudéry.

Scudéry était un poète tout à la fois orgueilleux, fécond et ridicule. Son orgueil consistait à vouloir passer tout ensemble pour homme de plume et pour homme d'épée : « Ne pensant être que soldat, dit-il négligemment dans « la préface de *Lygdamon*, je me suis encore trouvé « poète. »

Mais il était soldat et écrivain de la façon la plus plaisante du monde. Soldat, il avait le titre de gouverneur du fort de Notre-Dame de la Garde à Marseille,

> Gouvernement commode et beau,

disent Chapelle et Bachaumont dans leur *Voyage*,

> A qui suffit pour toute garde,
> Un suisse avec sa hallebarde,
> Peint sur la porte du château...

Écrivain, on l'accusait de signer les romans de sa sœur Madeleine. Les ouvrages qui lui appartiennent à coup sûr, *Alaric ou Rome vaincue*, poème héroïque de onze mille vers, et de nombreuses tragédies, trouvaient non sans peine

> Un marchand pour les vendre et des sots pour les lire.

C'est ce personnage ridicule qui lança sous le voile de l'anonyme des *Observations sur le Cid*.

« Il est de certaines pièces, disait-il au début de son factum, comme de certains animaux qui sont en la nature, qui de loin semblent des étoiles, et qui de près ne sont que des vermisseaux. Tout ce qui brille n'est pas toujours précieux : on voit des beautés d'illusion, comme des beautés effectives, et souvent l'apparence du bien se fait prendre pour le bien même. Aussi ne m'étonné-je pas beaucoup que le peuple, qui porte le jugement dans les yeux, se laisse tromper par celui de tous les sens le plus facile à décevoir : mais que cette vapeur grossiere qui se forme dans le parterre, ait pu s'élever jusqu'aux galeries, et qu'un fantôme ait abusé le savoir comme l'ignorance, et la cour aussi bien que le bourgeois ; j'avoue que ce prodige m'étonne, que ce n'est qu'en ce bizarre évènement que je trouve *le Cid* merveilleux.

Un peu plus loin, Scudéry parlant en vrai matamore ajoutait :

« J'attaque le *Cid* et non pas son auteur ; j'en veux à son ouvrage et non point à sa personne, et, comme les combats et la civilité ne sont point incompatibles, je veux baiser le fleuret dont je prétends lui porter une botte franche. Je ne fais ni une satire, ni un libelle diffamatoire, mais de simples observations ; et hors les paroles qui seront de l'essence de mon sujet, il ne m'en échappera pas une où l'on remarque de l'aigreur. Je le prie d'en user avec la même retenue, s'il me répond, parce que je ne saurais dire ni souffrir d'injures. Je prétends donc prouver contre cette pièce du *Cid :*

Que le sujet n'en vaut rien du tout ;
Qu'il choque les principales règles du poème dramatique ;
Qu'il manque de jugement en sa conduite :
Qu'il a beaucoup de méchants vers ;

Que presque tout ce qu'il a de beautés sont dérobées ;
Et qu'ainsi l'estime qu'on en fait est injuste. »

Scudéry avait donné le signal ; il y eut aussitôt pour et contre une grêle de pamphlets semés de vilaines injures et de grossières personnalités. Le Cardinal interposa enfin son autorité et déféra le jugement du procès à l'Académie.

De toute cette guerre d'avant-garde, un seul souvenir mérite d'être cité. C'est une lettre de Balzac à Scudéry, pleine de délicatesse et de goût. Répondant à l'envoi des *Observations*, Balzac, après avoir acheté par force compliments le droit de faire entendre la vérité, disait :

« Considérez, néanmoins, Monsieur, que toute la France est en cause avec lui, et qu'il n'y a pas un des juges, dont le bruit est que vous êtes convenus ensemble, qui n'ait loué ce que vous désirez qu'il condamne. De sorte que, quand vos arguments seraient invincibles et que votre adversaire même y acquiescerait, il aurait de quoi se consoler glorieusement de la perte de son procès, et vous pourrait dire que d'avoir satisfait tout un royaume est quelque chose de plus grand et de meilleur que d'avoir fait une pièce régulière..... Savoir l'art de plaire ne vaut pas tant que savoir plaire sans art... Vous dites qu'il a ébloui les yeux du monde, et vous l'accusez de charme et d'enchantement. Je connais beaucoup de gens qui feraient vanité d'une telle accusation... Cela étant, Monsieur, je ne doute point que Messieurs de l'Académie ne se trouvent bien empêchés dans le jugement de votre procès (1)... »

(2) 27 août 1637.

Bien empêchés en effet se trouvaient *Messieurs de l'Académie.* D'un côté, Richelieu provoquait un jugement, c'est-à-dire une condamnation ; d'autre part, la compagnie redoutait l'odieux d'un blâme infligé à un homme et à une œuvre de génie. Après bien des tergiversations inutiles, il fallut néanmoins se mettre à l'œuvre et Chapelain fut chargé de la rédaction. Il en sortit, sous le titre de *Sentiments de l'Académie française sur le Cid*, un travail de critique, sans doute peu favorable à Corneille, mais qui, tout en jugeant les choses à un point de vue un peu étroit, ne manquait pourtant ni de modération, ni de justesse. « *Le Cid*, dit La Bruyère, est l'un des plus beaux poèmes que l'on puisse faire ; et l'une des meilleures critiques qui ait été faite sur aucun sujet est celle du *Cid.* »

L'Académie terminait ainsi son examen :

« Nous concluons qu'encore que le sujet du *Cid* ne soit pas bon, qu'il pèche dans son dénouement, qu'il soit chargé d'épisodes inutiles, que la bienséance y manque en beaucoup de lieux, aussi bien que la bonne dispostion du théâtre, et qu'il y ait beaucoup de vers bas et de façons de parler impures ; néanmoins, la naïveté et la véhémence de ses passions, la force et la délicatesse de plusieurs de ses pensées, et cet agrément *inexplicable* qui se mêle dans tous ses défauts, lui ont acquis un rang considérable entre les poèmes français de ce genre. Si son auteur ne doit pas toute sa réputation à son mérite, il ne la doit pas toute à son bonheur ; et la nature lui a été assez libérale pour excuser la fortune, si elle lui a été prodigue. »

Ces conclusions suffisent à prouver qu'il faut beaucoup rabattre de l'approbation donnée par La Bruyère, et il est plus d'un point auquel ce juge délicat n'aurait certainement pas souscrit; elles n'étaient pourtant pas d'une sévérité excessive. Elles faisaient seulement la part trop petite à l'éloge et Corneille avait le droit d'exprimer l'espoir que l'arrêt de ses juges serait cassé par le public : « Toute la faveur que peut espérer le sentiment de l'Académie, disait-il fièrement, est d'aller aussi loin que ma pièce ; je ne crains pas qu'il me surpasse (1). » Le public a donné pleinement raison au poète ; il s'est rangé à l'avis de Boileau :

> En vain contre le *Cid* un ministre se ligue :
> Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
> L'Académie en corps a beau le censurer :
> Le public révolté s'obstine à l'admirer (2).

(1) Lettre citée par Pellisson.

(2) *Sat.* IX.

CHAPITRE DEUXIÈME

Horace, Cinna, Polyeucte.

I.

Scudéry avait dit du *Cid que presque tout ce qu'il avait de beautés* étaient *dérobées,* reprochant par là à Corneille d'avoir transporté sur la scène française un sujet déjà traité au théâtre espagnol. Le grand poète voulut prouver qu'il savait s'affranchir de l'imitation étrangère, et d'une page de Tite Live il fit *Horace*, d'une page de Sénèque il fit *Cinna*. Ainsi,

> Au *Cid* persécuté *Cinna* doit sa naissance.

Horace parut en 1639. Cette tragédie a pour sujet historique la victoire de Rome sur Albe, obtenue par le combat des Horaces contre les Curiaces. Le sujet moral est le triomphe de l'amour de la patrie sur les affections de la famille et sur l'amour.

Pour ajouter aux données de l'histoire la lutte des passions et arriver à une leçon morale, voici comment le poète a imaginé et combiné son drame. Il suppose les Horaces et les Curiaces déjà alliés. L'aîné des Horaces a épousé Sabine, sœur des Curiaces, et l'un des Curiaces aime Camille, sœur des Horaces. Au début de la pièce, Rome et Albe sont depuis longtemps en guerre. Sabine et Camille, en se communiquant leurs craintes, mettent le spectateur au courant de la situation. Curiace annonce que les chefs des deux nations ont résolu, pour épargner le sang, de finir la lutte par un combat de trois contre trois. Les deux femmes rassurées inclinent vers l'espérance. On n'ira pas choisir, entre un si grand nombre de guerriers, l'époux ou le fiancé qu'elles aiment. Hélas! toutes les chances mauvaises se réunissent contre elles. Les trois Horaces sont d'abord désignés pour défendre la cause de Rome, et les trois Curiaces ensuite pour soutenir celle d'Albe. Cette péripétie inattendue met en opposition les passions les plus diverses dans le cœur de tous les personnages, victimes du dévouement à la patrie. Il faut que le père des Horaces fasse à Rome le sacrifice de ses trois fils. Il faut que deux amis, déjà alliés et tout à l'heure frères, portent les armes l'un contre l'autre. Sabine doit nécessairement perdre ou son mari ou son frère, Camille, ou ses frères ou son fiancé. Enfin Horace, grâce à un stratagème connu, triomphe par la mort de ses trois adversaires. Il semble que la pièce soit terminée avec la victoire de Rome. Mais la tragédie ne se borne pas à ce

fait capital qui remplit les trois premiers actes ; elle comprend encore deux faits secondaires, l'un le meurtre de Camille par son frère, et l'autre, le procès du meurtrier qui, défendu par son père, sort vainqueur de cette dernière épreuve.

Horace, a-t-on dit, pèche contre l'unité d'action, parce que l'assassinat de la fille et le jugement du fils ne se rattachent pas au sujet premièrement indiqué et forment une seconde tragédie à la suite de la première. Corneille lui-même, dans l'*Examen* de sa pièce, admet le reproche et passe condamnation. Quelques-uns de ses admirateurs ont été de moins bonne composition et ils ont essayé de répondre que la critique serait fondée, si Horace le jeune était le héros principal. Mais, le héros principal est le vieil Horace. Le péril de ses enfants, la mort de sa fille, le déshonneur de son fils, ne sont que trois moyens de nous faire contempler cette vieille figure romaine, qui, restant toujours la même à travers ces diverses péripéties, concentre sur elle l'intérêt et donne l'unité au drame.

Quoi qu'il en soit, le caractère du vieil Horace domine et efface tous les autres. C'est un Romain des premiers temps qui n'hésite point à sacrifier ses enfants à cette ville qu'il aime plus que sa famille, et dont la gloire future l'occupe et le console, pendant que ses fils risquent leur vie.

> Un jour, un jour viendra que, par toute la terre,
> Rome se fera craindre à l'égal du tonnerre,

Et que, tout l'univers tremblant dessous ses lois,
Ce grand nom deviendra l'ambition des rois (1).

Il est tellement Romain, qu'apprenant la mort glorieuse de ses deux enfants et la fuite du troisième, il se réjouit de l'heureuse destinée des premiers.

Deux jouissent d'un sort dont leur père est jaloux.
Que des plus nobles fleurs leur tombe soit couverte ;
La gloire de leur mort m'a payé de leur perte.

Et il accable l'autre de reproches, il n'hésite pas à le condamner et jure qu'il le punira :

Il est de tout son sang comptable à sa patrie ;
Chaque goutte épargnée a sa gloire *flétrie ;*
Chaque instant de sa vie, après ce lâche tour,
Met d'autant plus ma honte avec la sienne au jour.
J'en romprai bien le cours...
J'atteste des grands Dieux les suprêmes puissances
Qu'avant ce jour fini, ces mains, ces propres mains
Laveront dans son sang la honte des Romains (2).

Voilà bien le père de famille de l'antique Rome : citoyen avant d'être homme, maître et roi à la maison bien plus

(1) Acte III, sc. 5.
(2) Acte III, sc. 6.

que mari et père, et, le cas échéant, justicier sévère et impitoyable (1).

Pourtant, le vieil Horace est un homme complet; par un effort de patriotisme, il fait à Rome le sacrifice de ses fils, mais il ressent toute l'amertume de son sacrifice. Tandis que le jeune Horace s'irrite contre *l'amour importun* de Sabine et de Camille, et ne répond à leurs adieux que par ces dures paroles :

> Mon père, retenez des femmes qui s'emportent,

le vieillard, moins insensible que son fils, ne peut maîtriser plus longtemps son émotion, et laisse échapper un aveu touchant :

> Moi-même en cet adieu j'ai les larmes aux yeux (2).

Mais, dit très-bien Saint-Marc Girardin, « l'amour paternel éclate surtout quand, d'accord avec le devoir, il n'a plus à se contraindre. Voyez cette scène où sûr enfin

(1) A propos du vieil Horace, Saint-Marc Girardin définit la paternité d'après les lois et les mœurs de Rome :

« Le Romain avait droit de vie et de mort sur ses enfants; il pouvait les vendre jusqu'à trois fois, selon la loi des Douze-Tables. Le fils avait beau se marier et avoir des enfants, il n'en appartenait pas moins à son père avec sa femme et ses enfants. Le consulat même n'affranchissait pas le fils des liens de l'autorité paternelle, et la loi politique s'inclinait devant la loi civile. Le sentiment de cette toute-puissance devait donner à l'amour paternel, chez les Romains, un caractère particulier de dignité. Le père se sentait magistrat. »

(2) Acte II, sc. 8.

que son fils a fait triompher Rome, il le retrouve vivant et vainqueur :

> O mon fils ! ô ma joie ! ô l'honneur de nos jours !
> O d'un État penchant l'inespéré secours !
> Vertu digne de Rome, et sang digne d'Horace !
> Appui de ton pays, et gloire de ta race !
> Quand pourrai-je étouffer dans tes embrassements
> L'erreur dont j'ai formé de si faux sentiments ?
> Quand pourra mon amour baigner avec tendresse
> Ton front victorieux de larmes d'allégresse (1).

« Il pleure alors sans plus vouloir se cacher, le vieux Romain qui, au départ de son fils, s'accusait d'avoir les larmes aux yeux ; il pleure, et ses larmes de joie nous touchent plus vivement encore que ses larmes d'inquiétude, parce qu'elles nous découvrent le fond de cet amour paternel qui, jusque-là, se dérobait à nos yeux avec une sorte de pudeur. »

Le vieil Horace se montre tout à la fois Romain et père, dans sa sublime réponse à Julie qui lui annonce la fuite de son fils :

JULIE.

> Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ?

LE VIEIL HORACE.

> Qu'il mourût !
> Ou qu'un beau désespoir alors le secourût (2).

(1) Acte IV, sc. 2.
(2) Acte III, sc. 6.

Le premier mot *Qu'il mourût!* est le cri de l'honneur et comme la sentence du patriotisme ; le second : *Ou qu'un beau désespoir le secourût!* est un élan du cœur paternel, qui se plaît à espérer contre toute espérance. En ces deux vers, se résume tout entier le caractère du vieil Horace.

Au-dessous, et moins en relief, paraissent le jeune Horace, Curiace, Sabine et Camille.

Horace et Curiace sont tous deux des héros, mais le Romain n'a que du courage et point de cœur, tandis que chez l'Albain, la sensibilité tempère l'héroïsme. Cette opposition se dessine nettement dans le dialogue et il en jaillit des éclairs :

HORACE.

Albe vous a nommé, je ne vous connais plus.

CURIACE.

Je vous connais encore, et c'est ce qui me tue (1).

Le caractère de Curiace est d'une beauté morale à laquelle il ne manque rien. Pour Albe, sa patrie, il est disposé à tous les sacrifices. Pourquoi faut-il qu'elle l'oblige à combattre des personnes qui lui sont si chères, et qu'elle lui impose le cruel devoir de tuer le frère au moment d'épouser la sœur? Corneille tempérait ainsi ce qu'il y a d'excessif dans le patriotisme du jeune Horace en

(1) Acte II, sc. 3.

lui opposant ce noble et doux caractère de Curiace par un art à peu près semblable à celui de Sophocle, qui, à côté de l'implacable Electre, met la tremblante Chrysothémis et à côté de l'intrépide Antigone, la douce et timide Ismène.

Il y a une différence à peu près semblable entre Camille et Sabine. Camille représente la lutte de l'amour contre le patriotisme, et le poète lui a donné une sorte d'énergie virile et presque sauvage, qui éclate dans la célèbre imprécation :

> Rome, l'unique objet de mon ressentiment !
> Rome, à qui vient ton bras d'immoler mon amant !
> Rome qui t'a vu naître, et que ton cœur adore !
> Rome enfin que je hais parce qu'elle t'honore !
> Puissent tous ses voisins ensemble conjurés
> Saper ses fondements encor mal assurés !
> Et si ce n'est assez de toute l'Italie,
> Que l'Orient contre elle à l'Occident s'allie ;
> Que cent peuples unis des bouts de l'univers
> Passent pour la détruire et les monts et les mers !
> Qu'elle-même sur soi renverse ses murailles,
> Et de ses propres mains déchire ses entrailles !
> Que le courroux du ciel, allumé par mes vœux,
> Fasse pleuvoir sur elle un déluge de feux !
> Puissé-je de mes yeux y voir tomber ce foudre,
> Voir ses maisons en cendre, et tes lauriers en poudre,
> Voir le dernier Romain à son dernier soupir,
> Moi seule en être cause, et mourir de plaisir (1) !

(1) Acte IV, sc. 5.

Sabine, en qui se combattent l'affection de la terre natale et le dévouement à la patrie adoptive, l'amour fraternel et l'amour conjugal, est un cœur bien plus sensible et bien plus tendre. Elle se montre vraiment femme. Son apostrophe à la ville d'Albe où elle est née, ensuite à Rome où elle a pris un époux, contraste par un pathétique doux avec la rage et la fureur de l'apostrophe de Camille :

> Albe, où j'ai commencé de *respirer le jour ;*
> Albe, mon cher pays et mon premier amour ;
> Lorsque entre nous et toi je vois la guerre ouverte,
> Je crains notre victoire autant que notre perte.
> Rome, si tu te plains que c'est là te trahir,
> Fais-toi des ennemis que je puisse haïr.
> Quand je vois de tes murs leur armée et la nôtre,
> Mes trois frères dans l'une, et mon mari dans l'autre,
> Puis-je former des vœux, et sans impiété,
> Importuner le ciel pour ta félicité (1) ?

Cinna est de l'année 1639 comme *Horace*. Le sujet historique est le pardon accordé par Auguste à Cinna qui a voulu l'assassiner. Le sujet moral est le triomphe de la clémence sur la colère, dans l'âme d'un empereur.

Dans cette nouvelle tragédie, Corneille a su féconder un passage de Sénèque, non moins heureusement que dans la précédente, un passage de Tite Live. Une jeune fille,

(1) Acte I, sc. I.

Émilie, élevée dans le palais impérial, aspire à venger la mort de son père Toranius, immolé par Auguste, alors qu'il était encore Octave. Elle a promis sa main à Cinna, mais à la condition qu'il la servira dans sa haine. Au moment où il rend compte à Émilie de la conjuration ourdie pour lui plaire, il est mandé par l'empereur avec Maxime, son principal complice. Le prince, las des embarras du trône, veut abdiquer, mais auparavant il leur demande conseil. Maxime l'engage à quitter le pouvoir ; Cinna insiste pour qu'il le conserve. Auguste se rend à ce dernier avis. Bientôt après, il apprend l'existence du complot par Maxime lui-même qui, amoureux aussi d'Émilie, veut perdre son rival. Tant de perfidie de la part de Cinna, qu'il a honoré de sa confiance et de son amitié, étonne l'empereur ; il ne sait que résoudre. Enfin, il appelle le coupable, et pardonne, non-seulement à lui, mais à Émilie, désarmée par ce dernier trait de grandeur d'âme.

Il est des critiques qui regardent *Cinna* comme le chef-d'œuvre de Corneille. Il est vrai que rien ne surpasse le tableau de la conjuration, la grande scène où Auguste délibère s'il doit renoncer à l'empire ou le conserver, et enfin le pardon héroïque accordé aux conspirateurs ; mais ces beautés d'un ordre supérieur laissent subsister le peu d'unité des caractères et l'inconsistance de l'intérêt, qui s'attache d'abord aux conjurés pour passer brusquement à l'empereur.

Comme l'a fait remarquer La Harpe, le personnage de

Cinna manque tout à la fois et de suite et de vraisemblance. Au premier acte, c'est un fier républicain, armé contre un usurpateur et un tyran, par le plus pur et le plus vif amour de la liberté. Au deuxième acte, ce patriote si ardent et si désintéressé n'est plus qu'un traître de bas étage qui donne perfidement à Auguste le conseil de garder l'empire, pour être plus certain de pouvoir l'assassiner. Or, rien n'explique cet excès de bassesse. On conçoit encore que Cinna soit amoureux d'Émilie au point d'acheter sa main au prix qu'elle y met elle-même, c'est-à-dire par le sang d'Auguste. Mais qui l'obligeait à se jeter aux genoux de l'empereur pour le déterminer à ne pas abandonner le pouvoir? Cette hypocrisie inutile déshonore et dégrade un personnage auquel le poète semblait d'abord n'avoir pas refusé la droiture et la générosité.

Le caractère d'Émilie répugne à nos mœurs. Il est invraisemblable qu'une jeune fille poursuive aussi obstinément la mort d'un homme qui l'a comblée de bienfaits, même lorsque cet homme est le meurtrier de son père. Il est encore plus invraisemblable qu'elle exprime sa haine avec un luxe de cruauté déplacé dans le cœur et sur les lèvres d'une femme.

Elle dit à Cinna au début de la pièce :

> Sa perte, que je veux, me deviendrait amère,
> Si quelqu'un l'immolait à d'autres qu'à mon père ;
> Et tu verrais mes pleurs couler pour son trépas,
> Qui, le faisant périr, ne me vengerait pas

Et encore, en rappelant toutes les faveurs qu'elle doit à Auguste, qui l'aime comme sa fille :

> ...... Des mêmes présents qu'il verse dans mes mains,
> J'achète contre lui les esprits des Romains ;
> Je recevrais de lui la place de Livie
> Comme un moyen plus sûr d'attenter à sa vie.
> *Pour qui venge son père il n'est point de forfaits* (1) !

Son amour a la même origine que ses sentiments républicains. Ce qu'elle aime dans Cinna, c'est l'instrument de sa vengeance. Elle croit que le descendant des proscrits, que le petit-fils de Pompée doit sentir pour Auguste une haine égale à la sienne.

Émilie est tout entière dans ce mot que Cinna, troublé et hésitant, ose lui adresser avant de commettre son crime :

> Vous faites des vertus au gré de votre haine (2).

Maxime est un caractère sacrifié, avili au delà de la mesure que supporte la scène. Il est traître envers Cinna, qu'il accuse auprès d'Auguste. Il est traître envers Émilie, qu'il tente vainement d'enlever. Rendu odieux par cette double perfidie, le faux bruit de sa mort dans les eaux du Tibre et sa réapparition imprévue le rendent ridicule

(1) Acte I, sc. 2.
(2) Acte III, sc. 4.

et le font descendre au niveau d'un personnage de comédie.

Auguste a le beau rôle ; sur la fin de la pièce, il se montre grand, généreux, et c'est avec un orgueil légitime qu'il peut s'écrier :

> Je suis maître de moi comme de l'univers (1).

Il satisfait le sentiment public, lorsqu'on l'entend écraser Cinna de son mépris mérité :

> Ta fortune est bien haut, tu peux ce que tu veux ;
> Mais tu ferais pitié même à ceux qu'elle irrite,
> Si je t'abandonnais à ton peu de mérite (2).

Enfin, il emporte l'admiration lorsque tendant la main à son assassin, il lui dit :

> Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie (3).

(1) Acte V, sc. 3.

(2) Acte V, sc. 1. « Ces vers, dit Voltaire, occasionnèrent un jour une saillie singulière. Le dernier maréchal de la Feuillade, étant sur le théâtre, dit tout haut à Auguste : « Ah ! tu me gâtes le *Soyons amis, Cinna* » Le vieux comédien qui jouait Auguste se déconcerta, et crut avoir mal joué. Le maréchal, après la pièce, lui dit : « Ce n'est pas vous qui m'avez déplu, c'est Auguste qui dit à Cinna qu'il n'a aucun mérite, qu'il n'est propre à rien, qu'il fait pitié, et qui ensuite lui dit : *Soyons amis*. Si le roi m'en disait autant, je le remercierais de son amitié. » Il y a un grand sens et beaucoup de finesse dans cette plaisanterie. »

(3) Acte V. sc. 3.

C'est le mot qui arrachait des larmes au jeune duc d'Enghien, à la première représentation de la pièce.

Balzac reçut de Corneille un exemplaire de *Cinna :* il l'en a remercié par une lettre de très haut style, où se retrouvent les mérites et les défauts du *grand Épistolier.* Le début est tout entier sur le ton de l'emphase, mais on rencontre ensuite, non sans plaisir, une appréciation vraie des beautés principales, et même une critique du caractère d'Émilie, habilement déguisée sous les plus pompeux éloges.

« Monsieur, j'ai senti un notable soulagement depuis l'arrivée de votre paquet, et je crie miracle dès le commencement de ma lettre. Votre *Cinna* guérit les malades ; il fait que les paralytiques battent des mains ; il rend la parole à un muet, ce serait trop peu de dire à un enrhumé. En effet, j'avais perdu la parole avec la voix ; et, puisque je les recouvre l'une et l'autre par votre moyen, il est bien juste que je les emploie toutes deux à votre gloire, et à dire sans cesse : *La belle chose !.......*

« Vous nous faites voir Rome tout ce qu'elle peut être à Paris, et vous ne l'avez point brisée en la remuant. Ce n'est point une Rome de Cassiodore, et aussi déchirée qu'elle était au siècle des Théodorics ; c'est une Rome de Tite Live, et aussi pompeuse qu'elle était au temps des premiers Césars. Vous avez même trouvé ce qu'elle avait perdu dans les ruines de la République, cette noble et magnanime fierté ; et il se voit bien quelques passables traducteurs de ses paroles et de ses locutions, mais vous êtes le vrai et le fidèle interprète de son esprit et de son courage. Je dis plus, Monsieur, vous êtes souvent son pédagogue, et l'avertissez de la bienséance, quand elle ne s'en souvient pas. Vous êtes le réformateur du vieux temps, s'il a

besoin d'embellissement ou d'appui. Aux endroits où Rome est de brique, vous la rebâtissez de marbre; quand vous trouvez du vide, vous le remplissez d'un chef-d'œuvre: et je prends garde que ce que vous prêtez à l'histoire est toujours meilleur que ce que vous empruntez d'elle...

« Je l'ai fait admirer (Émilie) à tous les habiles de notre province: nos orateurs et nos poètes en disent merveilles; mais un docteur de mes voisins, qui se met d'ordinaire sur le haut style, en parle certes d'une étrange sorte, et il n'y a point de mal que vous sachiez jusqu'où vous avez porté son esprit. Il se contentait le premier jour de dire que votre Émilie était la rivale de Caton et de Brutus, dans la passion de la liberté; à cette heure, il va bien plus loin. Tantôt il la nomme la *Possédée du démon de la République*, et quelquefois la belle, la raisonnable, la sainte, l'*adorable Furie* (1)... »

II.

Corneille avait peint dans *le Cid* l'héroïsme et la fierté des Espagnols, dans *Horace* les vertus primitives et rudes de Rome à son berceau, et dans *Cinna* les vices brillants de Rome parvenue au comble de la puissance et déjà sur son déclin. *Polyeucte* allait offrir un tout autre spectacle: le tableau de la vie chrétienne des premiers âges, couronnée par le martyre. Ici, le cercle des idées du poète s'agrandissait et la morale ne se contentait plus de vertus naturelles et humaines, mais, s'appuyant sur la foi, s'élevait

(1) 17 janvier 1643.

aux sacrifices que l'homme n'accomplit pas seul et sans le secours de Dieu.

La tragédie de *Polyeucte* fut la plus sublime forme du drame chrétien tel que l'avait conçu et essayé le moyen âge. C'est un *Mystère* écrit dans une langue déjà admirablement formée par un homme de génie, qui était un chrétien convaincu et fidèle. Mais *Polyeucte* parut sur un théâtre « dont le paganisme était tellement en possession, dit M. Guizot, qu'on n'osait y prononcer le mot de *Dieu* qu'au pluriel ; » et l'auditoire qui se pressait aux représentations des mystères sous les voûtes des vieilles cathédrales lui manqua absolument. Il fut joué devant des spectateurs nourris des poëtes classiques et engoués de la belle antiquité. L'hôtel de Rambouillet était une assemblée trop polie et trop lettrée pour goûter *Polyeucte ;* il lui préféra toujours la pièce héroïque du *Cid*, ou la pièce romaine de *Cinna*.

Le sujet historique est le martyre de saint Polyeucte, condamné à mort pour avoir brisé les idoles dans un sacrifice solennel et avoir fait profession publique de christianisme. Le sujet moral est le triomphe de la foi religieuse sur l'amour conjugal.

Félix, sénateur romain et gouverneur de l'Arménie, a marié depuis peu sa fille Pauline à Polyeucte, descendant d'une noble famille, et dont le mérite égale la noblesse. Éclairé par les conseils de Néarque, son ami, Polyeucte se décide à aller recevoir le baptême. Pendant son absence, Pauline avoue à sa confidente l'amour qu'elle

a ressenti autrefois pour un chevalier romain nommé Sévère ; mais son père lui a donné Polyeucte pour époux, elle l'aime par devoir et ce n'est pas sans de mortelles craintes qu'elle l'a vu en songe, menacé à la fois par Sévère, par Félix et par les chrétiens. En ce moment, arrive ce Sévère qu'elle croyait mort. Devenu le favori de l'empereur Dèce, il accourt pour la revoir et pour l'épouser. Il la voit, en effet, dans une entrevue qui doit être la dernière, et où ils luttent tous deux de tendresse et de générosité. Cependant Polyeucte, fortifié par la grâce du baptême et rempli d'une sainte ardeur, est entré dans le temple des faux dieux, a troublé le sacrifice et brisé les idoles. Il a été arrêté et on le menace de mort, s'il n'abjure son erreur. Ni la vue du supplice de Néarque, ni les conseils de Félix, ni les larmes de Pauline ne peuvent ébranler le généreux confesseur. Il se prépare à mourir, et pour régler les affaires de la terre avant de se donner tout entier au ciel, il fait appeler Sévère et lui déclare qu'en mourant, il lui remet Pauline. Mais cette sublime épouse n'accepte pas le sacrifice, ou plutôt elle l'égale par la victoire que l'amour conjugal remporte en son cœur ; elle conjure Sévère de sauver Polyeucte, et Sévère s'y engage. Il aurait tenu parole sans la basse politique de Félix qui se rend à la prison du martyr, emploie pour le fléchir les caresses et les menaces, et, furieux de ne point réussir, donne l'ordre de le mettre à mort. L'ordre est exécuté ; Pauline, rachetée par le sang de son époux, ouvre les yeux à la lumière et se fait chré-

tienne ; Félix lui-même, touché de la grâce, abjure les faux dieux.

L'action, ainsi conduite, est claire, grande, intéressante. Elle repose sur les trois caractères de Polyeucte, de Pauline et de Sévère, qui sont d'une beauté parfaite.

Polyeucte présente le tableau des miracles qu'opère, dans un cœur bien préparé, la grâce sacramentelle. Avant le baptême, il conserve de nombreuses faiblesses : il est irrésolu, il hésite, il tremble ; les larmes de Pauline troublent et ébranlent son cœur. C'est encore un homme et un époux. Après le baptême, l'homme et l'époux disparaissent pour ne plus laisser que le chrétien. Dès que l'eau sainte a touché son front, il se sent embrasé d'un nouvel amour plus vif et plus pur que tous les amours de la terre. Plein d'une céleste ardeur, il court au martyre avec un empressement qui étonne le zèle même du vieux chrétien Néarque.

NÉARQUE.

Où pensez-vous aller ?

POLYEUCTE.

Au temple où l'on m'appelle.

NÉARQUE.

Quoi ! vous mêler aux vœux d'une troupe infidèle !
Oubliez-vous déjà que vous êtes chrétien ?

POLYEUCTE.

Vous par qui je le suis, vous en souvient-il bien ?

NÉARQUE.

J'abhorre les faux dieux.

POLYEUCTE.

Et moi, je les déteste.

NÉARQUE.

Je tiens leur culte impie.

POLYEUCTE.

Et je le tiens funeste.

NÉARQUE.

Fuyez donc leurs autels.

POLYEUCTE.

Je les veux renverser,
Et mourir dans leur temple, ou les y terrasser (1).

Et la transformation se continue et se complète jusqu'au dernier instant, par le renoncement à toute affection humaine, aux richesses, aux honneurs, à la vie, à l'amour de Pauline.

Pauline n'est point indigne d'un semblable époux. C'est le type de la femme chrétienne, inébranlablement attachée au devoir. Elle n'est point insensible ; elle a aimé Sévère avant d'avoir Polyeucte pour époux, et elle sent qu'elle est bien près de l'aimer encore. Mais, cet amour, elle ne

(1) Acte II, scène 6.

veut s'en souvenir que pour le combattre, et l'aveu sincère qu'elle en fait renferme l'assurance de n'y point céder.

> Une femme d'honneur peut avouer sans honte
> Ces surprises des sens que la raison surmonte;
> Ce n'est qu'en ces assauts qu'éclate la vertu,
> Et l'on doute d'un cœur qui n'a point combattu (1).

La femme qui s'exprime avec ce courage et cette fermeté montrera une fidélité conjugale à toute épreuve. Après avoir voulu fuir le danger et ne point revoir Sévère, elle se résigne à une entrevue que son père désire. Quel langage elle tient alors à cet homme, aimé si tendrement autrefois et qui ne lui est point encore indifférent! Car elle ne cache pas que

> Un je ne sais quel charme encor vers lui l'emporte;

Mais elle n'avoue ce charme que pour le vaincre, et oblige Sévère à lui promettre de ne plus rechercher

> ..... ces tristes entretiens
> Qui ne font qu'irriter vos tourments et les miens (2).

Pauline triomphe ainsi d'une situation aussi douloureuse et non moins délicate que celle de Chimène. Elle s'y montre plus forte, plus généreuse, plus véritablement chrétienne.

(1) Acte I, sc. 3.
(2) Acte II, sc. 2.

Assurée que ses larmes ne pourront rien pour ébranler Polyeucte, elle s'adresse, pour le sauver, à Sévère son rival, à celui qui lui est encore cher et dont elle se sait aimée; à celui à qui son époux lui-même, en chrétien élevé au-dessus de tous les objets terrestres, vient de la résigner en se préparant à mourir.

> Vous êtes généreux : soyez-le jusqu'au bout.
> Mon père est en état de vous accorder tout,
> Il vous craint; et j'avance encor cette parole,
> Que s'il perd mon époux, c'est à vous qu'il l'immole :
> Sauvez ce malheureux, employez-vous pour lui :
> Faites-vous un effort pour lui servir d'appui.
> Je sais que c'est beaucoup que ce que je demande :
> Mais plus l'effort est grand, plus la gloire en est grande...
> Adieu : résolvez seul ce que vous voulez faire;
> Si vous n'êtes pas tel que je l'ose espérer,
> Pour vous priser encor je le veux ignorer (1).

« Le personnage de Sévère, au jugement du critique Geoffroy, l'un des plus justes appréciateurs de Corneille, est au moins aussi beau et aussi intéressant que Polyeucte; c'est un grand trait de génie d'avoir placé à côté de l'héroïsme surnaturel qu'inspire une religion divine, ce que la nature et l'humanité ont de plus parfait et de plus sublime. »

Un des principaux traits de ce caractère honnête, compatissant et généreux, c'est le sentiment de sympathie et

(1) Acte IV, sc. 5.

d'impartialité avec lequel il juge la religion naissante et la compare à celle de l'Empire.

> Les chrétiens n'ont qu'un Dieu, maître absolu de tout,
> De qui le seul vouloir fait tout ce qu'il résout :
> Mais, si j'ose entre nous dire ce qu'il me semble,
> Les nôtres bien souvent s'accordent mal ensemble,
> Et, me dût leur colère écraser à tes yeux,
> Nous en avons beaucoup, pour être de vrais dieux.
> Enfin chez les chrétiens les mœurs sont innocentes,
> Les vices détestés, les vertus florissantes ;
> Ils font des vœux pour nous qui les persécutons (1).

Cette présomption favorable aux chrétiens n'est point étrangère à la résolution que prend Sévère d'employer son crédit à sauver Polyeucte. Sans doute, le motif principal et déterminant est l'amour de Pauline. Mais il s'y ajoute une compassion sincère en faveur d'innocents et l'admiration naturelle à un grand cœur pour des opprimés qui savent si bien vivre et mourir. A cette marque, Sévère se distingue d'un personnage vulgaire de roman et il tranche sur la doucereuse et fade galanterie des héros du *Grand Cyrus* ou de la *Clélie*.

Le caractère de Félix n'a pas trouvé grâce devant la critique. Voltaire, La Harpe, Sainte-Beuve, M. Nisard l'ont condamné à l'envi. En général, les personnages de Corneille sont d'une seule pièce, ou tout bons ou tout mauvais.

(1) Acte IV, sc. 6.

Celui-ci est trop mauvais, mauvais et maladroit. Comme Maxime, il s'avilit sans aucune vraisemblance. Il se met en tête que les démarches de Sévère en faveur de Polyeucte ne sont qu'une feinte, et qu'on lui tend un piége, pour le perdre ensuite dans l'esprit de l'empereur. Sur cette imagination, sans prendre le temps ni la peine d'aucun éclaircissement, en dépit des conseils de son confident Albin et des prières de sa fille, il envoie en toute hâte son gendre à la mort. Et il se hâte d'autant plus que son intérêt, à ce qu'il lui semble, pourrait bien être engagé à se défaire de Polyeucte et à lui substituer Sévère. C'est le calcul d'une bassesse révoltante qu'il dévoile à Albin, non sans quelque hésitation et un dernier reste de pudeur :

> Polyeucte est ici l'appui de ma famille :
> Mais si, par son trépas, *l'autre épousait ma fille,*
> J'acquerrais bien par là de plus puissants appuis,
> Qui me mettraient plus haut cent fois que je ne suis (1).

La conversion au christianisme d'un politique de cette trempe a paru peu justifiée. Outre qu'il ne faut pas multiplier coup sur coup les miracles, ce misérable n'avait rien fait qui pût, aux yeux des hommes, lui mériter une telle faveur. Car si Félix devient un élu à la fin de la pièce, il faut convenir que, jusqu'au dénouement, il a bien conservé la physionomie d'un réprouvé.

(1) Acte III, sc. 5.

L'art du dialogue où Corneille excelle, est porté dans *Polyeucte* à son plus haut point. Les exemples abondent : on pourrait citer la scène entière entre Polyeucte et Néarque, qui essaie de modérer le zèle trop ardent du nouveau baptisé ; la scène entre Félix et Pauline, quand elle lui demande la grâce de son époux ; mais ces deux admirables passages sont dépassés par le dernier entretien de Polyeucte et de Pauline :

POLYEUCTE.

Seigneur de vos bontés il faut que je l'obtienne ;
Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne.

PAULINE.

Que dis-tu malheureux ? qu'oses-tu souhaiter ?

POLYEUCTE.

Ce que de tout mon sang je voudrais acheter.

PAULINE.

Que plutôt !...

POLYEUCTE.

C'est en vain qu'on se met en défense :
Ce Dieu touche les cœurs lorsque moins on y pense.
Ce bienheureux moment n'est pas encore venu ;
Il viendra, mais le temps ne m'en est pas connu.

PAULINE.

Quittez cette chimère, et m'aimez.

POLYEUCTE.

Je vous aime,
Beaucoup moins que mon Dieu, mais bien plus que moi-même.

PAULINE.

Au nom de cet amour, ne m'abandonnez pas.

POLYEUCTE.

Au nom de cet amour, daignez suivre mes pas.

PAULINE.

C'est peu de me quitter, tu veux donc me séduire ?

POLYEUCTE.

C'est peu d'aller au ciel, je vous y veux conduire.

PAULINE.

Imaginations !

POLYEUCTE.

Célestes vérités !

PAULINE.

Étrange aveuglement !

POLYEUCTE.

Éternelles clartés !

PAULINE.

Tu préfères la mort à l'amour de Pauline !

POLYEUCTE.

Vous préférez le monde à la bonté divine (1).

« Que Polyeucte est sublime dans cette scène, dit Cha-

(1) Acte IV, sc. 3.

teaubriand ! Quelle grandeur d'âme, quel divin enthousiasme, quelle dignité ! La gravité et la noblesse du caractère chrétien sont marquées jusque dans ces *vous* opposés aux *tu* de la fille de Félix : cela seul met déjà tout un monde entre le martyr Polyeucte et la païenne Pauline. »

Enfin, dans un autre dialogue non moins célèbre, la passion chrétienne, désireuse de tout souffrir pour son Dieu, éclate sur les lèvres du martyr en face de la colère qui déborde dans les menaces et les insultes du persécuteur :

FÉLIX.

Enfin ma bonté cède à ma juste fureur :
Adore-les, ou meurs.

POLYEUCTE.

Je suis chrétien.

FÉLIX.

Impie !
Adore-les, te dis-je, ou renonce à la vie.

POLYEUCTE.

Je suis chrétien.

FÉLIX.

Tu l'es ? O cœur trop obstiné !
Soldats, exécutez l'ordre que j'ai donné.

PAULINE.

Où le conduisez-vous ?

FÉLIX.

A la mort.

POLYEUCTE.

A la gloire (1).

Le vers qui suit est remarquable,

Chère Pauline, adieu, *conservez ma mémoire !*

C'est le pendant du fameux *Qu'il mourût !* Après la confession intrépide et l'ardente aspiration vers le ciel, un dernier retour aux affections naturelles et de la terre. Polyeucte domine tout ce qui est humain, mais il en conserve le sentiment et en éprouve le regret. Cet adieu à Pauline, à travers l'élan de la foi et au moment du supplice, atteste que le martyr, sans être autrement touché, mesure pourtant l'étendue de son sacrifice et en ressent l'amertume. De là, pour le spectateur, une plus vive sympathie et une certaine pitié qui se mêle à l'admiration. (2)

(1) Acte V, sc. 3.

(2) Sainte-Beuve, en vue de glorifier son cher Port-Royal, n'a pas craint de lui faire honneur du chef-d'œuvre de Corneille et de lui attribuer la première inspiration de *Polyeucte*. C'est un don purement gratuit et jamais opinion ne fut plus hasardée et moins appuyée sur les faits. Coneille a peu connu et n'a pas du tout fréquenté Port-Royal. Le témoignage de son historien et apologiste est formel sur ce point. « Il ne parait pas que Corneille ait connu directement Port-Royal. Élevé aux Jésuites de Rouen, on le voit toute sa vie lié avec eux, on ne le rencontre jamais chez leurs adversaires. Les dignes solitaires, dans leurs écrits, les auteurs de mémoires et les historiens de ce saint lieu, qui sont si attentifs à relever les moindres rapports d'amitié avec les illustres, ne le

III.

La Mort de Pompée suivit *Polyeucte* et fut représentée en 1641. « Je me contenterai d'avertir, dit Corneille dans sa préface, que celui (des auteurs) dont je me suis le plus servi a été le poète Lucain, dont la lecture m'a rendu si amoureux de la force de ses pensées et de la majesté de son raisonnement, qu'afin d'en enrichir notre langue j'ai fait cet effort pour réduire en poëme dramatique ce qu'il a traité en épique. » Cet enthousiasme de Corneille pour Lucain datait, comme nous savons, de la première jeunesse, et Boileau y fait allusion dans ces vers de l'*Art poétique :*

mentionnent pas une seule fois. » Ce serait donc en dehors d'une relation directe et personnelle, par suite du courant général des controverses sur la grâce, presque à son insu, que l'auteur de *Polyeucte* aurait subi l'influence janséniste. Quelle vraisemblance que le poëte qui avait vécu dans la familiarité de Richelieu et dans la société de l'hôtel de Rambouillet où sa pièce fut d'abord présentée, eut été ainsi le disciple inconscient de Port-Royal, à un moment où cette réunion célèbre jetait à peine un premier éclat, pendant la captivité de Saint-Cyran, avant la publication de la *Fréquente Communion*, bien longtemps avant les *Provinciales*. La vérité est que Corneille, qui était un chrétien convaincu, très-instruit des choses et de l'histoire de la religion, n'eut, pour célébrer dignement un martyr, qu'à laisser faire sa foi et son génie.

Port-Royal, d'ailleurs, ne reconnaissait pas Corneille pour un des siens et ne s'attribuait aucun droit sur *Polyeucte*. Le seul écrivain du parti qui en ait parlé, le frère de Condé, le prince de Conti, ne prend pas précisément le ton de l'éloge. « Mais en vérité, dit-il, y a-t-il rien de plus sec et de moins agréable que ce qui est de saint dans cet ouvrage (*Polyeucte*) ? » Cela était écrit en 1667, dans le *Traité de la Comédie*. On le voit, à vingt-cinq ans de distance, Conti partage et reproduit l'erreur de l'hôtel de Rambouillet.

Tel s'est fait par ses vers distinguer dans la ville,
Qui jamais de Lucain n'a distingué Virgile (1).

La Mort de Pompée a beaucoup des défauts que l'on reproche à la *Pharsale;* la plupart des personnages parlent sur le ton de l'enflure et de la déclamation. César y tient trop souvent le langage des héros de romans; c'est pour plaire à Cléopâtre qu'il a conquis le monde. L'action n'a pas l'unité strictement désirable, car au péril de Pompée assassiné au commencement du second acte, succède le péril de César menacé par une conspiration du roi d'Égypte, Ptolémée. Pourtant la pièce rachète ces défauts par de grandes beautés de détail. On ne peut commencer une tragédie d'une manière plus imposante à la fois et plus attachante, et les connaisseurs ont donné d'unanimes éloges à la scène d'exposition, où Ptolémée délibère avec ses ministres sur l'accueil qu'il doit faire à Pompée fugitif. De plus le rôle de Cornélie, veuve de Pompée, qui, fidèle au souvenir de son époux, emploie sa vie à le venger, est une création originale. C'est une femme aux sentiments nobles et élevés, pleine d'un courage viril et tout à fait de la famille des héroïnes de Corneille. Plus généreuse qu'Émilie, elle ne veut point atteindre par tous les moyens le but qu'elle poursuit avec autant de persévérance. Elle vient avertir César des complots formés contre lui par Ptolémée et, tout en restant son ennemie, le force à l'admiration et au respect.

(1) Chant IV.

Quelques littérateurs, parmi lesquels La Harpe et Voltaire, refusent à *la Mort de Pompée* le nom de tragédie. Qu'est-ce qu'une tragédie, disent-ils, dont le héros principal ne paraît pas dans la pièce et meurt dès le début? Il ne faut pas disputer sur les mots. *La Mort de Pompée* est certainement une grande œuvre dramatique qui offre des scènes admirables et d'un effet saisissant. Il est vrai que l'on ne voit pas Pompée; mais, il n'en remplit pas moins toute la pièce. Son ombre plane sans cesse sur le théâtre, son nom retentit dans toutes les scènes, et l'urne qui renferme ses cendres, entre les mains de sa veuve Cornélie, vient encore animer le cinquième acte.

La comédie aussi bien que la tragédie, doit à Corneille son premier chef-d'œuvre. Le *Menteur* vient immédiatement après *la Mort de Pompée,* en 1642. Ce n'est point encore une pièce dans les règles, avec une intrigue bien conduite et en vue de servir au développement de caractères fortement tracés et opposés avec art. Pour trouver cette perfection, il faudra attendre Molière. Il s'agit simplement ici d'un jeune homme, personnage purement fictif et à peine vraisemblable, qui amuse par l'inépuisable fécondité de ses mensonges, inventés à plaisir et soutenus avec un spirituel enjouement et une verve charmante.

Dorante, — c'est le nom du personnage, — n'est jamais pris au dépourvu et c'est merveille de le voir se tirer lestement d'affaire et sortir, en un moment, des plus mauvais pas. Des jeunes gens parlent devant lui d'une fête sur l'eau qu'on a offerte, la veille, à une dame.

DORANTE.

Et vous ne savez point celui qui l'a donnée?

ALCIPPE.

Vous en riez!

DORANTE.

Je ris de vous voir étonné
D'un divertissement que je me suis donné (1).

Et il décrit la fête : cinq bateaux, chœur de musique, collation, feu d'artifice; rien ne manque; c'est une féerie des *Mille et une Nuits*.

Mais la maîtresse scène est celle où il fait confidence à son valet Cliton de son prétendu duel avec Alcippe.

Nous nous battîmes hier, et j'avais fait serment
De ne parler jamais de cet événement :
Mais à toi, de mon cœur l'unique secrétaire,
A toi, de mes secrets le *grand dépositaire,*
Je ne cèlerai rien, puisque je l'ai promis.
Depuis cinq ou six mois nous étions ennemis :
Il passa par Poitiers, où nous prîmes querelle;
Et comme on nous fit lors une paix telle qu'elle,
Nous sûmes l'un à l'autre en secret protester
Qu'à la première vue il en faudrait tâter.
Hier nous nous rencontrons; cette ardeur se réveille,
Fait de notre embrassade un appel à l'oreille;

(1) Acte I, sc. 5.

Je me défais de toi, j'y cours, je le rejoins,
Nous vidons sur le pré l'affaire sans témoins;
Et, le perçant à jour de deux coups d'estocade,
Je le mets hors d'état d'être jamais malade :
Il tombe dans son sang.

CLITON.

A ce compte il est mort.

DORANTE.

Je le laissai pour tel.

Sur ces mots paraît Alcippe, bien portant, de joyeuse humeur, sans le moindre coup d'épée.

Les gens que vous tuez se portent assez bien,

s'écrie Cliton, et, quand ils sont seuls :

Il est mort! quoi! Monsieur, vous m'en donnez aussi,
A moi, de votre cœur l'unique secrétaire,
A moi, de vos secrets le grand dépositaire (1).

Dorante est d'autant plus amusant qu'il s'abandonne à ses inventions par entraînement de jeunesse, par mauvaise habitude et, pour ainsi dire, sans y prendre trop garde. On sent qu'il y a plus de légèreté et d'irréflexion dans son fait que de véritable malice; mais sur cette pente facile il pourrait se laisser entraîner et glisser jusqu'à l'entière perversion du cœur et à la bassesse invétérée du caractère.

(1) Acte IV, sc. 1 et sc. 3.

Corneille s'empresse de l'arrêter et de le rappeler à l'honneur par la bouche de son père, un digne et franc gentilhomme, de la famille de Don Diègue. Géronte aborde Dorante comme Don Diègue fait Rodrigue.

GÉRONTE.

Êtes-vous gentilhomme ?

DORANTE.

Ah ! rencontre fâcheuse !
Étant sorti de vous, la chose est peu douteuse.

GÉRONTE.

Croyez-vous qu'il suffit d'être sorti de moi ?

DORANTE.

Avec toute la France aisément je le crois.

GÉRONTE.

Et ne savez-vous point avec toute la France
D'où le titre d'honneur a tiré sa naissance,
Et que la vertu seule a mis en ce haut rang
Ceux qui l'ont jusqu'à moi fait passer dans leur sang ?

Et le père termine la leçon sur ces sévères paroles :

... Qui se dit gentilhomme, et ment comme tu fais,
Il ment quand il le dit, et ne le fut jamais (1).

L'avertissement ne suffit pourtant pas encore et d'ail-

(1) Acte V, sc. 2.

leurs le poète veut pousser Dorante à bout. Vient un moment où il se trouve pris à ne pouvoir échapper et il se résout enfin à dire la vérité. Mais un menteur, aussi obstiné, n'obtient pas créance du premier coup.

GÉRONTE.

Tu me fourbes encore.

DORANTE.

Si vous ne m'en croyez,
Croyez-en pour le moins Cliton que vous voyez;
Il sait tout mon secret.

GÉRONTE.

Tu ne meurs pas de honte
Qu'il faille que de lui je fasse plus de compte,
Et que ton père même, en doute de ta foi,
Donne plus de croyance à ton valet qu'à toi (1)!

En 1644 parut *Rodogune*. Cette tragédie est très-au-dessous de sa réputation et ne méritait pas la prédilection que Corneille avoue avoir ressentie pour elle (2). Le dénouement en est, il est vrai, dramatique, mais il révolte les sentiments les plus naturels et les plus respectables.

(1) Acte V, sc. 3.

(2) Voici la déclaration expresse de Corneille, tirée de l'*Examen de Rodogune* : « On m'a souvent fait une question à la Cour : Quel était celui de mes poëmes que j'estimais le plus; et j'ai trouvé tous ceux qui me l'ont faite si prévenus en faveur de *Cinna* ou du *Cid*, que je n'ai jamais osé déclarer toute la tendresse que j'ai toujours eue pour celui-ci, à qui j'aurais volontiers donné mon suffrage, si je n'avais craint de manquer, en quelque sorte, au respect que je devais à ceux que je voyais pencher d'un autre côté. »

C'est un fils, l'honnête homme de la pièce, Antiochus, qui force une mère coupable, Cléopâtre, à boire le poison qu'elle avait préparé pour lui.

Ce fut après *Rodogune* que Corneille fut élu académicien. Il s'était déjà présenté deux fois, et, sous prétexte qu'il ne résidait point habituellement à Paris, on lui avait préféré d'autres concurrents. Enfin, il fut reçu en 1647, parce que, suivant Pellisson, il fit dire à la Compagnie qu'il avait disposé ses affaires de telle sorte qu'il pourrait passer une partie de l'année à Paris. Son discours de réception, tout laconique qu'il est, abonde en traits du plus mauvais goût. Il y parle des *admirables chefs-d'œuvre* de ses nouveaux confrères, et célèbre ce *grand génie qui n'a fait que des miracles, feu M. le cardinal de Richelieu, qui, de la même main dont il sapait les fondements de la monarchie d'Espagne, a jeté ceux de l'établissement de l'Académie.* En même temps, il se félicite de l'honneur dont on l'a jugé digne, et pour peindre sa joie, il parle de l'*épanouissement de son cœur*, de la *liquéfaction intérieure qui relâche toutes les puissances de son âme* et se déclare *un indigne mignon de la fortune !*

Le nouvel académicien donna coup sur coup, de 1647 à 1653, *Héraclius* (1), dont l'intrigue multiple et embar-

(1) On croit que Boileau avait en vue *Héraclius* au troisième chant de l'*Art Poétique* :

> Je me ris d'un auteur qui, lent à s'exprimer,
> De ce qu'il veut, d'abord, ne sait pas m'informer

rassée rappelle la comédie de *Clitandre*; *Andromède*, pièce à grand spectacle et à machines; *Don Sanche d'Aragon*, espèce de comédie héroïque; *Nicomède* et *Pertharite*.

La tragédie de *Nicomède* mérite une mention spéciale. Elle est peut-être la pièce la plus remarquable de Corneille, après ses quatre grands chefs-d'œuvre. Le poète n'écrit plus ici en l'honneur de Rome, mais contre son ambition insatiable, contre son égoïsme sans frein, contre cette passion de tout conquérir et de tout dominer, qui ne devait avoir de bornes que les bornes du monde connu. La scène se passe à la cour du vieux Prusias, un de ces souverains avilis, jouets de la diplomatie romaine et que le Sénat laissait sur le trône, assuré qu'il était de régner sous leur nom. Il y a là, face à face, deux frères, Nicomède et Attale, mais deux frères qui ne se ressemblent pas. Ils ne sont pas fils de la même mère et, de plus, le premier est l'élève d'Annibal et il a reçu du grand capitaine mourant le suprême conseil

D'estimer beaucoup Rome, et ne la craindre point (1).

Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue.
D'un divertissement me fait une fatigue.

Corneille convient lui-même, avec une candeur naïve, du défaut capital de sa pièce. « Ce poëme est si compliqué, dit-il, qu'il demande une merveilleuse attention. J'ai vu de fort bons esprits, et des personnes les plus qualifiées de la cour, se plaindre de ce que sa représentation fatiguait autant qu'une étude sérieuse. Elle n'a pas laissé de plaire; mais je crois qu'il l'a fallu voir plus d'une fois pour en remporter une entière intelligence. »

(1) Acte II, sc. 3.

Le second a été élevé à Rome même, et, de bonne heure, formé à la servitude.

> Attale, qu'en otage ont nourri les Romains,
> Ou plutôt qu'en esclave ont façonné leurs mains (1).

Nicomède est un caractère vraiment cornélien, toujours au-dessus de la fortune et, par une grandeur soutenue, toujours assuré d'exciter l'admiration. C'est plaisir d'entendre le fils d'un petit roi de Bithynie, rabattre avec une fière ironie l'orgueil de Flaminius, ambassadeur de Rome :

> J'ignore sur ce point les volontés du roi ;
> Mais peut-être qu'un jour je dépendrai de moi,
> Et nous verrons alors l'effet de ces menaces.
> Vous pouvez cependant faire munir ces places,
> Préparer un obstacle à mes nouveaux desseins,
> Disposer de bonne heure un secours de Romains ;
> Et si Flaminius en est le capitaine,
> Nous pourrons lui trouver un lac de Trasimène (2).

Nicomède, qui a méprisé les menaces de l'ambassadeur romain, ne cède point aux conseils pusillanimes de son père :

> Grâces aux Immortels, l'effort de mon courage
> Et ma grandeur future ont mis Rome en ombrage :

(1) Acte I, sc. 1.
(2) Acte II, sc. 3.

Vous pouvez l'en guérir, Seigneur, et promptement;
Mais n'exigez d'un fils aucun consentement :
Le maître qui prit soin d'instruire ma jeunesse
Ne m'a jamais appris à faire une bassesse (1).

Mais il donne lui-même des conseils autrement nobles et désintéressés à Prusias qui hésite entre la crainte de le mécontenter et le désir de plaire à sa femme, la reine Arsinoé.

PRUSIAS.

Je veux mettre d'accord l'amour et la nature
Être père et mari dans cette conjoncture...

NICOMÈDE.

Seigneur voulez-vous bien vous en fier à moi ?
Ne soyez l'un ni l'autre.

PRUSIAS.

Et que dois-je être ?

NICOMÈDE.

Roi.

Reprenez hautement ce noble caractère.
Un véritable roi n'est ni mari ni père ;
Il regarde son trône et rien de plus. Régnez ;
Rome vous craindra plus que vous ne la craignez (2).

La vraie carrière de Corneille s'achève avec *Nicomède.*

(1) Acte II, sc. 3.
(2) Acte IV, sc. 3.
Racine a composé *Mithridate* vingt-un ans après *Nicomède*, mais il avait

Faut-il nommer *Pertharite, roi des Lombards*, qui parut la même année et qui eut une chute lamentable? Ce fut pour l'amour-propre du poëte une cruelle blessure. Il renonça pour un temps à produire des tragédies nouvelles et prépara dès lors, lentement, avec scrupule, ses trois *Discours* sur la *Poésie dramatique*, et les *Examens* de ses pièces : « Témoignage honorable, dit M. Guizot, de la bonne foi d'un homme assez sincère avec lui-même pour s'avouer ses défauts, et avec les autres pour parler sans détour de ses talents. »

L'adieu de Corneille à la tragédie n'était pas sans esprit de retour. « Je sens, s'écriait-il dans une épître à Fouquet :

> Je sens le même feu, je sens la même audace,
> Qui fit plaindre le *Cid*, qui fit combattre Horace :
> Et je me trouve encor la main qui crayonna
> L'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna. »

Les libéralités du surintendant le ramenèrent au théâtre, et il publia de nouvelles pièces en grand nombre. Les prin-

bien présente à l'esprit l'admirable pièce de Corneille. Le rôle de Pharnace, ami des Romains, rappelle, en beaucoup d'endroits, celui d'Attale. Le personnage de Xipharès, frère de Pharnace et attaché à la cause de l'Asie, ne mérite point d'être comparé à Nicomède que son langage fier et ses vues hardies égalent à Mithridate lui-même. Entre les deux tragédies il y a une différence capitale : chez Corneille, le jeu des passions est presque nul et l'intérêt dramatique s'efface devant l'intérêt historique; Racine, au contraire, donne une part considérable aux amours de ses personnages principaux et même de Mithridate, qui exprime, en langage aussi élégant qu'il est invraisemblable, les délicatesses les plus raffinées du sentiment.

cipales furent *Œdipe,* où le poète français gâta par de froides galanteries le plus beau sujet de la tragédie grecque ; *Sertorius,* où sont peints, avec une vigueur et une vérité extraordinaires, Pompée et Sertorius, tous deux grands hommes d'État et grands hommes de guerre ; *Othon,* dont l'exposition est un chef-d'œuvre, digne en tout du génie de Corneille. Il ne faut pas parler des œuvres qui suivirent, ni d'*Agésilas* et d'*Attila* qui méritent trop bien l'épigramme de Boileau (1) ; ni de *Tite et Bérénice,* où le vieux poëte fut mis, à son insu, aux prises avec Racine ; ni de *Pulchérie* et de *Suréna.* Après ces dernières productions très-imparfaites, en 1674, Corneille comprit enfin qu'il devait céder la place à un jeune rival déjà dans la pleine maturité de son génie, et pendant dix ans qu'il vécut encore, il n'écrivit plus pour la scène.

La vie privée de Corneille s'écoula dans la retraite et ne fut marquée par aucun événement. Il la passa presque entière dans sa ville natale, sauf quelques voyages et un dernier séjour à Paris où il se fixa en 1662. Corneille s'était marié avec Marie de Lampérière, dont Thomas, son plus jeune frère, avait épousé la sœur, Marguerite. A

(1) Après l'Agésilas
Hélas !
Mais après l'Attila
Holà !

L'épigramme est de 1667. Corneille, dit-on, prenait pour un éloge le *holà* peu équivoque de Boileau.

Tout le respect qu'on porte à Boileau n'empêchera pas de trouver que l'épigramme est médiocre et témoigne de peu d'invention.

Rouen, les deux frères habitaient deux maisons contiguës, où ils avaient reçu le jour, où ils avaient fermé les yeux de leurs parents. Telle était leur intimité et leur confiance qu'ils ne songèrent jamais à partager les modiques successions échues à leurs femmes. Ils s'aidaient dans leurs travaux, et, si on en croit une anecdote fort répandue, quand l'auteur du *Cid*, qui versifiait difficilement, avait peine à achever un vers, il levait une trappe communiquant à la maison voisine, et criait à Thomas : Sans-Souci, une rime ! » Une sœur des deux Corneille, Marthe, qui fut la mère du bel-esprit Fontenelle, ajoutait un charme de plus à cet intérieur si honnête et si paisible : elle avait un goût marqué pour la poésie, et lorsque Pierre avait écrit quelques vers, c'était à elle qu'il s'empressait tout d'abord de les lire.

Corneille eut six enfants. Il en donna deux à l'Église, Thomas, qui fut abbé d'Aiguevive, et Marguerite, qui fut religieuse dominicaine. Deux fils portèrent l'épée avec distinction, un autre mourut prématurément; enfin Marie, l'aînée des six enfants, eut pour arrière-petite-fille la fameuse Charlotte Corday.

Corneille montra toute sa vie, pour ses devoirs de chrétien, une inviolable soumission :

« A beaucoup de probité naturelle, dit Pellisson, il a joint dans tous les temps de sa vie beaucoup de religion, et plus de piété que le commerce du monde n'en permet ordinairement. Il a eu souvent besoin d'être rassuré par des casuistes sur ses pièces de théâtre, et

ils lui ont toujours fait grâce en faveur de la pureté qu'il avait établie sur la scène, des nobles sentiments qui règnent dans ses ouvrages, et de la vertu qu'il a mise jusque dans l'amour. »

Après le malheureux sort de *Pertharite*, la foi et la piété que Corneille avait puisées dans sa famille et dans son éducation, et dont *Polyeucte* était déjà une manifestation si sublime, lui inspirèrent le désir de consacrer uniquement son génie à la gloire de Dieu et il résolut de traduire l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il plaça en tête de son ouvrage une dédicace au pape Alexandre VII, où il expose les motifs qui l'ont engagé à entreprendre ce travail.

« Je considérai que ce n'était pas assez d'avoir si heureusement réduit le talent dont Dieu m'avait favorisé, à purger notre théâtre des ordures que les premiers siècles y avaient comme incorporées et des licences que les derniers y avaient souffertes ; qu'il ne me devait pas suffire d'y avoir fait régner en leur place les vertus morales et politiques, et quelques-unes même des chrétiennes ; qu'il fallait porter ma reconnaissance plus loin, et appliquer toute l'ardeur du génie à quelque nouvel essai de mes forces qui n'eût point d'autre but que le service de ce grand Maître et l'utilité du prochain. C'est ce qui m'a fait choisir la traduction de cette sainte morale, qui, par la simplicité de son style, ferme la porte aux plus beaux ornements de la poésie, et bien loin d'augmenter ma réputation, semble sacrifier à la gloire du souverain Auteur tout ce que j'ai pu acquérir en ce genre d'écrire. »

La traduction de l'*Imitation* occupa le poëte de 1651 à 1656, pendant six années d'un labeur assidu. Une fois ter-

minée, elle ne fut pas abandonnée de son auteur qui la travailla et la retoucha sans cesse. Ainsi elle devint une œuvre poétique remarquable, un des plus beaux monuments du génie de Corneille en même temps que l'une des plus pures inspirations de sa piété.

Corneille exerça longtemps avec zèle les fonctions de trésorier de l'église Saint-Sauveur à Rouen. On a retrouvé de sa main, de cette main qui écrivit *Polyeucte*, l'état détaillé des recettes et des dépenses de la paroisse, pendant l'exercice de sa charge. Enfin, ses biographes nous assurent qu'il avait l'usage des Sacrements, et que, durant ses trente dernières années, il récitait, tous les jours, le bréviaire Romain.

Corneille était dépourvu de tous les avantages extérieurs : il avait l'air fort simple, presque commun, la démarche embarrassée, la conversation pesante et incorrecte. Il ne savait point faire valoir ses vers qu'il lisait, au dire de Fontenelle, « avec force, mais sans grâce. » Lui-même en fait l'aveu dans un billet à Pellisson :

> Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui,
> *Que quand* je me produis par la bouche d'autrui.

C'est Corneille que La Bruyère avait en vue dans les lignes suivantes.

« Un autre est simple, timide, d'une ennuyeuse conversation; il prend un mot pour un autre, et *il ne juge de la bonté de sa pièce que par*

l'argent qui lui en revient; il ne sait pas la réciter, ni lire son écriture. Laissez-le s'élever par la composition : il n'est pas au-dessous d'*Auguste,* de *Pompée*, de *Nicomède,* d'*Héraclius;* il est roi, et un grand roi; il est politique, il est philosophe; il entreprend de faire parler des héros, de les faire agir; il peint les Romains: ils sont plus grands et plus Romains dans ses vers que dans leur histoire (1). »

Il y a dans le portrait de La Bruyère une ligne que l'on regrette. Corneille n'était point intéressé et ne courait point après l'argent. Mais ses revenus étaient minces et ses charges lourdes. En 1647, il avait perdu son père, qui lui avait laissé une mémoire honorée, et peu de bien. Il fallait donc travailler pour nourrir sa mère, ses frères, ses sœurs. Marié en 1639 avec Marie de Lampérière, qui lui apportait un nom connu, mais un petit patrimoine, l'éducation et l'établissement de ses six enfants entraînèrent de grosses dépenses et épuisèrent plus d'une fois les ressources de la famille. Corneille devait faire face à tous ces besoins par les labeurs incessants et peu lucratifs de son métier de poëte dramatique.

Sans doute, ses tragédies étaient bien accueillies; mais elles ne faisaient point sa fortune. En ce temps, les auteurs vendaient leurs pièces aux acteurs, pour une somme une fois payée. Avant Corneille, on avait une comédie en cinq actes pour trois écus, et, bien que les brillants succès de notre poëte eussent mis ses ouvrages à plus haut prix, *le*

(1) Caractères : *des Jugements,* édition de 1691. Corneille était mort depuis plus de six ans.

Cid et *Polyeucte* furent loin de rapporter autant que les plus misérables drames de nos jours. Aussi, lorsque Boileau félicitait Corneille de sa renommée, il répondait : « Oui, je suis saoul de gloire et affamé d'argent (1). » Cette soif d'argent suffirait à expliquer les étonnantes dédicaces des pièces de Corneille, si d'ailleurs ces sortes d'apologies de protecteurs puissants, par les poëtes leurs protégés, n'eussent pas été dans les habitudes et dans le goût du temps (2).

(1) Boileau, a-t-on dit, a relevé le mot dans son *Art Poétique :*

> ..... Je ne puis souffrir ces auteurs renommés
> Qui, dégoûtés de gloire et d'argent affamés,
> Mettent leur Apollon aux gages d'un libraire,
> Et font d'un art divin un métier mercenaire. (Ch. IV.)

Le trait, appliqué à Corneille, serait injuste et cruel. Boileau était trop honnête homme et trop généreux pour se le permettre.

(2) Les dédicaces de Corneille sont en général des morceaux oratoires très-travaillés et composés dans le goût de Balzac. Elles ont pour objet de célébrer le personnage qui a acheté par quelque gratification importante l'honneur de patroner la pièce nouvelle. *Le Cid* fut imprimé avec une dédicace à la nièce de Richelieu, Mme de Combalet, depuis duchesse d'Aiguillon. *Horace* fut dédié à Richelieu lui-même ; c'est là que Corneille se glorifie d'appartenir au Cardinal : « Et certes, Monseigneur, ce changement visible qu'on remarque en mes ouvrages depuis que *j'ai l'honneur d'être à votre Éminence*, qu'est-ce autre chose qu'un effet des grandes idées qu'elle m'inspire, etc... » *Cinna* parut précédé d'une dédicace que M. de Montauron, trésorier de l'épargne, avait payée deux cents pistoles. Le financier eut de l'encens pour son argent : le poëte ne craignit point de le comparer à l'empereur Auguste. *Polyeucte* fut publié sous les auspices d'Anne d'Autriche, mais la reine n'était pas riche; elle ne put se montrer aussi généreuse que Montauron. Corneille ne fut pas plus heureux avec Mazarin, qui eut le patronage de la *Mort de Pompée*. *Rodogune* fut dédiée au prince de Condé, *Héraclius* au chancelier Séguier ; *Nicomède* parut sans dédicace. — Voltaire, qui reproche durement à l'auteur de *Polyeucte* ses dédicaces louangeuses, a dédié *Tancrède* à Mme de

Assurément, Corneille a eu part aux libéralités de Richelieu, de Mazarin, de Montauron, de Fouquet et d'autres illustres personnages, mais il n'est pas possible de déterminer quelle fut l'importance de leurs dons. En 1662, il fut porté pour deux mille livres sur la liste des faveurs accordées par Colbert aux gens de lettres. Cette pension, inférieure à celle dont jouissait Chapelain et insuffisante pour les modestes besoins du poëte, fut supprimée en 1679, on ne sait pourquoi. Corneille, alors âgé de soixante-dix ans, se trouva dans une pénurie extrême. Un habitant de Rouen, qui le visita à cette époque, écrivait :

« J'ai vu hier M. Corneille, notre parent et ami; il se porte assez bien pour son âge. Il m'a prié de vous faire ses amitiés. Nous sommes sortis ensemble après le dîner, et, en passant par la rue de la Parcheminerie, il est entré dans une boutique pour faire raccommoder sa chaussure qui était décousue. Il s'est assis sur une planche et moi auprès de lui; et lorsque l'ouvrier eut refait, il lui a donné trois pièces qu'il avait dans sa poche. Lorsque nous fûmes rentrés, je lui ai offert ma bourse; mais il n'a point voulu la recevoir ni la partager. J'ai pleuré qu'un si grand génie fût réduit à cet excès de misère. »

Corneille resta ainsi oublié pendant plus de quatre ans. Enfin, Boileau apprit la cruelle position du vieillard. Il courut

Pompadour, a rimé de basses flatteries pour Mme du Barry et célébré en vers, souvent peu patriotiques, l'impératrice Catherine II, qui était montée sur le trône en faisant étrangler son mari. Et cependant Voltaire était riche : il n'avait pas comme Corneille, l'excuse du besoin, ni celle des mœurs de l'époque.

chez le Roi et offrit le sacrifice de sa propre pension, disant qu'il ne pouvait sans honte la toucher, tandis que, sur la fin de sa vie, Corneille manquait du nécessaire. Louis XIV envoya aussitôt deux cents louis. Le secours arriva trop tard; deux jours après, l'auteur de *Polyeucte* rendait le dernier soupir. Il mourut le premier octobre 1684, âgé de plus de soixante-dix-huit ans. Racine, directeur désigné de l'Académie, disputa à l'abbé de Lavau, dont les fonctions expiraient au moment même de la mort de Corneille, l'honneur de faire célébrer le service funèbre. L'Académie décida contre lui, et le bel-esprit Benserade, qui ne perdait jamais l'occasion d'un bon mot, dit à Racine : « Nul autre que vous ne pouvait prétendre à enterrer Corneille; cependant vous n'avez pu y parvenir. »

Tous les grands esprits du dix-septième siècle ont goûté Corneille.

Madame de Sévigné l'aima et l'admira beaucoup. C'était une admiration de jeunesse, qui lui avait été probablement inspirée à l'hôtel de Rambouillet. Les héros de Corneille, plus espagnols encore que romains, ses héroïnes, si fières et si résolues, si occupées de conspirations et de politique, qui ressemblaient tant aux grandes dames de la Fronde, devaient paraître les vrais et uniques types du beau à Mme de Sévigné, comme à Mlle de Montpensier ou à la duchesse de Longueville. Pour toute la première génération du grand siècle, éprise du grand et de l'héroïque et nourrie des romans de Mlle de Scudéry, Corneille devait être le poëte privilégié. « Vive notre vieil ami Corneille! s'écriait

Mme de Sévigné. Pardonnons-lui de méchants vers, en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent : ce sont des traits de maître qui sont inimitables (1). » « Croyez, dit-elle encore ailleurs, que jamais rien n'approchera (je ne dis pas surpassera) des divins endroits de Corneille (2). »

Boileau était trop le contemporain et l'ami de Racine pour préférer un autre poëte, en même temps que la délicatesse de son goût et le prix qu'il attachait à la perfection d'un ouvrage le rendaient sévère pour les inégalités ou les défaillances du génie de Corneille. Il sentait néanmoins très-vivement les beautés d'*Horace*, de *Cinna*, et on a vu par quels vers il a loué le *Cid*. Un passage de la *Septième réflexion critique* résume bien toute la pensée de Boileau sur Corneille, en laissant entendre qu'il le place au-dessous de Racine.

« Corneille est celui de tous nos poëtes qui a fait le plus d'éclat en notre temps ; et on ne croyait pas qu'il pût jamais y avoir en France un poëte digne de lui être égalé. Il n'y en a point, en effet, qui ait plus d'élévation de génie, ni qui ait plus composé. Tout son mérite pourtant, à l'heure qu'il est, ayant été mis par le temps comme dans un creuset, se réduit à huit ou neuf pièces de théâtre qu'on admire, et qui sont, s'il faut ainsi parler, comme le midi de sa poésie, dont l'orient et l'occident n'ont rien valu. Encore dans ce petit nombre de bonnes pièces, outre les fautes de langue qui y sont assez fréquentes, on commence à s'apercevoir de beaucoup

(1) Lettre à Mme de Grignan, 16 mars 1672.
(2) 15 janvier 1672.

d'endroits de déclamation qu'on n'y voyait point autrefois. Ainsi, non-seulement on ne trouve point mauvais qu'on lui compare aujourd'hui M. Racine, *mais il se trouve même quantité de gens qui le lui préfèrent* (1). »

La Bruyère rendit hommage à l'esprit créateur et aux sublimes conceptions de Corneille dans le parallèle avec Racine, qu'il sera nécessaire de citer et de discuter plus tard. Enfin, chargé de répondre au discours de réception de Thomas Corneille, Racine lui-même saisit l'occasion de rendre au génie et au caractère de Pierre, un témoignage solennel :

« La scène retentit encore, disait-il le 2 janvier 1685, des acclamations qu'excitèrent à leur naissance *le Cid, Horace, Cinna, Pompée* (2), tous ces chefs-d'œuvre représentés depuis sur tant de théâtres, traduits en tant de langues, et qui vivront à jamais dans la bouche des hommes. A dire le vrai, où trouvera-t-on un poëte qui ait possédé à la fois tant de grands talents, tant d'excellentes parties : l'art, la force, le jugement, l'esprit ? Quelle noblesse, quelle économie dans les sujets ! Quelle véhémence dans les passions ! Quelle gravité dans les sentiments ! Quelle dignité, et en même temps quelle prodigieuse

(1) La *Septième réflexion critique* date de 1693.

(2) Et *Polyeucte ?* N'est-il pas surprenant que Racine omette cette pièce dans l'énumération des chefs-d'œuvre de Corneille ? On a raconté que *Polyeucte* était estimé par Boileau à l'égal du *Cid*. L'assertion est-elle bien authentique ? Ce qui est certain c'est que, nulle part, dans ses œuvres, l'auteur de l'*Art poétique* ne s'est déclaré là-dessus et on n'a pas oublié en quels termes il a parlé des mystères. Le plus probable est que Boileau partageait les scrupules du prince de Conti et qu'il a entraîné à son avis Racine lui-même.

variété dans les caractères! Combien de rois, de princes, de héros de toutes nations nous a-t-il représentés, toujours tels qu'ils doivent être, toujours uniformes avec eux-mêmes, et jamais ne se ressemblant les uns aux autres! Parmi tout cela, une magnificence d'expression proportionnée aux maîtres du monde qu'il fait souvent parler, capable néanmoins de s'abaisser, quand il veut, et de descendre jusqu'aux plus simples naïvetés du comique, où il est encore inimitable. Enfin, ce qui lui est surtout particulier, une certaine force, une certaine élévation qui surprend, qui enlève, et qui rend jusqu'à ses défauts, si on peut lui en reprocher quelques-uns, plus estimables que les vertus des autres. Personnage véritablement né pour la gloire de son pays; comparable, je ne dis pas à tout ce que l'ancienne Rome a eu d'excellents tragiques, puisqu'elle confesse elle-même qu'en ce genre elle n'a pas été fort heureuse; mais aux Eschyle, aux Sophocle, aux Euripide, dont la fameuse Athènes ne s'honore pas moins que des Thémistocle, des Périclès, des Alcibiade, qui vivaient en même temps qu'eux. »

Fontenelle, dans la *Vie* de Pierre Corneille, son oncle, a dit : « Pour juger de la beauté d'un ouvrage, il suffit de le considérer en lui-même; mais pour juger du mérite d'un auteur, il faut le comparer à son siècle. » Il aurait dû ajouter : Et à ses devanciers. Pour juger du mérite d'un génie créateur, il faut le comparer au chaos d'où il a fait sortir ses créations. « A ce point de vue, affirme M. Nisard, il n'y a pas de plus grand nom dans l'histoire de notre littérature que le nom de Pierre Corneille. »

CHAPITRE TROISIÈME

Discours de la Méthode.

La littérature du dix-septième siècle compte presque en même temps des ouvrages éminents en vers et en prose. Le premier chef-d'œuvre en vers porte la date de 1636 : c'est *le Cid* de Corneille. Le premier chef-d'œuvre en prose porte la date de 1637 : c'est le *Discours de la Méthode* par Descartes.

René Descartes naquit, en 1596, à La Haye, petite ville de la Touraine. Il n'était encore âgé que de huit ans, lorsque son père, gentilhomme et conseiller au Parlement de Rennes, l'envoya au collége de La Flèche que le roi Henri IV avait donné, cette année même, aux Jésuites. L'enfant, quoique d'une santé délicate, se voua avec ardeur aux études. Malade, il consacrait des heures entières à méditer ce qu'il avait appris ou entendu. Le développement précoce de la raison n'avait point arrêté en lui l'essor de l'imagination. Il cultiva de bonne heure la poésie et ne

l'abandonna jamais. Toutefois, arrivé à la fin de ses humanités, il concentra toutes les forces de son intelligence sur les mathématiques et la philosophie. Une communauté de goûts et un amour égal pour la science, l'unirent dès lors d'une tendre et inviolable amitié avec Martin Mersenne, qui entra dans l'ordre des Minimes, et fut un savant du premier ordre en même temps qu'un parfait religieux.

Descartes demeura huit ans et demi sous la conduite des Jésuites, pour lesquels il professa toute sa vie une respectueuse reconnaissance. Consulté plus tard par un de ses amis, qui voulait envoyer son fils terminer ses études près de lui, en Hollande, il lui répondait en l'engageant à le mettre de préférence au collége de La Flèche.

« Vous voulez savoir mon opinion sur l'éducation de monsieur votre fils... Je ne vous conseille point de l'envoyer dans nos parages pour y étudier la philosophie, comme vous en avez la pensée. La philosophie ne s'enseigne ici que très-mal. Les professeurs n'y font que discourir une heure le jour, environ la moitié de l'année, sans dicter jamais aucun écrit, ni achever le cours en aucun temps déterminé... Or, quoique mon opinion ne soit pas que toutes les choses qu'on enseigne en philosophie soient aussi vraies que l'Évangile, cependant parce que la philosophie est la clef des autres sciences, je crois qu'il est très-utile d'en avoir étudié le cours entier, comme il s'enseigne dans l'école des Jésuites, avant qu'on entreprenne d'élever son esprit au-dessus de la pédanterie, pour se faire savant de la bonne sorte. Et je *dois rendre cet honneur à mes maîtres de dire qu'il n'y a aucun lieu au monde où je juge qu'elle*

s'enseigne mieux qu'à La Flèche. Outre que c'est, ce me semble, un grand changement pour la première sortie de la maison, de passer tout d'un coup dans un pays différent de langage, de façon de vivre et de religion, *au lieu que* l'air de La Flèche y est voisin du vôtre, *et parce qu'*il y va quantité de jeunes gens de tous les quartiers de la France, ils y font un certain mélange d'humeurs, par la conversation les uns des autres, qui leur apprend presque la même chose que s'ils voyageaient, et *enfin que* l'égalité que les Jésuites mettent entre eux, en ne traitant guère d'une autre manière ceux qui sont les plus distingués que ceux qui le sont le moins, est une invention extrêmement bonne pour leur ôter la délicatesse et les autres défauts qu'ils peuvent avoir acquis par la coutume d'être bien traités dans les maisons de leurs parents. »

Le style n'est point encore celui du dix-septième siècle, pas même celui de Descartes en ses bons endroits ; en revanche cette apologie de l'enseignement philosophique des Jésuites par le père et le créateur de la philosophie séparée est curieuse et mérite d'être remarquée.

Au sortir de La Flèche, Descartes fut longtemps à chercher sa voie. Après plusieurs années passées à Rennes et à Paris, il embrassa l'état militaire et prit part, sous le prince Maurice de Nassau et sous Tilly, aux dernières luttes de la guerre de Trente ans. Fatigué de la vie des camps, il abandonna la carrière des armes pour voyager en Italie, en France, en Hollande. C'est dans ce dernier pays qu'il se fixa. Au mois de mars 1629, dans la pleine maturité de l'âge, il quitta tout à coup la France, où il ne fit plus que de très-courtes et très-rares apparitions. Il

vécut vingt ans dans la plus complète solitude et en parfaite tranquillité. Sur la fin de sa vie, il fut en butte aux calomnies de théologiens protestants d'Utrecht. Un d'eux, Guillaume Voetius, accusa ouvertement Descartes d'athéisme et l'obligea, pour fuir la persécution, à quitter sa chère Hollande. En 1649, le philosophe se retira à Stockolm auprès de la reine Christine. Cette femme extraordinaire, « qui dès l'âge de dix-huit ans, au rapport de Balzac, lisait Polybe et Thucydide en leur langue, et les expliquait admirablement dans la nôtre, » reçut le fugitif avec des distinctions singulières et, pour lui prouver toute son estime, voulut qu'il vînt l'entretenir de sciences tous les jours, à cinq heures du matin, dans sa bibliothèque. Descartes ne jouit pas longtemps de la faveur royale; il mourut l'année suivante, victime, a-t-on dit, des rigueurs du climat. Sur les réclamations de l'ambassadeur de France, ses restes furent rapportés à Paris en 1667; après diverses vicissitudes, ils reposent aujourd'hui en l'église Saint-Germain-des-Prés.

Le caractère de Descartes est à l'abri de tout reproche. Il fut sobre, tempérant, généreux envers ses amis, sans fiel pour ses ennemis. *Quand on me fait une offense*, disait-il, *je tâche d'élever mon cœur si haut que l'offense ne parvienne pas jusqu'à lui.* L'ambition et la vanité n'eurent pas prise sur cette âme paisible et indépendante. Il écrivait : « Je suis ennemi de toutes les louanges, non que j'y sois insensible, mais parce que j'estime que c'est un plus grand bien de jouir de la tranquillité de la vie et d'un honnête loisir,

que d'acquérir beaucoup de renommée, et que j'ai bien de la peine à me persuader que, dans l'état où nous sommes et de la manière dont on vit, on puisse posséder ces deux biens ensemble. » *Je mets ma liberté à si haut prix*, disait-il encore, *que tous les rois du monde ne pourraient me l'acheter*. Au fond, les traits distinctifs de Descartes paraissent avoir été l'amour de la retraite et la passion pour l'étude. Il régla toute sa vie d'après sa maxime favorite : *Bene vixit, bene qui latuit*. Un de ses biographes, l'érudit Baillet, en donne des preuves qui sont remarquables. Il rapporte que le départ du philosophe en Hollande ressembla à une fuite. Il n'en laissa rien deviner à ses parents, pour éviter leurs observations et leurs reproches, et ne se confia qu'à son ami, le P. Mersenne, auquel il avait fait promettre le secret. Une fois établi dans la solitude, il s'y imposa un régime de vie accommodé à ses travaux, et qui tint son âme dans la moindre dépendance possible du corps. Il mangeait fort peu, à des heures réglées, sans jamais dépasser la quantité qu'il s'était prescrite, et il préférait aux viandes les racines et les fruits.

M. Émery, le respectable supérieur de Saint-Sulpice, qui a écrit la *Vie religieuse* de Descartes, donne des détails qui le montrent fidèle à tous ses devoirs de chrétien. Si on en croit le pieux écrivain, il fit à pied dans sa jeunesse un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Lorette et lorsqu'il établit sa résidence en Hollande, il choisit le bourg d'Egmont, parce qu'il était possible d'y professer ouvertement la religion catholique. Les méditations de philosophie

et les recherches scientifiques ne l'absorbaient point tellement qu'il négligeât l'étude de la théologie ; saint Thomas était son docteur favori, il le lisait souvent et la *Somme* ainsi que la *Bible* l'accompagnaient partout. C'est même à ce goût prononcé pour l'étude de la religion que l'on doit les six méditations sur l'existence de Dieu et sur l'immortalité de l'âme. Descartes était en relation avec grand nombre de prêtres et de religieux. Le cardinal de Bérulle, supérieur de l'Oratoire, était son directeur spirituel. M. Émery ajoute que la foi de Descartes était pratique, qu'il assistait à la messe presque tous les jours et qu'il s'approchait régulièrement des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Il les avait reçus le jour même où se déclara la maladie dont il mourut, le 2 février 1650, fête de la Purification. Sa mort ne fut pas moins chrétienne que sa vie ; il édifia tous les assistants et en particulier l'ambassadeur de France en Suède, par ses sentiments de résignation, de repentir et d'espérance. Enfin, il ne sera pas sans intérêt de rappeler que l'abdication de Christine et sa conversion au catholicisme suivirent de près le séjour de Descartes à Stockolm et on peut supposer, sans trop de témérité, que les entretiens du philosophe n'ont pas été tout à fait étrangers à la résolution de la reine.

Les principaux ouvrages philosophiques de Descartes sont le *Discours de la Méthode*, écrit d'abord en français en 1637 (1); les *Méditations Métaphysiques*, publiées en latin, en

(1) Dans les dernières lignes du *Discours de la Méthode,* Descartes s'ex-

1641, et traduites par le duc de Luynes, dont Descartes retoucha, compléta et adopta la traduction; les *Passions de l'âme*, qui parurent en français en 1649.

Il n'entre pas dans notre plan d'analyser ces divers traités. Dans le *Discours de la Méthode*, que Descartes voulait d'abord appeler *Histoire de mon esprit*, il indique les moyens suivis par lui pour arriver à la vérité. Là est exposé le système célèbre de son doute méthodique. Descartes veut qu'une fois dans sa vie, non pas chaque individu, mais les esprits d'élite, révoquent momentanément en doute toutes les vérités acquises par le raisonnement ou reçues d'autorité. Mais, après avoir ainsi fait table rase, il faut reconstruire, et, pour reconstruire, avoir une base solide sur laquelle repose tout l'édifice de la connaissance humaine. Cette base, Descartes la trouve dans le fait même de son existence, qui résiste seul à son doute universel.

« ... Je pris garde que, pendant que je voulais ainsi penser que tout était faux, il fallait nécessairement que moi qui le pensais fusse quelque chose; et remarquant que cette vérité : *Je pense, donc je suis*, était si ferme et si assurée que toutes les plus extravagantes suppositions des sceptiques n'étaient pas capables de l'ébranler, je jugeai que je pouvais la recevoir sans scrupule pour le premier principe de la philosophie que je cherchais (1). »

cuse d'avoir traité en français des matières aussi sérieuses, contrairement à l'usage des savants contemporains. L'ouvrage parut plus tard en latin, traduit par un disciple, avec révision et approbation de l'auteur.

(1) *Discours de la Méthode*, 4e partie.

La certitude de la vie personnelle, et, comme on dit en philosophie, l'existence de l'être pensant, telle est donc la vérité unique qui sert à l'auteur du *Discours de la Méthode* pour retrouver toutes les autres et le fondement inébranlable sur lequel il bâtit tout son système.

Descartes excepte formellement de tout doute, non-seulement les premiers principes universellement admis, et qu'il croyait innés dans l'homme, mais toutes les vérités de la foi divine et de l'ordre surnaturel. La conséquence du doute méthodique était une sorte d'indépendance et d'affranchissement absolus de l'esprit humain, appelé par un libre examen à se former ses propres croyances. Jamais les témoignages humains ni les preuves d'autorité n'interviennent dans le raisonnement de Descartes; il ne veut et n'admet pour preuves que des raisons pures. C'était établir de premiers principes qui, mal compris ou mal appliqués, conduisaient à la liberté illimitée de juger, et préparaient le triomphe du rationalisme contemporain.

Les *Méditations* sont surtout connues, parce qu'elles renferment la démonstration de l'existence de Dieu par l'idée même que l'on a de Dieu. Les *Passions de l'âme* sont plus le livre d'un savant que d'un philosophe, et Descartes n'y parle guère des passions qu'en physicien. Son dessein était de chercher si la physique ne pourrait pas lui servir à déterminer les lois précises de la morale.

Le *Discours de la Méthode* est regardé à juste titre comme une œuvre littéraire considérable et, sous ce rapport, il est le chef-d'œuvre de son auteur comme le premier fruit de

la maturité de l'esprit français et de la langue au dix-septième siècle. On ne pourrait pas en détacher une page exceptionnellement belle, qui emporte l'admiration de tous, comme il est facile pour Pascal ou Bossuet. Toutes les pages ont les mêmes mérites de précision, de simplicité, de clarté. Aucune ne peut mieux en donner idée que le début de la première partie :

« J'ai été nourri aux lettres dès mon enfance; et, pour ce qu'on me persuadait que par leur moyen on pouvait acquérir une connaissance claire et assurée de tout ce qui est utile à la vie, j'avais un extrême désir de les apprendre. Mais sitôt que j'eus achevé tout ce cours d'études au bout duquel on a coutume d'être reçu au rang des doctes, je changeai entièrement d'opinion. Car je me trouvais embarrassé de tant de doutes et d'erreurs qu'il me semblait n'avoir fait autre profit, en tâchant de m'instruire, sinon que j'avais découvert de plus en plus mon ignorance. Et néanmoins j'étais en l'une des plus célèbres écoles de l'Europe, où je pensais qu'il devait y avoir de savants hommes, s'il y en avait en aucun endroit de la terre. J'y avais appris tout ce que les autres y apprenaient; et même, ne m'étant pas contenté des sciences qu'on nous enseignait, j'avais parcouru tous les livres traitant de celles qu'on estime les plus curieuses et les plus rares, qui avaient pu tomber entre mes mains. Avec cela, je savais les jugements que les autres faisaient de moi; et je ne voyais point qu'on m'estimât inférieur à mes condisciples, bien qu'il y en eût déjà entre eux quelques-uns qu'on destinait à remplir les places de nos maîtres. Et enfin notre siècle me semblait aussi *fleurissant* et aussi fertile en bons esprits qu'ait été aucun des précédents. Ce qui me faisait prendre la liberté de juger par moi de tous les autres, et de penser qu'il n'y avait aucune doctrine dans le monde qui fût telle qu'on m'avait auparavant fait espérer.

« Je ne laissais pas toutefois d'estimer les exercices auxquels on s'occupe dans les écoles. Je savais que les langues que l'on y apprend sont nécessaires pour l'intelligence des livres anciens; que la gentillesse des fables réveille l'esprit; que les actions mémorables des histoires le relèvent, et qu'étant lues avec discrétion elles aident à former le jugement; que la lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés, qui en ont été les auteurs, et même une conversation étudiée en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées; que l'éloquence a des forces et des beautés incomparables; que la poésie a des délicatesses et des douceurs très-ravissantes; que les mathématiques ont des inventions très-subtiles, et qui peuvent beaucoup servir tant à contenter les curieux qu'à faciliter tous les arts et diminuer le travail des hommes; que les écrits qui traitent des mœurs contiennent plusieurs enseignements et plusieurs exhortations à la vertu qui sont fort utiles; que la théologie enseigne à gagner le ciel; que la philosophie donne moyen de parler vraisemblablement de toutes choses et se faire admirer des moins savants; que la jurisprudence, la médecine et les autres sciences apportent des honneurs et des richesses à ceux qui les cultivent; et enfin qu'il est bon de les avoir toutes examinées, même les plus superstitieuses et les plus fausses, afin de connaître leur juste valeur et se garder d'en être trompés. »

Par cet extrait on peut juger la manière d'écrire de Descartes. Tout son procédé consiste à voir clairement la pensée, et à la représenter telle qu'il la voit. Il emploie les mots dans leur sens naturel; il ne connaît pas les figures. Son langage est simple, sévère, mâle et d'une clarté toujours sans nuage; mais, en cherchant avant tout la clarté, il a trouvé par surcroît la grandeur. Ce n'est plus comme

chez Balzac, la forme extérieure et vide de l'éloquence : ici la parole reprend son rôle naturel, elle n'est que le vêtement modeste et décent de la pensée.

Descartes est d'ordinaire élevé à une certaine hauteur de style, et il ne s'abaisse pas souvent jusqu'au langage familier. Pourtant dans les rares occasions où il s'abandonne, il ne manque ni d'enjouement, ni de charme. Il suffit d'en donner pour preuve une lettre à Balzac. On ne saurait badiner d'une façon plus agréable :

« Jai porté ma main contre mes yeux pour voir si je ne dormais point, lorsque j'ai lu dans votre lettre que vous aviez dessein de venir ici, et maintenant encore, je n'ose me réjouir autrement de cette nouvelle que comme si je l'avais seulement songée. Cependant je ne trouve pas fort étrange qu'un esprit grand et généreux comme le vôtre ne puisse s'accommoder de ces contraintes serviles auxquelles on est obligé à la cour, et puisque vous m'assurez que Dieu vous a inspiré de quitter le monde, je croirais pécher contre le Saint-Esprit si je tâchais de vous détourner d'une semblable résolution : vous devez même pardonner à mon zèle, si je vous invite à choisir Amsterdam pour votre retraite, et à la préférer, je ne dirai pas seulement à tous les couvents des Capucins et des Chartreux, où beaucoup d'honnêtes gens se retirent, mais encore à toutes les plus belles demeures de France et d'Italie, et même à ce célèbre ermitage que vous habitiez l'année passée. Quelqu'accomplie que puisse être une maison des champs, il y manque toujours une infinité des commodités qui ne se trouvent que dans les villes ; et la solitude même qu'on y espère ne s'y rencontre jamais parfaitement. Je veux bien que vous y trouviez un canal qui fasse rêver les plus grands parleurs, une vallée si solitaire qu'elle puisse leur inspirer du transport et de la joie : mais malaisément peut-il se faire que vous n'ayez aussi quantité de

petits voisins qui vous vont quelquefois importuner, et dont les visites sont plus incommodes que celles que vous recevez à Paris; au lieu qu'en cette grande ville où je suis, n'y ayant aucun homme, excepté moi, qui n'exerce le négoce, chacun y est tellement attentif à son profit, que je pourrais y demeurer toute ma vie sans être jamais vu de personne. Je vais me promener tous les jours au milieu d'un grand peuple, avec autant de liberté et de repos que vous en auriez dans vos allées, et je n'y considère pas autrement les hommes que j'y vois, que je ferais des arbres qui se rencontrent dans vos forêts, ou des animaux qui y paissent. Le bruit même de leur tracas n'interrompt pas plus mes rêveries que ferait celui de quelque ruisseau. Si je fais quelques réflexions sur leurs actions, j'en reçois le même plaisir que vous auriez de voir les paysans qui cultivent vos campagnes : car je vois que tout leur travail sert à embellir le lieu de ma demeure et à faire que je n'y manque d'aucune chose. S'il y a du plaisir à voir croître les fruits dans vos vergers et à y être dans l'abondance jusqu'aux yeux, pensez-vous qu'il n'y en ait pas bien autant à voir venir ici des vaisseaux, qui vous apportent abondamment tout ce que produisent les Indes, et tout ce qu'il y a de rare en Europe? Quel autre lieu pourrait-on choisir dans le reste du monde, où toutes les commodités de la vie soient si faciles à trouver que dans celui-ci ? Quel autre pays où l'on puisse jouir d'une liberté aussi entière, où l'on puisse dormir avec moins d'inquiétude, où il y ait toujours des armées sur pied, exprès pour vous garder, où les empoisonnements, les trahisons, les calomnies soient moins connus, et où il soit demeuré plus de restes de l'innocence de nos aïeux? »

Cette lettre est du 15 mai 1631, et il ne serait pas facile de trouver à cette date un grand nombre de pages écrites dans une langue aussi ferme, aussi pure, aussi véritablement française.

Pourtant, il ne faut point exagérer le mérite littéraire

de Descartes et son talent d'écrivain. Il a su établir une juste proportion et une rigoureuse harmonie entre la pensée et l'expression, et par là il a créé le langage philosophique, la langue de la raison. Mais cette langue est la seule qu'il sache parler, et il n'a pour ainsi dire qu'un style. « Descartes, dit avec justesse M. Maynard, n'est pas l'écrivain complet, le grand écrivain français qui demande tribut et inspiration à toutes les facultés de l'âme, la raison, l'imagination, le cœur, compose de toutes ces richesses un tout harmonieux où pas un élément ne prédomine aux dépens des autres, où tout concourt à la même fin, le beau suprême, le beau de tous les temps, de tout homme et de tous les hommes. » Même dans cette prose abstraite, raisonneuse et insensible qui lui est propre, beaucoup de petites qualités manquent. Le tour français est encore souvent d'une sévérité pesante, et on sent la forme latine sous cette longue phrase dont chaque membre tourne d'une manière invariable sur des conjonctions ou des particules.

La réputation de Descartes fut très-grande en son temps. Le roi Charles I[er] fit tous ses efforts pour l'attirer en Angleterre, et Mazarin, qui ne prodiguait point les faveurs aux savants, lui accorda une pension de trois mille livres. Partout il fut célébré comme l'oracle de la raison ressuscitée. Balzac rappelant le vers connu des *Géorgiques*,

> Felix qui potuit rerum cognoscere causas.

le lui appliquait ainsi : « Vous êtes cet heureux, ou il ne

se trouve point dans le monde, et la conquête de la vérité à laquelle vous travaillez avec tant de force et de courage, me semble bien quelque chose de plus noble que tout ce qui se fait avec tant de bruit et de tumulte en Allemagne et en Italie (1). » — « On avait philosophé trois mille ans sur divers principes, dit Nicole dans les *Essais de morale*, et il s'élève dans un coin de la terre, un homme qui change toute la face de la philosophie, et qui prétend faire voir que tous ceux qui sont venus avant lui n'ont rien entendu dans les principes de la nature. Et ce ne sont pas seulement de vaines promesses ; car il faut avouer que ce nouveau-venu donne plus de lumière sur la connaissance des choses naturelles que tous les autres ensemble n'en avaient donné. »

Descartes ne jouit pas seulement en son temps d'une renommée universelle ; il eut sur ses contemporains une influence manifeste. Cette influence ne ressemble en rien à l'imitation d'un maître par des disciples formés à son école. Elle fut simplement une communauté de doctrines et d'opinions entre le philosophe et les grands écrivains qui suivirent, et dont le génie fut plus puissant et plus fécond. Ainsi dans Pascal le mépris de l'antiquité comme autorité scientifique, la souveraineté de la raison dans tout ce qui n'est pas du domaine de la foi, sont du plus pur cartésianisme. La méthode exacte et la vigueur de déduction de la *Logique de Port-Royal* sont encore des traditions

(1) 25 avril 1631.

cartésiennes. Bossuet et Fénelon ne se séparent point de la philosophie de Descartes dans leurs beaux traités de la *Connaissance de Dieu et de soi-même* et de l'*Existence de Dieu.* Les poëtes eux-mêmes subissent la domination de Descartes. Elle se fait sentir dans Racine, dans Molière, dans La Fontaine ; elle est manifeste chez Boileau, qui, même dans les fictions de la poésie et dans les jeux de l'imagination, voulait que tout fût avoué par la raison. *Aimez donc la raison!...*

Les grands seigneurs et les femmes elles-mêmes prenaient parti pour Descartes. M[me] de Grignan était une de ses plus ferventes adeptes. Au contraire, M[me] de Sévigné le goûtait peu. Quoiqu'elle écoutât avec intérêt les discussions philosophiques, elle aimait mieux confier à sa foi religieuse la solution des plus hautes questions ; elle ne pouvait d'ailleurs se résoudre à adopter un système qui refusait une âme aux bêtes, et qui prétendait prouver, par exemple, que sa chienne *Marphise* n'était qu'une pure machine. Grief partagé aussi par La Fontaine, qui n'en a pas moins terminé son admirable plaidoyer en faveur de l'âme des bêtes, par cette enthousiaste profession de foi :

> Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
> Chez les païens, et qui tient le milieu
> Entre l'âme et l'esprit; comme entre l'huître et l'homme
> Le tient tel de nos gens, franche bête de somme (1).

(1) *Les deux Rats, le Renard et l'Œuf.* — Dans une autre de ses plus jolies fables, *le Chat-huant et les Souris*, La Fontaine se fait encore l'avocat de ses chers animaux.

Port-Royal et Pascal semblent avoir été du parti de Descartes et avoir jugé

L'influence de Descartes ne parut pas sans danger même au dix-septième siècle. Elle inspira des craintes à Bossuet, qui écrivait le 21 mai 1687 :

« Pour ne vous rien dissimuler, je vois non-seulement en ce point de la nature et de la grâce, mais encore en beaucoup d'autres articles très-importants de la religion, un grand combat se préparer contre l'Église sous le nom de la philosophie cartésienne. Je vois naître de son sein et de ses principes, à mon avis mal entendus, plus d'une hérésie : et je prévois que les conséquences qu'on en tire contre les dogmes que nos pères ont tenus, la vont rendre odieuse, et feront perdre à l'Église tout le fruit qu'elle en pouvait espérer pour établir dans l'esprit des philosophes la divinité et l'immortalité de l'âme. »

Si on en croit Mgr Maret, admirateur trop déclaré de Descartes pour que son témoignage puisse être suspect, la prophétie de Bossuet s'est accomplie. La preuve en est dans l'ardeur avec laquelle les ennemis de la foi célèbrent son nom et ce qu'ils appellent ses services. Mgr Maret constate leur enthousiasme. « Descartes, disent-ils, est le

comme lui que les animaux étaient de *purs automates*. Le grand Arnauld, en particulier, soutenait que les bêtes n'étaient que des horloges et que, lorsqu'elles criaient, ce n'était qu'une roue d'horloge qui faisait du bruit A quoi, au dire de La Fontaine, dans ses *Mémoires*, M. de Liancourt, tout admirateur qu'il était d'Arnauld, ne put s'empêcher de répliquer par le trait suivant. « J'ai là, dit-il, deux chiens qui tournent la broche chacun leur jour. L'un s'en trouvant embarrassé, se cacha lorsqu'on l'allait prendre, et on eut recours à son camarade pour tourner au lieu de lui. Le camarade cria, et fit signe de la queue qu'on le suivit. Il alla dénicher l'autre dans le grenier et le houspilla. Sont-ce là des horloges ? »

« véritable émancipateur de la pensée moderne. C'est lui
« qui, en proclamant tous les droits de la raison, a rompu
« avec le passé et brisé le joug de l'autorité. Descartes a
« opéré dans le monde philosophique une révolution ana-
« logue à celle de Luther dans le monde religieux. L'une
« a proclamé l'indépendance de la conscience ; l'autre,
« celle de la pensée. Par l'affranchissement philoso-
« phique, il a préparé l'affranchissement politique. Des
« cartes est le plus profond et le plus fécond des révolu-
« tionnaires. »

Le jugement de l'Église avait précédé de vingt ans les craintes de Bossuet. Si on ouvre le recueil des décisions de la Congrégation de l'Index au dix-septième siècle, on y trouve proscrits, à la date du 20 novembre 1663, les ouvrages suivants de Descartes : 1° *Méditations sur la première philosophie ;* 2° *Notes sur un programme publié en Belgique en* 1647, *avec ce titre :* Explication de l'âme humaine ou de l'âme raisonnable ; 3° la *Lettre au P. Dinet, provincial des Jésuites ;* 4° la *Lettre à Gilbert Voetius ;* 5° les *Passions de l'âme ;* 6° les *Œuvres philosophiques*, en général. Ces livres, renfermant toute la philosophie de Descartes, sont condamnés avec la clause *donec corrigantur*.

« J'en conclus, ajoute le R. P. Dom Guéranger, après avoir rapporté la sentence du Siége apostolique, j'en conclus que les ouvrages de Descartes renferment tous des choses répréhensibles, ou tout au moins suspectes. Je me rappelle l'extrême prudence avec laquelle Rome procède toujours dans la proscription des livres, la réserve qu'elle

garde plus particulièrement encore lorsqu'il s'agit d'œuvres philosophiques publiées par un auteur qui appartient à l'Église catholique ; enfin j'observe la date du décret, 20 novembre 1663, c'est-à-dire, vingt-deux ans après la publication des *Méditations*, et je me dis qu'il est impossible à un catholique qui se fait un devoir d'être conséquent avec lui-même, de ne pas concevoir à l'égard de la philosophie de Descartes certaines préventions, d'autant plus irrésistibles, que les ouvrages condamnés par le décret de 1663, avec la clause *donec corrigantur*, n'ont pas été corrigés par l'auteur qui était mort dès 1650 (1).

(1) Descartes se serait très-certainement soumis à la sentence de l'Index, s'il l'avait connue. Il écrivait au P. Mersenne en 1633 :

« Je ne voudrais pour rien au monde soutenir mon opinion contre l'autorité de l'Église. Je sais bien qu'on pourrait dire que tout ce que les inquisiteurs de Rome ont décidé n'est pas incontinent article de foi pour cela, et qu'il faut, premièrement, que le concile y ait passé : mais je ne suis pas si amoureux de mes pensées, que de vouloir me servir de telles exceptions pour les maintenir. »

CHAPITRE QUATRIÈME

Les Provinciales.

I.

Blaise Pascal naquit à Clermont, en Auvergne, le 19 juin 1623. Il était fils d'un président de la cour des aides, Étienne Pascal, homme d'un vaste savoir et d'une grande piété. Deux sœurs de Pascal sont restées célèbres. L'une, son aînée, Gilberte, fut mariée à Florin Périer, conseiller en la cour des aides de Clermont; elle avait un esprit sérieux, des connaissances étendues et savait bien le latin. L'autre, sa cadette, Jacqueline, s'adonnait volontiers aux plaisirs de la conversation et du bel-esprit; à vingt-six ans, elle abandonna le monde, et se fit religieuse à Port-Royal, sous le nom de sœur Sainte-Euphémie. Elle y vécut dix ans, tout entière aux doctrines jansénistes et l'une des têtes du parti dans le monastère. Sa passion l'emportait à ce point, qu'elle mourut de douleur et de remords, trois mois après avoir,

comme elle disait, trahi la vérité en signant le formulaire.

La vie de Pascal a été écrite, au dix-septième siècle, par Mme Périer, sœur tout à fait digne de son frère. Personne ne vécut avec lui dans des rapports plus intimes de pensées et de sentiments; personne ne pouvait donner de lui une idée plus vraie et plus vive. Le récit de Mme Périer, bien que altéré et mutilé par Messieurs de Port-Royal, reste un monument qu'il faudra toujours étudier pour connaître Pascal.

Pascal n'eut pas d'autre éducation que celle de la famille. Il était à peine âgé de cinq ans, lorsqu'il eut le malheur de perdre sa mère. Le président vendit alors sa charge et vint s'établir à Paris, en 1631, afin de s'y consacrer entièrement à l'instruction de ses enfants et de poursuivre, pour son propre compte, les recherches scientifiques qu'il avait commencées. Il se lia avec les principaux savants de l'époque, qui se réunissaient dès lors en conférences régulières, pour traiter de hautes questions de physique et de mathématiques. Ces réunions, qui se tenaient à l'origine chez l'ami de Descartes, le P. Mersenne, et auxquelles le jeune Pascal assista souvent, furent l'origine de l'Académie des sciences, définitivement établie en 1666, comme les réunions de chez Conrart avaient été le berceau de l'Académie française.

Pascal se fit remarquer par une intelligence plus précoce encore que celle de Descartes. « Dès que mon frère fut en âge qu'on lui pût parler, dit Mme Périer, il donna des mar-

ques d'un esprit extraordinaire par les petites réparties qu'il faisait fort à propos; mais encore plus par les questions qu'il faisait sur la nature des choses, qui surprenaient tout le monde. » Lorsque son père se refusait à lui dire la raison de ce qu'il voyait, ou essayait de le payer de mots, il ne se contentait pas, mais s'efforçait à trouver tout seul, et ne cessait ses recherches qu'après avoir découvert la vérité. « Une fois entre autres, dit encore Mme Périer, quelqu'un ayant frappé à table un plat de faïence avec un couteau, il prit garde que cela rendait un grand son, mais qu'aussitôt qu'on eut mis la main dessus, cela l'arrêta : il voulut en même temps en savoir la cause, et cette expérience le porta à en faire beaucoup d'autres sur les sons. Il y remarqua tant de choses, qu'il en fit un traité *à l'âge de douze ans,* qui fut trouvé tout à fait bien raisonné. »

A douze ans, Pascal étudia et pour ainsi dire devina la géométrie, que la prudence paternelle avait voulu soustraire pour un temps à son avide curiosité. Chateaubriand, dans le *Génie du Christianisme*, a célébré cette surprenante précocité en de magnifiques paroles (1) qui ne permettraient pas de la laisser dans l'oubli, si elle n'était d'ailleurs carac-

(1) Nous reproduisons dès maintenant et en son entier la page de Chateaubriand :

« Il y avait un homme qui, à douze ans, avec des *barres* et des *ronds,* avait créé les mathématiques; qui, à seize, avait fait le plus savant traité des coniques qu'on eût vu depuis l'antiquité; qui, à dix-neuf, réduisit en machine une science qui existe tout entière dans l'entendement : qui, à vingt-trois, démontra les phénomènes de la pesanteur de l'air et détruisit une des grandes erreurs de l'ancienne physique: qui, à cet âge où les autres hommes commencent à peine de naître, ayant achevé de parcourir le cercle

téristique et propre à donner la mesure du génie de Pascal. Voici en quels termes la chose est rapportée par M[me] Périer, en situation d'être bien informée et fort compétente : car son père, outre le latin, l'histoire et la philosophie, lui avait aussi appris les mathématiques. La citation est longue, d'un style parfois incorrect et embarrassé ; mais elle est intéressante pour le fond, et le ton de l'historien est empreint d'une bonhomie et d'une candeur qui garantissent sa véracité.

« Mon père était homme savant dans les mathématiques, et avait habitude par là avec tous les habiles gens en cette science, qui étaient souvent chez lui ; mais comme il avait dessein d'instruire mon frère dans les langues, et qu'il savait que la mathématique est une science qui remplit et qui satisfait beaucoup l'esprit, il ne voulut point que mon frère en eût aucune connaissance, de peur que cela ne le rendît négligent pour la langue latine, et les autres, dans lesquelles il voulait le perfectionner. Par cette raison, il avait serré tous les livres qui en traitent, et il s'abstenait d'en parler avec ses amis en sa présence ; mais cette précaution n'empêchait pas que la

des sciences humaines, s'aperçut de leur néant et tourna toutes ses pensées vers la Religion : qui, depuis ce moment jusqu'à sa mort, arrivée dans sa trente-neuvième année, toujours infirme et souffrant, fixa la langue qu'ont parlée Bossuet et Racine, donna le *modèle de la plus parfaite plaisanterie, comme du raisonnement le plus fort* : enfin qui, dans le court intervalle de ses maux, résolut, en se privant de tous les secours, un des plus beaux problèmes de la géométrie, et jeta au hasard sur le papier, des pensées qui tiennent autant de Dieu que de l'homme. Cet effrayant génie se nommait Blaise Pascal. »

Dans ses *Études historiques,* Chateaubriand porte des *Provinciales* un jugement plus sévère et plus vrai : « Pascal, dit-il, n'est qu'un calomniateur de génie ; il nous a laissé un mensonge immortel. »

curiosité de cet enfant ne fût excitée, de sorte qu'il priait souvent mon père de lui apprendre la mathématique, mais il le lui refusait, lui promettant cela comme une récompense. Il lui promettait qu'aussitôt qu'il saurait le latin et le grec, il la lui apprendrait. Mon frère, voyant cette résistance, lui demanda un jour ce que c'était que cette science, et de quoi on y traitait : mon père lui dit en général que c'était le moyen de faire des figures justes, et de trouver les proportions qu'elles avaient entre elles, et en même temps lui défendit d'en parler davantage et d'y penser jamais. Mais cet esprit, qui ne pouvait demeurer dans ces bornes, dès qu'il eut cette simple ouverture, que la mathématique donnait des moyens de faire des figures infailliblement justes, il se mit lui-même à rêver sur cela à ses heures de récréation ; et étant seul dans une salle où il avait accoutumé de se divertir, il prenait du charbon et faisait des figures sur des carreaux, cherchant les moyens de faire, par exemple, un cercle parfaitement rond, un triangle dont les côtés et angles fussent égaux, et autres choses semblables. Il trouvait tout cela lui seul ; ensuite il cherchait les proportions des figures entre elles. Mais comme le soin de mon père avait été si grand de lui cacher toutes ces choses, il n'en savait pas même les noms. Il fut contraint de se faire lui-même des définitions : il appelait un cercle un rond, une ligne une barre, et ainsi des autres. Après ces définitions il se fit des axiomes, et enfin il fit des démonstrations parfaites ; et comme l'on va de l'un à l'autre dans ces choses, il poussa les recherches si avant, qu'il en vint jusqu'à la trente-deuxième Proposition du premier livre d'Euclide (1). Comme il en était là-dessus, mon père entra dans le lieu où il était, sans que mon frère l'entendît ; *il* le trouva si fort appliqué, qu'*il* fut longtemps sans s'apercevoir de sa venue. On ne peut dire lequel fut le plus surpris, ou le fils de voir son père, à cause de

(1) Cette proposition est celle-ci : L'angle extérieur d'un triangle est égal à la somme des deux angles intérieurs opposés, et la somme des angles d'un triangle est égale à deux droits.

la défense expresse qu'il lui en avait faite, ou le père de voir son fils au milieu de toutes ces choses. Mais la surprise du père fut bien plus grande, lorsque, lui ayant demandé ce qu'il faisait, il lui dit qu'il cherchait telle chose, qui était la trente-deuxième proposition du premier livre d'Euclide. Mon père lui demanda ce qui l'avait fait penser à chercher cela : il dit que c'était qu'il avait trouvé telle autre chose; et sur cela, lui ayant encore fait la même question, il lui dit encore quelques démonstrations qu'il avait faites; et enfin, en rétrogradant et s'expliquant toujours par les noms de rond et de barre, il en vint à ses définitions et à ses axiomes. »

« Mon père fut si épouvanté de la grandeur et de la puissance de ce génie, que sans lui dire mot, il le quitta, et alla chez M. Le Pailleur, qui était son ami intime, et qui était aussi fort savant. Lorsqu'il y fut arrivé, il demeura immobile comme un homme transporté. M. Le Pailleur voyant cela, et voyant même qu'il versait quelques larmes, fut épouvanté, et le pria de ne pas lui céler plus longtemps la cause de son déplaisir. Mon père lui répondit : « Je ne pleure pas d'affliction, mais de joie. Vous savez les soins que j'ai pris pour ôter à mon fils la connaissance de la géométrie, de peur de le détourner de ses autres études : cependant voici ce qu'il a fait. » Sur cela il lui montra ce qu'il avait trouvé, par où l'on pouvait dire en quelque façon qu'il avait inventé les mathématiques. M. Le Pailleur ne fut pas moins surpris que mon père l'avait été, et lui dit qu'il ne trouvait pas juste de captiver plus longtemps cet esprit, et de lui cacher encore cette connaissance; qu'il fallait lui laisser voir les livres, sans le retenir davantage.

Mon père, ayant trouvé cela à propos, lui donna les Éléments d'Euclide pour les lire à ses heures de récréation. Il les vit et les entendit tout seul, sans avoir jamais eu besoin d'aucune explication (1). »

(1) J'ai entendu de doctes professeurs de mathématiques, juges très-compétents et habitués à manier les jeunes intelligences, qui exprimaient des

Les progrès de Pascal dans les sciences allèrent toujours croissants. A seize ans, il composa un petit traité très-remarquable des *Sections coniques*. A dix-neuf ans, il inventa sa *Machine arithmétique*, dont l'objet était de réduire à des opérations rapides et purement mécaniques les calculs les plus compliqués sur les nombres. L'exécution et la mise en train de cette machine lui coûtèrent beaucoup. Il lui fallut trouver, dresser des ouvriers capables de le seconder, et, comme il méditait sans cesse de nouveaux perfectionnements pour son œuvre, il eut la patience d'en faire plus de cinquante modèles, tous différents, d'ébène, d'ivoire, de cuivre, avant de s'arrêter au définitif. Enfin, à vingt-trois ans, il fit sur la pesanteur de l'air les expériences qui ont

doutes sur une aussi merveilleuse précocité et en mettaient la meilleure part au compte de la tendresse fraternelle ou de la complaisante admiration de Port-Royal. Pour être convaincus, ils demandent des témoins plus désintéressés que Mme Périer ou les historiens jansénistes. Tallemant, dans sa trop courte *historielle* sur Pascal, semble donner raison à l'incrédulité des hommes du métier et démontrer qu'il faut rabattre de l'enthousiasme traditionnel. Il rapporte la célèbre anecdote, en la réduisant à ses vraies proportions : *Pascal avait lu Euclide en cachette.*

« Le président Pascal a laissé un fils, qui témoigna dès son enfance l'inclination qu'il avait aux mathématiques. Son père lui avait défendu de s'y adonner qu'il n'eût bien appris le latin et le grec. Cet enfant, dès douze ou treize ans, lut Euclide en cachette, et faisait déjà des propositions; le père en trouva quelques-unes; il le fait venir et lui dit : « Qu'est-ce que cela? » Ce garçon, tout tremblant, lui dit : « Je ne m'y suis amusé qu'aux jours de « congé. — Et entends-tu bien cette proposition ? — Oui, mon père. — Et « où as-tu appris cela ? — Dans Euclide, dont j'ai lu les six premiers « livres.... — Et quand les as-tu lus ? — Le premier en une après-dîner, « et les autres en moins de temps à proportion. »

Le petit récit de Tallemant, si court et si vif, d'un style simple et sobre, est piquant à lire après l'apologie solennelle et pompeuse de Chateaubriand.

servi à déterminer les lois de l'équilibre des liquides. Ces expériences, seulement soupçonnées par Galilée et son disciple Toricelli, sont une des plus précieuses découvertes qui aient enrichi les sciences physiques dans les siècles derniers.

Jusqu'en 1646, Pascal ne fut absorbé que par les pensées de la science. Mais là n'était pas sa véritable vocation. Un malheur, arrivé dans sa famille, vint imprimer à son génie une direction nouvelle. Son père s'étant démis la cuisse à Rouen, où Richelien l'avait envoyé comme intendant, reçut les soins de deux gentilhommes du voisinage qui professaient le jansénisme. Voulant amener à leurs doctrines et le père et les enfants, ils leur prêtèrent les livres de Saint-Cyran, la *Fréquente Communion* d'Arnauld et un petit discours de Jansénius intitulé : *De la Réformation de l'homme intérieur.* Le premier touché fut Pascal. Dès lors, « il renonça à toutes les autres connaissances pour s'appliquer uniquement à l'unique chose que Jésus-Christ appelle nécessaire. » Il voulut faire partager à toute sa famille les sentiments dont il était pénétré. Il porta sa plus jeune sœur Jacqueline, recherchée en mariage par un conseiller au parlement de Rouen, à renoncer au monde. Tous deux décidèrent leur père à embrasser une vie plus chrétienne encore, et Mme Périer elle-même, étant venue à Rouen, vers la fin de cette année 1646 et trouvant tous les siens parfaitement à Dieu, se jeta à leur exemple dans la voie de la perfection.

Telle fut ce que les écrivains jansénistes ont coutume

d'appeler improprement la *première conversion* de Pascal. Il n'avait pas à se convertir. Sa vie avait été chrétienne dès le berceau, sa foi toujours vivante et ses mœurs toujours pures. « Il avait été jusqu'alors préservé, par une protection de Dieu particulière, de tous les vices de la jeunesse ; et ce qui est encore plus étrange à un esprit de cette trempe et de ce caractère, il ne s'était jamais porté au *libertinage* pour ce qui regarde la religion, ayant toujours borné sa curiosité aux choses naturelles. » Le vrai sens du changement qui s'opéra alors dans l'âme de Pascal fut marqué par l'abandon des sciences profanes au profit des sciences sacrées, en même temps que par un premier pas vers les doctrines jansénistes.

Ce ne fut vraiment qu'un premier pas, suivi en 1649 d'un mouvement en arrière, qu'on appela *relâchement* à Port-Royal. L'application trop opiniâtre à l'étude avait depuis longtemps altéré la santé de Pascal. Il disait lui-même que, depuis l'âge de dix-huit ans, il n'avait pas passé un jour sans douleur. Vers l'époque de sa prétendue conversion, ses souffrances redoublèrent. Il fut saisi d'une sorte de paralysie des membres inférieurs, et ne put pendant quelque temps marcher qu'avec des béquilles. Ses jambes et ses pieds étaient froids comme marbre, et pour les réchauffer, on lui mettait des chaussons trempés dans l'eau-de-vie. Il ne pouvait avaler de boisson que chaude et goutte à goutte, à grand'peine. Avec cela, il ressentait des douleurs insupportables de tête, et le feu consumait ses entrailles. Les médecins lui interdirent tout travail d'esprit,

et il se remit au monde pour se distraire. Mais il n'y eut pas plus d'incrédulité ni de dérèglement qu'avant son premier retour.

Étienne Pascal mourut en 1651, dans de très-grands sentiments de piété. Jacqueline, quelques mois plus tard, entra à Port-Royal. S'il faut en croire des récits jansénistes, un accident effrayant, joint aux impressions salutaires de la mort de son père et de la retraite de sa sœur, aurait pour toujours détourné Pascal du monde et aurait déterminé sa *seconde conversion*. Un jour de fête qu'il était allé, selon sa coutume, se promener à Neuilly, dans un carrosse à quatre ou six chevaux, les deux chevaux de volée s'emportèrent à l'endroit du pont, où il n'y avait point de garde-fou, et se précipitèrent dans la Seine. Par bonheur, les traits rompirent et le carrosse demeura au bord du fleuve, où il allait infailliblement s'engloutir. Épouvanté de cet événement terrible, Pascal prit l'engagement de ne plus vivre que pour Dieu. Quoi qu'il en soit de ce fait dont il est assez singulier, que ni Mme Périer dans sa *Vie*, ni Jacqueline Pascal dans ses lettres n'aient dit un seul mot, Pascal se mit sous la direction de M. Singlin et finit bientôt, vers 1655, par se retirer définitivement à Port-Royal où il fut accueilli à bras ouverts par les solitaires qui, l'année suivante, lui mirent la plume en main pour écrire les *Provinciales*.

II.

Un démêlé, insignifiant en lui-même, donna occasion aux *Provinciales*. Le duc de Liancourt, grand seigneur et ami de Port-Royal, se confessait à un prêtre de Saint-Sulpice, nommé Picoté, qui, ne le voyant pas disposé à rompre ses relations avec les Jansénistes, le renvoya sans lui donner l'absolution. Ce fut une grande rumeur dans tout le camp de Port-Royal. Arnauld, toujours prêt à la lutte, écrivit successivement sur cette affaire, deux pamphlets en forme de lettres (1); deux propositions en furent extraites et déférées à la Sorbonne. Malgré l'opposition de soixante et onze docteurs attachés à la secte, elles y furent censurées, grâce à une majorité qui comptait cent vingt-quatre voix.

Pendant qu'on travaillait au procès, les amis d'Arnauld le pressaient d'écrire pour sa défense. « Vous laisserez-vous, lui disaient-ils, condamner comme un enfant, sans rien dire ? » A cet égard, Arnauld n'avait pas besoin d'être beaucoup pressé. Il se mit à l'œuvre, et lut sa réponse à ses amis. Mais il était fatigué de tous ces longs combats, et l'écrit s'en ressentait. Ces Messieurs, tout bien disposés qu'ils étaient, n'y donnèrent aucun applaudissement. « Je vois bien que vous trouvez cet écrit mauvais, reprit Ar-

(1) *Première lettre à une personne de condition. — Seconde lettre à un duc et pair.*

nauld, et je crois que vous avez raison ; mais vous qui êtes *jeune* et *curieux*, ajouta-t-il en se tournant vers Pascal, vous devriez faire quelque chose. » Pascal n'avait encore écrit que sur les sciences. Il consentit cependant à s'engager dans la polémique, mais par déférence à l'avis d'Arnauld, sans espoir de mieux réussir. Quelques jours plus tard, il apportait la première *Provinciale*. Elle fut reçue par des exclamations et des louanges, et il n'y eut qu'une voix pour admirer. « Cela est excellent ; cela sera goûté ; il faut le faire imprimer. » Et cette première lettre fut imprimée aussitôt ; dix-sept autres suivirent.

Parmi les *Provinciales*, il n'y en a que cinq qui se rapportent à la question de Sorbonne et du jansénisme proprement dit : les trois premières, la dix-septième et la dix-huitième. Les treize autres, depuis la quatrième qui fait transition, tournent contre les Jésuites (1).

(1) Les *Provinciales* parurent sous ce titre : « *Lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites, sur la morale et la politique de ces Pères.* »

Les quatre premières se succédèrent rapidement, du 23 janvier au 25 février 1656, c'est-à-dire en l'espace d'un mois. Mais, à partir de ce moment, la composition devient plus lente et Pascal ne laisse plus ainsi courir sa plume et son esprit. La cinquième lettre est du 20 mars 1656 seulement, et la dernière du 24 mars 1657. C'est que le sujet et le but avaient changé. Il ne s'agissait plus de recueillir les propos et les disputes de Sorbonne pour s'en faire l'écho passionné et railleur. Il fallait découvrir dans les écrivains innombrables d'une Compagnie savante des textes hasardés, puis en tirer contre la Compagnie tout le parti possible. Cela demandait bien des recherches et beaucoup d'art. Aussi Pascal, au dire de Nicole, « était souvent

Les Jansénistes avaient hérité de la haine que tous les hérétiques, et les calvinistes en particulier, portaient aux Jésuites. Jansénius, qui avait étudié au collége des Jésuites de Louvain, avait voulu entrer dans la Société ; mais on n'avait pas jugé à propos de l'admettre, et il en garda toujours rancune. Son *Augustinus* était dirigé contre le jésuite espagnol Molina, dans lequel il personnifiait toute la Compagnie. Saint-Cyran avait voulu enlever aux Jésuites le monopole de la direction des consciences, qu'ils tenaient de la confiance publique, et celui de l'éducation de la jeunesse où ils n'ont pas cessé d'exceller. D'autre part, les Jésuites, les premiers sur la brèche lorsque l'Église est en péril, avaient énergiquement combattu les doctrines de Port-Royal ; ils étaient devenus le principal obstacle à son influence et à son triomphe. On comprend maintenant pourquoi Pascal abandonne les docteurs de Sorbonne pour s'attaquer aux seuls Jésuites. Nicole prétend que l'auteur des *Provinciales*, « à la fin de sa quatrième lettre, ayant mis, *je ne sais par quel mouvement*, qu'il pourrait parler dans la suivante de la morale des Jésuites, il se trouva engagé à le faire. » Ce *je ne sais quel mouvement* fut un dessein très-prémédité, un calcul inspiré par la haine des Jésuites.

L'accusation des Jésuites : voilà le principal et, à vrai dire, le seul sujet des *Provinciales*. Pascal a recherché dans

vingt jours entiers sur une seule lettre. Il en recommençait même quelques-unes jusqu'à sept ou huit fois, afin de les mettre au degré de perfection où nous les voyons. »

les nombreux in-folio sortis de leur plume, quelques propositions inconsidérées émises par des casuistes inconnus et sur ces propositions il a fait le procès de la compagnie entière. Pour y réussir et représenter des erreurs exceptionnelles comme la morale de la société, Pascal donne à l'approbation à laquelle les livres de ses membres sont soumis, une valeur et une signification exagérées (1). D'abord, cette approbation n'est pas spéciale aux seuls Jésuites, mais elle est imposée communément à tous les ordres religieux. Ensuite, ce n'est pas le général qui lit tous les ouvrages destinés à l'impression ; il faudrait pour cela qu'il ne fût général que pour lire des livres ; mais le provincial aidé de deux ou trois examinateurs qui se conforment dans leur jugement aux opinions généralement admises dans la province. Leur jugement favorable ne peut donc pas être considéré comme la doctrine universelle de la Compagnie.

La vérité est que les Jésuites n'ont pas de doctrine propre. Nulle société religieuse n'est restée toujours plus

(1) C'est ce qui est exposé dans la neuvième *Provinciale*, comme un point de la dernière importance. « Et ne savez-vous pas encore, dit le Jésuite qu'on y fait parler, que notre Société *répond de tous les livres de nos Pères?* Il faut vous apprendre cela : il est bon que vous le sachiez. Il y a un ordre dans notre Société, par lequel il est défendu à toutes sortes de libraires d'imprimer aucun ouvrage de nos Pères sans l'approbation des théologiens de notre Compagnie, et sans la permission de nos supérieurs... de sorte que *tout notre corps est responsable* des livres de *chacun* de nos Pères. Cela est particulier à notre Compagnie ; et de là vient qu'il ne sort aucun ouvrage de chez nous qui n'ait l'esprit de la Société. Voilà ce qu'il était à propos de vous apprendre. »

fermement attachée aux décisions de l'Église. Dans les opinions libres, les Jésuites ont toujours penché vers le sentiment le plus probable et qui compte en sa faveur les plus imposantes autorités. C'est ce que reconnaît Voltaire, que l'on n'accusera pas d'être trop favorable à la Compagnie de Jésus et de la défendre de parti pris. Le passage est curieux et mérite d'être cité (1) :

« Les Jésuites ont eu, comme tous les autres religieux, des casuistes qui ont traité le pour et le contre des questions aujourd'hui éclaircies ou mises en oubli ; mais, de bonne foi, est-ce par la satire ingénieuse des *Lettres provinciales* qu'on doit juger de leur morale ? C'est assurément par le P. Bourdaloue, par le P. Cheminais, par leurs autres prédicateurs, par leurs missionnaires. Qu'on mette en parallèle les *Lettres provinciales* et les sermons du P. Bourdaloue : on apprendra dans les premières l'art de la raillerie, celui de présenter des choses indifférentes sous des faces criminelles, celui d'insulter avec éloquence. On apprendra avec le P. Bourdaloue à être sévère à soi-même, et indulgent pour les autres.... Il n'y a rien de plus contradictoire, rien de plus honteux pour l'humanité, que d'accuser de morale relâchée des hommes qui mènent en Europe la vie la plus dure, et qui vont chercher la mort au bout de l'Asie et de l'Amérique. »

Le même Voltaire se prononce ailleurs avec une égale vivacité contre le dessein et le but des *Provinciales :*

« Tout le livre portait sur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la Société des opinions extravagantes de plusieurs Jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrées aussi

(1) Lettre au P. Latour, du 7 février 1746.

bien chez des casuistes Dominicains et Franciscains ; mais c'était aux seuls Jésuites qu'on en voulait. On tâchait dans ces lettres de prouver qu'il y avait un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes ; dessein qu'aucune secte, aucune société n'a jamais eu et ne peut avoir. Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir (1). »

Et Voltaire ajoute : « Les Jésuites, qui n'avaient alors aucun bon écrivain, ne purent effacer l'opprobre dont les couvrit le livre le mieux écrit qui eût encore paru en France. » Forts de leur droit, de la justice de leur cause, ils essayèrent néanmoins de rétablir la vérité. Le P. Nouet répondit à chaque lettre à mesure qu'elle paraissait, relevant les impostures dont Pascal s'était rendu coupable soit par falsification des textes, soit par ignorance des questions théologiques. Malheureusement le P. Nouet n'était pas un écrivain, et le public ne lut pas ses réponses. Un autre Jésuite, très-connu comme historien, le P. Daniel, eut la bonne pensée de reprendre et de mettre sous une forme plus littéraire les excellentes réfutations de son confrère. Mais le P. Daniel publia son livre en 1694, et le mal était déjà depuis longtemps sans remède. Il y relève, lui aussi, avec une chaleur éloquente, l'injustice flagrante qui fait le fondement du livre de Pascal :

« On voit quelques Jésuites, à la cour, en crédit, en réputation, respectés, applaudis, honorés de la bienveillance ou de la confiance

(1) *Siècle de Louis XIV*, chapitre XXXVII.

des princes, tandis qu'un très-grand nombre meurent de froid et de faim dans les forêts du Canada ; d'autres vont ruiner, de gaieté de cœur, leur santé pour le reste de leur vie dans les îles de l'Amérique méridionale, où. de trente qui y passeront, il ne s'en trouvera pas deux qui ne succombent avec le temps à la malignité de l'air ; sans parler des gibets de l'Angleterre, des feux et des fosses du Japon, qui ont été le partage d'un grand nombre de leurs missionnaires. Car on le dit nettement et on l'imprime publiquement, que les Jésuites qui sont en ces pays-là ne valent pas mieux que ceux de France. Qu'on dise tant qu'on voudra qu'ils trafiquent et qu'ils s'enrichissent dans ces pays éloignés : ce serait mettre un peu trop au commerce ; et je ne sache guère de marchands qui voulussent l'être à ce prix. Ces bons pères iront donc se faire rôtir et manger tout vivants par les Iroquois, passer les hivers dans les bois avec les sauvages, sans autre retraite qu'une cabane d'écorce, où la fumée aveugle et étouffe ceux qui s'y mettent à l'abri du froid ; et cela pour avoir l'honneur d'établir partout la morale relâchée, d'étendre la gloire de leur Société, et pour donner lieu aux prédicateurs, qu'on prie quelquefois de prêcher le jour de saint Ignace, de faire compliment aux Jésuites de Paris sur leur zèle, sur leurs fonctions et sur leurs travaux apostoliques ? Si cela est, je ne désespère pas qu'on ne voie naître un jour quelque société de brigands qui, s'unissant tous dans le dessein de voler, de piller, de tuer, conviendront ensemble que quelques-uns d'entre eux jouiront paisiblement du butin et du fruit des fatigues des autres, sans jamais s'exposer à aucun péril ; et que ceux-ci, après avoir bien volé et bien pillé, sans tirer nul profit de leur peine, se feront pendre et rompre tout vifs sur les échafauds, uniquement pour l'intérêt et pour la sûreté de leurs compagnons (1). »

(1) Le livre du P. Daniel a pour titre : *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*. Le passage cité est extrait du 2ᵉ Entretien.

Un critique consciencieux et éclairé, M. l'abbé Maynard, a publié de nos jours une édition précieuse des *Provinciales,* et il a essayé de lier la réfutation au texte lui-même. Dans ce but, il a placé au bas des pages de nombreuses notes, où sont rétablies les citations sur lesquelles Pascal appuie ses attaques. C'est la partie irréfragable de la réfutation. Il est impossible, en la lisant, de ne pas être indigné des falsifications et de l'effronterie de Pascal. Tantôt il détourne les phrases de leurs sens véritable, tantôt il les coupe au milieu alors que la fin va apporter une restriction à la pensée énoncée d'abord; d'autres fois, il rapproche deux passages éloignés de manière à leur donner une signification différente; enfin, il n'a pas honte souvent d'attribuer aux auteurs qu'il bafoue les sentiments qu'ils rapportent seulement pour les condamner. Les Jésuites avaient réclamé, dès le temps des *Provinciales,* contre les nombreuses altérations ou mutilations qu'avait subies le texte de leurs docteurs. M. Maynard est venu leur donner raison, preuves en mains. Ces preuves sont telles qu'elles ont amené un aveu sous la plume de Sainte-Beuve. Il n'est pas sans importance de recueillir, sur ce point capital, le témoignage de l'apologiste à outrance de tout Port-Royal. « Pascal, dit-il, comme tous les gens d'esprit qui citent, *tire légèrement à lui;* il dégage l'opinion de l'adversaire *plus nettement qu'elle ne se lirait dans le texte complet;* parfois il *arrache quatre mots de tout un passage*, quand cela lui va et sert à ses fins; il *aide volontiers à la lettre;* enfin, dans cette ambiguité d'autorités et de décisions, *il lui arrive* par mo-

ments aussi *de se méprendre.* » A travers toutes sortes d'atténuations et de ménagements, les torts sont reconnus, on le voit, et il y a confession à peu près complète.

Pour justifier Pascal, on a, il est vrai, rejeté toute la faute sur Arnauld et Nicole, en disant qu'ils fournissaient les textes que Pascal mettait en œuvre. En tout cas, les fournisseurs de textes ne suaient pas à la peine : ils compilaient les pamphlets protestants et se contentaient de choisir, parmi les citations faites par Calvin et les autres, celles qui étaient attribuées aux écrivains de la Compagnie de Jésus. Mais que deviennent, après cela, les assurances répétées de Pascal, qu'il n'a rien cité sans avoir lu et vérifié lui-même ?

« On m'a demandé si j'ai lu moi-même tous les livres que j'ai cités. Je réponds que non. Certainement il aurait fallu que j'eusse passé une grande partie de ma vie à lire de très-mauvais livres ; mais j'ai lu deux fois *Escobar* tout entier : et pour les autres, je les ai fait lire par quelques-uns de mes amis ; mais je n'en ai pas employé un seul passage *sans l'avoir lu moi-même dans le livre cité*, et sans avoir examiné la matière sur laquelle il est avancé, et sans avoir lu ce qui précède et ce qui suit, pour ne point hasarder de citer une objection pour une réponse, ce qui aurait été reprochable et injuste (1). »

Les *Provinciales*, à leur date, sont bien certainement l'ouvrage le plus parfait qui eût été écrit en prose française, et

(1) Extrait d'une sorte de mémoire sur les derniers temps de la vie de Pascal, par Marguerite Perier, sa nièce.

elles élèvent Pascal très-au-dessus de Descartes. Voltaire a dit : « Le premier livre de génie qu'on vit en prose, fut le recueil des *Lettres provinciales* en 1654 (1). Toutes sortes d'éloquence y sont renfermées. Il n'y a pas un seul mot qui, depuis cent ans, se soit ressenti du changement qui altère souvent les langues vivantes. Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage (2). » Ce jugement, tant de fois reproduit, a force de loi.

Ceux qui n'ont pas lu les *Provinciales* y attachent généralement l'idée d'un livre très-amusant, fécond en situations et en traits comiques. Mais, lorsqu'ils en viennent à la lecture, leur attente est déçue. Il n'y a guère dans tout l'ouvrage qu'une seule invention qui prête au rire. Pascal imagine, de la quatrième à la onzième lettre, toute une suite de petits entretiens avec un casuiste de la Compagnie de Jésus, si plein de la morale de la Société, qu'il accepte la responsabilité de tout ce que Pascal en dénonce, et qu'il lui révèle d'abondance ce que celui-ci feint d'ignorer.

« La vivacité du dialogue, dit M. Nisard, entre deux interlocuteurs dont l'un joue l'autre, la malice de Pascal et la naïveté du Père, l'inattendu des incidents, un art infini pour les varier, font de ces six lettres comme les actes

(1) C'est en 1656 ; mais Voltaire n'y regarde pas de si près. La renommée de Pascal est intéressée à ce qu'on ne perde pas de vue la date précise de son œuvre. Les *Provinciales* parurent l'année de l'édition retouchée des plaidoyers de Le Maître, en même temps que les premiers tomes de la *Clélie* et les douze chants de *la Pucelle*. Quel contraste !

(2) *Siècle de Louis XIV*.

d'une petite pièce qu'on suit avec l'intérêt qui s'attache à un ouvrage de théâtre. Voici comment Pascal introduit le Père sur la scène. C'est, dit-il, une de ses anciennes connaissances, qu'il a voulu renouveler exprès. Il va le consulter, et tout d'abord, après quelques caresses qui le disposent bien, il le met sur l'article du jeûne, qu'il a, lui dit-il, de la peine à supporter. Le Père l'exhorte d'abord à se faire violence ; mais Pascal, continuant à ne pas se trouver la force nécessaire, le Père, après y avoir songé, lui demande s'il n'a pas quelque difficulté à dormir sans souper. « Oui, dit « Pascal. — J'en suis bien aise, dit le Père ; allez, vous « n'êtes point obligé de jeûner. » Et il le mène à la bibliothèque où il lui fait lire le cas de dispense dans Escobar. »

C'est ce bon Père qui, dans la neuvième *Provinciale*, expose, pour en faire honneur à sa Compagnie, la fameuse doctrine des équivoques et des restrictions mentales :

« Je veux maintenant vous parler des facilités que nous avons apportées pour faire éviter les péchés dans les conversations et dans les intrigues du monde. Une chose des plus embarrassantes qui s'y trouve est d'éviter le mensonge ; et surtout quand on voudrait bien faire accroire une chose fausse. C'est à quoi sert admirablement notre doctrine des équivoques, par laquelle « il est permis d'user de termes ambigus, en les faisant entendre en un autre sens qu'on ne les entend soi-même, » comme dit Sanchez. — Je sais cela, mon père, lui dis-je. — Nous l'avons tant publié, continua-t-il, qu'à la fin tout le monde en est instruit. Mais savez-vous bien comment il faut faire quand on ne trouve point de mots équivoques ? — Non, mon père. —

Je m'en doutais bien, dit-il; cela est nouveau : c'est la doctrine des restrictions mentales. Sanchez la donne au même lieu : « On peut jurer, dit-il, qu'on n'a pas fait une chose, quoiqu'on l'ait faite effectivement, en entendant en soi-même qu'on ne l'a pas faite un certain jour, ou avant qu'on fût né, ou en sous-entendant quelque autre circonstance pareille, sans que les paroles dont on se sert aient aucun sens qui le puisse faire connaître. Et cela est fort commode en beaucoup de rencontres, et est toujours très-juste quand cela est nécessaire ou utile pour la santé, l'honneur ou le bien. »

« Comment, mon père! et n'est-ce pas là un mensonge, et même un parjure? — Non, dit le père; Sanchez le prouve au même lieu et notre père Filiutius aussi, parce, dit-il, que c'est « l'intention qui règle la qualité de l'action. » Et il y donne encore un autre moyen plus sûr d'éviter le mensonge. C'est qu'après avoir dit tout haut : *Je jure que je n'ai pas fait cela*, on ajoute tout bas : *aujourd'hui;* ou qu'après avoir dit tout haut, *Je jure*, on dise tout bas, *que je dis;* et que l'on continue ensuite tout haut, *que je n'ai pas fait cela*. Vous voyez bien que c'est dire la vérité (1). »

(1) Tout ce passage est fort plaisant sans doute et fait honneur au talent de mise en scène de Pascal, que sa malignité a trop bien servi. Au fond les restrictions mentales dont le pamphlétaire se moque sont-elles autre chose que le droit accordé à tout homme de garder un secret, dans les occasions où il ne peut le livrer sans imprudence ou même sans faute? Saint Augustin, saint Thomas, saint Bonaventure ont reconnu ce droit, qui devient parfois un devoir. Pourtant ils n'étaient pas Jésuites et ne passent pas pour des théologiens relâchés. — Mais, dira-t-on, les paroles de Sanchez et de Filiutius ne restent pas moins singulières. — Le mal est qu'elle ne sont pas exactes. Le texte de Sanchez n'a pas été respecté et la citation qu'on lui impute est composée de lambeaux de phrases arrachés de tous côtés à un chapitre où le jésuite expose dans quels cas rares et sous quelles conditions les restrictions mentales peuvent être permises. Quant à Filiutius, son principe que *l'intention règle la qualité de l'action* est entendu, dans l'original, d'une façon absolument contraire, c'est-à-dire en ce sens *qu'il ne faut jamais,* même en cas de restriction mentale, *avoir l'intention de tromper,*

De la onzième à la seizième *Provinciale*, Pascal change de ton et d'allures. Il ne plaisante plus qu'à de rares intervalles, mais il s'engage dans une polémique presque toujours sérieuse et dont la véhémence va quelquefois jusqu'à la colère et l'insulte. Alors, reprenant les griefs dont il s'est joué dans les premières lettres, il s'étudie à en montrer tout l'odieux. Les Jésuites sont successivement convaincus, sur des lambeaux de textes tronqués ou dénaturés, d'autoriser la simonie, la banqueroute, l'homicide, la calomnie. En même temps qu'on les charge de toutes les infamies et de tous les crimes, on justifie et on exalte Port-Royal. C'est l'objet propre de la seizième lettre où l'éloquence de Pascal prend un caractère particulier de dédain, de violence et presque de fureur. Les religieuses de Port-Royal avaient été accusées de pratiquer les principes de *la Fréquente Communion* et de ne recevoir que très-rarement le sacrement de l'Eucharistie. Voici avec quelle vivacité il les venge de ces reproches malheureusement trop fondés.

« Cruels et lâches persécuteurs, faut-il donc que les cloîtres les plus retirés ne soient pas des asiles contre vos calomnies ? Pendant

mais seulement de cacher une vérité que le prochain n'a pas droit de connaître.

Le P. Filiutius est une des victimes de Pascal, qui a pris avec lui les plus étranges libertés. A propos de l'exemption du jeûne, les *Provinciales* lui prêtent une opinion qui est absolument le contrepied de celle qu'il a soutenue. C'est Sainte-Beuve lui-même qui relève la mauvaise foi de Pascal et n'y trouve pas d'excuse.

que ces saintes vierges adorent nuit et jour Jésus-Christ au saint Sacrement, selon leur institution, vous ne cessez nuit et jour de publier qu'elles ne croient pas qu'il soit ni dans l'Eucharistie, ni même à la droite de son Père; et vous les retranchez publiquement de l'Église, pendant qu'elles prient dans le secret pour vous et pour toute l'Église. Vous calomniez celles qui n'ont point d'oreilles pour vous ouïr, ni de bouche pour vous répondre. Mais Jésus-Christ, en qui elles sont cachées pour ne paraître qu'un jour avec lui, vous écoute et répond pour elles. On l'entend aujourd'hui cette voix sainte et terrible, qui étonne la nature, et qui console l'Église (1). Et je crains, mes Pères, que ceux qui endurcissent leurs cœurs, et qui refusent avec opiniâtreté de l'ouïr quand il parle en Dieu, ne soient forcés de l'ouïr avec effroi quand il leur en parlera en Juge. »

Un grand défaut des *Provinciales,* c'est la monotonie du plan. On se lasse bientôt de cette mise en scène ingénieuse mais qui ne change pas. Toujours ce Jésuite simple et crédule au delà de toute vraisemblance, en face d'un auditeur qui abuse ouvertement contre lui de toutes ses paroles! Ce contraste présenté une fois devait paraître plaisant; constamment reproduit, il fatigue même les plus aveugles admirateurs. Aussi on ne connaît plus guère les *Provinciales;* elles vivent aujourd'hui sur leur réputation et on en parle beaucoup plus qu'on ne les lit. Pourtant elles sont immortelles! L'esprit de passion qui les a dictées à

(1) Allusion au prétendu miracle de la sainte Épine. Marguerite Perier, nièce de Pascal, âgée d'environ douze ans, pensionnaire à Port-Royal de Paris, venait, disait-on, d'y être miraculeusement guérie d'une fistule à l'œil gauche, par l'application d'un reliquaire dans lequel était enchâssée une épine de la sainte Couronne.

leur auteur, rajeunit et renouvelle sans cesse leur renommée. « Si les *Provinciales*, avec le même mérite littéraire, a dit J. de Maistre, avaient été écrites contre les PP. Capucins, il y a longtemps qu'on n'en parlerait plus (1). »

Au dix-septième siècle, les *Provinciales* ont reçu bien des éloges. Les beaux-esprits étaient tous par quelque côté amis de Port-Royal : là est la raison de leur enthousiasme. Mme de Sévigné, un peu janséniste, comme on sait, traitait les *Provinciales* de « divines lettres » (2). C'était une de ses lectures favorites. Elle grondait doucement Mme de Grignan de ne point les goûter et d'oser dire, après les avoir parcourues : *C'est toujours la même chose.*

« Quelquefois pour nous divertir, nous lisons les *petites lettres* : bon Dieu, quel charme ! et comme mon fils les lit ! Je songe toujours à ma fille, et combien cet excès de justesse de raisonnement serait digne d'elle ; mais votre frère dit que vous trouvez que c'est *toujours la même chose* : ah, mon Dieu ! tant mieux : peut-on avoir un style plus parfait, une raillerie plus fine, plus naturelle, plus délicate, plus digne fille de ces dialogues de Platon, qui sont si beaux ? Mais après les dix premières lettres, quel sérieux, quelle solidité, quelle force, quelle éloquence, quel amour pour Dieu et pour la vérité ! quelle manière de la soutenir et de la faire entendre ne trouve-t-on point dans les huit dernières lettres, qui sont sur un ton tout différent ! Je suis assurée que vous ne les avez jamais lues qu'en courant, grappillant les endroits plaisants ; mais ce n'est point cela quand on les lit à loisir (3). »

(1) *De l'Église gallicane*, liv. X, ch. IX.
(2) Lettre du 6 août 1677.
(3) Lettre du 21 décembre 1689.

Boileau partageait l'admiration de Mme de Sévigné. Elle en fournit elle-même la preuve dans le récit piquant qu'elle fait d'un dîner chez Lamoignon, auquel assistaient Boileau, Bourdaloue et un autre Jésuite.

« A propos de Corbinelli, il m'écrivit l'autre jour un fort joli billet : il me rendait compte d'une conversation et d'un dîner chez monsieur de Lamoignon : les acteurs étaient les maîtres du logis, Monsieur de Troyes, Monsieur de Toulon, le P. Bourdaloue, son compagnon, Despréaux et Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes : Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne, qui surpassait à son goût et les vieux et les nouveaux. Le compagnon du Bourdaloue, qui faisait l'entendu, et qui s'était attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel était donc ce livre si distingué dans son esprit ? Il ne voulut pas le nommer, Corbinelli lui dit : « Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit. » Despréaux lui répondit en riant : « Ah ! Monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le jésuite reprend et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux avec un air dédaigneux. Despréaux lui dit : « Mon Père, ne me pressez point. » Le Père continue. Enfin, Despréaux le prend par le bras, et le serrant bien fort, lui dit : « Mon Père, vous le voulez : eh bien ! c'est Pascal, morbleu ! — Pascal, dit le Père tout rouge, tout étonné, Pascal est beau autant que le faux peut l'être. — Le faux, dit Despréaux, le faux ! sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable; on vient de le traduire en trois langues. » Le Père répond : « Il n'en est pas plus vrai. » Despréaux s'échauffe, et criant comme un fou : « Quoi, mon Père, direz-vous qu'un des vôtres n'ait pas fait imprimer dans un de ses livres, qu'un chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu ? Osez-vous dire que cela est faux ? — Monsieur, dit le Père en fureur, il faut distinguer. — Distinguer, dit Despréaux, distinguer, morbleu ! distinguer, distinguer si nous sommes obligés d'aimer

Dieu! » Et prenant Corbinelli par le bras, s'enfuit au bout de la chambre; puis revenant, et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du Père, s'en alla rejoindre la compagnie, qui était demeurée dans la salle où l'on mange : ici finit l'histoire, le rideau tombe (1). »

Les *Provinciales* jugées si favorablement par Mme de Sévigné et par Boileau, furent condamnées par l'Église et mises à l'index en 1657. Pascal avait écrit dans sa dix-septième lettre : « Grâces à Dieu je n'ai d'attache sur la terre qu'à la seule Église catholique, apostolique et romaine, dans laquelle je veux vivre et mourir, et dans la communion avec le Pape son souverain Chef, hors de laquelle je suis très-persuadé qu'il n'y a point de salut. » C'était une profession de foi, nette, accentuée, précise. Mais les *Petites Lettres* n'avaient pas été encore condamnées; elles furent déférées au tribunal de l'Inquisition romaine. Aussitôt le chrétien humble et soumis disparut pour faire place au sec-

(1) Lettre du 15 janvier 1690. — Mme de Sévigné se fait ici complice des *Provinciales*, et son Jésuite est de pure invention janséniste. C'est dans sa dixième lettre que Pascal prête à ses adversaires, sans preuve sérieuse, l'opinion déraisonnable que l'amour de Dieu n'est pas nécessaire au salut. A quoi le P. Rapin répond dans ses *Mémoires :* « Il faut qu'il n'ait jamais lu les théologiens de la Société pour avancer une fausseté si insigne. Voici comme en parle le cardinal de Lugo, jésuite : « Le précepte d'aimer Dieu « est du droit de nature, et, quand il n'y aurait aucun décret de Dieu, tous « les théologiens conviennent qu'on y serait obligé. » Suarez, Valentia, Molina, Sanchez, Bellarmin et tous les autres Jésuites enseignent que c'est un devoir tellement indispensable et un moyen si absolument nécessaire au salut qu'on ne peut produire aucun de cette Compagnie qui ait avancé le contraire. »

taire orgueilleux et rebelle. « Si mes lettres sont condamnées à Rome, disait-il sans plus se soucier du Pape ni de la communion avec le Chef de l'Église, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel : *Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello* (1). »

Les conséquences des *Provinciales* furent désastreuses pour la religion. Les Jésuites reçurent en apparence tous les coups; en réalité, la foi fut frappée avec eux. Les haines et les passions irréligieuses n'avaient eu jusqu'alors pour s'assouvir que les pamphlets protestants écrits en latin ou dans un français barbare; Pascal leur donna un aliment accessible à tout le monde. Il forgea pour le doute et pour l'impiété des armes terribles. Elles furent employées de son temps, et dès lors produisirent leurs effets meurtriers. Les hommes de la seconde génération du dix-septième siècle ne montrèrent plus aussi généralement cette foi docile et forte qui avait distingué et honoré leurs pères. Dans son *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*, Bossuet s'élevait, non sans raison, contre les progrès de l'incrédulité déjà envahissante, et, même au milieu de la contrainte et des réserves que la piété sévère de Louis XIV converti imposait au libertinage, La Bruyère écrivait son chapitre des *Esprits forts*.

Mais les traits des *Provinciales* causèrent les plus cruelles blessures dans le siècle suivant. Sans doute, ils percèrent d'abord les Jésuites, bannis alors de toutes les nations

(1) Ce passage et le précédent sont extraits des *Pensées*.

catholiques, mais ils blessèrent aussi l'Église et la Religion elles-mêmes. On l'a dit sans aucune exagération, les moqueries de Pascal ont frayé la voie aux philosophes, aux sceptiques et aux athées, et, des ruines qu'elles amoncelèrent, s'éleva le trône où régna Voltaire.

CHAPITRE CINQUIÈME

Les Pensées.

I.

Les *Provinciales* ne donnent que très-imparfaitement l'idée du génie de Pascal. Dans ce pamphlet malheureux, où la plus mauvaise des causes est habilement servie par un art perfide, l'invention manque. Le mérite unique est un mérite de forme, et les *Petites Lettres* n'ont vécu que par la mise en œuvre des matériaux empruntés aux écrits jansénistes. Les *Pensées*, au contraire, donnent Pascal tout entier; elles révèlent le philosophe, elles découvrent le moraliste. C'est un livre dont les conceptions sont neuves, élevées et grandes. A la supériorité du fond se joint la supériorité de la forme. Les *Pensées* ont tout le mérite des *Provinciales*, esprit, verve, ironie, formes dramatiques, et en plus, un accent irrésistible de conviction, de chaleur et de foi qui échauffe et satisfait le cœur!

Pendant la première partie de sa vie, Pascal n'écrivait

jamais que des pages achevées, parfaites déjà en son esprit avant de passer sur le papier. Une mémoire prodigieuse qui ne perdait rien de ce qui lui avait été une fois confié, lui donnait le temps d'élaborer par la méditation les idées qu'il avait conçues. Mais, dans ses cinq dernières années, il ne fut plus capable d'effort de mémoire, et pour fixer ses pensées au moment où elles se produisaient, il les déposa sur de petits morceaux de papier qui ont été retrouvés après sa mort, enfilés à la suite les uns des autres, sans aucun ordre. Telle a été l'origine de ce qu'on nomme les *Pensées*.

Il est hors de doute que ces fragments étaient les premiers jalons d'une apologie complète du christianisme entreprise aussitôt la publication des *Provinciales*, et inter rompue par la mort. Mme Périer l'affirme, et non-seulement elle, mais son fils Étienne Périer, qui mit une préface à la première édition des *Pensées*. Cette première édition, qu'on peut appeler l'édition de Port-Royal, ne parut que plus de sept ans après la mort de Pascal. Nicole et Arnauld y donnèrent leurs soins, et des soins malheureux. Avec aussi mauvais goût que bonne intention, ils travaillèrent à corriger l'œuvre de leur ami, au double point de vue de l'orthodoxie et de la grammaire. De là des altérations graves dans l'idée, des altérations plus nombreuses dans les mots. Les éditeurs ont été impitoyables pour le style. Ils ont refait Pascal avec une patience obstinée qui n'a reculé devant aucune mutilation. Il n'y a pas une page qui ne porte la trace de leurs corrections, et dans bien des pages, elles

défigurent toutes les phrases. C'est seulement de nos jours qu'a reparu le texte authentique et primitif. Il a fallu près de deux siècles pour que ces célèbres *Pensées* fussent enfin livrées au public telles qu'elles sont sorties de la plume de leur auteur ! L'édition de Port-Royal est de 1670. En 1844, M. Prosper Faugère a, pour la première fois, reproduit fidèlement le manuscrit de Pascal, déposé à la Bibliothèque nationale (1).

Ce n'était pas tout d'être fixé sur la lettre des *Pensées*. On a fait effort pour découvrir le plan de l'ouvrage auquel ces fragments se rapportaient et, s'il n'a pas été possible de reconstituer l'œuvre entière dans ses détails, on est arrivé du moins à se faire une idée générale de l'ensemble. Toute la suite du livre devait reposer sur deux ordres de preuves, dont les unes étaient tirées de l'observation psychologique, et les autres s'appuyaient sur le témoignage de l'histoire. La chute de l'homme, prouvée par l'examen des éléments qui constituent sa nature et des contrariétés qui en dérivent, première vérité ; la réparation de la nature déchue, prouvée par l'autorité des Écritures dans la considération du peuple juif, qui attend un libérateur, et dans celle de la personne de Jésus-Christ, qui a tous les caractères du Rédempteur promis, deuxième vérité qui vient

(1) Pour être juste envers tout le monde, il faut dire que Cousin avait donné l'éveil à M. Faugère et lui avait ouvert la voie par des articles publiés en 1842 dans le *Journal des Savants*, où il signalait les altérations dont s'étaient rendus coupables messieurs de Port-Royal, et les lacunes qu'ils avaient volontairement laissées.

confirmer la première. Voilà quel était le plan de l'apologiste, et c'est selon cette conception admirable dans sa grandeur et sa simplicité, qu'il conviendrait de disposer les *Pensées* (1).

Le livre des *Pensées*, même incomplet et imparfait, était un monument trop considérable en faveur de la religion chrétienne pour qu'on ne tentât pas de le lui ravir. Ce fut la tâche que se donnèrent au dix-huitième siècle Condorcet et Voltaire. En 1776, Condorcet publia une édition des *Pensées*, précédée d'un *Éloge*. Port-Royal avait supprimé tout ce qui pouvait être pour le lecteur orthodoxe une pierre d'achoppement : Condorcet retrancha tout ce qui respirait la piété et le spiritualisme chrétien. En même temps, dans des notes perfides, il avait soin de présenter Pascal comme victime d'une superstition grossière et livré à des bizarreries de dévotion ridicule. Ce travail du philosophe Condorcet mérita tous les éloges du philosophe Voltaire : il trouva pourtant que quelque chose restait à faire, et, deux ans plus tard, en 1778, il reproduisit lui-même et annota l'édition de Condorcet (2). Ce n'est pas pour Pascal un médiocre

(1) Ce plan indiqué dans la préface d'Étienne Périer a été parfaitement mis en lumière par M. Maynard dans son beau livre : *Pascal, sa vie, son caractère, ses écrits et son génie*. Un seul des derniers éditeurs des *Pensées*, M. Frantin, a essayé de se conformer au plan de Pascal ; les juges compétents estiment qu'il n'a réussi qu'à moitié.

(2) Les notes de Voltaire allaient à démontrer tout simplement que Pascal était fou. A chaque page il répète : *Hélas! encore! Hélas! Pascal, on voit bien que vous êtes malade! — O éloquence fanatique! — Vrai discours de malade! — O profondeur d'absurdités!*

honneur que les ennemis les plus déclarés de la foi, au dix-huitième siècle, pour accomplir leurs desseins d'impiété, aient cru devoir s'attaquer à lui, comme au plus vaillant défenseur du christianisme (1).

Voltaire et les siens avaient apporté le commentaire de l'incrédulité dominante au siècle dernier; dans notre siècle, Cousin donna le commentaire du rationalisme cartésien. Cousin s'est beaucoup occupé de Pascal. Il a composé sur les *Pensées* un gros volume, sans compter un autre gros volume consacré à *Jacqueline Pascal,* et où la sœur n'absorbe pas tellement son biographe qu'il ne soit souvent question du frère. Dans la première édition du premier de ces deux ouvrages, Cousin osa prétendre que Pascal, si longtemps regardé comme le champion de la foi catholique, n'était, à bien considérer les choses, qu'un sceptique. « *Le fond même de l'âme* de Pascal *est un scepticisme universel,* contre lequel il ne trouve d'asile que dans une foi *volontairement aveugle.* » C'était enlever à la religion catholique l'autorité qu'elle reçoit humainement de l'adhésion d'un grand cœur et d'un grand génie.

La vie même de Pascal et l'ensemble de ses écrits, fournissent à cette accusation une réponse décisive. Depuis sa première jeunesse, signalée par d'éclatants succès dans les sciences, jusqu'au jour où, convaincu du vide de la science

(2) D'une phrase restée célèbre, Chateaubriand a flétri la tentative inutile des deux éditeurs philosophes des *Pensées :* « On croit voir, dit-il, les ruines de Palmyre, restes superbes du génie et du temps, au pied desquelles l'Arabe du désert a bâti sa misérable hutte. » *(Génie du Christianisme.)*

humaine, il s'abandonne sans réserve à Jésus-Christ, il n'est peut-être aucune de ces années si courtes qu'il n'ait marquée de quelque témoignage de sa foi parfaite. Étrange sceptique, qui écrit, à vingt-quatre ans, cette admirable prière pour demander le bon usage des maladies :

« J'ai mal usé de ma santé, et vous m'en avez justement puni. Ne souffrez pas que j'use mal de votre punition. Et puisque la corruption de ma nature est telle qu'elle me rend vos faveurs pernicieuses, faites, ô mon Dieu ! que votre grâce toute puissante me rende vos châtiments salutaires. Si j'ai eu le cœur plein de l'affection du monde pendant qu'il a eu quelque vigueur, anéantissez cette vigueur pour mon salut ; et rendez-moi incapable de jouir du monde soit par faiblesse de corps, soit par zèle de charité, pour ne jouir que de vous seul (1). »

Étrange sceptique qui, à vingt-sept ans, écrivait à sa sœur aînée, au sujet de la mort de leur père :

« Dans sa mort il s'est totalement détaché des péchés ; et c'est en ce moment qu'il a été reçu de Dieu... Il a fait ce qu'il avait voué ; il a achevé l'œuvre que Dieu lui avait donnée à faire ; il a accompli la seule chose pour laquelle il était créé. La volonté de Dieu est accomplie en lui, et sa volonté est absorbée en Dieu. Que notre volonté ne sépare donc pas ce que Dieu a uni ; et étouffons ou modérons, par l'intelligence de la vérité, les sentiments de la nature corrompue et déçue qui n'a que de fausses images, et qui trouble par ses illusions la sainteté des sentiments que la vérité et l'Évangile nous doivent donner (2). »

Étrange sceptique, qui à trente-un ans, attachait à la dou-

(1) Cette prière a été composée vers 1648.
(2) Cette lettre est datée du 17 octobre 1651.

blure de son habit, pour ne la plus quitter, cette *amulette*, scandale des philosophes :

« L'an de grâce 1654, — Lundi, 23 novembre, jour de saint Clément, pape et martyr, et autres au martyrologe, — Veille de saint Chrysogone, martyr, et autres, — Depuis environ dix heures et demie du soir jusques environ minuit et demi, — Feu. — Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, — Non des philosophes et des savants. — Certitude. Certitude. Sentiment. Joie. Paix. — Dieu de Jésus-Christ (1) etc....

(1) L'écrit dont nous reproduisons le commencement a été trouvé sur Pascal à sa mort. Depuis huit ans, il ne s'en était pas séparé. Il tenait à garder, toujours placée sur son cœur, cette expression d'une foi que la grâce y avait imprimée.

On comprend quelles dérisions a excitées le parchemin de Pascal dans le camp de la libre-pensée. Cette moquerie a été universelle au siècle dernier et même de nos jours elle a trouvé des échos. Un savant, M. le docteur Lélut, a lu, à ce sujet, en 1844, un long mémoire à l'Académie des sciences morales. Le mémoire est ensuite devenu tout un volume. Il a pour titre : *De l'Amulette de Pascal, étude sur les rapports de ce grand homme à son génie.* Au titre, on voit que l'auteur est médecin, et on devine qu'il veut démontrer que Pascal est un cerveau troublé par une sorte de vision ou d'extase qui a déterminé sa conversion et dont le souvenir est resté dans l'*Amulette*. Telle est, en effet, la pensée du livre. Que si l'on veut avoir une idée du style passablement romanesque du grave écrivain qui reproche à Pascal les écarts de son imagination, en voici un échantillon :

« On était à la fin du mois de novembre, à cette époque de l'année *où les premières tristesses de la nature se communiquent si facilement à l'âme* et la disposent aux tristes pensées. *Le jour avait été orageux et sombre* et commençait à faire place à la nuit. Pascal qui, depuis sa terreur du pont de Neuilly, a plus visité Port-Royal que le monde, Pascal y est allé ce jour-là. Il a conversé avec sa sœur Jacqueline... Il a entendu M. Singlin... Entraîné par ses souvenirs, il redescend le cours de sa vie. Il voit ses chevaux se précipiter, sa voiture entraînée dans l'abîme et lui-même avec elle... *C'est alors que sa raison se trouble et fléchit*, *et que son imagination déchaînée la domine de ses fantômes....* » Et c'est alors et pourquoi Pascal dit au monde un adieu définitif et s'abandonne à la direction sévère de Port-Royal.

Étrange sceptique qui médite une apologie de la religion chrétienne, et qui consacre toutes les heures de ses dernières années à cet important travail. Une phrase des *Pensées* en résume l'esprit, en même temps qu'elle donne la mesure de la foi de Pascal, pour ainsi dire sans bornes.

Jésus-Christ est l'objet de tout et le centre où tout tend. Qui le connaît, connaît la raison de toutes choses (1).

« Mais, reprend Cousin dans la deuxième édition de son livre, je n'ai pu dire que Pascal fût sceptique en religion ; c'eût été vraiment une absurdité un peu trop forte ; bien loin de là, Pascal croyait au christianisme de toutes les puissances de son âme..... Il faut poser nettement et ne pas laisser chanceler le point précis de la question : c'est en *philosophie* que Pascal est *sceptique*, et non pas en *religion.* » Réduite à ces termes, la proposition de Cousin peut renfermer bien du vrai. Pascal ne croyait pas à la toute-puissance de la raison en matière religieuse et morale. *Se moquer de la philosophie, c'est vraiment philosopher*, a-t-il dit

(1) *Pensées*, art. x, 5.

Comme l'ordre des *Pensées* varie suivant les éditions, il est utile d'indiquer que nous avons suivi celle de M. Havet, publiée après toutes les autres et généralement répandue dans les colléges. M. Havet a fait précéder son texte d'une étude curieuse, où il s'est malheureusement inspiré des idées de Cousin, touchant le prétendu scepticisme de Pascal, et il l'a accompagné d'un commentaire savant, ingénieux et assez souvent juste. Mais il est tombé dans une erreur capitale. Convaincu qu'il est impossible de retrouver trace du plan primitif des *Pensées*, il a adopté l'une des classifications arbitraires qui s'étaient produites avant lui.

dans les *Pensées* (1). Il déniait à la philosophie les droits absolus que réclament en son nom Cousin et son école et il a insisté à plaisir sur cette impuissance de la raison séparée et de la philosophie qui en découle.

Pascal avait vu Descartes inaugurer ce mouvement rationaliste qui, sage et contenu dans le maître, devait éclater dans les disciples et devenir révolte ouverte. Afin d'empêcher ce malheur qu'il prévoyait, il conjura la raison de rester humble pour rester raisonnable; il lui montra combien elle est faible, bornée, sujette à se tromper; il fit comprendre à tous les philosophes orgueilleux que si Dieu peut se passer de l'homme, l'homme ne peut se passer de Dieu. De tout ce qu'il a écrit résulte que la philosophie en dehors de la religion n'est pas possible, et qu'il y n'a de vraie philosophie qu'avec et par le christianisme. Où trouver place pour le scepticisme dans une pareille démonstration (2)?

Par suite du plan que Pascal avait adopté, la peinture

(1) Art. VII, 34.

(2) Un critique autorisé, qui incline volontiers aux opinions de Cousin, M. de Sacy, refuse formellement de croire au scepticisme que l'on a prêté à Pascal. « Par un renversement étrange du langage, ce que l'on qualifie de scepticisme dans Pascal, c'est sa foi même, cette foi dont la lumière obscurcissait à ses yeux tous les autres moyens de connaître la vérité morale et religieuse. Si nous appelons scepticisme la foi de Pascal, que dirons-nous donc de nos demi-certitudes et de nos oui qui sont si voisins du non? Il y a des esprits que les à peu près ne satisfont en rien; il leur faut des certitudes entières et des vérités complètes. Pascal était du nombre de ces esprits. Toutes ces apparences et ces probabilités dont le bon sens se contente, et qui suffisent au commun des hommes, ne le contentaient pas. Qu'on se rappelle ces mots écrits sur l'*Amulette* qu'on lui a tant reprochés! Certitude! Cette certitude dont son âme ardente était avide, il ne l'avait trouvée que dans la

de la misère et de la grandeur de l'homme revient sans cesse sous sa plume. Comme c'est à ses yeux le fond de la religion, il ne se lasse pas de présenter le contraste entre l'homme abandonné aux lumières confuses de sa faible raison, et l'homme éclairé des purs rayons de la grâce.

« Quelle Chimère est-ce donc que l'homme! quelle nouveauté, quel monstre, quel chaos, quel sujet de contradiction, quel prodige! Juge de toutes choses, imbécile ver de terre, dépositaire du vrai, cloaque d'incertitude et d'erreur, gloire et rebut de l'univers (1). »

Telle est l'antithèse passionnée qui se reproduit à toutes les pages, et finalement aboutit à cette conclusion :

« Il est dangereux de trop faire voir à l'homme combien il est égal aux bêtes, sans lui montrer sa grandeur. Il est encore dangereux de lui trop faire voir sa grandeur sans sa bassesse. Il est encore plus dangereux de lui laisser ignorer l'un et l'autre. Mais il est très-avantageux de le lui représenter l'un et l'autre (2). »

foi. Ce que nous concevons avec bien de la peine et très-imparfaitement par l'esprit, à force de déductions et de raisonnements toujours susceptibles de réfutations, Pascal l'avait vu, il l'avait senti par le cœur. Il y avait eu un moment dans sa vie, et ce moment il en a fixé lui-même la date précise, où le voile était tombé de ses yeux, où il s'était senti inondé de cette lumière qui terrassait saint Paul sur le chemin de Damas. Les deux grands dogmes du christianisme, le péché originel et la rédemption, lui étaient apparus avec une clarté plus brillante que celle du soleil. L'énigme du monde avait cessé pour lui. » (*Journal des Débats* du 25 août 1852.) — On ne peut dire plus vrai, en meilleurs termes.

(1) Art. VIII, 1.

(2) Art. I, 7.

II.

Selon l'ordre des temps, Pascal est, dans la prose, le premier grand écrivain du dix-septième siècle. Son style, d'une originalité saisissante, vraiment *créé* et tout de génie, présente le signe caractéristique auquel on reconnaît infailliblement le style des maîtres : il ne prête ni à l'imitation ni à la contrefaçon. Sur ses derniers jours, Boileau, que les Jésuites de Trévoux empêchaient de dormir, eut envie de ramasser tout ce que l'on pouvait dire contre ces religieux et d'imiter le style de Pascal, pour faire une lettre à la manière des *Provinciales*. « Pour cet effet, il disait, raconte Brossette, que, quoique les deux lettres à M. de Vivonne qu'il a composées dans le style de Balzac et de Voiture aient été fort applaudies, il ne méritait pas beaucoup de gloire pour cela parce qu'il est facile d'imiter les styles *maniérés*, comme le sont ceux de ces deux auteurs ; mais qu'il n'en était pas de même du style de Pascal, et qu'il en voulait essayer. » Il essaya, mais ne réussit point, et dut abandonner l'entreprise.

Que s'il fallait résumer en deux mots les qualités fondamentales et maîtresses de ce style inimitable, nous dirions qu'il est tout feu et tout raisonnement. Logique et passion, voilà tout l'esprit de Pascal, voilà aussi toute son éloquence. Nul ne sacrifie moins aux vaines pompes du langage et au luxe inutile de la phrase. Point de fausses

beautés, rien de convention et pour l'art. Tous les mots sont pour l'idée, qu'il serre et qu'il presse jusqu'à ce qu'elle se dégage, sans nuage, entière et pure. Mais aussi quelle force dans cette sobriété, quelle énergie irrésistible et quelle chaleur brûlante dans ce petit nombre de paroles dont chacune porte coup ! Pascal n'a pas la richesse, l'abondance, la plénitude de Bossuet ; mais il ne lui cède ni pour la poésie des images, ni pour la vivacité des sentiments. « Bossuet, dit M. Havet, est comme un général qui déploie son armée dans la plaine pour une grande bataille : tout est mouvement, tout est bruit ; Pascal livre un combat singulier, rapide et silencieux, mais furieux et terrible. Tous deux ont des attendrissements et des larmes, mais il semble que celles de Bossuet rafraîchissent le cœur et que celles de Pascal le brûlent. La foule est plus aisément touchée par Bossuet, comme plus aisément convaincue ; mais certaines âmes d'une trempe plus dure sont moins pénétrées par ses discours : ceux de Pascal mordent sur les plus âpres. »

Par un don heureux et tout spécial, tous les styles se rencontrent dans le style de Pascal. « Je ferais toucher du doigt dans les *Pensées*, remarque M. Nisard, des passages qu'on dirait de Bossuet pour la magnificence solide et l'audace toujours sensée, ou de Bourdaloue, pour la suite d'un discours sévère à la fois et passionné, ou de La Bruyère pour l'éclat des couleurs et la vivacité des contrastes, ou de Voltaire pour la facilité et l'enjouement. »

Parmi les *Pensées*, il en est qui doivent leur force singulière à un trait rapide, vrai, puissant, qui est devenu le principe de tout un développement admirable. Telle est celle du *Roseau pensant :*

« L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un *roseau pensant*. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser. Une vapeur, une goutte d'eau, suffit pour le tuer. Mais quand l'univers l'écraserait, l'*homme* serait encore *plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt*, et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien.

Toute notre dignité consiste donc en la *pensée*. C'est *de là* qu'il faut nous *relever*, non de l'espace et de la durée, que nous ne saurions remplir. Travaillons donc à bien penser : voilà le principe de la morale (1). »

Pascal n'a rien écrit de plus beau ni de plus grand. La part est faite entre la matière et l'esprit, entre l'univers et l'homme. L'homme *plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt*, ne doit *relever* que de la *pensée*, comme de son unique maître et de son unique seigneur. N'est-ce pas le cri de l'âme de Pascal, toujours malade, mais se sentant mourir, *sachant qu'il meurt*, et fier de la supériorité que lui donne, sur le monde des corps, sa *pensée* dont il a conscience ?

Ce passage, d'une beauté merveilleuse, en rappelle d'autres qui, moins parfaits et dans un ordre d'idées moins élevé, tirent aussi leur prix d'un mot inattendu

(1) Art. I, 6.

et d'une simplicité presque familière. Ce sont, par exemple, les fragments célèbres du *Nez de Cléopâtre* ou du *Grain de sable.* Tous deux vont à prouver la vanité de l'homme.

Là, le moraliste se joue du caprice des affections humaines :

« Qui voudra connaître à plein la vanité de l'homme n'a qu'à considérer les causes et les effets de l'amour. La cause en est « *un je ne sais quoi* » *(Corneille)* ; et les effets en sont effroyables. Ce *je ne sais quoi,* si peu de chose qu'on ne peut le reconnaître, remue toute la terre, les princes, les armées, le monde entier. Le *nez de Cléopâtre :* s'il eut été plus court, toute la face de la terre aurait changé (1). »

Ici, il se donne le plaisir de railler la chute de la plus haute fortune mise à néant par le plus imprévu et le plus mince des accidents :

« Cromwell allait ravager toute la chrétienté ; la famille royale était perdue, et la sienne à jamais puissante, sans un petit *grain de sable* qui se mit dans son uretère. Rome même allait trembler sous lui : mais ce petit gravier s'étant mis là, il est mort, sa famille abaissée, tout en paix, et le roi rétabli (2). »

La phrase marche d'abord majestueuse et rapide, comme la puissance de Cromwell, puis tombe et se brise avec elle, devant le *grain de sable!*

(1) Art. VI, 43 *bis.*
(2) Art. III, 7.

Les images abondent chez Pascal : comme tout son style, elles sont véritablement siennes. Il les a créées d'un effort de génie, telles qu'il les voulait pour peindre à l'esprit des autres, l'idée qui fermentait dans son cerveau. Le plus souvent elles ne ressemblent à aucune des formes de langage déjà employées par les poëtes et par les orateurs, et cependant elles sont d'une vérité et d'une justesse qui emportent l'admiration. Ce sont les images sombres et terribles qui sont les plus fréquentes.

Est-il un tableau plus effrayant que cette peinture de la destinée humaine, qui aboutit inévitablement à la mort ?

« Qu'on s'imagine un nombre d'hommes dans les chaînes, et tous condamnés à la mort, dont les uns étant chaque jour égorgés à la vue des autres, ceux qui restent voient leur propre condition dans celle de leurs semblables, et, se regardant les uns les autres avec douleur et sans espérance, attendent leur tour : c'est l'image de la condition des hommes (1). »

On a souvent comparé la vie humaine à un drame, mais jamais d'une manière aussi saisissante :

« Le dernier acte est sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste. *On jette enfin de la terre sur la tête,* et en voilà pour jamais (2). »

(1) Art. IV, 7.
(2) Art. XXIV, 58.

Quel contraste entre la grandeur de l'idée et la simplicité de l'expression ! Pascal, sans doute, a rapporté cette pensée du cimetière : le bruit des pelletées de terre tombant sur un cercueil lui était resté au cœur.

L'ironie tient une large place dans les *Pensées*. L'homme en fait d'ordinaire les frais : c'est perpétuellement une des mille formes de sa vanité qui est découverte et mise sous un jour ridicule. Ainsi, pour mettre en opposition la faiblesse de l'homme et ses prétentions, Pascal dira :

« L'esprit de ce souverain juge du monde n'est pas si indépendant qu'il ne soit sujet à être troublé par le premier tintamarre qui se fait autour de lui. Il ne faut pas le bruit d'un canon pour empêcher ses pensées : il ne faut que le bruit d'une girouette ou d'une poulie. Ne vous étonnez pas s'il ne raisonne pas bien à présent ; une mouche bourdonne à ses oreilles : c'en est assez pour le rendre incapable de bons conseils. Si vous voulez qu'il puisse trouver la vérité, chassez cet animal qui *tient sa raison en échec,* et trouble cette puissante intelligence qui gouverne les villes et les royaumes. *Le plaisant Dieu que voilà* (1) ! »

Ailleurs, il se moquera des hommages rendus à la richesse insolente et orgueilleuse :

« Cela est admirable : on ne veut pas que j'honore un homme vêtu de brocatelle, et suivi de sept ou huit laquais ! Eh quoi ! il me fera donner les étrivières, si je ne le salue. Cet habit, c'est une force (2). »

(1) Art. III, 9.
(2) Art. V, 13.

Il n'y a pas dans les *Provinciales* beaucoup de passages où la plaisanterie soit plus légère, la raillerie plus fine, le contraste plus piquant, que la pensée suivante qui est toute une scène de comédie :

« Ne diriez-vous pas que ce magistrat, dont la vieillesse vénérable impose le respect à tout un peuple, se gouverne par une raison pure et sublime, et qu'il juge des choses par leur nature, sans s'arrêter à ces vaines circonstances qui ne blessent que l'imagination des faibles ? Voyez-le entrer dans un sermon, où il apporte un zèle tout dévot, renforçant la solidité de la raison par l'ardeur de la charité. Le voilà prêt à l'ouïr avec un respect exemplaire. Que le prédicateur vienne à paraître : si la nature lui a donné une voix enrouée et un tour de visage bizarre, que son barbier l'ait mal rasé, si le hasard l'a encore barbouillé de surcroît, quelque grandes vérités qu'il annonce, je parie la perte de la gravité de notre sénateur (1). »

(1) Art. III, 3. M. Havet, commente ainsi cette pensée :

« Les éditeurs de Port-Royal ont craint que tout ce passage ne fût une occasion de scandale : ils ont substitué au sermon une audience, et au prédicateur un avocat ; mais il n'y a rien de bien extraordinaire à rire à l'audience, et un juge ne se contient pas beaucoup pour cela. Voyez, au contraire, que de circonstances Pascal rassemble, qui font au magistrat un devoir et comme une nécessité d'être grave. C'est un *sermon*, il y apporte *un zèle tout dévot,* il a *une raison solide, renforcée* encore par *une charité ardente.* Il se dispose à écouter *avec un respect exemplaire,* et le prédicateur annonce *les plus grandes vérités.* S'il rit après tout cela, s'il rit pour une voix enrouée ou une barbe mal faite, quelle force est-ce donc que celle de l'imagination ? La supposition de Port-Royal ne prouve pas assez ; mais Port-Royal a cru que celle de Pascal prouvait trop, et a été effrayé de cette verve d'ironie s'exerçant même sur les choses saintes. Ils l'avaient goûtée dans les *Provinciales*, parce qu'elle flattait leurs passions ; maintenant ils la redoutent, mais c'est la même. »

Tout se trouve dans les *Pensées*. Les vues historiques s'y pressent à côté des traits d'observation morale ou des considérations philosophiques. Que dire, par exemple, de cette perspective ouverte, en deux lignes, sur la destinée providentielle des peuples et des conquérants? Cette courte phrase avait été lue de Bossuet et elle aurait admirablement convenu comme épigraphe au *Discours sur l'histoire universelle*.

« Qu'il est beau de voir, par les yeux de la foi, Darius et Cyrus, Alexandre, les Romains, Pompée et Hérode agir, sans le savoir, pour la gloire de l'Évangile (1)! »

Il ne serait pas impossible de recueillir dans les *Pensées* un certain nombre de préceptes littéraires, qui réunis donneraient comme une rhétorique de Pascal. Deux grands principes y paraîtraient dominer et résumer les autres : le respect des règles et l'amour du naturel.

L'amour de la règle est un caractère commun à tous les grands écrivains du siècle. Pascal, cet esprit si puissant et si libre, n'est pas d'une autre école que Boileau.

« Ceux qui jugent d'un ouvrage par règle sont, à l'égard des autres, comme ceux qui ont une montre à l'égard des autres. L'un dit : Il y a deux heures ; l'autre dit : Il n'y a que trois quarts d'heure. Je regarde ma montre ; je dis à l'un : Vous vous ennuyez ; et à l'autre :

(1) Art. XIX, 6.

Le temps ne vous dure guère ; car il y a une heure et demie, et je me moque de ceux qui disent que le temps me dure à moi, et que j'en juge par fantaisie : ils ne savent pas que je juge par ma montre (1). »

Il était encore de l'école de Boileau par le soin minutieux du style et la lenteur de la composition. Ce travail n'alla jamais à rechercher la vaine parure ou le luxe des ornements, et la beauté de l'expression le touchait moins que sa convenance. « Ce n'est pas assez qu'une chose soit belle, il faut qu'elle soit propre au sujet, qu'il n'y ait rien de trop ni rien de manque (2). » Sous l'écrivain et le littérateur, on sent toujours le mathématicien et le philosophe. Avant tout, Pascal prétend écrire clairement, en termes exacts et justes (3), dans une langue sobre et simple, qui soit comme *la peinture de la pensée* (4). En vue de cette représentation parfaite de l'idée par la parole, Pascal retouchait ses moindres écrits au point de « refaire jusqu'à huit ou dix fois des pièces que tout autre que lui trouvait admirables

(1) Art. VII, 5.

(2) Art. XXIV, 87.

(3) Pascal faisait bon marché d'une fausse élégance qui s'obtient aux dépens de la clarté et de la justesse. Il ne craint pas de répéter le mot propre plutôt que d'en employer un moins convenable.

« Quand dans un discours se *trouvent* des mots répétés, et qu'essayant de les corriger, on les *trouve* si propres qu'on gâterait le discours, il les faut laisser, c'en est la marque ; et c'est là la part de l'envie, qui est aveugle, et qui ne sait pas que cette répétition n'est pas faute en cet endroit ; car il n'y a point de règle générale. » (Art. VII, 21). Pascal donne ici l'exemple dans la règle.

(4) Art. XXIV, 87 *bis*.

dès la première (1). » Tous les fragments un peu considérables des *Pensées* sont chargés de ratures et de corrections dans le manuscrit autographe.

Pascal aima et rechercha la vérité partout; mais la vérité dans le style se nomme précisément le naturel. C'est lui qui a dit dans le petit opuscule de l'*Art de persuader* : « Les meilleurs livres sont ceux *que* ceux *qui* les lisent croient *qu*'ils auraient pu faire. La nature, qui seule est bonne, est toute familière et commune. » C'est lui encore qui a écrit cette *pensée* :

« Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi; car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme (2). »

Par goût pour la simplicité et le naturel, il proscrit la recherche, l'enflure et l'éloquence hors de propos dans une courte *pensée* qui a bien l'air d'un trait à l'adresse de Balzac.

L'éloquence continue ennuie.

Les princes et les rois jouent quelquefois. Ils ne sont pas toujours sur leurs trônes : ils s'y ennuient. La grandeur a besoin d'être quittée pour être sentie. La continuité dégoûte en tout. Le froid est agréable, pour se chauffer (3). »

(1) Préface de la première édition des *Pensées,* publiée par messieurs de Port-Royal.

(2) Art. VII, 28.

(3) Art. VI, 46.

A plus forte raison condamne-t-il les antithèses et les figures symétriques :

« Ceux qui font les antithèses en forçant les mots sont comme ceux qui font de fausses fenêtres pour la symétrie. Leur règle n'est pas de parler juste, mais de faire des figures justes (1). »

Pascal ne veut des périphrases que lorsqu'elles ajoutent à la pensée ou à l'expression. Mais il les rejette absolument lorsqu'elles affaiblissent l'idée, surchargent le style et refroidissent l'esprit. C'est ainsi qu'il faut entendre cette *pensée* spirituelle, encore à l'état d'ébauche :

« Masquer la nature et la déguiser. Plus de roi, de pape, d'évêques ; mais *auguste monarque*, etc. ; point de Paris ; *capitale du royaume.* Il y a des lieux où il faut appeler Paris Paris, et d'autres où il le faut appeler capitale du royaume (2). »

De ce petit nombre de remarques littéraires détachées des *Pensées,* que conclure sinon que Pascal, qui excellait par la raison, l'imagination et le cœur, joignait à toutes ces qualités précieuses, celle qui ajoute à leur valeur, c'est-à-dire le goût. Vraiment maître en l'art de bien dire, pour avoir laissé non point seulement d'admirables modèles d'une langue poussée à sa perfection, mais encore quelques préceptes dont il a enrichi le code éternel du bon sens.

(1) Art. VII, 22.
(2) Art. VII, 20.

Pascal arriva à la fin de sa vie par des douleurs et des tristesses. Après la publication des *Provinciales* et pendant ses cinq dernières années, il ne cessa de souffrir et, en même temps, il ne cessa de rechercher et d'aimer les souffrances. Au plus fort de la douleur, il avait coutume de dire à ses amis affligés : « Ne me plaignez point ; *la maladie est l'état naturel des chrétiens*, parce qu'on est par là *comme on devrait toujours être*, dans la souffrance des maux, dans la privation des biens. » On reconnaît le caractère d'austérité que revêtait souvent la piété janséniste. Par un zèle outré et qui dépassait le but, Pascal s'imposa des habitudes de privation et de mortification plus singulières que méritoires. Dans la crainte de prendre plaisir à quelque chose, il ne voulait pas trouver bon ce qu'il mangeait ; il s'interdisait les assaisonnements, quoiqu'il les aimât ; « il avait pris garde, dès le commencement de sa retraite, dit Mme Périer, à ce qu'il fallait pour son estomac ; et, depuis cela, il avait réglé tout ce qu'il devait manger ; en sorte que, quelque appétit qu'il eût, il ne passait jamais cela ; et, quelque dégoût qu'il eût, il fallait qu'il le mangeât. » Ce n'est rien encore, mais voici l'excès manifeste qu'aurait assurément condamné saint François de Sales. « Il prenait une ceinture de fer pleine de pointes, il la mettait à nu sur sa chair, et lorsqu'il lui venait quelque pensée de vanité, ou qu'il prenait plaisir au lieu où il était, ou quelque chose semblable, il se donnait des coups de coude pour redoubler la violence des piqûres, et se faisait ainsi souvenir lui-même de son devoir. Cette pratique lui parut si utile qu'il

la conserva jusqu'à la mort ; *et même dans les derniers temps de sa vie,* où *il était dans des douleurs continuelles.* »

D'un cœur naturellement aimant, il était plein d'affection pour les siens, mais il avait fini par se reprocher comme une faute de leur montrer la moindre tendresse. A la mort de Jacqueline, la personne du monde qu'il aimait le plus, il affecta de ne point paraître ému, et se contenta de dire : « Dieu nous fasse la grâce d'aussi bien mourir ! » Enfin, il alla jusqu'à répondre par des rebuts aux soins de son autre sœur, afin de la dégoûter de l'aimer. Il ne permettait pas aux autres les marques d'affection qu'il s'interdisait à lui-même, mais il était en garde contre les amitiés les plus innocentes et les plus légitimes. Les baisers d'une mère lui étaient suspects : « Il ne pouvait souffrir, rapporte Mme Périer, les caresses que je recevais de mes enfants, et il me disait qu'il fallait les en désaccoutumer, et que cela ne pouvait que leur nuire. » Malheureuse et regrettable illusion ! Le jansénisme a posé sa main glacée sur l'âme ardente de Pascal, et il a étouffé les battements de ce noble cœur !

Deux mois environ avant sa mort, la maladie redoubla et ne désempara plus. Le 29 juin 1662, il quitta sa maison pour aller dans celle de sa sœur, et cela par une cause touchante : il avait recueilli une pauvre famille, père, mère, enfants, et l'un des fils prit la petite vérole ; il craignit que Mme Périer, qui venait chaque jour, ne portât la maladie à ses propres enfants, et, pour ne pas déplacer ses hôtes, il trouva tout simple de se déranger lui-même.

Pascal rendit le dernier soupir le 19 août 1662, âgé de trente-neuf ans et deux mois. Se sentant mourir, il voulut remplir une dernière fois ses devoirs de chrétien et appela le curé de Saint-Étienne-du-Mont, sa paroisse. M[me] Périer rapporte que cette détermination causa quelque scandale parmi ses amis les Jansénistes, très-réservés dans l'usage des sacrements, même à l'article de la mort. Pascal n'en reçut pas moins, en pleine connaissance et avec les témoignages de la foi la plus vive, le saint viatique et l'extrême-onction. Ses restes reposent dans l'église Saint-Étienne-du-Mont, où l'inscription tumulaire se lit encore.

Le sceptique Bayle, un protestant converti, retourné au protestantisme pour tomber définitivement dans l'incrédulité, a rendu aux vertus de Pascal un hommage aussi désintéressé que mérité.

« Cent volumes de sermons ne valent pas cette vie là, et sont beaucoup moins capables de désarmer les impies... Ils ne peuvent plus nous dire qu'il n'y a que de petits esprits qui aient de la piété, car on leur en fait voir de la mieux poussée dans l'un des plus grands géomètres, l'un des plus subtils métaphysiciens et des plus pénétrants esprits qui aient jamais été au monde .... On fait bien de publier l'exemple d'une si grande vertu *pour empêcher la prescription de l'esprit du monde contre l'esprit de l'Évangile* (1). »

(1) *Nouvelles de la république des lettres*, décembre 1684.

CHAPITRE SIXIÈME

Les Maximes.

Les *Pensées* appellent naturellement les *Maximes* et La Rochefoucauld vient à sa place à côté de Pascal. Tous deux ont travaillé sur le même fonds et ont disserté, en moralistes, de la nature humaine; mais ils ne l'ont pas considérée avec une sûreté égale de vues et une aussi grande puissance de génie. La Rochefoucauld, esprit rare et observateur pénétrant, ne s'élève pas à la hauteur de son illustre contemporain. Par la forme concise et sentencieuse, son œuvre se rapproche des admirables fragments laissés par Pascal; elle ne forme pas, à proprement parler un véritable livre, conçu dans une pensée unique, pour un dessein déterminé.

Les Maximes ont été, quelque temps, un jeu de la société polie. Sur les ruines de l'hôtel de Rambouillet, s'étaient élevées d'agréables réunions moins nombreuses et par là même plus choisies : les salons de la maréchale d'Albret où parut Mme de Maintenon, de la duchesse de

Richelieu, de la marquise de Sablé, enfin de M[lle] de Montpensier. Cette princesse avait introduit, avant les maximes, un autre passe-temps littéraire, les Portraits, composés par des contemporains qui se piquaient de bien dire, le plus souvent par les originaux eux-mêmes. On a de La Rochefoucauld un portrait qu'il n'a laissé à personne le soin de tracer, mais qu'il a fait et refait avec amour, d'un style élégant et fin, qui sent le travail. La Bruyère, trente ans plus tard, devait de cette mode faire un grand genre littéraire : ses *Caractères* ne sont qu'une série de portraits reliés entre eux par des réflexions morales ou critiques (1).

C'est M[me] de Sablé qui mit les maximes en honneur dans son cercle. Elles étaient comme le thème de la conversation entre des esprits ingénieux et délicats, qui cherchaient matière à causeries. La Rochefoucauld se conforma à ce goût comme il s'était déjà conformé à la mode des portraits : pendant plus de cinq années, il apporta, chaque jour, dans le salon de M[me] de Sablé, sa part de maximes, soumettant chacune d'elles au contrôle sévère de la maîtresse de la maison et de ses hôtes d'élite. De ce commerce sont sorties les *Maximes* qui s'ajoutant les unes aux autres ont fini par faire un petit volume entre les années 1659 et 1665, date de la première édition ; c'était juste le temps où Pascal écrivait les *Pensées*.

La Rochefoucauld pâlit certainement devant Pascal,

(1) Le portrait de La Rochefoucauld est de 1658 et les *Caractères* de 1687.

mais au-dessous de ce maître incomparable on peut encore occuper une place distinguée. Il est de la même génération d'écrivains, de ce qu'on pourrait appeler la première moitié du siècle. C'est au règne de Louis XIII et à la Régence qu'appartient toute sa vie militante, et il n'a considéré qu'en observateur et en curieux les merveilles du gouvernement personnel de Louis XIV. Formé à l'école de l'hôtel de Rambouillet, il lui a survécu, et il en a conservé les plus exquises délicatesses qu'entretenait en lui le commerce de tous les jours avec Mme de La Fayette et de Mme de Sévigné. S'il était possible d'enlever à ce mot tout sens défavorable, je dirais que La Rochefoucauld est resté un *précieux* et qu'en dépit de la recherche du style sobre et du souci de la simplicité, il trahit encore, à chaque page, des habitudes de penser et d'écrire qui sont d'un contemporain de Montausier ou du cardinal de Retz et qu'on ne retrouve pas sous la plume de Pascal. Les *Maximes* doivent donc, plus encore que les *Pensées* et sans tenir compte de la date de leur publication, être regardées comme un des premiers chefs-d'œuvre de la prose française au dix-septième siècle.

I

Le duc François de La Rochefoucauld naquit en 1613. Son père ne mourut qu'en 1650 et il porta, jusqu'à cette époque, le titre de prince de Marsillac. Ses premières

études furent négligées et restèrent assez incomplètes; un heureux naturel suppléa, autant qu'il est possible, à ce qui manquait en lui au savoir et à la culture de l'esprit.

La vie de La Rochefoucauld a été divisée et se partage naturellement en trois parties. Il y a la période de Louis XIII, celle de la Fronde, enfin celle de Louis XIV. Il n'y montra pas les mêmes qualités ou les mêmes défauts, mais se modifia successivement et fut tout autre dans la retraite et la maturité de l'âge qu'il avait d'abord apparu aux jours de l'action et de la jeunesse.

Sous Louis XIII, La Rochefoucauld prit, tout naturellement, le rôle de mécontent. Partisan de la reine Anne d'Autriche, adversaire déclaré de Richelieu, il fut mêlé aux intrigues contre le ministre qui lui infligea une punition relativement assez douce, huit jours de prison à la Bastille et un exil de deux ou trois ans. Cet exil fut passé, dans ses terres, en famille, avec sa femme, Mlle de Vivonne, qu'il avait épousée fort jeune et dont il eut cinq fils et trois filles.

Pendant la Fronde, La Rochefoucauld prit parti contre la reine qui ne l'avait point assez récompensé, à son gré, de ses services sous le règne précédent. Ce fut le temps de sa liaison avec la sœur de Condé, Mme de Longueville, qui semble avoir été plus sincère et plus désintéressée dans une affection où La Rochefoucauld n'a pas même l'excuse insuffisante de la passion. Cette vive tendresse pour l'héroïne de la Fronde commença par un calcul d'ambition, par la considération des avantages qu'il pourrait tirer de

cette liaison pour sa fortune, en gagnant le frère par la sœur. Le duc fut blessé, au combat du faubourg Saint-Antoine, d'un coup de mousquet qui le priva momentanément de la vue. Cet accident mit un terme à son existence aventureuse; il fit sa soumission, oublia Mme de Longueville qui expia ses fautes par une longue pénitence, et s'enferma dans la retraite pour n'en plus sortir.

La Rochefoucauld, guéri des intrigues, donna le reste de sa vie, — près de trente années, — aux charmes de l'amitié et aux plaisirs de l'esprit. Sa maison devint le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus distingué à la cour et à la ville, par la naissance, le talent et la politesse. Il fut l'ami et le correspondant de Mme de Sablé, de Mme de La Fayette, de Mme de Sévigné. C'est aux lettres de cette dernière qu'il faut emprunter des témoignages irrécusables sur l'auteur des *Maximes*, alors que dégoûté de la vie active et désintéressé du présent, il se concentre tout entier dans la méditation du passé et l'étude purement spéculative du cœur humain.

L'histoire littéraire relève, tout spécialement, certains traits qui montrent La Rochefoucauld en rapport avec les grands écrivains du temps. Corneille va lire chez lui une comédie qu'on croit être *Pulchérie* (1). Molière lui offre également la primeur des *Femmes Savantes* (2). Il prend plaisir à la lecture des fables de La Fontaine, alors dans

(1) 15 janvier 1672.

(2) 1er mars 1672.

leur première nouveauté, paraissant d'ailleurs aimer la personne du poëte aussi vivement qu'il goûte ses vers charmants. Son intimité avec Mme de La Fayette se double d'un commerce et d'une sorte de collaboration littéraire : il lui rend le même service qu'il a reçu lui-même de Mme de Sablé, et il met la main à ce joli roman qui a pour titre *La Princesse de Clèves* (1). On le voit, c'est une vie de grand seigneur amateur de la belle littérature que mène La Rochefoucauld dans sa longue et honorable retraite.

Cette existence, douce et paisible, fut troublée par des peines de famille qui lui furent sensibles et cruelles au point de triompher de toute sa philosophie apparente. Sa mère ne mourut qu'en 1672 : « Je l'en ai vu pleurer, écrit Mme de Sévigné, avec une tendresse qui me le faisait adorer (2). » Au passage du Rhin, il eut son fils aîné blessé, un autre tué. Il en apprit la nouvelle en présence même de Mme de Sévigné. « Cette *grêle* est tombée sur lui en ma présence. Il a été très-vivement affligé. Ses larmes ont coulé du fond du cœur et sa fermeté l'a empêché d'éclater (3). » Le même combat avait fait une autre victime, le jeune duc de Longueville, dont la mère, alors retirée à Port-Royal, montra la plus vive et la plus sensible douleur. Après avoir, dans une page émue, décrit cette grande et inconsolable affliction, Mme de Sévigné ajoute : « Il y a un homme dans le monde qui n'est guère moins touché;

(1) 22 mars 1678.
(2) 4 mai 1672.
(3) 17 juin 1672.

j'ai dans la tête que s'ils s'étaient rencontrés tous deux dans ces premiers moments, et qu'il n'y eût eu que le chat avec eux, je crois que tous les autres sentiments auraient fait place à des cris et à des larmes, qu'on aurait redoublés de bon cœur : c'est une vision (1). »

C'est à Mme de Sévigné encore qu'il faut demander le récit de sa mort. Cette mort fut précédée de dix années de cruelles souffrances. Il était sujet à des accès de goutte, qui venaient l'assaillir avec d'incroyables douleurs, et mettaient sa constance aux plus rudes épreuves. Dès 1671, Mme de Sévigné écrivait que les crises du malade excitaient sa compassion. « Je fus hier chez M. de La Rochefoucauld, je le trouvais criant les hauts cris des douleurs extrêmes de la goutte. Ses douleurs étaient au point que toute sa constance était vaincue, sans qu'il en restât un seul brin : l'excès de ses douleurs l'agitait d'une telle sorte qu'il était en l'air dans sa chaise avec une fièvre violente. Il me fit une pitié extrême; je ne l'ai jamais vu en cet état; il me pria de vous le mander et de vous assurer que les roués ne souffrent point en un moment ce qu'il souffre la moitié de sa vie, et qu'aussi il souhaite la mort comme le coup de grâce (2). »

Ce mal terrible ne laissa à La Rochefoucauld que de rares intervalles de repos. Il en mourut en 1680, le 17 mars, n'ayant pas encore soixante-sept ans. Sa fin fut

(1) 20 juin 1672.

(2) 23 mars 1671. La lettre est adressée à Mme de Grignan.

celle d'un sage et d'un chrétien. Il vit venir la mort d'un œil calme, sans regret de la vie, avec une fermeté qui ne se démentit pas et se fortifia par le secours de la religion et des sacrements de l'Église. Deux jours avant le terme fatal, Mme de Sévigné annonçait à sa fille dans quelle parfaite sérénité se trouvait le duc, à la veille de ses derniers moments. « Je crains bien que nous ne perdions cette fois M. de La Rochefoucauld : sa fièvre a continué; il reçut hier Notre-Seigneur. Mais son état est une chose digne d'admiration : il est fort bien disposé pour sa conscience ; du reste, c'est la maladie et la mort de son voisin dont il est question; il n'en est pas effleuré, il n'en est pas troublé;..... il ne voyait point hier matin Mme de La Fayette, parce qu'elle pleurait, et qu'il recevait Notre-Seigneur; il envoya savoir à midi de ses nouvelles. Croyez-moi, ma fille, ce n'est pas inutilement qu'il a fait des réflexions toute sa vie ; il *s'est approché* de telle sorte *ces derniers moments* qu'il n'ont rien de nouveau, ni d'étranger pour lui (1). »

On ne se lasse pas de citer Mme de Sévigné. La lettre où elle raconte l'heure suprême de son ami est un véritable chef-d'œuvre qu'il y a plaisir à transcrire, sans en passer une ligne.

Quoique cette lettre ne parte que mercredi, je ne puis m'empêcher de la commencer aujourd'hui, pour vous dire que M. de La Roche-

(1) 15 mars 1680.

foucauld est mort cette nuit. J'ai la tête si pleine de ce malheur, et de l'extrême affliction de notre pauvre amie (1), qu'il faut que je vous en parle. Hier samedi, le remède de l'*Anglais* (2) avait fait des merveilles; toutes les espérances de vendredi, que je vous écrivais, étaient augmentées : on chantait victoire; la poitrine était dégagée, la tête libre, la fièvre moindre, des évacuations salutaires; dans cet état, hier à six heures, il *se* tourne à la mort; tout d'un coup les redoublements de fièvre, l'oppression, les rêveries; en un mot, la goutte l'étrangle traîtreusement; et quoiqu'il eût beaucoup de force, et qu'il ne fût point abattu des saignées, il n'a fallu que quatre ou cinq heures pour l'emporter; et à minuit *il a rendu l'âme entre les mains de M. de Condom.* M. de Marsillac ne l'a pas quitté d'un moment; il est mort entre ses bras, dans cette chaise que vous connaissez. Il lui a parlé de Dieu avec courage. Il est dans une affliction qui ne se peut représenter; mais il retrouvera le Roi et la Cour; toute sa famille se retrouvera *en* sa place; mais où Mme de La Fayette retrouvera-t-elle un tel ami, une telle société, une pareille douceur, un agrément, une confiance, une considération pour elle et pour son fils? Elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre, elle ne court point les rues; M. de La Rochefoucauld était sédentaire aussi. Cet état les rendait nécessaires l'un à l'autre; rien ne pouvait être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié. Ma fille, songez-y, vous trouverez qu'il est impossible de faire une perte plus sensible, et dont le temps puisse moins consoler. Je ne l'ai pas quittée tous les jours : elle n'allait point faire la presse parmi cette famille; ainsi elle avait besoin qu'on eût pitié d'elle (3). »

(1) Évidemment Mme de La Fayette.

(2) Le chevalier Talbot ou *Tabord*, comme l'écrit Mme de Sévigné, était un médecin anglais, alors fort en vogue à la cour.

(3) 17 mars 1680. — Dans cette lettre touchante et qui fait également honneur à La Rochefoucauld, à Mme de La Fayette et à Mme de Sévigné, je relève un seul détail qui est d'une importance capitale. *Il a rendu l'âme*

La Rochefoucauld s'est dépeint lui-même à nous dans son fameux portrait. Pour donner idée d'un genre qui a eu son éclat passager autant que pour entrer plus avant dans la connaissance intime de l'auteur des *Maximes*, il est intéressant de reproduire, dans ses parties essentielles, un morceau travaillé de tout près et où l'art qui est très-grand, n'a pas exclu la sincérité et la bonne foi (1).

Le début est une longue et minutieuse description de l'extérieur du héros. Tout s'y trouve : la taille *médiocre,* le teint *brun,* les yeux *noirs,* la bouche *grande,* jusqu'aux dents *blanches et passablement bien rangées.* Le peintre hésite seulement sur un détail qui lui semble de conséquence. « On m'a dit autrefois que j'avais un peu trop de menton : je viens de me tâter et de me regarder dans le miroir, pour savoir ce qui en est, et je ne sais pas trop bien qu'en juger. » Bien qu'il laisse indécise cette grave question, l'ensemble lui paraît assez satisfaisant *pour pouvoir prétendre en belle tête.* Vient ensuite l'expression de sa physionomie et c'est là qu'il faut d'abord citer, car la physionomie est l'âme et la vie d'un portrait.

entre les mains de M. de Condom. Ce fut, en effet, Bossuet qui assista le mourant et lui adoucit, par ses exhortations, l'amertume des derniers moments Bossuet n'était pas un inconnu pour La Rochefoucauld ; ils s'étaient rencontrés l'année précédente, à Chantilly, chez le grand Condé. Ensemble, ils s'étaient échappés de la demeure princière pour aller rendre visite, à Montmorency, au célèbre peintre Lebrun.

(1) Le portrait de La Rochefoucauld parut d'abord dans le *Recueil des portraits et éloges en vers et en prose, dédié à S. A. R. Mademoiselle* (de Montpensier) et publié, en 1659, par Segrais. — De nos jours, en 1860, M. Édouard de Barthélemy a réimprimé ce curieux ouvrage.

J'ai quelque chose de chagrin et de fier dans la mine : cela fait croire à la plupart des gens que je suis méprisant, quoique je ne le sois point du tout. J'ai l'action fort aisée, et même un peu trop, et jusques à faire beaucoup de gestes en parlant. Voilà naïvement comme je pense que je suis fait au dehors.

Passant de l'extérieur au dedans, La Rochefoucauld constate d'abord son penchant à la tristesse qui est moins affaire de tempérament que le naturel effet du désenchantement chez un homme dont la fortune a trompé les espérances.

Premièrement, pour parler de mon humeur, je suis mélancolique, et je le suis à un point que, *depuis trois ou quatre ans*, à peine m'a-t-on vu rire trois ou quatre fois. J'aurais pourtant, ce me semble, une mélancolie assez supportable et assez douce, si je n'en avais point d'autre que celle qui me vient de mon tempérament; *mais il m'en vient tant d'ailleurs !...*

Il ne faut pas oublier, pour bien les comprendre, que ces lignes étaient écrites en 1658, au lendemain des mécomptes de la Fronde. — De cette humeur que les circonstances ont assombrie, découle naturellement une défiance exagérée pour les nouveaux visages et même pour ceux de connaissance. « Je suis fort resserré avec ceux que je ne connais pas, et je ne suis pas même extrêmement ouvert avec la plupart de ceux que je connais. »

Du côté de l'esprit, La Rochefoucauld s'estime mieux partagé que du côté du caractère. « J'écris bien en prose,

je fais bien en vers, et si j'étais sensible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec peu de travail je pourrais m'acquérir assez de réputation. » Cette réputation d'écrivain à laquelle il semblait attacher si peu d'importance, est pourtant la seule qui ait fait vivre son nom et deux minces volumes lui comptent plus que tout le reste au jugement de la postérité.

Le cœur n'a pas été à la hauteur de l'esprit chez La Rochefoucauld et bien qu'il ne fut pas dépourvu de toute sensibilité, nous l'avons vu, ce n'était pas elle qui déterminait ses démarches ou ses actes. La froide raison ou le calcul intéressé y avait d'ordinaire plus de part. C'était là un aveu difficile et ce qui, dans cette sorte de confession publique faite sous prétexte de portrait, coûtait le plus à dire. La Rochefoucauld s'est-il résigné à être sincère jusqu'au bout et son amour-propre s'est-il accommodé d'une franchise poussée aux dernières limites ? On peut en douter quand on lit les phrases suivantes où il y a quelque parti pris de complaisance et de présomption.

J'ai les sentiments vertueux, les inclinations belles, et une si forte envie d'être tout à fait honnête homme, que mes amis ne me sauraient faire un plus grand plaisir que de m'avertir sincèrement de mes défauts.... J'ai toutes les passions assez douces et assez réglées : on ne m'a presque jamais vu en colère, et je n'ai jamais eu de haine pour personne..... J'aime mes amis et je les aime d'une façon que je ne balancerais pas un moment à sacrifier mes intérêts aux leurs.

Évidemment La Rochefoucauld se voit ici en beau et il

oublie la Fronde et Mme de Longueville. Il y a plus de vérité, bien qu'avec une affectation manifeste d'insensibilité, dans le passage où l'écrivain grand seigneur déclare qu'il faut bien se garder de se laisser prendre à la pitié, mais se contenter, à l'égard des malheureux, d'une compassion apparente et de pure forme.

Je suis peu sensible à la pitié, et je voudrais ne l'y être point du tout. Cependant il n'est rien que je ne fisse pour le soulagement d'une personne affligée; et je crois effectivement que l'on doit tout faire, jusques à lui témoigner même beaucoup de compassion de son mal; car *les misérables sont si sots, que cela leur fait le plus grand bien du monde.* Mais je tiens aussi qu'il faut se contenter d'en témoigner, et se garder soigneusement d'en avoir. C'est une passion qui n'est bonne à rien au dedans d'une âme bien faite, qui ne sert qu'à affaiblir le cœur, et qu'on doit laisser au peuple, qui n'exécutant jamais rien par raison, a besoin de passions pour le porter à faire les choses.

La Rochefoucauld ne s'est pas seul jugé lui-même, mais il a été apprécié par un contemporain de son rang, son égal par l'esprit autant que par la dignité.

On lit, en effet, dans les *Mémoires* du cardinal de Retz un portrait de La Rochefoucauld, vif, d'un style serré et incisif, écrit avec une intention générale de malveillance et de dénigrement qui ne va jamais jusqu'à l'injustice ou la calomnie. La Rochefoucauld, en confessant ses propres défauts, y trouvait encore matière à se louer; Retz lui reproche jusqu'à ses qualités et détourne l'éloge même en

critique ou en malice. Le morceau est assez court pour pouvoir être reproduit presque sans y rien retrancher.

Il y a toujours eu du je ne sais quoi en tout M. de La Rochefoucauld : il a voulu se mêler d'intrigue, dès son enfance, et dans un temps où il ne sentait pas les petits intérêts, qui n'ont jamais été son faible, et où il ne connaissait pas les grands, qui, d'un autre sens, n'ont pas été son fort; il n'a jamais été capable d'aucune affaire, et je ne sais pourquoi, car il avait des qualités qui eussent suppléé, en tout autre, celles qu'il n'avait pas..... Il a toujours eu une irrésolution habituelle, mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution... Nous voyons les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connaissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très-soldat; il n'a jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être; il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité que vous lui voyez dans la vie civile (1), s'était tourné, dans les affaires, en air d'apologie; il croyait toujours en avoir besoin: ce qui, joint à ses *Maximes*, qui ne marquent pas assez de foi en la vertu, et à sa pratique, qui a toujours été de chercher à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y était entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connaître et de se réduire à passer comme il l'eût pu, pour le courtisan le plus poli (2) qui eût paru dans son siècle.

(1) « Huet (dans ses *Mémoires*) nous le montre comme tellement embarrassé en public que, s'il avait eu à parler d'*office* devant un cercle de six ou sept personnes, le cœur lui aurait failli. L'effroi de la solennelle harangue l'empêcha toujours d'être de l'Académie Française. » Sainte Beuve. — (*Portrait* de La Rochefoucauld.)

(2) Le cardinal avait d'abord ajouté : « et pour le plus honnête homme à l'égard de la vie commune; » il a pensé en avoir trop dit et il a supprimé ces derniers mots.

La Rochefoucauld connut le jugement sévère que Retz avait porté de lui et il en fut très-vivement blessé. Pour en tirer vengeance et se donner le plaisir d'une réplique, sur le même ton, il traça, lui aussi, de main de maître, le caractère de son rival. Mme de Sévigné fut mise, sous le sceau du secret, dans la confidence et bien entendu qu'elle n'eut rien de plus pressé que de montrer la pièce à *son cher cardinal*. Retz trouva, dit-elle, du plaisir à voir comment *la vérité forçait à parler de lui*, *quand on ne l'aimait guère*, et *qu'on croyait qu'il ne le saurait jamais* (1). Comme La Rochefoucauld n'est plus ici directement en jeu, nous remettons à l'article du cardinal de Retz les réflexions qu'inspire cette riposte ardente et passionnée. On verra alors s'il ne convient pas d'en rabattre beaucoup de la satisfaction trop naïve que Mme de Sévigné prête à l'offensé et dans quel esprit il faut apprécier ce dernier et curieux épisode de ce duel au portrait.

II.

La Rochefoucauld n'a pas écrit plus que Pascal, et c'est aussi avec deux seuls ouvrages d'étendue restreinte, qu'il se présente à la postérité. L'un, d'un prix moindre, les *Mémoires*, fut publié, de son vivant, en 1662 : nous l'appré-

(1) 3 juillet 1675.

cierons plus tard, en même temps que les autres compositions du même genre. L'autre, les *Maximes*, paru en 1665, est l'œuvre originale et le meilleur titre de gloire de son auteur ; elle vaut la peine qu'on sache comment elle a été composée, quel en est le mérite littéraire et la portée morale.

Les *Maximes* n'ont pas été faites par La Rochefoucauld, dans de solitaires méditations. Elles sont nées, pour ainsi dire, de la conversation des délicats, dans un salon de choix où présidait M[me] de Sablé, cette dévote bel esprit, à laquelle ses ardentes sympathies en faveur de Port-Royal ont procuré, de nos jours, une célébrité très-supérieure à ses mérites (1).

Madeleine de Souvré, marquise de Sablé, était née en 1599 et mourut en 1678. Elle fut d'abord sous la direction des Jésuites, du P. Coton, confesseur de Henri IV, et du P. de Sesmaisons, théologien et casuiste de la Compagnie. Une de ses amies, la princesse de Guéméné, qui, tout en continuant une vie mondaine et dissipée, était devenue une des plus chaudes amies de Port-Royal, lui reprocha de communier tous les mois, « comme faisaient, dit le P. Rapin, les personnes de qualité qui étaient un peu réglées (2). » La marquise se défendit par un écrit du P. de Sesmaisons, qui, confié à M[me] de Guémené, fut aus-

(1) Cousin lui a consacré, dans ses *Études sur la Société* et *les Femmes illustres du* XVII[e] *siècle* tout un volume, nourri de documents curieux et de détails intéressants, et dans lequel La Rochefoucauld tient une grande place.

(2) *Mémoires,* édition de M. Léon Aubineau.

sitôt mis entre les mains d'Antoine Arnauld. Le docteur janséniste, qui se préparait depuis longtemps sur cette matière, écrivit, pour réfuter le Jésuite, son livre célèbre de *la Fréquente communion*. Ainsi, l'écrit théologique qui troubla, plus encore que l'*Augustinus*, toute la société religieuse en France, au début de la Régence, prit occasion d'un dissentiment entre deux femmes du monde le plus élégant et le moins austère. « Ce fut pour cela, dit encore le P. Rapin, que le duc de La Rochefoucauld appela depuis ces deux dames fort plaisamment, car il avait beaucoup d'esprit, *les fondatrices du Jansénisme* (1). »

La *Fréquente communion* ne gagna pas de suite au parti M[me] de Sâblé, et c'est seulement en 1654 ou 1655 qu'elle s'y sentit définitivement attirée par Arnauld d'Andilly et la mère Angélique. Elle vint alors habiter Port-Royal de Paris, non pas le monastère lui-même, mais un corps de logis séparé et pourtant renfermé dans l'enceinte. Elle y menait une vie assez libre, faisant de son appartement, au dire de Cousin, « un autre hôtel de Rambouillet en petit, très-aristocratique, encore un peu galant, toujours très-bel esprit, d'une dévotion élégante et d'abord assez peu

(1) La Rochefaucauld était coutumier de ces mots heureux et qui entraient dans le vif d'une situation et d'un caractère. On était alors au temps où plusieurs des plus grandes dames, à peine dégagées du monde auquel elles venaient seulement de dire adieu, s'étaient jetées dans les controverses religieuses et avaient pris bruyamment parti en faveur de Port-Royal. Telles étaient M[me] de Longueville et une de ses amies, M[lle] de Vertus. La Rochefoucauld, qui ne fut jamais sérieusement janséniste, raillait ces théologiennes improvisées qu'il voyait décider ainsi *ex abrupto* des questions de doctrine et les appelait, par manière de plaisanterie, *les Mères de l'Église*.

sévère. » Il y avait des habitués médiocres parmi lesquels l'Académicien Esprit qui fut de l'Oratoire, sans aucun engagement dans les ordres, et quitta ensuite la congrégation pour rentrer dans le monde et se marier (1). Mais on n'y rencontrait aussi des visiteurs d'un ordre plus relevé et tout spécialement les chefs de la secte Janséniste, Arnauld, Nicole, le jurisconsulte Domat et Pascal (2). Les amis de tous les jours étaient, avec la princesse de Guémené, M[me] de Longueville, M[me] de La Fayette et La Rochefoucauld.

Chez M[me] de Sablé on goûtait autre chose que la dévotion et le bel esprit : elle avait le secret de confitures exquises et de merveilleux ragoûts. « Sa table était si polie que Philippe de France, frère unique du roi, allait fort souvent dîner chez elle, sans même la faire avertir la veille, et il avouait qu'il y était toujours mieux que chez lui, quoiqu'il eût des officiers fort habiles (3). » La chère n'était pas seulement excellente, mais distinguée et délicate. C'est ce raffinement dans la cuisine comme en tout le

(1) « Esprit, dit Cousin, était dans l'intimité de M[me] de Sablé et très-janséniste. Personne plus que lui ne s'occupa de Maximes et de Pensées. Il en faisait en prose, il en faisait même en vers, et en 1669 il a dédié à Montausier, alors gouverneur du Dauphin, des *Maximes politiques, mises en vers par monsieur l'abbé Esprit.* »

(2) Domat était un compatriote de Pascal, très-ardent janséniste, entêté gallican. On cite de lui un trait qui le peint. Dans sa longue carrière d'avocat du roi au présidial de Clermont, il exerça des poursuites judiciaires contre un pauvre jésuite, le P. du Hamel, coupable d'avoir prêché, en chaire, l'infaillibilité du pape.

(3) Le P. Rapin.

reste que Cousin relève plaisamment, dans une page charmante qui n'est pas étrangère à notre sujet et qui nous ramènera d'ailleurs à La Rochefoucauld. « On devait abandonner aux bourgeoises les gros repas faits pour le corps, et avoir l'air de prendre un peu de nourriture pour se soutenir seulement et même pour se divertir, comme on prend des rafraîchissements et des glaces. Peu de mets, mais exquis et apprêtés d'une certaine façon. La fortune n'y suffisait pas, il y fallait un art particulier. Mme de Sablé était maîtresse en cet art. Elle avait transporté l'esprit aristocratique et précieux, le bon ton et le bon goût jusque dans la cuisine. Ses dîners, sans aucune opulence, étaient célèbres et recherchés. Elle formait ses amis à goûter les bonnes choses, et elle tenait école de friandise. La Rochefoucauld était un de ses meilleurs élèves. Il lui demande sans cesse des leçons : « Vous ne pouvez faire une plus belle charité, lui écrit-il, que de permettre que le porteur de ce billet puisse entrer dans les mystères de la marmelade et de vos véritables confitures, et je vous supplie très-humblement de faire en sa faveur tout ce que vous pourrez... Si je pouvais espérer deux assiettes de ces confitures dont je ne méritais pas de manger autrefois, je croirais vous être redevable toute ma vie. »

On jouait aux Maximes dans le salon de Mme de Sablé comme on avait joué précédemment aux Portraits chez la grande Mademoiselle, au palais du Luxembourg. M. de La Rochefoucauld s'essaya, comme les autres, à présenter, sous cette forme vive, une pensée neuve, délicate

ou ingénieuse. Il y réussit mieux que les autres et il y prit plaisir. Seulement, comme il avait un véritable tempérament d'homme de lettres amoureux de son art, il n'affronta pas de suite le grand jour et les périls de la publicité, mais il eut le soin de communiquer d'abord ses pensées ou réflexions morales à ses seuls intimes, qui se chargeaient, eux, de les soumettre aux connaisseurs, c'est-à-dire aux gens de goût. « Voici à peu près, dit Cousin, comment les choses se passaient : Mme de Sablé, sans avoir l'air d'agir au nom de La Rochefoucauld, communiquait les *Maximes* à ceux ou à celles qui lui paraissaient les plus capables d'en juger. Elle exigeait que l'on n'en tirât pas de copie, et qu'on lui envoyât par écrit son opinion ; puis elle montrait toutes ces lettres à La Rochefoucauld. » Il va sans dire que l'auteur profita de toutes les critiques fondées, spécialement de celles qui touchaient à la forme et lui permettaient de donner à l'expression plus de concision ou de relief.

Lorsque fut terminé ce minutieux travail de révision et de correction, l'ouvrage parut, au commencement de 1665. Il ne portait pas le nom de La Rochefoucauld, mais était précédé d'un long discours de Segrais, sorte d'apologie en quatre points. Toutes ces précautions ne suffirent pas encore à rassurer l'écrivain sur le sort de son livre : il demanda à Mme de Sablé de lui faire un article dans le seul recueil littéraire du temps qui date de cette année même, le *Journal des Savants*. La complaisante amie s'exécuta, mais eut le tort, à côté des plus grands éloges,

de risquer quelques critiques. L'article fut imprimé avec les éloges, mais les critiques n'y étaient plus (1). Le succès des *Maximes* n'avait nul besoin d'être ainsi préparé : il fut très-grand et l'admiration générale paya l'auteur de ses peines. Il n'en continua pas moins à revoir et à corriger son premier travail : il donna sa seconde édition en 1666, une troisième en 1671, une quatrième en 1675, et deux ans avant sa mort, en 1678, une cinquième, plus étendue et plus parfaite, et qui est son dernier mot. Ainsi ce petit volume de cinq cents Maximes avait occupé et rempli presque uniquement plus de vingt années de la vie de La Rochefoucauld.

Ce long et patient labeur n'a pas été dépensé en pure perte et il y a un progrès continu dans les rédactions successives. Telle Maxime a été refaite à toutes les éditions et chaque retouche est un pas en avant; elle approche davantage de la perfection. Les derniers éditeurs de La Rochefoucauld (2) permettent d'apprécier, par de nombreuses comparaisons entre les diverses variantes des *Maximes*, au prix de quels efforts il est arrivé au tour et à l'expression définitifs et a rendu son style irréprochable comme sa pensée. Deux ou trois exemples sont ici

(1) Pour en finir avec Mme de Sablé, il faut ajouter qu'elle avait composé, elle aussi, des Maximes. On en a publié, l'année de sa mort, un petit recueil (quatre-vingts environ) qui lui font médiocrement honneur. Ce sont d'honnêtes et judicieuses réflexions, assez froides et un peu vulgaires, sur les défauts de société ou les qualités de la conversation.

(2) MM. Gilbert et Gourdault, dans la collection des *Grands Écrivains de la France*.

nécessaires; ils permettront de prendre La Rochefoucauld sur le fait, en voie de se corriger lui-même avec une sévérité impitoyable et que la perfection seule désarme.

La Maxime 12 était ainsi conçue en 1665 :

Quelque industrie que l'on ait à cacher sa passion sous le voile de la piété et de l'honneur, *il y en a* toujours quelque endroit qui se montre.

Combien est plus précise et moins lourde la rédaction de 1678 :

Quelque soin que l'on prenne de couvrir ses passions par des apparences de piété et d'honneur, elles paraissent toujours au travers de ces voiles.

La Maxime 32, *sur la jalousie*, a subi de bien autres vicissitudes ; elle a passé par quatre formes différentes avant d'arriver à son énergique et saisissante concision. Dans le manuscrit qu'on conserve de La Rochefoucauld, il n'y a encore qu'une simple indication et comme un germe.

La jalousie ne subsiste que dans les doutes, et ne vit que dans les nouvelles inquiétudes.

Cela ne valait pas l'honneur de l'impression. L'édition de 1665 a déjà une forme meilleure et où la maxime se trouve entière.

La jalousie ne subsiste que dans les doutes : l'incertitude est sa matière ; c'est une passion qui cherche tous les jours de nouveaux

sujets d'inquiétude et de nouveaux tourments. On cesse d'être jaloux dès que l'on est éclairci de ce qui causait la jalousie.

En 1666, nouveau et plus sensible progrès. *Ne subsiste que dans les doutes* a fait place à un tour plus vif, heureusement trouvé, *se nourrit dans les doutes.* Cette expression un peu vague, *l'incertitude est sa matière,* a disparu ; enfin la maxime aboutit à une conclusion nouvelle et se termine d'autre manière.

La jalousie *se nourrit dans les doutes ;* c'est une passion qui cherche toujours de nouveaux sujets d'inquiétude et de nouveaux tourments, et *elle devient fureur,* sitôt qu'on passe du doute à la certitude.

Dans la dernière édition, La Rochefoucauld serre encore sa pensée de plus près ; il la dégage de tout ce qui lui est une surcharge inutile, et, fondant ensemble les deux conclusions de 1665 et de 1666, il lui donne cette forme excellente qui fait tout entendre et à laquelle on ne peut plus rien enlever.

La jalousie *se nourrit dans les doutes;* et *elle devient fureur ou elle finit,* sitôt qu'on passe du doute à la certitude.

Est-il besoin de démontrer, par de meilleures preuves, que La Rochefoucauld n'est pas un grand seigneur amateur qui livre sa pensée au hasard de l'expression? Ce n'est pas lui qui, comme Retz ou Saint-Simon plus tard, voudrait laisser courir sa plume et risquer l'épreuve

toujours hasardeuse d'une improvisation rapide. Non, il est de l'école des écrivains patients et réfléchis qui pèsent mûrement leur pensée avant de la produire et qui, l'ayant produite, reviennent sur la forme dont il l'ont revêtue, jusqu'au moment où il leur paraît impossible d'y rien ajouter ou d'en rien retrancher.

La véritable éloquence consiste à dire tout ce qu'il faut, et à ne dire que ce qu'il faut (1).

C'est à peu près le seul précepte littéraire qu'on trouve dans les *Maximes* et il résume, pour ainsi dire, toute la théorie de l'écrivain. Il suffit à expliquer son peu de fécondité, bornée, si on ne compte pas les *Mémoires* qui sont de moindre conséquence, à un seul ouvrage. « Oh ! le bon temps, s'écrie M. de Sacy, avec une bonhomie charmante, que celui où un La Rochefoucauld passait quinze années de sa vie à enfanter un petit volume de deux cents pages, où un La Bruyère occupait toute la sienne à composer ce modeste ouvrage des *Caractères*, qu'il n'osait publier encore qu'en le mettant sous le patronage d'une traduction des *Caractères* de Théophraste ! » Qu'on est heureux de pouvoir peser ses mots tout à loisir, d'avoir deux ans devant soi, s'il le faut, pour trouver la bonne expression, celle qui

(1) Maxime 250, dans l'édition de 1678 qui a servi de règle aux éditeurs les plus récents de La Rochefoucauld, à ceux auxquels j'emprunte mes citations. Cette maxime est déjà dans l'édition de 1665 et elle a été maintenue sans variante.

sera toujours vraie, toujours juste, toujours piquante ! C'est avec ces minuties-là qu'on passe à la postérité ! (1) »

Qu'était, au fond, ce petit livre, fait et refait avec tant d'amour ? Y avait-il, entre toutes les pensées qui le composent, détachées en apparence et sur des sujets divers, un lien caché et procédaient-elles toutes d'une idée dominante, chère à l'auteur? Oui, sans doute, le lien existait, et l'idée mère a été formulée par La Rochefoucauld lui-même, au début de sa quatrième édition, en manière d'épigraphe.

Nos vertus ne sont *le plus souvent* que des vices déguisés.

Le plus souvent marquait déjà un excès et poussait le moraliste jusqu'à une exagération insoutenable. D'autres maximes, qui sont comme le commentaire de celle-ci, vont plus loin encore et renchérissent sur cette amertume et cette injustice. Par exemple,

(1) Les critiques se sont donné carrière au sujet de La Rochefoucauld ; ils ont étudié dans le détail, l'homme, la doctrine, le style. Sans parler de Cousin et de Sainte-Beuve, M. Désiré Nisard, dans son admirable *Histoire de la Littérature française*, a consacré aux *Maximes* un chapitre excellent et qui fait autorité. Les *Études sur les Moralistes français*, par Prévost-Paradol, mettent clairement à découvert le côté faux et excessif de ce qu'on pourrait appeler le système de La Rochefoucauld. A ces travaux de maîtres autorisés, je préfère pourtant un article de M. de Sacy, qui a seulement quelques pages. L'essentiel s'y trouve sur le caractère et le talent du grand écrivain ; les défauts de sa morale y sont relevés avec mesure, mais sans faiblesse ; la part est faite équitablement entre le blâme et l'éloge ; tout cela sur le ton d'une aimable et spirituelle causerie, avec l'entrain et la liberté qu'elle comporte.

Les vertus se perdent dans l'intérêt, comme les fleuves se perdent dans la mer (1).

Et encore,

La vertu n'irait pas si loin si la vanité ne lui tenait compagnie (2).

On voit, de suite, quel sera, pour l'auteur des *Maximes*, le mobile principal des actions humaines. Qu'il l'appelle *intérêt*, *vanité*, ou, plus ordinairement, *amour-propre*, c'est toujours l'égoïsme, sous l'une quelconque de ses formes multiples.

La première édition des *Maximes* s'ouvrait par une sorte de description de l'amour-propre, admirable résumé de tout l'ouvrage, où La Rochefoucauld avait exposé, en une seule fois, avec une énergie sans pareille et une véritable éloquence, ce qu'il a coupé et détaillé en cent autres pensées. Ce morceau de choix fait le plus grand honneur au talent de l'écrivain ; ce sont les pages les plus parfaites qui soient jamais sorties de la plume. Ne pouvant le citer tout entier, nous en détacherons la fin, plus nerveuse et plus concise encore que le reste.

Il est tous les contraires : il est impérieux et obéissant, sincère et dissimulé, miséricordieux et cruel, timide et audacieux. Il a de différentes inclinations, selon la diversité des tempéraments qui le tourmentent, et le dévouent tantôt à la gloire, tantôt aux richesses, et

(1) Maxime 171.
(2) Maxime 200.

tantôt aux plaisirs. Il en change selon le changement de nos âges, de nos fortunes et de nos expériences; mais il lui est indifférent d'en avoir plusieurs, ou de n'en avoir qu'une, parce qu'il se partage en plusieurs, et se ramasse en une, quand il le faut, et comme il lui plaît. Il est inconstant, et, outre les changements qui viennent des causes étrangères, il y en a une infinité qui naissent de lui et de son propre fond. Il est inconstant d'inconstance, de légèreté, d'amour, de nouveauté, de lassitude et de dégoût. Il est capricieux, et on le voit quelquefois travailler avec le dernier empressement et avec des travaux incroyables à obtenir des choses qui ne lui sont point avantageuses, et qui même lui sont nuisibles, mais qu'il poursuit parce qu'il les veut. Il est bizarre et met souvent toute son application dans les emplois les plus frivoles; il trouve tout son plaisir dans les plus fades, et conserve toute sa fierté dans les plus méprisables. Il est dans tous les états de la vie et dans toutes les conditions; il vit partout, et il vit de tout; il vit de rien; il s'accommode des choses et de leur privation; il passe même dans le parti des gens qui lui font la guerre; il entre dans leurs desseins, et, ce qui est admirable, il se hait lui-même avec eux, il conjure sa perte, il travaille lui-même à sa ruine; enfin, il ne se soucie que d'être, et pourvu qu'il soit, il veut bien être son ennemi....... Voilà la peinture de l'amour-propre, dont toute la vie n'est qu'une grande et longue agitation. La mer en est une image sensible; et l'amour-propre trouve dans le flux et le reflux de ses vagues continuelles une fidèle expression de la succession turbulente de ses pensées et de ses éternels mouvements.

Si merveilleusement tracé que fût ce *caractère*, La Rochefoucauld a eu le bon goût de le sacrifier et de le supprimer, à partir de la seconde édition. Il ne lui a pas échappé qu'une petite dissertation, en quatre pages, n'était guère en harmonie avec la forme vive et sentencieuse qu'il

avait choisie. Le sacrifice est d'autant plus méritoire qu'il avait fallu plus de travail et d'effort pour arriver à cette vigueur de la pensée et de l'expression et que le morceau, considéré en lui-même et hors du recueil des *Maximes*, méritait davantage d'être conservé.

Avec ce peu de confiance que La Rochefoucauld professe dans la réalité des vertus, l'habileté devient la qualité suprême et le savoir-faire est la condition la plus sûre du bonheur dans la vie. Tout ce que le monde admire à juste titre et dont il fait honneur à l'humanité, tout ce qui suppose le désintéressement de soi-même et le sacrifice, n'est plus que mensonge, hypocrisie et calcul pour s'attirer l'estime publique et se procurer des avantages plus considérables et plus positifs que ceux auxquels on paraît renoncer.

Il semble que l'amour-propre soit la dupe de la bonté et qu'il s'oublie lui-même lorsque nous travaillons pour l'avantage des autres. Cependant c'est prendre le chemin le plus assuré pour arriver à ses fins; *c'est prêter à usure sous prétexte de donner;* c'est enfin s'acquérir tout le monde par un moyen subtil et délicat (1).

Avec des vues semblables, on voit ce que devient la *générosité*.

Ce qui paraît générosité n'est souvent qu'une ambition déguisée qui *méprise* de petits intérêts pour aller à de plus grands (2).

(1) Max. 236.
(2) Max. 246.

La *libéralité* ne subsiste pas davantage.

Ce qu'on nomme libéralité n'est le plus souvent que la vanité de donner, que nous aimons mieux que ce que nous donnons (1).

La *clémence* chez les princes n'est qu'une vaine apparence, l'effet de l'amour-propre, de l'insouciance ou de la peur.

Cette clémence dont on fait une vertu, se pratique tantôt par vanité, quelquefois par paresse, souvent par crainte, et presque toujours par tous les trois ensemble (2).

Et, dans le commun des hommes, la *pitié* n'a pas un fondement plus noble et ne part pas d'un mobile plus élevé.

La *pitié* est souvent un sentiment de nos propres maux dans les maux d'autrui. *C'est une habile prévoyance des malheurs où nous pouvons tomber;* nous donnons du secours aux autres pour les engager à nous en donner en de semblables occasions; et les services que nous leur rendons sont à proprement parler des biens que nous nous faisons à nous-mêmes par avance (3).

La vie ne porte avec elle aucun enseignement et les fautes commises, s'il y a encore des fautes dans un pareil système qui comporte tout au plus des maladresses, n'excitent aucun regret et ne produisent pas le ferme et sincère *repentir*.

(1) Max. 262.
(2) Max. 16.
(3) Max. 264.

Notre *repentir* n'est pas tant un regret du mal que nous avons fait, qu'une crainte de celui qui nous en peut arriver (1).

Le moraliste ne s'arrête pas encore et il ne voit dans la sagesse des vieillards, par exemple, que l'impuissance de continuer les désordres de la jeunesse.

Les vieillards aiment à donner de bons préceptes, pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples (2).

Pour qui abaisse à ce point et ravale ainsi les plus nobles mouvements de l'âme, l'*amitié* subit le sort commun, c'est-à-dire qu'elle est calomniée aussi et réduite à une sorte de trafic et de marché où le cœur n'a aucune part.

Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un *ménagement réciproque d'intérêts,* et qu'un échange de bons offices ; ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner (3).

Les vertus chrétiennes ne sont pas mieux traitées que les vertus naturelles. La Rochefoucauld nie le *pardon des injures*.

La réconciliation avec nos ennemis n'est qu'un désir de rendre

(1) Max. 180.

(2) Max. 93. Le point de vue qui irait à nier absolument le mal est familier à La Rochefoucauld. Il avait osé écrire, dans la première édition, et heureusement supprimé ensuite, cette maxime grossière sur la *sobriété*.

« La *sobriété* est l'amour de la santé ou l'impuissance de manger beaucoup. »

(3) Max. 82.

notre condition meilleure, une lassitude de la guerre, et une crainte de quelque mauvais événement (1).

Il ne croit pas à *l'humilité*.

L'humilité n'est souvent qu'une feinte soumission dont on se sert pour soumettre les autres; c'est un artifice de l'orgueil qui s'abaisse pour s'élever; et bien qu'il se transforme en mille manières, il n'est jamais mieux déguisé et plus capable de tromper que lorsqu'il se cache sous la figure de l'humilité (2).

Il calomnie l'honneur des femmes et la modestie des vierges.

L'honnêté des femmes est souvent l'amour de leur réputation et de leur repos (3).

La sévérité des femmes est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté (4).

On pourrait multiplier les citations. En voilà assez pour démontrer quelle fausse et dangereuse doctrine renferme le triste livre des *Maximes*, d'une forme pourtant si travaillée et si parfaite. Elles sont d'un moraliste chagrin qui a le tort irréparable de supposer partout le mal. Sans doute, il est fréquent dans la vie et nul ne prétend s'inscrire en faux contre les cas particuliers où il se ren-

(1) Max. 82.

(2) Max. 254. Est-ce l'humilité, telle qu'on la pratiquait à Port-Royal, que La Rochefoucauld avait en vue?...

(3) Max. 105.

(4) Max. 104.

contre. Il y a des semblants d'amitié, une fausse pitié, et une générosité qui n'est que calcul et intérêt bien entendu; il y a même, si l'on veut, une sorte d'humilité qui est le raffinement de l'orgueil et on peut trouver de prétendues femmes de bien qui font bon marché de leur honneur. Ce sont là des exceptions regrettables qu'il n'est pas permis de généraliser et qui laissent intactes les vertus dont elles prennent le masque. « Sans contester, dit M. de Sacy, ce que chacune des observations de La Rochefoucauld peut avoir de juste et de vrai, le livre, dans son ensemble, me révolte; quelque chose me dit qu'il est faux. Est-ce mon amour-propre qui souffre? J'ai beau m'examiner, je ne le crois pas. Non, ce n'est pas ma vanité qui se soulève; bien loin de réclamer pour moi-même, je me mettrai encore plus bas si on veut. Je réclame pour l'homme, ou plutôt, si j'ose le dire, je réclame pour Dieu, qui a fait l'homme, et qui n'a pas voulu sans doute être deshonoré par son ouvrage. »

N'est-il donc aucune circonstance atténuante à cette condamnation trop méritée qui frappe le fond même des *Maximes?* On pourait dire peut-être que les intentions de l'auteur ne sont pas à blâmer autant que son langage et qu'il n'a pas pris bien au sérieux son rôle de moraliste. A ses yeux, son recueil n'était qu'une sorte de jeu d'esprit et le lecteur avisé devait rabattre beaucoup du sens rigoureux des maximes et ne point les entendre à la rigueur de la lettre. L'hôtel de Rambouillet avait raffiné et subtilisé à plaisir sur le langage de la galanterie et les délicatesses

du sentiment. La Rochefoucauld qui, après avoir paru chez Mme de Montausier, a été le héros du salon de Mme de Sablé, a imaginé un autre genre de précieux, l'opposé, pour ainsi dire, de celui qu'il avait connu et pratiqué. Au lieu de tout rapporter au cœur et de se perdre dans le royaume du Tendre, il n'a reconnu, comme principe unique des actions humaines, que la froide et pure raison ou, mieux, l'intérêt personnel. C'est ainsi qu'il s'est étudié à faire ressortir, en tout et partout, quelque forme de l'égoïsme. En tenant ainsi compte de l'affectation et du parti pris, les *Maximes* s'expliquent mieux; elles deviennent un véritable paradoxe entrepris par boutade et mauvaise humeur, continué et achevé dans la conversation avec les esprits les plus aimables et les plus délicats, fixé enfin, à force de travail et de talent, dans un ouvrage durable. On ne se figure pas un grand seigneur, galant homme, le modèle du bon goût et de la politesse, un homme d'honneur et de probité parfaite, qui vient affirmer que la gloire, le dévouement, la vertu n'existent pas. Il s'est rencontré sur les champs de batailles avec Turenne et Condé, et il ne croirait pas à l'héroïsme ! Il a vécu dans des rapports d'affection et d'intimité avec Mme de La Fayette et il nierait l'amitié ! Il a connu le zèle de saint Vincent de Paul et de M. Olier, la pénitence de Rancé, il a entendu Bossuet et il douterait de l'enthousiasme religieux, du sacrifice et de la charité !

Mme de Sévigné à laquelle il faut revenir sans cesse lorsqu'il s'agit de La Rochefoucauld, nous dit ce qu'il en faut

penser de son prétendu scepticisme en matière de sentiment. Elle nous le montre en contradiction avec sa doctrine et se réfutant lui-même, non-seulement par les regrets naturels qu'il éprouve de la mort ou de la blessure de son fils, mais par les larmes d'admiration que lui arrache un mot d'une simplicité héroïque. Chacun sait la belle parole du lieutenant général d'artillerie Saint-Hilaire, au moment où le coup de canon qui tuait M. de Turenne lui emporta le bras. Son fils présent se jeta à son père en criant et pleurant. « Taisez-vous, mon enfant, lui dit-il en lui montrant M. de Turenne roide mort, voilà ce qu'il faut pleurer éternellement, voilà ce qui est irréparable. » Et, sans prendre autrement garde à sa propre blessure, il se mit à s'affliger et à se lamenter. Mme de Sévigné ajoute : « M. de La Rochefoucauld pleure lui-même en admirant la noblesse de ce sentiment (1). » Pourquoi cette larme ? Au nom de quel intérêt ? Quelle satisfaction de l'amour-propre avait recherchée Saint-Hilaire ? En vue de quel profit et pour quel bénéfice La Rochefoucauld s'est-il abandonné à cette vive et irrésistible émotion ?...

Pour ne pas être trop sévère au livre des *Maximes*, il convient encore de se reporter au temps où il a été composé. Jamais ouvrage, sous sa forme absolue et sentencieuse, en ayant l'air de donner une théorie générale de l'humanité, n'a plus emprunté aux circonstances et n'a reçu davantage l'empreinte des défauts d'une époque particulière.

(1) Lettre à Mme de Grignan, 9 août 1675.

La Rochefoucauld a écrit au sortir de troubles où il avait joué un rôle inférieur à son mérite et rencontré des déceptions inattendues. Son recueil est d'un mécontent qui se retire de la vie publique sans y avoir obtenu la satisfaction de son amour-propre et avec un sentiment de vive rancune contre les contemporains qui la lui ont refusée. Ces contemporains, il a conscience qu'avec une valeur moindre, ils avaient une ambition égale à la sienne et d'aussi ardentes convoitises. Sous prétexte de bien public, chacun de ces nobles seigneurs ou de ces grandes dames cherchaient uniquement son avantage personnel. Plusieurs ont réussi et sont sortis de la guerre civile largement pourvus de gouvernements, de pensions ou d'honneurs : La Rochefoucauld qui n'a atteint à rien, à rien du moins qui parût digne de lui, ne pardonne pas à ses rivaux plus heureux leur succès et son échec. Les *Maximes* sont le fruit amer de ce sensible dépit. Au lieu de s'attaquer à l'homme comme a fait Pascal, de le considérer dans son ensemble et de distinguer en lui le mélange du bien et du mal qui le constitue, elles s'en prennent seulement aux hommes de la première moitié du siècle et, parmi eux, à ce petit nombre d'ambitieux, d'intrigants ou de politiques qui ont troublé la paix du royaume au gré de leurs caprices ou de leurs intérêts. La Rochefoucauld a été et il est resté uniquement le moraliste de la Fronde (1).

(1) L'examen comparatif des diverses éditions des *Maximes*, publiées du vivant de l'auteur, découvre clairement leur péché d'origine. En 1665, au souvenir encore récent des désordres publics, les allusions abondent et les

Au moment même de la première apparition de son livre, en dépit du succès très-grand et de l'applaudissement presque général, La Rochefoucauld rencontra d'ardents contradicteurs, même parmi ses meilleurs amis. Beaucoup trouvèrent que les fameuses *Maximes* « ne marquent pas assez de foi à la vertu, » selon la juste et vive expression du cardinal de Retz. « Je trouve que La Rochefoucauld fait à l'homme une âme trop laide, disait Mme de Maure. » — « Je ne puis vous dire mon sentiment en détail, écrivait Mme de Schomberg à Mme de Sablé ; tout ce qui me paraît en général, c'est qu'il y a en cet ouvrage beaucoup d'esprit, peu de bonté et force

pensées s'aiguisent en traits. Peu à peu, les particularités qui affaiblissaient chaque maxime atténuaient la portée morale, disparaissent et les personnalités sont remplacées par des abstractions. « Il semble, dit très-bien M. Nisard, qu'en s'éloignant des événements, La Rochefoucauld s'élève tout à la fois et devienne meilleur. » Il devient certainement plus vrai, mais point encore cependant de cette vérité générale et absolue qui n'étant pas limitée à une époque et une génération particulières, embrasse tous les temps et tous les hommes.

Veut-on avoir idée des maximes, évidemment inspirées par les circonstances, qui se trouvaient dans le premier texte et qui ont été heureusement supprimées ?

Telle est cette épigramme contre les favoris, que Mazarin, s'il eut été vivant, n'aurait pas lue sans froncer le sourcil.

« Les rois font des hommes comme des pièces de monnaie : ils les font valoir ce qu'ils veulent, et l'on est forcé de les recevoir selon leur cours, et non pas selon leur véritable prix. »

Telle encore cette sévère appréciation des conquérants, quelque peu hardie et déplacée sous un prince ami de la guerre.

« Il y a des crimes qui deviennent innocents et même glorieux par leur éclat, leur nombre et leur excès ; de là vient que les voleries publiques sont des habiletés, et que prendre des provinces injustement s'appelle faire des conquêtes. »

vérités que j'aurais ignorées toute ma vie, si l'on ne m'en avait fait apercevoir. *Je ne suis pas encore parvenue à cette habileté d'esprit où l'on ne connaît dans le monde ni honneur, ni bonté, ni probité.* » Mme de Guéméné, s'en prenant au caractère personnel de l'écrivain, disait durement que son système était plus fondé sur lui que sur la vérité; « il ne croit pas de libéralité sans intérêt ni de pitié, c'est qu'il juge tout le monde par lui-même. » Il n'est pas jusqu'à Mme de La Fayette, elle-même, qui pensait des *Maximes* comme Mme de Schomberg et Mme de Maure et qui s'en exprimait avec plus de mesure, mais avec une égale franchise : « Toutes les personnes de bon sens ne sont pas si persuadées de la corruption générale que l'est M. de La Rochefoucauld (1). »

Mme de Sévigné s'est beaucoup occupée des *Maximes* : elle les a lues, relues, méditées; elle en a disserté, par écrit et de vive voix, avec Mme de Grignan, Bussy Rabutin, Corbinelli, tous les gens de cœur et d'esprit qui étaient de son intimité. Quelques-unes lui paraissaient d'une justesse et d'une beauté parfaites; elle avait le bonheur ou, si l'on veut, le bon esprit, elle qui croyait à tous les nobles sentiments, d'en trouver d'autres qu'elle ne comprenait pas (2).

En dehors du cercle d'esprits charmants et délicats dans

(1) Toutes ces lettres et billets de grandes dames, encore inédits, ont été publiés pour la première fois par Cousin dans *Madame de Sablé*.

(2) Il faut citer le texte même de Mme de Sévigné, dans une lettre à sa fille, du 20 janvier 1672 :

« Voilà les maximes de M. de La Rochefoucauld revues, corrigées et

lequel La Rochefoucauld a passé la seconde moitié de sa vie, il est peu de contemporains qui aient parlé des *Maximes.* On ne trouverait pas une seule ligne qui s'y rapporte dans toutes les œuvres de Bossuet, dans Racine, Molière ou Boileau : La Fontaine a toute une fable à l'éloge du moraliste. C'est *l'Homme et son image.* L'intention en vaut mieux que l'exécution et le livre des *Maximes* y est assez pauvrement comparé à un canal où ne pouvons regarder sans y apercevoir l'image de nos défauts (1).

La Fontaine tenait à s'acquitter d'un devoir de politesse et de reconnaissance envers un noble protecteur et sa louange doit être prise comme un remerciement de bonne grâce qui, dans la pensée du poète, ne tirait pas à conséquence et n'impliquait aucune communauté de sentiments. Ce n'est pas lui qui aurait jamais souscrit la maxime sur la pitié, moins encore celle sur l'amitié.

Tout naturellement, La Bruyère a parlé de son illustre devancier, et il en parlé pour le rapprocher de Pascal et comparer leurs méthodes. Ce n'est pas le meilleur parallèle littéraire qu'on doit à l'auteur des *Caractères* qui aurait pu être plus précis et plus complet. Tel qu'il est, il mérite cependant de trouver ici sa place. On verra que la valeur

augmentées; c'est de sa part que je vous les envoie. Il y en a de *divines;* et à ma honte, *il y en a que je n'entends point :* Dieu sait comme vous les entendrez. »

(1) Les *Maximes* étaient déjà à leur troisième édition quand La Fontaine publia son premier recueil en 1668. C'est encore à La Rochefoucauld qu'il dédie une fable du dixième livre, *les Lapins,* mais il n'y est pas question des *Maximes.*

morale du système n'est pas appréciée, et qu'elle est même tenue à l'écart; c'est une indication superficielle et légère de point de vue absolument différents et sans préférence marquée pour aucun des deux.

La Bruyère déclare qu'il n'a pas été « détourné de son entreprise par deux ouvrages de morale qui sont dans les mains de tout le monde.

L'un (évidemment les *Pensées*), par l'engagement de son auteur, fait servir la métaphysique à la religion, fait connaître l'âme, ses passions, ses vices, traite les grands et les sérieux motifs pour conduire à la vertu, et veut rendre l'homme chrétien. L'autre, (les *Maximes*), qui est la production d'un esprit instruit par le commerce du monde et dont la délicatesse était égale à la pénétration, observant que l'amour-propre est dans l'homme la cause de tous ses faibles, l'attaque sans relâche, quelque part où il se trouve; et cette unique pensée, comme multipliée en mille manières différentes, a toujours, par le choix des mots et la variété de l'expression, la grâce de la nouveauté (1).

III.

Une étude sur La Rochefoucauld serait incomplète si on n'y consacrait quelques pages à Mme de La Fayette qui a tenu une si large place dans la vie de l'auteur des *Maximes*. Elle est d'ailleurs un personnage autrement intéressant

(1) *Discours sur Théophraste.*

que Mme de Sablé, et elle compte, à juste titre, parmi les bons écrivains du siècle. Boileau qui s'y connaissait et qui ne place pas ses éloges mal à propos, va jusqu'à dire qu'elle était *la femme de France qui avait le plus d'esprit et qui écrivait le mieux* (1).

Mlle de la Vergne qui fut, plus tard, comtesse de La Fayette, naquit à Paris, en 1634. Son père était maréchal de camp et gouverneur du Havre. Il prit soin lui-même de l'éducation de sa fille et lui fit apprendre le latin, sous la direction de Ménage et du P. Rapin. S'il faut en croire Segrais, elle n'avait encore que trois mois de leurs leçons lorsqu'elle leur donna le véritable sens d'un passage qu'ils expliquaient différemment et que ni l'un ni l'autre n'entendait bien. De bonne heure, elle fréquenta l'hôtel de Rambouillet, en vit le dernier éclat et n'en prit que les plus sérieuses et les plus solides qualités. En 1655, elle épousa le comte de La Fayette qui la laissa veuve, au bout de peu d'années, avec deux enfants. Elle s'attacha alors à la jeune duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre, qui l'aimait

(1) Boileau, causant un jour avec d'Olivet, disait : « Savez-vous pourquoi les anciens ont si peu d'admirateurs ? C'est parce que les trois quarts tout au moins de ceux qui les ont traduits étaient des ignorants ou des sots. Mme de La Fayette, *la femme de France qui avait le plus d'esprit et qui écrivait le mieux*, comparait un sot traducteur à un laquais que sa maîtresse envoie faire un compliment à quelqu'un. Ce que la maîtresse lui aura dit en termes polis, il va le redire grossièrement, il l'estropie; plus il y avait de délicatesse dans le compliment, moins ce laquais s'en tire bien; et voilà en un mot la plus parfaite image d'un mauvais traducteur.

Le passage est extrait de l'*Histoire de l'Académie,* par d'Olivet, à l'article de Gilles Boileau.

beaucoup et qui mourut entre ses bras. Avant même la mort de cette princesse, environ vers l'époque de la publication des *Maximes*, Mme de La Fayette s'était liée avec La Rochefoucauld, de l'amitié la plus vive et la plus tendre. Lorsqu'il mourut, elle éprouva un chagrin que rien ne put adoucir. C'est ce que Mme de Sévigné redit en cent façons plus expressives les unes que les autres. « La pauvre Mme de La Fayette ne sait plus que faire d'elle-même; la perte de M. de La Rochefoucauld fait un si terrible vide dans sa vie, qu'elle en comprend mieux le prix d'un si agréable commerce : *tout le monde se consolera, hormis elle* (1). »

En fait, elle ne se consola point et se détacha de plus en plus du monde qu'elle avait beaucoup aimé. Sur la fin, elle se mit sous la direction sévère du janséniste Du Guet, le grand directeur spirituel de Port-Royal, après M. Singlin. C'est sous sa conduite qu'elle passa les dernières années de sa vie dans les pratiques de la piété la plus austère.

Mme de La Fayette mourut en 1693. Elle fut pleurée de Mme de Sévigné, sa fidèle amie, dans une lettre moins connue mais aussi touchante que celle sur les derniers moments de La Rochefoucauld. C'est à Mme de Guitaut que sont adressées ces lignes, deux ou trois jours après la mort.

Vous ne pouviez rompre ce silence, ma chère Madame, dans une occasion qui me fût plus sensible. Vous saviez tout le mérite de

(1) 3 avril 1680.

Mme de La Fayette ou par vous, ou par moi, ou par vos amis; sur cela vous n'en pouviez trop croire : elle était digne d'être de vos amies; et je me trouvais trop heureuse d'être aimée d'elle depuis un temps très-considérable; jamais nous n'avions eu le moindre nuage dans notre amitié. La longue habitude ne m'avait point accoutumée à son mérite : ce goût était toujours vif et nouveau; je lui rendais beaucoup de soins par le mouvement de mon cœur, sans que l'amitié où la bienséance nous engage y eût aucune part; j'étais assurée aussi que je faisais sa plus tendre consolation, et *depuis quarante ans c'était la même chose*..... Ses infirmités depuis deux ans, étaient devenues extrêmes; je la défendais toujours, car on disait qu'elle était folle de ne vouloir point sortir. Elle avait une tristesse mortelle : quelle folie ! n'est-elle pas la plus heureuse femme du monde ? Elle en convenait aussi; mais je disais à ces personnes, si précipitées dans leurs jugements : « Mme de La Fayette n'est pas folle, » et je m'en tenais là. Hélas! Madame, la pauvre femme n'est présentement que trop justifiée : il a fallu qu'elle soit morte pour faire voir qu'elle avait raison et de ne point sortir et d'être triste.... Elle avait deux polypes dans le cœur, et la pointe du cœur flétrie : n'était-ce pas assez pour avoir ces désolations dont elle se plaignait ?.... Pour notre consolation, Dieu lui a fait une grâce toute particulière et qui marque une vraie prédestination : c'est qu'elle se confessa le jour de la petite Fête-Dieu, avec une exactitude et un sentiment qui ne pouvait venir que de lui, et reçut Notre-Seigneur de la même manière. Aussi, ma chère Madame, nous regardons cette communion, qu'elle avait accoutumé de faire à la Pentecôte, comme une miséricorde de Dieu, qui nous voulait consoler de ce qu'elle n'a pas été en état de recevoir le viatique (1). »

Mme de La Fayette a laissé deux ouvrages historiques, l'*Histoire de Henriette d'Angleterre* et des *Mémoires* sur la

(1) 3 juin 1693.

Cour de France, pour les années 1688 et 1689. L'occasion se présentera d'apprécier ces deux écrits qui ne sont pas le meilleur titre littéraire de leur auteur.

Ce qui fait proprement la gloire de Mme de La Fayette et son originalité dans les lettres, c'est qu'elle a composé deux romans, *Zayde* et la *Princesse de Clèves*, dont le dernier, au moins, est un chef-d'œuvre. Ce sont deux tout petits livres, qui ont le rare mérite d'être écrits sur des sentiments et d'un style naturels. La *Clélie* et le *Cyrus* de Mlle de Scudéry avaient fait école et donné naissance à grand nombre de romans, tout pleins d'aventures extraordinaires, et dont les héros soupiraient dix ans avant d'oser déclarer leur flamme. Mme de La Fayette fut la première à s'affranchir de cette convention ridicule; au lieu de ces intrigues compliquées et extravagantes qui se débrouillaient mal au bout de dix ou douze gros volumes, elle fit, en trois cents pages, de simples et courts récits où une action intéressante mais unique se développe par les situations les plus vraisemblables, et arrive sans peine à un dénouement moral. C'était une grande nouveauté, d'autant plus remarquable qu'elle venait d'un écrivain dont la jeunesse s'était écoulée à l'hôtel de Rambouillet (1).

Zayde est une histoire espagnole. L'intrigue et les

(1) Le *Dialogue sur les héros de roman* de Boileau avait précédé et très-probablement déterminé l'heureuse tentative de Mme de La Fayette. Il a été composé en 1665 et, bien que resté manuscrit, il a couru les salons longtemps avant *Zayde* qui est de 1670 ou la *Princesse de Clèves* qui, composée en 1672, ne fut imprimée qu'en 1678.

caractères sont conformes à ce qu'on est convenu d'appeler la *couleur locale*, et la galanterie maure et la jalousie espagnole y tiennent encore une trop grande place. Les événements n'y sont pas tout à fait dégagés de l'*imbroglio* à la mode, tel que les auteurs de romans et de pièces de théâtre du commencement du siècle l'avaient emprunté aux poëtes de là les Pyrénées. « *Zayde*, dit très-bien Sainte-Beuve, est encore dans l'ancien et pur genre romanesque, quoiqu'elle en soit le plus fin joyau; et si la réforme y commence, c'est uniquement dans les détails et la suite du récit, dans la manière de dire plutôt que dans la conception même... Ce sont encore des passions extraordinaires et subites, des ressemblances incroyables de visages, des méprises prolongées et pleines d'aventures, des résolutions formées sur un portrait ou un bracelet entrevus. Des amants malheureux quittent la cour pour des déserts horribles, où ils ne manquent de rien; ils passent les après-dînées dans les bois, contant aux rochers leur martyre, et ils rentrent dans les *galeries* de leurs maisons, où se voient toutes sortes de peintures. Ils rencontrent à l'improviste sur le bord de la mer des princesses infortunées, étendues et comme sans vie quisortent du naufrage en habits magnifiques, et qui ne rouvrent languissamment les yeux que pour leur donner de l'amour. Des naufrages, des déserts, des descentes par mer et des ravissements : c'est donc toujours plus ou moins l'ancien roman (1). »

(1) On a de Sainte-Beuve, deux *portraits*, celui de La Rochefoucauld et

La *Princesse de Clèves* est une histoire française, dans le génie et selon le goût de la nation. Les sentiments y sont tels que chacun peut les rencontrer en soi et ils suivent le développement vraisemblable et naturel. Il y a unité dans le sujet, un choix discret d'incidents, le tout pour aboutir à un dénouement aussi émouvant qu'il est honnête et de bon exemple. L'intrigue est peu compliquée et elle peut se résumer en quelques lignes. Le cavalier le plus accompli de la cour de Henri II, le duc de Nemours, tombe amoureux d'une jeune femme mariée sans inclination au prince de Clèves. Il n'ose laisser soupçonner sa passion; mais la princesse la devine et s'aperçoit avec effroi qu'elle la partage. Elle veut fuir le péril et, pour y parvenir plus sûrement, elle va jusqu'à avouer à son mari la faiblesse de son cœur. Le mari la rassure et la console d'abord; mais, par suite d'une démarche imprudente de Nemours, il se croit trahi et meurt de chagrin. Le duc de Nemours ne voit plus d'obstacles à son bonheur : qui pourrait l'empêcher d'épouser Mme de Clèves? Ce sera Mme de Clèves elle-même qui, veuve inconsolable, veut rester fidèle au souvenir de son mari et s'ensevelir dans un monastère (1).

Tel est cet agréable et émouvant récit qui attache

celui de Mme de La Fayette. Le dernier est bien supérieur et il s'y trouve les plus jolies pages qui aient été écrites sur *Zayde* et la *Princesse de Clèves*.

(1) Doit-on croire que la *Princesse de Clèves* est la propre histoire de Mme de La Fayette et qu'elle s'est peinte elle-même sous les traits du personnage principal. A ce compte, il faudrait voir La Rochefoucauld dans le duc de Nemours, et M. de La Fayette, en dépit de sa mort tranquille et toute naturelle, ne serait autre que le prince de Clèves. Rien n'autorise cette supposition sur

sans aucune invention extraordinaire, par la vive peinture d'une situation touchante, que le lecteur se représente d'autant mieux qu'elle est tirée de la vie réelle et qu'il en conçoit plus facilement la possibilité. Il n'y a là ni merveilles héroïques, ni coups d'épée foudroyants, ni exaltation surhumaine d'amours impossibles. Les personnages de la *Princesse de Clèves* ne sont déjà plus de la famille de Pauline ou de Chimène; ils ressemblent bien davantage à cette douce, aimable et triste Andromaque, ce modèle accompli de la fidélité conjugale (1). Le roman, aussi bien que la tragédie, représentent maintenant les hommes tels qu'ils sont, non plus tels qu'ils devaient être; si l'on peut comparer les petites choses aux grandes, Mme de La Fayette se sépare de Corneille pour se rapprocher de Racine.

Elle est en même temps de l'école de Boileau, par toutes sortes de qualités fermes et solides du goût et de l'esprit, par le souci du bien dire, la recherche du tour naturel et de l'expression la plus simple, mais aussi la plus précise et la plus vraie. On a retenu d'elle un mot caractéristique qui la peint comme écrivain et qui est un précepte à la manière de l'*Art poétique* : « *Une période retranchée d'un ouvrage vaut un louis d'or; un mot vingt sous.* »

laquelle Mme de Sévigné est restée absolument muette et qui nous paraît une pure imagination d'un critique trop ingénieux.

(1) On verra bientôt et il est bon d'en prendre note dès maintenant que la pièce d'*Andromaque* a précédé, de quinze ans, la publication de la *Princesse de Clèves*.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

LIVRE PREMIER.

FORMATION DE LA LANGUE.

LIVRE DEUXIÈME.

PREMIERS CHEFS-D'ŒUVRE.

Tours, imp. Ladevèze et Rouillé, rue Chaude, 6.